UCLouvain

Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie

Analyse des pratiques des agents pénitentiaires dans le cadre de la réinsertion des détenus radicalisés

Auteur : Sirine Djemel

Promoteur : Fabienne Brion

Année académique 2022-2023

Master en criminologie à finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique

Djemel Sirine Aout 2023

La loi du 5 mai 2014 relative à l'internement et les « Trajets de Soins Internés ». Une recherche exploratoire sur les enjeux et les rationalités à l'œuvre

Promotrice : Professeure Fabienne Brion

La mesure de défense sociale est en profonde mutation depuis l'entrée en vigueur de la loi du 5 mai 2014 relative à l'internement. Parallèlement à ces transformations juridiques, des dispositifs de prise en charge des personnes internées libérées à l'essai se multiplient dans le cadre des conventions « Trajets de Soins Internés » liées au SPF Santé publique. Si la judiciarisation de la mesure d'internement apparaît comme l'un des traits marquants de la loi du 5 mai 2014, celle-ci semble s'accompagner d'une médicalisation des parcours de libération à l'essai. L'enquête menée auprès d'acteurs des « Trajets de Soins Internés » montrent, d'autre part, malgré l'hétérogénéité des rationalités à l'œuvre au sein de ces dispositifs, l'omniprésence d'un modèle gestionnaire/sécuritaire. L'imbrication des phénomènes de judiciarisation, de médicalisation et de gestion des pratiques présente ainsi un renforcement des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la personne internée libérée à l'essai.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie
Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/ecole-criminologie**

UCLouvain

Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je voudrais remercier, ma directrice de mémoire Mme. Brion, professeure à l'université catholique de Louvain, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils judicieux qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je tiens à remercier Mr. Carrié, qui exercé la fonction de promoteur l'espace de quelques mois.

Je remercie également Mme Geeroms qui a su m'épauler et me motiver lors des moments difficiles.

Je souhaite également remercier ma famille et mes amis qui m'ont soutenu et encouragé depuis le début.

Je terminerais en remercient les agents pénitentiaires qui m'ont accordé leur confiance et leur temps. Chacun de ces échanges m'a aidé à faire avancer mon analyser.

Merci à vous.

Table des matières

PARTIE THÉORIQUE **4**

1. INTRODUCTION GENERALE 5
2. APPORT DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE 7
   - *2.1 Déradicalisation* *8*
     - 2.1.1 Définitions 8
     - 2.1.2 Pourquoi parler de radicalisation ? 9
     - 2.1.3 Qui déradicalise-t-on ? 9
     - 2.1.4 L'information au cœur de la lutte contre la radicalisation 10
     - 2.1.5 Modèle Risque-Besoin-Réceptivité 11
     - 2.1.6 Les interventions axées sur la déradicalisation ne fonctionnent pas 12
     - 2.1.7 Pour une approche plus humaine de la gestion des détenus radicalisés 13
   - *2.2 Désengagement* *15*
     - 2.2.1 Définitions et enjeux 15
     - 2.2.2 Désengagement, nouveau mode d'interventions ? 17
   - *2.3 Désistance* *18*
     - 2.3.1 Définitions 18
     - 2.3.2 Violence politique = délinquance ? 20
     - 2.3.3 Différence en récidive et désistance 22
     - 2.3.4 Apports théoriques sur la sortie du terrorisme 22
       - 2.3.5.1 Modèle Push- Pull 23
       - 2.3.5.2 L'identité sociale positive 24
       - 2.3.5.2.1 *Passage d'une identité de « contrevenant » à une « identité positive » dans une organisation gouvernementale d'un régime démocratique* 24
       - 2.3.5.3 Désistement assisté 25
       - 2.3.5.4 Interventions informelles 26
   - *2.4 Contexte politique et interventions du personnel pénitentiaire* *26*
     - 2.4.1 Plan P 27
       - 2.4.1.1 Contexte (Kervyn de Meerendré, 2022) 27
       - 2.4.1.2 Approche sécuritaire de la radicalisation 28
       - 2.4.1.3 Personnel pénitentiaire et leurs missions 29
     - 2.4.2 Lois sur la pratique de la religion en prison et cadre légal des conseillers islamique (Kervyn de Meerendré, 2022) 30
     - 2.4.3 Acteurs pénitentiaires 31
       - 2.4.3.1 Conseiller islamique 31
       - *2.4.3.1.1 Double injonction paradoxale* 31
       - 2.4.3.2 Agent pénitentiaire 32
       - *2.4.3.1.2 Le rôle des agents pénitentiaires* 33
       - *2.4.3.1.3 Représentation de la radicalisation* 35
       - *2.4.3.1.4 Distinction entre le religieux et le radical une délimitation trop ambiguë ? (Rostaing, Galembert, Béraud, 2014)* 35
       - *2.4.3.1.5 Relation agent-détenu, un rapport de force* 37
       - 2.4.3.2 La direction comme facteur modulant les pratiques des agents 39
     - 2.4.4 Dispositif de gestion des détenus 39
       - 2.4.4.1 Aile D-Rad :ex 40
       - 2.4.4.2 Haren, une prison 2.0 40
3. CONCLUSION 41

PARTIE PRATIQUE **43**

1. FORMULATION DU PROBLÈME, QUESTION CENTRALE, HYPOTHÈSE 44
2. MÉTHODOLOGIE 45
   - *2.1 Contexte et délimitation du champ de recherche* *45*
   - *2.2 Modèle d'analyse* *48*

2.3 Collecte des données *49*
2.4 Méthode d'analyse du corpus *50*
3. ANALYSE DES DONNÉES 51
3.1 Analyse verticale *51*
3.1.1 Coordinatrice de détention à Haren 51
3.1.2 Cheffe de Quartier à Haren 56
3.1.3 Représentant syndical (Tournai, Saint-Gilles) 61
3.1.4 Assistant de surveillance pénitentiaire à Ittre (aile De-Rad :Ex) 66
3.1.5 Assistant de surveillance pénitentiaire à Leuze 71
3.2 Analyse transversale *74*
3.2.1 Signification des concepts et des perceptions du détenu radicalisé 74
3.2.2 Point de vue sur la prise en charge du détenu radicalisé orientée vers la réinsertion 75
3.2.3 Actions / comportements des agents pénitentiaires 77
3.2.4 Interactions avec les collègues 78
3.2.5 Identification des difficultés 79
3.2.6 Solutions envisagées pour résoudre les difficultés 79
4. DISCUSSION 80
5. CONCLUSION GÉNÉRALE 88
6. BIBLIOGRAPHIE 89
7. ANNEXES 98

PARTIE THÉORIQUE

1. INTRODUCTION GENERALE

À partir de 2012, l'Europe est témoin d'une vague d'attentats successifs. En réaction au déferlement médiatique, aux enjeux psychosociologiques et politiques, les gouvernements belges et français vont désormais investir dans de nouvelles formes de lutte contre le terrorisme pour tenter d'expliquer le phénomène. Des organismes de surveillance et des actions de prévention voient le jour. Tout donne l'impression que les deux pays voisins redécouvrent le phénomène de radicalisation.

En effet, les attentats ne sont pas nouveaux en France et en Belgique. Avec les attentats de Toulouse et Montauban, de Paris, Charlie Hebdo, le magasin Hyper Cacher, le Thalys, à Paris et à Nice, les scientifiques proposent une nouvelle approche. Désormais, le point d'intérêt se porte sur le processus plutôt que sur les causes de la radicalisation, conception qui s'est avérée être un échec pour expliquer les attentats du 11 Septembre 2001 (Crettiez & Romain, 2017).

À l'idée de lutter contre la radicalisation s'attache le souhait de déradicaliser ceux présentant un danger pour la société. De nombreux politiciens parlent d'enfermer les terroristes dans le fond d'une cellule et de les oublier (Nadau, (2020), Belga & Belga (2018)). Là aussi, un nouveau problème émerge : la radicalisation en prison. On observe des détenus qui n'avaient rien à avoir avec l'islam radical et qui tout à coup commencent à changer d'apparence, de discours et de comportement.

En Belgique, le plan P (2015) est mis en place. Puisque la prison constitue *« un terreau potentiel pour la radicalisation* », la prise en charge est principalement sécuritaire puisqu'il est préconisé d'isoler les détenus. Cet emprisonnement doit se réaliser dans les meilleures conditions puisque « *l'arme la plus puissante dans la lutte contre la radicalisation au sein des prisons est sans aucun doute une politique de détention humaine* » (ibid.).

Cependant, on constate que le dispositif ne vise pas les détenus concernés. Dans un second temps, aucune enquête n'a permis d'évaluer les effets de la prise en charge (Brion, 2019). En effet, les états n'auraient « *fait que promouvoir les valeurs démocratiques et nationales sans véritable effet sur la lutte contre la radicalisation* » (Guidère, 2016).

Puisque les directives du plan P n'ont pas l'air de fonctionner, les chercheurs vont s'intéresser au personnel pénitentiaire puisqu'ils appliquent les directives en matière de déradicalisation. Le milieu pénitentiaire va alors être investi pour y connaitre les enjeux. Les relations et les pratiques entre le personnel et les détenus vont être étudiés pour donner une meilleure compréhension de l'effet de la prison sur ces détenus (Crahay, 2022).

Étant donné que les détenus radicalisés finiront par sortir de prison, la question de la réinsertion prend place. Le problème s'est alors posé différemment : et s'il était possible de déradicaliser une personne grâce à un accompagnement ? Dufour (2019) parlerait ici de désistement assisté. Les concepts de désengagement et de désistance voient tout doucement le jour en Europe et font l'objet de débats controversés pour déterminer quel terme est le plus pertinent à employer (Bouzar, 2019). Les acteurs clés sont missionnés d'assurer la sécurité au sein de la prison et d'accompagner les détenus dans le cadre de la réinsertion. Bien que cet accompagnement soit souvent négligé au profit du maintien de l'ordre, on peut se demander quelles pratiques adoptent les agents pénitentiaires pour encourager la réinsertion des détenus radicalisés ?

Ce mémoire analysera, dans un premier temps, les concepts de déradicalisation, désistance et désengagement. Ensuite, viendra l'analyse du contexte dans lequel travaillent les professionnels pénitentiaires, les difficultés qu'ils rencontrent, leur perception ainsi que leur position face au « terrorisme ». Avec l'analyse des données issues d'entretiens semi-directifs nous tenterons d'examiner les pratiques des agents pénitentiaires en termes de réinsertion et leurs conceptions sur le sujet. Ainsi, il sera possible de déceler dans quelles perspectives ces derniers se positionnent et l'influence qu'ils ont sur les détenus.

2. APPORT DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Pour une compréhension globale de la problématique, ce chapitre définira les concepts de déradicalisation, désengagement et désistance et les dimensions qui en découlent. Nous verrons la difficulté de rapporter la réalité du terrain à l'une de ces approches**.**

La déradicalisation telle qu'elle est appliquée est porteur de nombreux enjeux sociaux qui inhibent l'aboutissement des objectifs visés. Le désengagement apparait dans un premier temps une alternative qui est capable de contourner les impasses de la déradicalisation. Quant à la désistance, elle se voudra innovante et fera émerger une appréhension nouvelle du phénomène, elle soulèvera, elle aussi, quelques questions dont nous n'avons pas (encore) la réponse.

Dans un second temps, les contextes politique et social seront investigués pour définir le cadre de travail des professionnels. Nous relèverons les contradictions existantes dans le plan P et ce que cela engendre sur le système pénitentiaire. Ensuite, nous proposerons un focus sur l'imam et l'agent pénitentiaire. Ces deux acteurs mettront en lumière un dispositif carcéral défaillant sur le plan politique et légal. Seront investiguées les relations entre les acteurs de terrain, leurs interactions entres eux, les détenus et les solutions qu'ils mettent en place pour pallier aux contraintes auxquelles ils font face.

Finalement, nous rédigerons une conclusion reprenant l'ensemble des informations recueillies, ce qui nous permettra de passer à la partie pratique.

2.1 Déradicalisation

2.1.1 Définitions

La déradicalisation étant le concept utilisé par les politiques de prise en charge des détenus radicalisés, il est intéressant de comprendre réellement ce qu'il signifie et les dimensions qui l'entourent avant de s'intéresser aux approches plus récentes. Cette partie fera un bref recensement des définitions existantes et en extraira les notions principales.

El Difraoui & Uhlmann (2015) proposent une définition de la déradicalisation comme suit « *elle défait le processus de la radicalisation et encourage la réintégration des individus concernés dans la société* ».

Barkindo & Bryans (2016) parlent du processus de croyances et des attitudes qui justifient le recours à la violence pour définir la radicalisation. Dans l'autre sens, leur approche de la déradicalisation serait de considérer « *qu'un individu adopte des croyances et des attitudes qui le mènent à un extrémisme violent. Il peut aussi abandonner l'utilité de cette violence en changeant ces croyances et attitudes*. »

Selon Horgan et Braddock (2010), il s'agit d'un « *processus social et psychologique par lequel l'engagement et la participation d'un individu à la radicalisation violente sont réduits au point qu'il ne risque plus d'être impliqué dans des activités violentes* ».

La démarche du professionnel est de mener l'individu à trouver des failles dans son engagement ce qui permettrait des déclics psychologiques. Il s'en suivrait alors une prise de conscience et un désengagement à des projets violents (Glowacz, 2020).

À partir de ces définitions, on comprend que la déradicalisation se déroule lors d'un processus pour lequel il faudrait intervenir sur le plan social et psychologique. Les croyances et attitudes du détenu seraient modifiées de sorte qu'il n'aurait plus recours aux action violentes. À terme, le détenu serait capable de vivre en société et la réinsertion serait l'étape finale du processus.

À noter qu'il comprend deux dimensions, la phase cognitive pendant laquelle l'individu ne croit plus au recours à la violence comme moyen de protestation idéologique et la

phase comportementale, moment où il ne s'investit effectivement plus dans aucune action violente.

2.1.2 Pourquoi parler de radicalisation ?

Quant à la figure du terroriste et de ses idées radicales, rappelons qu'elle l'est de notre point de vue mais paradoxalement différente selon « *l'adversaire social* » (Wieviorka, 1988). La perspective de l'occidental se définit par son appartenance à un pays démocratique et à ses valeurs « *la justice, la morale, la liberté* ».

Par le principe d'opposition, l'adversaire social est celui qui est perçu en tant que menace, et plus encore :

> *« ...l'ennemi n'est pas seulement à l'extérieur, il est présent jusqu'au sein de la population au nom de laquelle on parle, parfois même à l'intérieur de l'organisation, ce qui mène à rechercher et éliminer des boucs émissaires, des traitres, des espions, et donne l'image d'une paranoïa qui jamais ne s'épuise. »* (Wieviorka, 1988).

Il s'agirait finalement, de faire la distinction entre ce qui est de l'ordre du radical ou non. Par phénomène d'étiquetage, nous construisons une réalité qui, pour le « camp adverse », n'est pas sa conception (Lafaye, 2016), les détenus radicalisés se décrivent rarement comme tels (Silke, 2013). Il ne faut donc pas oublier, lorsqu'on fait référence à quelqu'un de radicalisé, qu'il s'agit d'un individu qui ne s'identifie pas à notre communauté et qui n'est pas en phase avec nos valeurs. Cette étiquette est en soit une question de perspective. Celui qu'on appelle « terroriste », serait de son point de vue, un combattant qui répand la parole de Dieu sur terre (Silke, 2013). Le sujet se définit « *par son appartenance à une communauté* » (Wieviorka, 1988).

2.1.3 Qui déradicalise-t-on ?

Même si la notion de déradicalisation est définie et que l'on sait à quoi elle se rapporte, nous ne savons pas encore à qui elle s'applique dans les prisons belges. S'applique-t-elle réellement à ceux qui ont recours à la violence politique pour répandre leurs idéologies ?

Pour la DGEPI, en plus des détenus ayant commis des infractions liées au terrorisme, ceux qui ont fait l'objet d'une évaluation de la cellule Celex sont inclus à la prise en charge. La cellule détermine la présence d'une potentielle radicalisation à partir d'informations qui lui ont été fournies. Cet ensemble de détenus est divisé en 4 : les terroristes, les assimilés, les foreign terrorist fighter et les radicalisés (Brion, 2021).

Cependant, pour Brion (2021), le plan ne viserait pas ces détenus. On pourrait donc revenir à la question de l'extension du filet pénal (Cohen,1979). Et si, par cette volonté de recueillir à tout prix des informations, les acteurs pénitentiaires identifiaient des signes qui ne le sont pas vraiment ?

2.1.4 L'information au cœur de la lutte contre la radicalisation

Si le Celex a recensé la radicalisation de détenus en prison c'est bien parce qu'ils ont pu le déterminer par les rapports des professionnels au sein de la prison (Plan, 2015).

Brion (2019) parle de passage au renseignement pour parler de la prison. Le personnel pénitentiaire est réquisitionné pour produire quotidiennement de l'information sur les actions des détenus. Cette mission s'inscrit dans une perspective sécuritaire. Considérés comme « *un effort de guerre* », les agents pénitentiaires participeraient à prévenir le passage à l'acte de ces détenus en remontant leurs suspicions (Chantraine & Scheer, 2022). Effectivement, la cellule contribue à la « neutralisation » du détenu en décidant des mesures adéquates pour la prise en charge.

Le détenu radicalisé nécessite une documentation continue (Crahay, 2022). Plus encore, le plan d'action est disproportionné par rapport au nombre de détenus, ils sont perçus comme ayant des convictions et non des besoins (Brion,2019).

Cette chasse à la sorcière s'apparie généralement avec un manque de connaissances sur le processus de radicalisation, de recrutement et sur les modes alternatives de gestion de détenus (Jones, 2014).

On pourrait alors estimer que ce surplus d'investigation peut conduire à une interprétation parfois erronée de ce que les acteurs du renseignement appellent « signes de la radicalisation ». Au final, on laisse très peu de place pour une filtration pertinentes des informations, chaque détail est retranscrit. Le rôle du personnel pénitentiaire apparait

primordial étant donné que leur ai confié la tâche de recueillir et d'assurer la pertinence de leurs examens.

Force est de constater le point d'honneur sur le contrôle par la production de connaissances. « *Vaincre un ennemi, c'est le connaître* », voilà dans quel état d'esprit se positionne l'état belge. Le détenu « radicalisé » est différent du reste de la population carcérale. On cherche à le neutraliser sans même considérer sa singularité. Ci-dessous, nous verrons quelle pistes de solution propose le radicalisation awareness network pour pallier aux dispositifs défaillants.

2.1.5 Modèle Risque-Besoin-Réceptivité

Par l'application de ce modèle, on cherche à prévenir la récidive de façon optimale. Il est rendu possible d'offrir une prise en charge adaptée en évaluant les risques et les besoins qui mènent le détenu à commettre des infractions. La place du professionnel est primordiale puisqu'il est en charge de l'évaluation des risques et des besoins (Benbouriche, 2016).

Pour identifier les risques de radicalisation d'un détenu, la RAN (2021) propose d'investir dans la formation du personnel qui doit permettre de détecter les signes de radicalisation. Grâce à cela, les signalements abusifs à partir d'un quelconque signe religieux pourraient être évités.

L'environnement de la prison est aussi à prendre en compte. En effet, le régime pénitentiaire aurait un effet sur ce risque. Cela rejoint la volonté du plan P de proposer une gestion des détenus plus humanitaire en évitant, notamment, la surpopulation carcérale, le manque de personnel.

Des programmes basés sur le mentorat sont recommandés. En sollicitant d'anciens extrémistes, le détenu radicalisé aura plus de facilité à s'identifier au mentor. En développant des interventions sur mesure, l'objectif serait finalement de changer l'identité du détenu extrémiste à celle de non-radical. Le système de mentorat peut donner des recommandations sur les façons de mener leurs vies selon leurs attentes (RAN, 2021). Pour y parvenir, les besoins criminogènes sont identifiés par des outils. Les problèmes identifiés comme centrales à la question de la radicalisation doivent faire l'objet d'un soutien dans leur résolution. Le développement des compétences prosociales permet de

stimuler le changement d'identité en multipliant la participation à des activités en communauté.

2.1.6 Les interventions axées sur la déradicalisation ne fonctionnent pas

Dans un premier temps, la déradicalisation paraissait comme l'approche idéale pour prendre en charge les détenus. Cependant, c'est la perspective sécuritaire qui l'emporte. Plutôt que de réellement déradicaliser, on cherche à produire un savoir pour appliquer le meilleur régime de détention. Sans oublier qu'en 2018, les Nations Unies ont remarqué l'absence de programme systématique de déradicalisation et de désengagement en Belgique.

En effet, les programmes de déradicalisation sont caducs (Suarda, 2020). Ils sont considérés comme un moyen de réhabilitation et rejettent indirectement celui qui ne coopère pas. Le volontariat étant nécessaire pour adhérer au programme, ne pas prendre en compte l'attitude et la perception du détenu sur l'adhésion à son idéologie empêche indéniablement son bon fonctionnement.

Ce même auteur constate que les comportements, la personnalité et les croyances sont les trois éléments qui empêchent le bon déroulement du programme.

Par ailleurs, Bazex, Bénézech et Mensat (2017) distinguent divers profils de personnes radicalisées. Globalement, il en ressort plusieurs caractéristiques qui peuvent rendre l'adhésion au programme difficile. On retrouve une personnalité psychopathique, une posture prosélyte et manipulatrice, une recherche d'identité, un besoin de trouver un sens à une vie marquée par des échecs. Par cet adhésion, l'identité de l'individu s'apparente au moi héroïque.

De ce fait, le détenu ne se considère pas comme un criminel mais plutôt comme un héros qui accomplit la volonté divine et ne commet pas d'acte criminel. À partir de cet état d'esprit, il est alors plus difficile que le détenu adhère aux activités. On revient alors au concept de Wieviorka (1988). Pourquoi un détenu voudrait se déradicaliser s'il ne s'identifie pas à nos principes et que sa recherche d'identité est satisfaite dans ses convictions ?

2.1.7 Pour une approche plus humaine de la gestion des détenus radicalisés

Si les programmes de déradicalisation s'inscrivent plus dans une démarche de protection plutôt que de réhabilitation et que de surcroit ils ne fonctionnent pas, il serait intéressant de recenser d'autres manières de gérer ces prisonniers.

S'informer plutôt que de déradicaliser s'observe aussi au niveau européen. En effet, le radicalisation awareness network (2021) a analysé les pratiques des prisons et a tracé les lignes directrices pour une meilleure prise en charge. Il considére que les détenus sont capables de changer et de se désengager de la violence.

De ce fait, les détenus condamnés pour terrorisme ne présenteraient pas le même risque pour la société. Si le danger varie d'un individu à l'autre, un encadrement individualisé est plus judicieux. Pour cela, la première étape serait de déterminer le profil du détenu radicalisé. Bien que l'adhésion à l'extrémisme soit difficile à prouver, déterminer les détenus vulnérables à la radicalisation constituerait la première étape à la prise en charge.

C'est ce qu'ont fait Asrori, Jamilah et Ismail (2019) puisqu'ils ont mis en évidence les facteurs de risque de la radicalisation. Ils remarquent les antécédents des détenus, la présence d'une personnalité anti-sociale, un environnement social pro-criminel, l'absence de liens familiaux, d'un job et d'investissement dans des activités sociales. Comme facteurs internes à l'individu, nous retrouvons une attitude impulsive, un désir de vengeance ou encore une réponse à une expérience traumatique d'humiliation.

Dans cette situation, la RAN (2021) est assez innovante puisqu'elle met en corrélation la radicalisation psychologique et instabilité émotionnelle, cela causé par un environnement social problématique. Ici, la radicalisation s'étend à des facteurs externes à la personne et sous-entend que certaines sont plus prédisposés au passage à l'acte violent.

Il est également nécessaire de différencier le comportement radical du religieux. C'est pourquoi, il est important de former les professionnels de terrain à cette distinction. Ce phénomène est encore beaucoup trop observable dans les prisons. Certains détenus font l'objet d'une stigmatisation surtout lorsqu'ils sont en pleine conversion (ibid.).

Un autre enjeu est souligné par la RAN (2021), l'échange d'informations des professionnels. Il pose le problème de la confidentialité bien que la communication entre

les services est primordiale pour diminuer le risque de situation problématique après la libération. À cela s'ajoute le délai parfois trop court que disposent les professionnels pour intervenir auprès du détenu. On se retrouve devant le dilemme de l'intégration et de la protection. D'un côté, si le détenu reste trop longtemps en prison, il est plus difficile de le réintégrer à la société. De l'autre, si la peine est très courte, se pose la question de comment faire pour les préparer à réintégrer la société.

Cependant, d'autres perspectives peuvent être appréhendées par les programmes de déradicalisation. C'est le cas de Jones (2014) qui présente les éléments contribuant à déjouer les tentatives d'engagement et de radicalisation des recruteurs. Il relève que l'environnement et le régime carcéral, la culture et le code moral des détenus des détenus, le patriotisme, le racisme, les barrières sociales et les besoins de survie vont modeler les interactions entre les détenus. Par son analyse, il en ressort que les groupe des détenus minoritaires sont dans une position de faiblesse par rapport aux groupes majoritaires. Ils réguleront alors leurs comportements pour investir dans leur sécurité. C'est pourquoi le régime de dispersion tend à contrecarrer l'influence des détenus radicalisés puisqu'ils doivent d'abord penser à assurer leur protection. Dans le cas où le nombre de détenus radicalisés est très faible, ces derniers vont être amenés rejoindre des groupes qui ne sont pas forcément de la même idéologie. Au fur et à mesure du temps, les perceptions et attitudes de ces détenus font fusionner et émergeront de nouvelles croyances. Par le changement des conditions de détention, il est possible d'optimiser la déradicalisation de ces personnes. Non seulement, on parvient à empêcher la diffusion des idées radicales mais on alterne également la conception de ces individus.

De façon plus implicite, le code du détenu de Syke (1958) fait partie des facteurs de restriction de la radicalisation. Pour Jones (2014), classer les crimes par ordre de moralité est inclut dans le système de valeurs des prisonniers. Le terroriste tuant des femmes et des enfants est alors mal vu et subi alors une sorte d'exclusion. Plus encore, les condamnées ne partageant pas la haine pour le régime de leur pays, vont alors participer à déjouer toute tentative d'acte radical en faisant part de leur suspicion au personnel pénitentiaire.

Bien que la situation et le régime politique sont fondamentalement différentes de la Belgique, on pourrait jeter un coup d'œil aux travaux de Barkindo & Bryans (2016) qui

ont proposé une nouvelle appréhension du phénomène à partir de l'analyse du Nigéria. En effet, les auteurs préconisent d'adapter les interventions en fonction du contexte.

L'intérêt se porte sur le changement des croyances, les valeurs et attitudes du détenu. Les auteurs proposent « de faire avec » les croyances du détenu plutôt que de le faire adhérer à des croyances qui sont socialement acceptables. On part d'un principe qu'il est possible de concilier intégration de la société sans renier sa vision du monde. Il ne faut cependant pas oublier que le contexte politique est trop différent pour importer leur programme en Occident. Cet apport permet seulement de montrer qu'une autre approche existe.

Nous avons pu voir qu'il existe d'autres moyens de prendre en charge la déradicalisation d'un détenu ou du moins de la « canaliser ». Dans un premier temps, il est proposé de réinvestir les besoins de façon positive. Cette conception renvoie à la définition de El Difraoui & Uhlmann (2015) puisqu'il s'agit défaire le processus de radicalisation en répondant aux facteurs de risques qui les ont menés à celle-ci de telle sorte que le recours au l'idéologie radical perde tout son sens. Aussi, il est possible de prendre en compte l'attitude et la personnalité du détenu pour établir une prise en charge individualisée. Plus encore, les modes de détention et d'interactions entre condamnés peuvent faire l'objet d'une intervention pour répondre à cette volonté de limiter la répartition de leurs idées.

2.2 Désengagement

Comme décrit précédemment, la déradicalisation se compose de deux phases. Dans le cas du désengagement, l'intérêt est porté sur le versant comportemental puisqu'il se focalise sur les actes et attitudes de la personne et désigne un processus qui l'amène à renoncer à la violence comme mode d'opposition à l'organisation gouvernante (Glowacz, 2020).

2.2.1 Définitions et enjeux

Dans un premier temps, il est important de faire la distinction entre désengagement volontaire et involontaire (Dalgaard-Nielsen, 2013). Par involontaire, sont entendus des causes tels que la mort, l'emprisonnement ou l'expulsion du groupe. Tandis que le désengagement volontaire sous- entend que l'individu a choisi de désinvestir le recours à la violence.

Barrelle (2014) définit succinctement le désengagement comme le « *passage d'un extrémisme violent à la réintégration dans la société* ».

Tandis que le désengagement est considéré par Bjorgo et Horgan (2008) comme des « *changements cognitifs et sociaux dans le sens où les normes sociales partagées, valeurs, attitudes et relations sociales sont abandonnées* ». Cet ensemble de normes, de valeurs et d'attitudes se produisent au sein de l'organisation non gouvernementale combattante. En ce sens, la personne ne considère plus le recours à la violence comme un moyen envisageable pour répandre son idéologie. Elle peut alors changer de fonction dans laquelle elle occupe une place en retrait. Elle pourrait même sortir du groupe et rester impliqué dans des activités qui sont bénéfiques pour le groupe terroriste, ce qui s'apparenterait à de l'activisme non violent.

A la différence de la déradicalisation, on parle en termes d'abandon d'actes violents. Bien que la dimension cognitive prenne une place dans le processus, l'activiste ne remet pas en cause son idéologie. Comme le précisent les auteurs, le désengagement physique n'induit pas une réduction dans le support idéologique.

Pour Fink & Hearne (2008), le changement de valeurs n'est pas nécessaire. L'individu décide de ne plus utiliser la violence comme moyen de protestation au fonctionnement de l'organisation dominante.

Le renoncement à la participation ou le retrait à un groupe politique violent s'explique alors par un empêchement à s'engager dans la lutte pour des raisons externes à l'individu (Da Silva & Al, 2018). Selon le modèle de pro intégration, il s'agirait, a contrario, d'une volonté de s'inscrire dans la société après avoir quitté le groupe (Barelle, 2015). Pour Koehler (2017) (cité par Dutu, 2021) ce mécanisme comporte 3 étapes. On retrouve le changement progressif de l'identité associée au groupe pour laisser place à une nouvelle identité. Ce processus se termine par l'entrée dans un nouveau groupe.

Les auteurs sont formels, un détenu désengagé n'envisage plus le passage à l'acte violent. Cependant, il adhère encore aux valeurs « radicales ». Certains auteurs estiment que ce désengagement permet une réintégration à la société. Finalement, cette perspective apparait plus envisageable que la déradicalisation. D'un autre côté, le choix d'adopter la

déradicalisation comme objectif de prise en charge des détenus « radicalisés » soulignent la volonté de politiques Européennes d'effacer le moindre écart à la norme. C'est pourquoi, nous allons investiguer la potentielle application du désengagement comme mode d'interventions.

2.2.2 Désengagement, nouveau mode d'interventions ?

En plus des difficultés structurelles d'application des programmes dans les prisons, la déradicalisation ne semble pas être possible. Divers chercheurs soulignent l'absence de consensus sur le concept de radicalisation (Plon (2018), Bouzar (2019), Stern (2010)).

De plus en plus d'auteurs privilégient le concept de désengagement au détriment de la déradicalisation pour qualifier les prises en charge (Dumoulin, 2019 & Stern, 2010). Les termes de « désembrigadement » et de « désendoctrinement » ressortent au dépit de « déradicalisation » (Commission des lois, 2017). On parlerait alors de « *processus d'émancipation de la radicalité et de renoncement à l'action violente, sans prétendre, au renoncement à une idéologie* » (Bouzar, 2019).

À la différence de la déradicalisation, le désengagement n'inclut pas une nouvelle perception du monde (Horgan, 2008). Dans un premier temps, viendrait le retrait du groupe terroriste ou un changement de fonction dans l'organisation de protestation violente. Et les conceptions du sujet changeraient seulement après (Sommier, 2012). De ce fait, la déradicalisation constituerait l'étape postérieure au désengagement. Plus encore, l'abandon de l'utilisation de la violence comme moyen de protestation serait le seul objectif qui peut être atteint par les programmes de prise en charge de la radicalité (Bouzar, 2019).

Cette auteure souligne cependant, la difficulté à faire renoncer le recours à la violence si la vision du monde n'est pas modifiée. En effet, elle explique que la conception du monde est influencée par la considération de « l'autre ». En reprenant les travaux de Koehler (cité par Dutu, 2021) les actions violentes présentent plus de risque de réapparaitre si la personne est désengagée sans se déradicaliser.

Il faudrait plutôt concevoir le désengagement et la déradicalisation comme deux processus interreliés. La réinsertion de la personne dépendrait alors de ses représentations, attitudes et valeurs par rapport au passage à l'acte violent.

Force est de constater que la déradicalisation et le désengagement sont deux concepts complexes et connectés. Dans un premier temps, on constate que la déradicalisation ne semble pas fonctionner, des chercheurs pointant le caractère abstrait de cette notion (Plon (2018), Bouzar (2019)). Dans un second temps, le désengagement parait alors comme une réponse miracle à cette problématique (Dumoulin 2019). Il serait donc impossible de changer l'idéologie d'une personne mais seulement son rapport à ses croyances. Vient ici une autre difficulté : un désengagement est possible seulement si le passage à l'acte violent n'est plus considéré comme un moyen envisageable pour atteindre les objectifs de la personne considérée comme radicale (Bouzar, 2019). Finalement, cette distinction nette entre les deux processus ne parait pas envisageable. Cette posture dichotomisée sur la prise en charge est une voie sans issue, il faudrait donc envisager la problématique sous un autre angle. Parler de désistance serait alors une porte de sortie à ce paradoxe. C'est ce que nous analyserons dans le prochain chapitre.

2.3 Désistance

Après avoir mis en évidence l'opposition contradictoire que certains auteurs font en privilégiant l'un ou l'autre concept précédemment décrit, nous allons analyser une nouvelle perspective de prise en charge que propose la désistance, ses définitions et les enjeux qui l'encerclent ainsi que les pratiques et dispositifs qui en découlent.

2.3.1 Définitions

Une multitude d'auteurs se sont penchés sur la définition de la désistance. La première caractéristique de cette notion est qu'il s'agit d'un processus marqué par un point de cessation de la criminalité (Ebaugh, 1988). La désistance est conçue comme un cheminement au bout duquel le délinquant sortirait de la criminalité. Fagan (2004) va tempérer le terme de cessation brusque en intégrant le concept de fréquence. Pour lui, « *c'est la réduction de la fréquence et de la sévérité des infractions qui mènent à la « vraie désistance »* ». La définition de Weitekamp et Kerner (2002) propose un mixte d'Ebaug (1988) et de Fagan (1993). En effet, on parle effectivement de fréquence et de sévérité de

telle sorte que celle-ci mène à un point final. Ici il s'agirait d'un « *déclin dans la fréquence, variété et sévérité des infractions commises jusqu'à « termination », ; cessation complète* ».

Plus qu'un processus présentant une fréquence, la désistance est également vue comme une transition sociale graduelle (Busway et al,2001). À cela, Laub et Samspon (2001) ajoutent une notion fondamentale pour ce mémoire puisqu'ils incluent un changement d'identité personnelle dans cette transition.

La définition de Maruna (2001) fait consensus chez beaucoup d'auteurs. Elle se traduit comme suit :

> « *l'abstinence à long terme de la criminalité chez des personnes qui avaient auparavant été engagées dans des schémas persistants de délinquance. L'accent n'est pas mis ici sur la transition ou le changement, mais plutôt sur le maintien d'un comportement non criminel face aux obstacles et aux frustrations de la vie.* »

Au regard des diverses définitions de la désistance développées ci-dessus, force est de constater la difficulté à convenir d'un délai raisonnablement suffisant pour concevoir la fin de la carrière délinquante. Deux désistements sont à prendre en compte. Le désistement primaire fait référence à chaque moment d'absence de criminalité au cours de la carrière délinquante. Tandis que le désistement secondaire est plus précis puisqu'il est accompli dès lors qu'il y a arrêt des comportements criminels et un changement des rôles sociaux ou d'identité (Dufour, 2018). Le détenu se verrait alors comme une nouvelle personne. En plus de cela, le « contrevenant » serait alors désormais capable de gérer sa frustration lorsqu'il doit surmonter un obstacle. Le « désisteur » a les outils cognitifs, émotionnels et sociaux pour penser et mettre en place les solutions qui résoudront le problème.

Ces quelques définitions apportent une meilleure compréhension de la sortie de la délinquance. Par la suite, la violence politique sera étudiée sous le prisme de la délinquance. Si concevoir que le terrorisme est une forme de délinquance, on proposerait un nouveau point de vue sur la radicalité. On permettrait aux personnes de pouvoir vivre selon leurs croyances sans un sentiment d'isolation ou de contrainte par l'état.

2.3.2 Violence politique = délinquance ?

Les quelques définitions évoquées précédemment amènent une nouvelle problématique en parlant de « délinquant » et « de schéma persistant de la délinquance » (Maruna, 2001). Comme nous le verrons un peu plus loin, l'activisme violent fait l'objet d'un traitement particulier des politiques ainsi que d'enjeux conséquents. De ce fait, il est judicieux de se demander si le recours à la violence politique peut être considéré comme un comportement délinquant.

Dans le sens commun, la délinquance est l'« ensemble des infractions commises en un temps et en un lieu donnés » (Larousse, s. d.). Bien entendu, cela ne tient pas compte de l'effet sociologique que cette dénomination a sur l'individu. Pour Foucault (1993), le délinquant est soumis à l'effet de l'institution, il est mis à l'écart de la société. Il est alors présupposé que son caractère criminel réside dans sa nature et est destiné à commettre des illégalismes.

C'est pourquoi la désistance est à prendre avec des pincettes. Si on considère ce qu'elle vise (la cessation progressive des infractions), il ne faut pas oublier qu'elle opère un traitement social sur l'individu. Si on l'applique au détenu qui a recours à la violence politique, est-il présupposé à devenir violent ? Cette éventualité parait dangereuse par les conséquences qui en découlent. Si le détenu « radicalisé » est prédisposé d'un point de vue sociologique, biologique et psychologique, une prise en charge est-elle vraiment envisageable ?

C'est pourquoi il faudra considérer à quoi se rapporte la délinquance lorsque les auteurs en font référence et, seulement après, on pourra se demander si le « radicalisé » est une forme de délinquance.

Ainsi, la majorité des « terroristes » viendraient d'un contexte de délinquance de droit commun. Avant d'avoir recours à l'activisme violent, ils seraient alors ancrés dans une carrière de délinquance (Gayraud, 2019). Connus pour des infractions liées au terrorisme et de droits communs, cet auteur les qualifie d'« hybride de la violence ».

Il y aurait un « facteur délinquant » qui les rendrait plus sujet à se radicaliser. Baignant dans un contexte de violence et de marginalisation, le traitement de la délinquance aurait déjà opéré (ibid).

Pour l'auteur, la délinquance ferait référence aux infractions de droits communs. Qualifiant le passé de ces détenus de « gangstérisme », l'ensemble des infractions se rapportent, en autres, aux vols, trafics de stupéfiants et aux faits de coups et blessure.

Par l'« hybridation de la violence », Gayraud (2019) propose une nouvelle grille de lecture,

« *Leur idéologie leur procure une justification et une motivation supplémentaire pour des passages à l'acte délinquant et criminel dont ils sont habitués* ».

« La carrière délinquante, quant à elle, est le choix assumé d'une violation répétée des normes les plus symboliques et fondatrices de la vie sociale, en l'occurrence les lois pénales. »

Suivant ce résonnement, le détenu radicalisé ou en voie de radicalisation utiliserait ses croyances comme un moyen de justification. De ce fait, il y aurait quelque chose de l'ordre de la protestation qui jouerait un rôle. On pourrait déduire que le détenu proteste son mécontentement sur le fonctionnement du système gouvernementale par l'utilisation de la violence. N'étant pas en phase avec les *« normes les plus symboliques et fondatrices de la vie sociale* » (Gayraud, 2019), ce serait un recours à cet effet de marginalisation sur le détenu. Il y aurait un besoin de reconnaissance de leur souffrance, d'exister socialement (Jovelin, 2016). La « racaille » ou le « petit voyou » sont les figures auxquels Gayraud (2019) se rapporte. En effet, « *leur nature profonde est prédatrice, non politique* ». On revient alors à la définition de Foucault (1993), par son passé d'infracteur de droit commun, le « terroriste » était prédestiné à l'être. Il s'agirait d'un véritable prédateur dans l'âme qui adopte un « discours salafiste » pour agir en bonne conscience et de ce fait justifier ses actes.

D'un autre côté, ces apports sur le caractère prédictif de la personne radicalisée propose un nouveau champ de questionnements. Serait-il possible de diminuer le recours à la violence si on agissait sur la délinquance, donc sur le contexte de commissions des infractions de droit commun ? Au premier abord, la qualification de délinquant ne parait

pas incompatible avec le « radicalisé » ou le « terroriste ». Nous verrons plus loin, comment les auteurs sont parvenus à proposer des théories alliant désistance et « terrorisme ».

2.3.3 Différence en récidive et désistance

Plus que d'intervenir au niveau comportemental et cognitif, l'enjeu du professionnel est d'aller questionner l'environnement social de l'individu et de le réinvestir de sorte que le recours à la violence perde son sens. La notion de récidive va alors intervenir et faire émerger toutes les difficultés et limites de la littérature scientifique à définir un moment de fin.

D'un côté, la récidive est définie comme la commission d'une nouvelle infraction après une condamnation. De l'autre côté, la désistance est un processus au cours duquel les activités délinquantes tendent à baisser, en termes de fréquences et de gravités pour ensuite cesser (rapport annuel de l'observatoire de la récidive et de la désistance, 2017).

De ce fait, la désistance peut être considérée comme un nouveau chemin pour « accéder » à cette réinsertion. Elle agit ici comme une porte de sortie. Plus dynamique et englobant les facteurs personnels et environnementaux, elle ne considérera pas que l'individu est resté dans la délinquance s'il se retrouvait à nouveau condamné.

2.3.4 Apports théoriques sur la sortie du terrorisme

En passant en revue les théories sur la sortie du terrorisme, il sera possible de relever de quelles façons le professionnel peut agir pour favoriser le retrait à l'activisme violent. Les auteurs considèrent la désistance en tant que processus de sortie du terrorisme même si sa définition officielle parle de délinquance. Nous verrons alors que ces concepts ne sont pas fondamentalement opposés.

Considérant qu'il n'existe pas de distinction nette entre le terrorisme et les infractions de droits communs, Lafree et Miller (2008) estiment que le concept de désistance peut être utilisé pour comprendre le terrorisme. En revoyant l'ensemble des théories de la désistance ils vont l'adapter au terrorisme en partant du principe que pour recourir à de

l'activisme violent, il faut d'abord commettre des infractions « de droit commun » pour se préparer. En prenant en exemple la théorie de l'apprentissage social, l'individu se désiste progressivement lorsqu'il commence à passer de moins en moins de temps avec son environnement criminogène.

Finalement, la désistance est plus probable lorsqu'un ensemble de facteurs est visible. La perception que les coûts associés aux peines sont trop importants, des liens sociaux très forts avec les proches respectant les lois, une mise à distance de l'environnement criminogène, le recours à des moyens légaux pour surmonter un sentiment de frustrations, la faible opportunité à s'engager dans le crime, la perception du système légal comme légitime constituent des éléments sur lesquels le professionnel peut agir (ibid).

De plus, une vie personnelle et professionnelle stable sont indispensables pour établir des liens prosociaux conventionnels (Laub et Sampson, 2001). Des facteurs tels que la religion, une attitude positive sur la santé ainsi que le modèle de l'ami des comportements conventionnels protègent de façon significative de l'influence des pairs qui ont adoptés des comportements à risque (Cattelino et Al, 2014).

2.3.5.1 Modèle Push- Pull

La décision de se retirer d'un groupe terroriste serait motivée par des facteurs d'attraction (Aho, 1998). Ils se définissent par des caractéristiques attrayantes d'une vie en dehors du militantisme et du groupe terroriste (Horan, Altier, Shortland et Taylor, (2017)) et d'incitation qui amènent à reconsidérer son implication dans le groupe.

D'après Raets (2017), les facteurs « push » engendrent une aversion à toute participation à des actes terroristes. Horgan (2009) cite divers facteurs soutenant la décision de quitter un groupe : désillusion (décalage entre attentes idéalisées et réalités quotidiennes (Bulbolz et Simi, 2015), déception, épuisement émotionnel, aliénation, dépression confusion spirituelle, pratiques manipulatrices, incohérences des enseignements. Un facteur supplémentaire est proposé par de Van der Heide et Huurman (2016). L'individu désapprouverait l'usage de la violence qui ne serait plus vue comme un moyen viable de protestation. Les facteurs « pull » renforcent les caractéristiques attrayantes d'une vie hors du militantisme. Il s'agirait des relations sociales, d'un emploi, éducation etc. émotionnelle est un point d'ancrage à la radicalisation.

Dans le milieu pénitentiaire, le personnel pénitentiaire peut agir sur les facteurs pull. Leur fonction de « représentant de l'état » constitue la première figure d'autorité que rencontrent les détenus radicalisés. Ainsi, par leur pratiques et interactions, les agents ont le pouvoir d'encourager le détenu à « se ranger ». Par une relation basée sur le respect et la tolérance, les agents constituent le point d'entrée à une nouvelle conception de l'occident.

2.3.5.2 L'identité sociale positive

L'intérêt est porté sur les prototypes de l'individu, c'est-à-dire les représentations mentales des catégories sociales qui sont créés par un assemblement d'attributs. Cela est internalisé dans l'esprit de la personne. Il va alors tenter de correspondre au modèle défini par les stéréotypes du groupe auquel ils appartiennent (Raets, 2017).

Les désisteurs auraient un plus grand sentiment de contrôler leur futur et les buts et signification de leur vie paraissent clairs et biens définis. Ils ont la capacité de donner un sens à leur passé délinquant et ont tendance à l'utiliser pour aider les autres (Maruna, 2001).

2.3.5.2.1 *Passage d'une identité de « contrevenant » à une « identité positive » dans une organisation gouvernementale d'un régime démocratique*

Dans une perspective psycho-dynamique, il serait possible de comprendre leurs passés, comportements, problèmes actuels et comment les résoudre dans le futur. Il est alors possible d'accéder à l'histoire personnelle et au monde interne de l'individu en s'interrogeant sur la façon dont leurs expériences passées influencent leurs relations actuelles. En plus de mettre en place un processus de désistance, l'état disposerait d'un flux d'informations considérables (Stevens, 2014).

Le point fondamental dans ce processus est l'identité. L'auteure l'a décrit comme une

«.. *compréhension de nous et des autres ainsi que l'histoire intériorisée de soi… Cette histoire est constamment mise à jour pour trouver du sens dans la vie. Être capable de maintenir une narration est la base qui permet de comprendre qui nous sommes. Elle nous guide dans nos actions présentes et futures. » « La désistance est un processus que chacun doit adhérer continuellement. Il n'y a pas de point mort*. »

De cette perspective les détenus qui abandonnent le passage à l'acte sont ceux capables de créer et maintenir une nouvelle et meilleure version d'eux. Alors la commission d'infractions ne permet pas à la narration de soi de continuer. Finalement, l'identité que l'individu souhaite adopter n'est plus en phase avec les actions qui l'ont mené en prison. Le rôle du personnel pénitentiaire est de proposer des opportunités à l'ouverture cognitive.

2.3.5.3 Désistement assisté

Dans le contexte pénitencier, la place à l'accompagnement de la réinsertion est aux professionnels de terrain. Nous avons vu la désistance et les facteurs sur lesquels agir. Cependant, il semble utopique de croire que le détenu serait capable de se désister sans une intervention extérieure. C'est ce que le désistement assisté préconise.

Dans cette perspective, la désistance se réalise grâce à un accompagnement. L'individu est soutenu par les acteurs pénitentiaires (Dufour, 2018). Le rôle des acteurs judiciaires serait alors d'offrir des « grappins à changements ». L'objectif final étant que le « désisteur » endosse des identités sociales qui le feront renoncer à celle de « terroriste ». En ce sens, le rôle de « l'assistant » serait de développer et maintenir la motivation et l'espoir, accroitre les forces et les ressources, encourager l'agentivité, développer le capital humain et social, reconnaitre et certifier les changements et les progrès accomplis. Avec ces principes, on permettrait une approche individualisée et centrée sur la personne (Mc Neil & al, 2012). Il s'agirait alors de prendre en compte leur conception du monde, leurs pratiques religieuses et leur rapport à l'autre.

Il faut donc considérer l'expérience de chacun tout en renforçant les relations prosociales du détenu et mettre à portée de main les ressources nécessaires pour se réinsérer. Dans une attitude opposée au Plan P, il s'agirait aussi de prendre comme point de départ les forces et ressources plutôt de se focaliser sur les risques et besoins criminogènes (Healy & Dubois,2020). Ici, le détenu prend une place active dans ce processus.

2.3.5.4 Interventions informelles

Après avoir recensé les domaines d'interventions, nous nous intéressons aux opportunités d'actions des acteurs pénitentiaires. La prise en charge se déroule au quotidien, il s'agit d'un travail de fond avec le détenu qui ne nécessite pas un cadre professionnel défini.

De ce fait, les interventions informelles des agents pénitentiaires sont multiples. Que ce soit lors des activités artistiques, sportives ou même sur le principe de mentorat. Elles servent à mobiliser les compétences et ressources des détenus. En effet, les activités sur l'art créatif vont permettre de développer les compétences de réflexion, d'expression et d'imagination et ainsi faire référence à leur passé et en donner du sens (Alberston, 2015). Elles permettraient d'augmenter l'estime de soi et d'entrevoir d'autres « soi possible ». L'identité serait remise en question et l'individu chercherait alors à en trouver une autre mais aussi à intégrer leur histoire et donner un sens à ce qu'ils sont aujourd'hui. Finalement, les interventions informelles de désistement assisté aident les personnes détenues à reconnaitre, les habilités et ressources qu'elles portent en elles (Dufour & Villeneuve, 2018).

Les activités artistiques laissent place à l'empathie et la réflexion sur soi. Dans un processus créatif et imaginatif, les détenus sont amenés à modifier leurs perceptions et à avoir les choses autrement (Albertson, 2015). À partir de cela, la perspective d'un « autre » est introduite. Si la personne reconnait que quelque chose de différent de lui existe, l'on laisse place à la considération de cet autre point de vue et à l'empathie.

Bien plus qu'une ouverture de portes, l'agent pénitentiaire constitue le point relais pour toute démarche administrative dont aurait besoin le détenu. De ce fait, rien ne l'en empêche de solliciter l'envie chez les détenus de mettre en place leur projet de réinsertion.

Avec la désistance, l'on fait fi de cet enjeu entre déradicalisation et désengagement puisqu'elle ne s'intéresserait pas à cette distinction mais a une approche globale du phénomène. Elle chercherait à identifier les besoins et risques de l'individu pour le sortir de la délinquance. Un nouvel enjeu prend forme puisque l'adoption de la désistance insinue que nous associons la radicalisation à une forme de délinquance.

2.4 Contexte politique et interventions du personnel pénitentiaire

Après avoir défini la déradicalisation, le désengagement et la désistance, nous allons nous intéresser à ce qu'il se passe sur le terrain. Quelle approche se reflète le plus en Belgique ? Quelles sont les enjeux que les acteurs de terrains rencontrent ? A l'égard de la religion, comment se positionne l'état Belge et les établissements pénitentiaires ?

Dans ce chapitre, nous tenterons d'apporter des pistes de réponses en se penchant sur les lignes politiques qui encadrent le programme de prise en charge de la radicalisation en prison. Cela nous permettra de comprendre dans quelles perspectives se positionnent l'exécutif belge à l'égard des détenus radicalisés et les attentes concernant les rôles du personnel pénitentiaire. Un bref récapitulatif de l'encadrement légal de la pratique de la religion en prison donnera la possibilité de distinguer les conduites autorisées des transgressions.

Il permettra de mettre en lumière certaines incohérences qui se répercutent jusque dans le quotidien des acteurs de la prison. Nous examinerons également ce qui est mis en place et les missions assignés aux agents pénitentiaire. Quelles sont les impasses que rencontrent les détenus ? Ce chapitre servira de point de comparaison aux données recueillies lors des entretiens.

2.4.1 Plan P

2.4.1.1 Contexte (Kervyn de Meerendré, 2022)

En 2014, l'accord du gouvernement propose une approche intégrale de la radicalisation. Il s'agit d'une politique préventive, proactive, judiciaire et administrative.

En 2015, le gouvernement met en place le Plan P contre la radicalisation en prison. Il la conçoit comme un virus à éradiquer. En effet, la prison est perçue comme un terreau potentiel dont il faut protéger les détenus les plus vulnérables d'être contaminés d'une quelconque idéologie extrémiste. Le plan propose deux approches de gestion des détenus les plus dangereux. Soit l'isolation par la concentration, soit l'isolation par la dispersion.

Cependant, la circulaire du 16 Avril 2016 précise que les détenus terroristes ne doivent se trouver en section D-rad : ex seulement s'ils présentent un risque sérieux pour le reste de la population carcérale.

2.4.1.2 Approche sécuritaire de la radicalisation

Bien que de nombreux pays proposent des avancées en termes de programmes de déradicalisation, la Belgique ne souhaite pas puiser dans les apports extérieurs. En effet, le système de détention et la population carcérale serait si différent que la ressources théoriques et pratiques ne peuvent pas s'appliquer à notre système (Plan P, 2015).

Le gouvernement souhaite donc répondre à un double objectif sécuritaire : éviter la radicalisation des détenus et développer un encadrement spécialisé des personnes radicalisées. Une catégorisation des détenus est même décrite. D'un côté, les détenus suspectés de radicalisation en prison et de l'autre ceux condamnés pour des faits en lien avec le terrorisme. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance accrue. Ils sont évalués comme des détenus avec un risque élevé pour la sécurité de la prison et seront transférés vers des sections sécurisés (Brion, 2019).

Cependant, une politique de détention plus humaine est valorisée. Considérée comme une arme, elle permettra de diminuer la surpopulation carcérale et donc améliorer le bien-être des individus. Des conditions de vie positives diminueraient la tendance à la radicalisation.

Force est de constater l'importance du recueil et de la gestion de l'information. Une multitude de projets sont mis en place dans ce but. De la formation du personnel pénitentiaire à la création d'une section au sein de la Sureté de l'état, tout est fait pour que les informations soient aux mieux véhiculées. Les agents pénitentiaires sont sollicités comme des vrais détectives. Formés à détecter les signes de radicalisation plutôt qu'à accompagner le détenu dans une potentielle réinsertion, les agents sont vraisemblablement au cœur du plan P. Cette volonté s'étend également aux conseillers islamiques, à la direction et au service psycho social dont un avis mensuel est requis pour évaluer le niveau de dangerosité des détenus (Brion, 2019).

À la lecture du Plan, une logique de « eux vs nous » se fait ressentir. Divers adjectifs viennent éclairer ce constat, on parle de « fermeté » et de « rigueur ». Bien que la réinsertion soit évoquée, elle n'est pas considérée comme un objectif en soi mais comme un moyen de diminuer le taux de récidive. Le plan P reste très superficiel quant aux

recommandations abstraites. C'est le rapport de 2018 des nations unies qui va pointer du doigt l'absence de programme systématique de déradicalisation.

2.4.1.3 Personnel pénitentiaire et leurs missions

Les formations proposées paraissent superficielles, peu nombreuses et axées sur la détection des radicaux. Depuis la pandémie, des modules se déroulent en ligne et ne permettent pas un échange avec les formateurs. Le personnel pénitentiaire se retrouve alors avec des outils trop vétustes en comparaison aux missions qu'ils leurs sont imposées. Ils doivent être capable d'identifier les situations problématiques de radicalisation, rédiger des rapports et fournir les informations pertinentes à la direction.

Le conseiller islamique prend également une place importante au sein de ce plan. Le programme des missions s'inspire du Royaume-Uni, Danemark, Allemagne et l'Espagne. Leurs connaissances de la religion sont valorisées. Il leur ait demandé de proposer une nouvelle façon de penser sur les questions religieuses. Pour se faire, ils sont formés à entamer le dialogue avec les détenus, à des techniques d'entretien de sorte que les détenus soient réceptifs et à fournir des arguments convaincants au cours de leurs échanges (Kervyn de Meerendré, 2022).

L'arrêté royal du 17 mai 2019 apporte plus de précisions quant aux missions des conseillers islamiques. Les recommandations formulées par la commission d'enquête s'appuient beaucoup plus sur une logique sécuritaire. En vue d'améliorer l'accompagnement spirituel qui ne peut pas répondre à la demande de tous, les missions de ces conseillers seront beaucoup plus structurées. Toujours dans un contexte de suspicion et de peur, la relation aumônier – détenu est pris comme cible. L'état craint que l'existence de dérives ou d'omission d'informations importantes concernant une potentielle radicalisation. C'est ici que le cadre légal prend tout son sens. Les aumôniers islamiques sont tenus de signaler tout comportement ou discours suspects jusqu'à remettre en cause le secret professionnel (Kervyn de Meerendré, 2022).

Maintenant que savons comment le Plan P se positionne par rapport au personnel pénitentiaire, le prochain chapitre va se focaliser sur le cadre légal de la pratique de la

religion pour ensuite faire état de l'attitude des établissement pénitentiaires à l'égard de la pratique de la religion en prison.

2.4.2 Lois sur la pratique de la religion en prison et cadre légal des conseillers islamique (Kervyn de Meerendré, 2022)

Pour comprendre l'enjeu de la déradicalisation en prison et ses acteurs clés, une remise en contexte de ces trois dernières décennies est à mettre en exergue.

En 1990, la religion en prison est organisée par le règlement général des établissements pénitentiaires de 1965. Les premiers conseillers islamiques font leur apparition en prison en tant que bénévoles. Ils s'apparentent aux aumôniers et conseillers moraux. Cependant seuls les aumôniers catholiques sont rémunérés.

En 2005, la loi de principe voit le jour et la rémunération des assistants spirituels s'étend à tous. Un point très important est à prendre en compte. Le principe de responsabilité du détenu entraine que lui seul peut décider de faire appel aux aumôniers. Non seulement cela engendre des difficultés à produire des statistiques proches de la réalité sur la confession des détenus mais rend la tâche plus difficile aux conseillers islamique dans leur mission.

Avec l'arrêté royal du 25 Octobre 20005, les termes de conseiller islamique apparaissent officiellement. Leur cadre de travail est alors réglementé : ils sont réénumérés et obtiennent le même droit d'entrée que les autres aumôniers. Cependant c'est à l'exécutif des musulmans de Belgique de proposer des conseillers. L'état finance 64 temps pleins à travers la Belgique. Étant donné l'inflation carcérale, cela ne répond pas à la demande et des bénévoles sont engagés

De plus, chaque culte est libre de définir le contenu de la fonction. Ils ne sont donc pas attachés à l'administration pénitentiaire.

Bien que l'imam soit théoriquement libre de choisir quel sujet va intervenir auprès des agents, la réalité du terrain montre une réalité fondamentalement opposée. Dans les pages qui suivent nous verrons à quel point les acteurs de la prison dépendant du contexte dans lequel ils travaillent.

2.4.3 Acteurs pénitentiaires

Le conseiller islamique et l'agent pénitentiaire seront au centre de cette partie. Le rôle de la direction sera évoqué brièvement. Le focus sur ces deux figues se justifient par le contact quotidien qu'ils ont avec les détenus radicalisés. L'imam agissant sur le versant idéologique a donc un rôle important.

L'agent pénitentiaire intervient informellement dans le processus de réinsertion et est en première ligne et premier contact des détenus avec le monde extérieur, leurs interactions sont très importantes car elles vont moduler la vision que le détenu a sur le monde extérieur.

Les services psychosociaux ne sont pas inclus bien qu'ils interagissent avec les agents pénitentiaires, car ils ne rencontrent que ponctuellement les détenus radicalisés. Nous estimons qu'il y a moins d'enjeux sociales lors des entretiens.

En interrogeant la réalité du terrain, nous allons ressortir les difficultés que rencontrent les agents pénitentiaires et les conseillers islamiques. En donnant plus de précisions sur les fonctions de ces deux acteurs, nous pourrons connaitre sur quels points ils peuvent intervenir auprès des détenus.

2.4.3.1 Conseiller islamique

2.4.3.1.1 Double injonction paradoxale

Une pluralité d'acteurs rencontre quotidiennement les détenus radicalisés. Les conseillers islamiques bien que trop peu évoqués, contribuent fortement au processus de déradicalisation. Bien qu'ils soient de plus en plus sollicités au sein des prisons, ils rencontrent de nombreux problèmes tant d'un point de vue relationnel que du point de vue légal. Kervyn de Meerendré (2022) pointe ce qu'elle appelle un dilemme idéologique. Les conseillers islamiques ont acquis un nouveau statut au fil des années. Et c'est ce qui les amènent dans une posture défensive auprès de l'administration pénitentiaire.

Comme décrit ci-dessus dans l'arrêté royal de 2005, les conseillers n'ont, en soit, pas de compte à rendre à l'état puisqu'ils sont dépendants de l'organisme exécutif des musulmans. Le contexte sécuritaire de la prison place les conseillers islamiques dans une

certaine dépendance qui influence leurs activités. Ils doivent alors établir une relation de confiance avec les agents et la direction. En effet, les conseillers islamiques sont dans une posture délicate dans laquelle ils doivent faire en sorte de maintenir de bonnes relations avec les agents pénitentiaires s'ils veulent se voir l'accès aux détenus. (Chantraine, Scheer & Beunas, 2022).

À nouveau, le conseiller islamique se trouve dans un dilemme car toutes informations de leur part pourraient potentiellement entraver les démarches administratives du détenu, voire même sa potentielle libération. Cela est le cas pour les détenus CeLex qui font face à beaucoup d'obstacles dans le cadre du projet de réinsertion. Les conseillers tentent de ne pas leur porter préjudice tout en remontant assez d'informations pour être considérés comme digne de confiance (Kervyn de Meerendré, 2022).

Cependant, le rôle de l'imam est primordial dans la prise en charge du détenu radicalisé. Les nombreux détenus font preuve de questionnement que seul une connaissance théologique approfondie en l'islam pourrait y répondre (ibid.). Ils ont le pouvoir de participer à la « déradicalisation » en changeant les rapports des détenus à la religion. Il parait cependant très ambitieux de croire qu'ils pourraient changer totalement l'idéologie. Ils peuvent s'attarder à une posture plus apaisante de l'idéologie islamique.

Les aumôniers sont sollicités lorsque les détenus se questionnent sur la religion pour entrer dans des débats théologiques approfondis et faire réaliser certaines incohérences sur les dogmes de ces personnes (ibid). A terme, il pourra amener ce dernier à s'interroger et à faire preuve d'esprit critique.

Dans une perspective de désengagement, le conseiller n'est pas obligé d'agir sur la croyance mais peut faire renoncer à utiliser des violences en apportant des pistes pour concilier religion et respect des lois.

2.4.3.2 Agent pénitentiaire

Au cœur de la relation du détenu avec le monde extérieur, les agents pénitentiaires se retrouvent souvent mis à mal dans leurs interventions. Entre injonctions politiques et normes institutionnelles, ils sont confrontés à des paradoxes. Nous avons déjà explicité ce que doit accomplir l'agent selon les injonctions légales. Ici, nous proposons d'analyser

d'un point de vue sociologique leur quotidien. Interactions avec le personnel, discours, effets du monde carcéral, attitude de l'agent à l'égard du détenu sont les concepts qui seront interrogés dans ce chapitre.

2.4.3.1.2 Le rôle des agents pénitentiaires

Bien que cela n'est pas abordé par le plan P, le rôle fondamental des agents pénitentiaires serait de développer la motivation nécessaire au changement et de stimuler la confiance en soi. Cela est rendu possible en les aidant à développer des compétences (King, 2013).

Les agents pénitentiaires ont le devoir de détecter tout individu dangereux. Cependant, dans certains cas, les ressources légales sont utilisées comme une arme de négociation par les détenus. Le personnel est souvent démuni puisqu'ils ont peu de connaissances en islam et cela malgré les formations (Kervyn de Meerendré, 2022).

Le régime de détention étant différent d'une prison à l'autre, la formation et les interventions des assistants de surveillance varient tout autant. Dans la section prévue à la déradicalisation située à Ittre (appelée « aile d-rad : ex ») ces derniers sont formés spécifiquement à la surveillance mais aucun n'est en charge de la réinsertion (rapport de fin de mandat à Ittre, 2019).

En réalité, les interventions des agents pénitentiaires devraient *« contribuer… à la réadaptation des extrémistes violents qui empêchent les délinquants de commettre des infractions extrémistes.* » (Conseil de l'Europe, 2018). Elles doivent viser *« à des changements personnels chez le délinquant* ».

Le personnel pénitentiaire est tenu d'intervenir sur les aspects pratiques, psychologiques et sociaux tout en promulguant la réinsertion. Les objectifs visés sont les suivants : ne pas se relier à des groupes suspectés d'être radicalisés, ne pas commettre d'infractions liés au terrorisme et ne pas recruter des détenus à leur cause. Concrètement, il est recommandé de prendre en considération les particularités et fragilités de l'individu. Les activités et les interventions servent à répondre aux besoins individuels et à recourir à des moyens légaux pour atteindre leur but idéologique, cela en :

> *« Renforçant leur capacité à réfléchir et mettre en question les idées, croyances et actes d'autrui… empêcher les individus d'acquérir la capacité ou la détermination à commettre des actes extrémistes violents et dommageables, d'encourager les individus à exprimer leurs valeurs, convictions et émotions de manière prosociale plutôt que par des actes extrémistes antisociaux, et de leur donner les moyens de le faire, d'ôter aux individus la possibilité de commettre des infractions extrémistes, par exemple en mettant fin aux relations, réseaux et communications qui promeuvent l'extrémisme et facilitent la commission d'infractions extrémistes.* » (Conseil de l'Europe, 2018)

Plus encore, une distinction des fonctions de l'agent est proposée (entre les missions de sécurité et de réinsertion) pour « minimiser les conflits de rôles ». Cette séparation est déjà mise en place à la Prison de Haren puisque désormais nous retrouvons les accompagnateurs de détention et les assistants de sécurité (SPF Justice, 2023).

Alors que ces informations donnent beaucoup de précisions sur la marge de manœuvre de l'agent, on peut remarquer que c'est encore la perspective de sécurité qui est mise en avant. La réinsertion est à nouveau mentionnée mais les interventions doivent limiter la « propagation » de la radicalisation. Le conseil de l'Europe (2018) fait référence à la notion de « résistance à l'extrémisme ». Sur le même continuum de la désistance, la résistance suppose une lutte interne au détenu. Il doit lutter avec lui-même pour ne pas « tomber » dans la radicalisation. Par ce principe, on tombe dans une certaine fatalité. Tel que l'ancien alcoolique qui doit se battre avec ses « démons internes » pour ne pas retomber dans la dépendance, on verra toujours le détenu radicalisé sur le fil du rasoir à l'affut d'un quelconque signe de « rechute » idéologique.

Même si nous avons des pistes de compréhension sur les interventions des détenus rien ne nous dit que cela est représentatif des prisons belges. Chaque établissement possède son propre mode de fonctionnement et de régime de détention. De plus, la prison étant un milieu où fusent les interactions sociales et les effets d'institutions et les normes institutionnels (Silke (2013), Kaminski (2015)), il est plus que fondamental de considérer l'influence des acteurs de terrain sur la prise en charge et de se pencher sur les représentations du personnel.

2.4.3.1.3 Représentation de la radicalisation

Les lois encadrant les missions et le rôle des agents pénitentiaires paraissent dans un premier temps trop flou pour rendre compte de la réalité du terrain. Ainsi, les agents sont livrés à eux-mêmes lorsqu'ils doivent procéder à l'observation de radicalisation. Ne possédant pas de procédure systémique à la « détection », ceux-ci vont avoir recours à leur propre interprétation pour accomplir leurs devoirs. Nous nous pencherons alors à leur représentation du phénomène et les conséquences qui en découlent.

Par le concept de « signification flottante », Schultz, Bucerius et Haggerty (2020) souhaitent déterminer comment la perception de la radicalisation et de l'extrémisme façonnent le comportement des agents pénitentiaires. La conception des agents sont remplis d'interprétation sous-jacente qui modulent leurs réactions. D'un autre côté la perception que le détenu a des agents pénitentiaires va également influencer cette relation (King, 2013). Si l'agent est perçu comme investi, loyal et concerné par la situation du détenu, leurs comportements peuvent s'en voir changés.

En effet, les agents pénitentiaires auraient une représentation de la radicalisation qui ne correspond pas avec les définitions officielles (Schultz, Bucerius et Haggerty (2020)). Leurs missions ont une grande influence sur leurs conceptions. Les agents qui sont amenés à confronter au quotidien les détenus vont déterminer la radicalisation en fonction de l'ordre carcéral. Si ce dernier est vu comme une entrave, il sera catégorisé en tant que radical. Plus encore, la définition peut aussi varier en fonction du passage à l'acte violent ou encore de leur formation. En effet, ils sont formés à gérer des conflits bien qu'il leur ai demandé d'identifier toute personne suspectée de radicalisation. Ils vont alors se baser sur leur propre expérience et intuition.

2.4.3.1.4 Distinction entre le religieux et le radical une délimitation trop ambiguë ? (Rostaing, Galembert, Béraud, 2014)

Nous venons de mettre en évidence l'influence des interprétations personnelles sur les interventions des assistants de surveillance et le manque considérable d'informations sur la religion. Désormais, nous pouvons nous pencher leur façon de détecter un comportement radical. Les signes radicaux sont-ils réellement de cet ordre ?

La cellule étant le refuge du détenu (Goffman, 1968), c'est l'endroit où le détenu exprime le plus sa foi et cela par des objets religieux. Toujours selon l'auteur, la faible compréhension du religieux, les agents pénitentiaires ne savent souvent pas déterminer le caractère sacré d'un objet. D'un côté, ils vont lui attribuer une notion de religiosité lorsqu'il n'est qu'un outil aux pratiques. De l'autre côté, le détenu peut se voir retiré ses possessions si le professionnel estime qu'il est dénué de sens spirituel. Plus encore, l'agent va jusqu'à attribuer un caractère ostentatoire à un objet bien qu'il soit plutôt culturel. On peut prendre par exemple le port de la djellaba qui peut être proscrit dans certains établissements, certains estimant que les objets religieux ne doivent pas être visible. Quid de la laïcité et de la liberté de la liberté de religion ? Non seulement, certaines prisons pénalisent de façon injustifiée des comportements qu'ils qualifient « du ressort du religieux » mais en plus ils ne sont pas capables de faire la distinction entre le culturel et l'idéologie.

Au quotidien, le personnel se retrouvent parfois dans des situations conflictuelles en touchant des objets qui ont une valeur sacrée pour le détenu.

Comme le disent Rostaing, Galembert & Béraud (2014) « [l'usage qui est fait des calendriers de prière par] *les personnels de l'administration révèlent des perceptions différentes de la place et du rôle de l'islam dans la vie de l'établissement… dans telle centrale à la réputation sécuritaire où l'islam est perçu comme une menace intérieure.*

Dans cette perspective, c'est directement l'islam qui est perçue comme un signe de radicalisation. Même si, cela n'est pas systématique à tous les établissements. Cette confusion, a un plus faible degré, peut parfois se ressentir dans le discours des professionnels. Ainsi, la répression de la prison indique plus précisément leurs conceptions de l'islam normatif et ce qui est ressort du « radical ».

Alors l'« objet religieux » est symbole de revendication idéologique, il est aussi moteur sociale des relations en détention. Ce pseudo Traffic entre le professionnel et les détenus constitue un moyen de pacifier les relations « ordre carcéral négocier » par l'agent et l'aumônier.

Plus encore, pour le détenu, il s'agirait d'un moyen de revêtir une identité sociale. En effet, *« l'affichage d'une identité religieuse constitue un enjeu en milieu carcéral, que*

cette « mise en scène de soi » y revêt une importance particulière ». Les enjeux autour de l'intégration d'un groupé constitué de musulman ont été discutés précédemment, ici l'affiliation au groupe est caractérisée par l'échange d'objet comme une forme de solidarité.

Tout cela donne des indications sur le rapport et la position du personnel avec les objets religieux et in fine sur la signification de la radicalisation. Dans cette perspective, comment savoir que l'agent observe les bons signes de radicalisation ? Par manque de connaissance, le caractère ostentatoire peut être attribué à un objet bien qu'il soit « normatif » de la religion. Rien que par le rapport au religieux, on pourrait déterminer la vision biaisée du gardien de prison sur la radicalisation.

2.4.3.1.5 Relation agent-détenu, un rapport de force

Puisque nous avons mis en lumière, les conceptions de l'agent sur la radicalisation et tout ce qui en découle, nous pouvons désormais nous pencher sur les relations agent-détenu tout en gardant en tête que leurs représentations vont influencer leurs attitudes.

Pour que les interventions de l'agent se passent pour le mieux, il doit s'assurer d'entretenir de bonnes relations avec les détenus. Agissant en tant que mentor, il guide le détenu dans ses démarches de réinsertion. D'un autre côté, il est une figure d'autorité et représentant de l'état. Véritable bras de fer, les interactions mettent en œuvre des stratégies de négociation et de maintien de l'ordre.

On ne peut pas nier l'intention de faire mal par la peine (Foucault, 1975). Khosrokhavar (cité par Chomienne, 2016) nous rapporte que le détenu n'est pas la seul à souffrir, cette douleur étant partagée avec le gardien de prison. Le surveillant est celui qui ouvre les portes. Il est détesté par le détenu car il le corrige dès qu'il commet un impair.

Réellement dans une relation de dépendance, le prisonnier à l'impression d'être assujetti au bon vouloir de l'agent. La discipline est obtenue par de longues négociations, lors desquelles le professionnel peut faire un écart au règlement pour « céder » un privilège à son antagoniste (ibid). Les agents sont limités dans leurs pouvoir d'actions et l'application de l'autorités. Ils proposent des arrangements avec les détenus pour assurer un comportement adéquat (Crahay, 2022). Au cours de la « relation personnalisée », l'agent

prend le risque de commettre une entorse aux procédures étant donné que « *le détenu attend de l'humanité de la part du surveillant et le surveillant doit violer les règles pour être humain » (*Chomienne, 2016).

Les microtraumatismes vécus par l'assistant de surveillance vont façonner son comportement au fil du temps. Pour pallier à son sentiment d'impuissance, ce dernier va entreprendre des actions beaucoup plus « agressives ». Lors des rapports de force, une volonté de domination et un désir d'écraser l'autre est au cœur des échanges. En effet, *« le surveillant à « l'impression » qu'il perd son pouvoir et que le détenu acquiert de plus en plus de « privilèges »* » (Khosrokhavar cite par Chomienne, 2016). Au fur et à mesure de la relation, l'agent sent qu'il perd le rapport de force. Il peut se montrer compréhensif mais ne va jamais être amical. De l'autre côté, le détenu ne fera jamais preuve de compliance mais il essaiera d'être calme. Doucement, l'agent perd son autorité, il *« ne peut pas dire « non » fermement et imposer sa volonté au détenu, il doit à présent se justifier et argumenter son choix. Le surveillant ne donne plus d'ordre, il propose* » (ibid.).

). Les agents pénitentiaires ne sont pas préparés à l'application du programme de déradicalisation puisqu'ils manquent cruellement de compétences et d'aptitudes pour confronter les détenus. Les agents sont conscients que les détenus ont plus de connaissances en islam et ont tendance à ne pas entrer dans un débat (Suarda, 2020).

La possibilité d'une relation courtoise entre agent-détenus radicalisés parait difficilement réalisable. Elle est caractérisée par une méfiance mutuelle puisque ces derniers sont considérés comme dangereux et manipulateurs (Crahay,2022). Leur réputation serait déterminée par une étiquette représentant leur dangerosité ainsi que les mesures de surveillance particulière. Pour Goffman (1961,1968), les détenus sont vus comme repliés sur eux même et revendicatifs, déloyaux. Les assistants de surveillance seraient, quant à eux, condescendants, tyranniques et mesquins. Quant à Khosrokhavar (cité par Chomienne), le surveillant parait malveillant et le détenu est quelqu'un de violent. L'étiquette qu'attribue le détenu aux surveillant est mal vécue. La relation est parsemée d'agressions verbales, l'agent pénitentiaire tentera de montrer son autorité lorsque le détenu luttera pour ne pas être dominé

Une distance s'observe entre les deux protagonistes jusque dans leur discours. En effet, il est mal vu d'échanger avec l'autre. Pour l'agent pénitentiaire, il faut se méfier du détenu et ne surtout rien concéder (Vacheret, 2002).

Cette distance s'étend physiquement. La prison est organisée de sorte que chacun a son propre lieu limitant les allers et venues de leur antagoniste. Si le gardien est autorisé à rentrer dans une cellule, il s'en limitera le plus possible dans une perspective de sécurité. Il existe une sorte de terrain « neutre », dans lequel les deux acteurs sont autorisés à déambuler. Contrôle et surveillance sont les mots d'ordre. Tous les comportements y sont observés et codés par les agents (ibid).

2.4.3.2 La direction comme facteur modulant les pratiques des agents

La direction joue aussi un rôle central dans ces observations. En effet, si les agents n'obtiennent pas de retour sur leurs travails, un doute sur l'utilité de leurs missions s'observe. Ils vont alors adapter leurs pratiques en fonction des interprétations de la situation des détenus (Crahay (2022). La connaissance de détenus, l'expérience professionnelle, le contact quotidien transforment la perception de la radicalisation et de la dangerosité des détenus. Ils développent alors une attitude d'aide et vont même jusqu'à trier les informations qu'ils transmettent à la direction. Ils développent un esprit critique sur les signes religieux puisqu'ils connaissent les conséquences des interprétations et les discriminations qui s'en suivent. Le sens de leur travail est modifié par une mission de protection des détenus. Cela a pour bénéfice de pacifier leurs relations avec détenus. On est alors dans une logique missionnaire puisque la dimension sociale et morale intervient.

En définitive, la prison est un lien où les relations conflictuelles et des luttes pour le pouvoir prennent place. Entre les missions assignées aux professionnels, leurs représentations et interprétation de la situation et les interactions qu'ils entretiennent avec les autres acteurs de la prison, tout est sujet à une analyse sociologique. Dans ce chapitre, nous avons pu rendre compte des enjeux qui se déroulent dans les établissements pénitentiaires. Dans le chapitre suivant, ce sont les particularités des dispositifs belges et français qui seront passés en revue.

2.4.4 Dispositif de gestion des détenus

Il existe autant de régime de détention qu'il n'y a de prisons en Belgique. Chaque établissement possède ses propres particularités qui vont déterminer la façon dont les professionnels agissent.

2.4.4.1 Aile D-Rad :ex

L'aile D-rad :ex adopte une politique de concentration dans un régime fermé hautement sécurisé. Les établissements satellites ont une politique de dispersion avec un régime mixte. A leur début d'incarcération, les détenus sont soumis à l'isolement.

Le rapport de fin de mandat de Ittre de 2019 observe qu'aucune réglementation n'encadre l'organisation de l'aile. À la lecture des rapports, les décisions de placement seraient stéréotypées puisqu'aucune raison explicite n'est donnée.

A cela s'ajoute le climat d'insécurité. La méfiance étant le mot d'ordre, les allées et venues des prisons sont plus que contrôlées. Le placement dans les cellules est régulièrement modifiée pour empêcher qu'aucun lien ne se tisse entre les détenus CeLex. Ils passent la plus part de leur temps en cellule et ne peuvent pas se rassembler en groupe dans la cours. L'organisation de leur journée est préparée la veille en fonction des activités auxquelles ils souhaitent participer. Ne disposant ni du matériel nécessaire ni de local prenant en compte les mesures de sécurités ils se voient empêchés l'accès à de nombreuses activités. Le rapport observe que la qualité de vie des détenus se retrouve fortement dégradée et l'atmosphère de travail des agents en est impactée.

2.4.4.2 Haren, une prison 2.0

Qualifiée de « village pénitentiaire », la prison de Haren vise à lutter contre la surpopulation carcérale et à favoriser la réinsertion dans la société. Au summum de la modernisation, elle dispose de grands espaces verts, de nombreux locaux dédiés aux activités et d'un système de surveillance amélioré (cf. prison cloud).

L'architecture est pensée pour *« atténuer la sensation d'enfermement »* et imiter le fonctionnement d'une ville *(*Solini, Scheer & Yeghicheyan, 2016). Souhaitant prendre des distances avec le modèle de Ducpétiaux, la surveillance au sens du panoptique n'est plus au gout du jour et on préfère laisser les détenus se « réguler » par l'autonomie dans leurs mouvements et dans l'organisation de leurs journées. A contrario, la perspective

d'autonomie ne parait pas dénuée d'une double fonction pour Kozlowski & Scheer, (2015). Cette liberté d'être et d'agir au sein de la prison serait un nouveau mode de surveillance des détenus par l'auto régularisation des comportements.

Les compétences personnelles des détenus sont amplifiées par la mise en place d'activités diverses et variées. A l'opposition de la prison de Ittre, les détenus peuvent désormais s'approprier leur cellule puisqu'elle *« représente l'espace de vie privée de chaque détenu… à le choix de se retirer dans sa propre cellule* » (Kozlowski & Scheer, 2015).

Elle se caractérise également par une séparation des fonctions. L'assistant de surveillance laisse place à l'accompagnateur de détention et à l'assistant de sécurité. On ne parle plus d'adjudant mais de coordinatrice de détention. On ne parle plus non plus d'aile et de section mais d'unités de vie dans lesquelles sont répartis des petits groupes de détenus. Grâce à cette disposition, *« ils bénéficient par conséquent d'une plus grande autonomie et sont alors préparés au mieux afin de réussir leur réinsertion dans la société »* (SPF Justice, 2023)

Dans un premier temps Haren parait comme la solution aux problèmes des prisons ordinaires. Il ne faut, cependant pas écarter la réalité diffère généralement de ce qui a été promu. Nous verrons lors des analyses des entretiens quels sont les difficultés rencontrées par les professionnels.

3. CONCLUSION

À lecture des articles scientifiques, les politiques de déradicalisation sont souvent déplorés par les professionnels pénitentiaires. On remarque souvent un très grand écart entre les recommandations légales en termes d'interventions et ce qu'il est réellement possible de faire sur le terrain. Divers paradoxes ont d'ailleurs été relevés quant aux missions données aux intervenants devant répondre à une double injonction qui est souvent contraire.

De plus en plus, on considérera que le désengagement permet de mieux rendre compte de la réalité du terrain. Cependant, il n'existe pas encore de distinction nette entre la déradicalisation et le désengagement, les processus apparaissant comme interreliés

(Bouzar, 2019). Une troisième approche a alors été investiguée. La désistance beaucoup plus dynamique offre un regard nouveau sur la radicalisation. En prenant en compte les facteurs externes à l'individu et la singularité du détenu dans la prise en charge, on lui offre la possibilité de se réinventer. Revêtant d'une nouvelle identité, grâce aux opportunités de changements que les professionnels lui ont proposée, la narration de son récit personnel se voit changé. L'utilisation de la violence ne correspondrait plus à l'image qu'il a de soi.

Nous nous sommes ensuite intéressés au contexte politique et légal de la radicalisation en prison. Nous avons observé que le plan P est sujet à de nombreuses incohérences entre les objectifs qu'ils souhaitent atteindre et les procédures qu'ils souhaitent appliquer. Sans équivoque, ces contradictions se ressentent jusque dans le quotidien du personnel pénitentiaire qui n'ont pas l'impression de pouvoir faire leur travail sans souci.

En dernier lieu, nous avons rendu compte de trois dispositifs de détention pour obtenir une méso-analyse du phénomène. Leur organisation nous informe dans quelle optique la prise en charge est orientée. Pour certains, la sécurité est de mise alors que d'autres préfèrent se concentrer sur l'optimisation du temps en détention pour promouvoir des opportunités de réinsertion.

Dans la partie suivante, nous allons positionner notre problématique à partir des informations qui ont été relevés jusqu'ici. Par la suite, nous détaillerons la méthodologie employée lors des entretiens et de l'analyse. Ce mémoire se terminera par l'analyse des données recueillies et d'une conclusion qui donnera la possibilité de répondre à notre question de recherche.

PARTIE PRATIQUE

1. FORMULATION DU PROBLÈME, QUESTION CENTRALE, HYPOTHÈSE

Après une brève revue de la littérature, force est de constater que le programme de déradicalisation belge présente de nombreuses interrogations. Les objectifs même du programme ne sont pas cohérents avec le principe de déradicalisation. En effet, le plan P cherche à neutraliser le détenu radicalisé en le maintenant dans un régime de concentration ou de dispersion. On cherche à éviter qu'il propage ses idéologies et que les détenus les plus vulnérables soient embrigadés. Ce fonctionnement est problématique sur le long terme. Plutôt que d'engager une approche plus humaine dans laquelle on chercherait à désister le détenu de la carrière de terroriste, c'est une logique sécuritaire qui prime. Il serait intéressant de poser le problème autrement, et si le détenu radical pouvait être réintroduit dans la société plutôt que de le coincer dans une cellule ? Tôt ou tard, le détenu radicalisé aura accompli sa peine et ressortira libre, c'est pourquoi il serait intéressant de mettre à profit le temps en prison pour l'accompagner dans la réinsertion.

En interrogeant les pratiques des agents pénitentiaires, on donne la possibilité de pointer les difficultés qu'ils rencontrent. Sont-elles de l'ordre de la déradicalisation, du désengagement ou de la désistance ? Dans une perspective plus humaine, il pourrait être possible de proposer une façon de vivre qui soit à la fois cohérente avec les valeurs de l'état et de l'individu. Il s'agirait alors de donner des opportunités à l'individu de se sortir de sa violence et de multiplier ses compétences personnelles et professionnelles nécessaires à la réhabilitation dans la société.

Cependant, comme décrit ci-dessus, les professionnels et plus particulièrement l'agent pénitentiaire est confronté à une multitude d'obstacles.

D'abord, les missions qu'ils leurs sont demandées d'accomplir sont démesurées. Utilisé comme un véritable détecteur et réceptacle d'informations, l'agent passe à côté de sa potentielle capacité d'accompagnant. De plus, il se retrouve trop souvent sans moyen pour accomplir sa mission. Entre l'impossibilité d'accomplir correctement leur travail, les manques de formations qui a pour conséquence un manque de compréhension cruel de la problématiques, les surveillants se retrouvent trop souvent démunis face aux détenus dans une lutte de pouvoir. Que ce soient des moyens financiers pour mettre en place des activités, une formation efficace pour répondre aux directives ou même encore une

collaboration difficile avec les autres professionnels, tout est fait pour rendre la tâche difficile aux agents.

Finalement, l'agent pénitentiaire ne possède ni les outils ni les moyens nécessaires pour intervenir dans la réinsertion du détenu. Bien qu'il leur soit recommandé de la rendre possible, c'est la mission de sécurité qui prend le dessus. Les agents tentent tant bien que mal de pacifier les relations avec les détenus en multipliant les stratégies de réponses en vain. Au final les agents sont démunis. Tous ces constats nous mènent à nous demander dans quelles perspectives se situent les interventions des agents pénitentiaires pour encourager la réinsertion des détenus ? Par perspective nous entendons celle de désistance, désengagement et déradicalisation.

À partir d'entretiens menés avec les agents pénitentiaires, ce mémoire tentera au mieux de recueillir leurs visions sur les missions et interventions au quotidien et de recueillir les interventions alternatives qu'ils proposent. A terme, nous aurons la possibilité d'identifier à quels objectifs répondent les pratiques des agents pénitentiaires.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Contexte et délimitation du champ de recherche

La prison étant « *un terreau potentiel pour la radicalisation* » (plan P, 2015), le choix du champ d'analyse parait d'autant plus pertinent que l'on y retrouve de façon concentrée des détenus radicalisés.

Concernant la population à étudier, la mise au point sur le personnel pénitentiaire se justifie par plusieurs raisons.

Dans un premier temps, il semblait difficilement réalisable d'approcher les détenus radicalisés étant donné les normes de sécurité et le temps limité pour réaliser les entretiens. En tant que future professionnelle, la question de savoir ce qu'il est possible de réellement mettre en place au quotidien pour accompagner le détenu est venu au centre de la problématique.

Dans un second temps, la littérature ne dispose que de très peu d'informations concernant le point de vue du professionnel. Les questions du pourquoi et du comment une personne

se déradicalise faisaient souvent l'objet d'études. Très peu d'entre eux ont cherché à savoir la place et le potentiel du professionnel dans le processus.

Puisque l'agent pénitentiaire est au contact quotidien avec le détenu, il semblait le mieux placé pour offrir son point vu sur la question. Les lectures des articles ont permis de comprendre et de concevoir les réelles difficultés existantes dans leurs pratiques. Cela a d'autant plus conforté la décision de choisir cette population d'analyse. La fonction d'agent pénitentiaire est composée de plusieurs grades. Dans un premier temps, l'on retrouve l'assistant de surveillance pénitentiaire, le chef de quartier et l'adjudant. Cependant, à la prison de Haren, la fonction d'assistant de surveillance pénitentiaire a été partagée en 2 : on retrouve désormais les accompagnateurs de détention et les assistants de sécurité. Cette répartition permet à ces deux nouvelles professions de se focaliser sur une seule mission chacune : le premier accompagne le détenu dans sa réinsertion tandis que le deuxième veille à la sécurité des détenus et des professionnels. L'adjudant est remplacé par la fonction de coordinateur de détention. Cette nouvelle répartition des tâches sera en phase de test pendant trois ans.

La réparation des fonctions et du lieu de travail de l'échantillon peuvent être répartis comme suit :

- Ittre : assistant de surveillance pénitentiaire
- Leuze : assistante et assistantde surveillance pénitentiaire
- Tournai : assistante de surveillance pénitentiaire
- Haren : chef de quartier et coordinatrice de détention
- Saint-Gilles : agent pénitentiaire/ délégué syndical

Les trois fonctions soulignées ont été remplies par une seule personne qui a été promue récemment à la prison de Haren. Au cours de l'entretien, il a été demandé plusieurs fois si ses réponses s'appliquaient pour les trois prisons. Si cela n'était pas le cas, cette dernière précisait les différences qu'elle observait.

Cet échantillon a l'avantage de reprendre les trois grades décrits et constituent une variable à analyser. En effet, le discours varie assez fortement en fonction du grade et donc de la formation. La variable homme/ femme est également intéressante à analyser. Étant donné que certains détenus refusent de parler aux femmes par convictions

religieuses, elles ont été confrontées à une difficulté à accomplir leurs missions. Ce point recense des informations précieuses sur les pratiques des agents.

Étant donné que la radicalisation des hommes et des femmes fait l'objet de processus et de caractéristiques différents, les agents qui ont travaillé avec des femmes n'ont pas été retenus.

La variété de prisons n'est pas très importante dans ce corpus. Malgré cela, une variété des régimes de détention existants en Belgique se retrouve dans l'échantillon. En Wallonie, se trouvent les prisons de Marneffe, Saint-Hubert, Haren, Andenne, Arlon, Huy, Ittre, Jamioulx, Lantin, Leuze-en-Hainaut, Marche-en Famenne, Mons, Namur, Nivelles, Saint-Gilles et Tournai. Les établissements pénitentiaires n'accueillant que des femmes et des personnes internées n'ont pas été inclus dans cette liste. Étant donné le critère de sélection spécifiant que l'agent devait avoir travaillé au moins une fois avec des détenus radicalisés, il est possible que les autres prisons n'en aient pas accueilli ou très peu. De ce fait, les agents qui ont lu l'annonce et qui ont travaillé dans l'une d'entre elles ne se sont donc pas proposées. Il y aurait alors eu, en quelque sorte, un effet de sélection naturelle.

Ci-dessous, le régime de détention des prisons recueillies est décrit brièvement (SPF justice, 2023).

- Haren : ouverte en 2022, elle a accueilli les détenus auteurs des attentats fin 2022. Elle est la plus grande du pays et est considérée comme un village pénitentiaire. Chaque bâtiment possède sa propre fonction. Les unités de vie remplacent les ailes classiques et regroupent une trentaine de détenus. Favorisant la vie en communauté, les détenus bénéficient d'une plus grande autonomie. On y retrouve des unités ouvertes et des unités plus sécurisées. Les détenus radicalisés sont soumis à ce qu'on peut appeler « régime de dispersion ».
- Ittre est mis en service en 2002. Elle est l'une des prisons de haute sécurité du pays et applique un régime cellulaire. Les détenus radicalisés sont rassemblés dans l'aile De-Rad :Ex qui adopte une politique de concentration dans un régime fermé hautement sécurisé.

- Leuze-en-Hainaut a été inaugurée en 2014 et a été construire par un partenaire privé qui s'occupe de l'entretien des bâtiments. Elle fait partie des prisons modernes qui ont la volonté d'accueillir les détenus dans des conditions plus humaines. Elle s'inscrit dans un régime de haute sécurité grâce aux technologies de surveillance installées. Diverses activités sont proposées et impliquent l'investissement du détenu. L'architecture a été pensée pour offrir de meilleures conditions de détention.
- Saint Gilles a été construite en 1884 selon le modèle Ducpétiaux. Bien que ce soit une maison d'arrêt, l'on retrouve des détenus condamnés. La mise en place du projet « Primaire » permet aux détenus d'occuper leurs temps en prison et « ainsi limiter les dommages liés à la détention ». On retrouve une aile dédiée aux détenus radicalisés.
- Tournai est ouverte depuis 1868 et a aussi été construite selon le modèle Ducpétiaux. Les ailes recueillent différents détenus. L'aile A reprend les condamnés considérés comme travailleurs de confiance et dispose d'un régime communautaire ouvert. L'aile B propose un régime cellulaire tandis que l'aile C héberge des prévenus et des condamnés en observation et ceux provenant de l'aile B qui ont été « punis ».

2.2 Modèle d'analyse

Souhaitant répondre à ma question de recherche à partir des données recueillies lors des entretiens, le mode inductif parait alors comme étant le plus adéquat. En effet, nous souhaitons mettre en évidence le point de vue des agents pénitentiaires sur la problématique. À partir de leurs discours, il sera possible de faire émerger les contraintes liées à la prise en charge de la radicalisation. De surcroit, les significations latentes et conceptuelles apporteront plus de précisions sur la portée de leurs attitudes au contact des détenus (Braun & Clarke, 2022).

L'objectif des entretiens était donc de récolter l'expérience et le point de vue du sujet. Il s'agirait ici de produire un savoir plutôt que de tester une hypothèse (Blaies & Martineau, 2006).

L'analyse thématique parait la plus pertinente pour ce mémoire. L'avantage de ce modèle est le fait que les thèmes émergent sur le plan sémantique, latent et conceptuel. Plus que le discours proprement dit des agents, nous nous intéresserons à leurs façons de qualifier les concepts et les sous-entendus. Cela caractérisera une production enrichissante sur les mécanismes à l'œuvre au sein des prisons (Braune & Clarke, 2022).

La passation des entretiens terminée, l'analyse thématique servira à « *procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus* » (Paille & Mucchielli, 2008). Des thèmes seront assignés aux éléments du texte repérés. Nous pourrons par la suite les comparer à ceux relevés dans l'état de l'art.

2.3 Collecte des données

Pour mener les études sur la radicalisation, la méthode qualitative reste la plus privilégiée (Schultz, Bucerius et Haggerty (2020), Puglia et Glowacz (2018), Kervyn de Meerendré (2022)). Les interviews ont été menées auprès d'agents pénitentiaires dans les prisons de Belgique : : Ittre, Leuze, Haren, Tournai, Saint-Gilles. Dans un souci d'inclure le régime pénitentiaire comme un facteur influençant les pratiques du personnel pénitentiaire, les entretiens ont été réalisés tant en régime ouvert que fermé. La barrière de la langue étant un obstacle pour mener les entretiens à bien, ce mémoire se réalisera seulement sur les prisons francophones.

Une première recherche d'agent pénitentiaire a été organisée par la voie officielle. Une prise de contact a été organisée avec la direction de l'administration pénitentiaire par le biais d'un formulaire. Au bout de quelques semaines, la demande a été refusée, la problématique ne relèverait pas de la compétence du SPF Justice. Trois premiers participants ont été trouvés par le biais d'une amie et de Mme Walravens. Une dizaine de prisons ont été contactées par mail et par appel, seules quatre réponses ont été reçues et mentionnaient un refus. Une annonce a, par la suite, été publiée sur Facebook. Cela a permis de recueillir quelques participants supplémentaires.

Les entretiens ont durés en moyenne une heure. Ils ont été enregistrés par dictaphone.

Un seul entretien a été mené en présentiel. Le reste s'est déroulé en distanciel par appel vidéo et un par appel téléphonique.

Les questions ont été formulées à partir des thématiques retrouvées dans la partie littérature. Pour donner la possibilité au professionnel d'aborder des sujets qui n'auraient pas été préalablement relevés, l'entretien a été semi-directif.

Dans un premier temps, les professionnels ont décrit leurs fonctions et leurs quotidiens. À travers leurs discours, nous avons retrouvé une certaine prise de position. Ensuite, des questions se sont portées sur la signification qu'ils donnent à certains termes. Les pratiques et interactions avec les détenus ont été passées en revue. La relation avec leurs collègues et la direction a été questionnée. Il a été demandé d'identifier les plus grandes difficultés rencontrées et ce qu'ils proposaient pour y remédier.

Pour s'adapter au déroulement du discours, les questions ont parfois changé d'ordre. Certaines n'ont pas été posées puisqu'elles ont été spontanément répondues par l'interviewé. Lorsque l'agent abordait des thèmes non présents dans le guide d'entretien, des relances ont été placées pour approfondir la réflexion. Dans une volonté de bien comprendre les dires de l'interlocuteur, ses propos ont parfois été reformulés sous formes de question. Soit, il acquiesçait ou développait un peu plus.

2.4 Méthode d'analyse du corpus

Cette recherche ne s'intéresse non pas à analyser l'effet d'un phénomène mais d'interroger l'expérience de l'agent. Nous estimons que les acteurs de terrains possèdent un savoir riche.

Les thèmes de l'analyse ont été construits à partir des approches de désistance, désengagement et déradicalisation. En effet, l'objectif était de faire émerger les notions qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre perspective pour ensuite les relier entre eux.

À partir du discours de l'individu, une grille de lecture des pratiques sera proposée.

Pour ce faire, la grille d'analyse a été construite à partir des diverses théories explicitées précédemment. Les dimensions politiques et législatives prennent ici une place fondamentale puisqu'elles vont déterminer et influencer les pratiques du personnel

pénitentiaire. C'est pourquoi, il serait intéressant de développer les structures organisationnelles de la prison et de mettre en lumière les pratiques qui relèvent de la réinsertion des détenus.

Tout le long de ce processus, il y a eu un aller-retour constant entre les données récoltées et la théorie. Puisque les entretiens étaient semi-directif, d'autres dimensions ont été abordées, pour pouvoir donner sens à ces éléments, il a été nécessaire d'enrichir la partie théorique.

3. ANALYSE DES DONNÉES

Dans un premier temps, nous avons procédé à une analyse verticale de l'ensemble des thèmes. Cela nous a donné l'opportunité d'avoir une contextualisation des propos tenus par les agents. En effet, nous émettions l'hypothèse que l'organisation de l'établissement pénitentiaire en matière de prise en charge et de régime de détention des détenus façonne le rapport qu'entretien le professionnel avec son travail. En empruntant le concept de Kaminski (2015), nous estimions que le professionnel doit parfois faire un choix entre le respect des missions qui lui sont attribuées et les adaptations que lui inflige la réalité du terrain. Pour ce faire, l'agent est amené à mettre en place des mécanismes de régulation pour assurer le fonctionnement de la prison. Cette diversité de rapport à la fonction d'agent nous a donné de plus amples explications sur leurs modes d'interventions.

Dans un second temps, nous avons étudié les entretiens de façon transversale, catégorie par catégorie. De cette façon, nous avons l'opportunité de comparer les prises de positions et de mettre en valeur ce qui provoque cette différence.

3.1 Analyse verticale

3.1.1 Coordinatrice de détention à Haren

Par l'observation des signes comportementaux et physiques, la coordinatrice constate que les détenus vont soudainement *pratiquer la religion de façon assidue et ostentatoire*. Leur journée est définie par l'application des rites religieux. Elle mentionne également un comportement qui n'est pas en rapport avec le religieux. L'entrainement physique rythme la journée du détenu. On peut déduire que cet entrainement physique sert à préparer le

détenu à un éventuel combat. La notion du recours à la violence politique prend forme dans cette situation. Même si un détenu n'a pas été condamné pour des faits liés au terrorisme, il adopte des comportements qui laissent entendre que le recours à de la violence est un moyen envisageable pour atteindre leur but idéologique.

> *« On doit le voir, on doit sentir que c'est un musulman et il le montre à tout le monde… Quand elle devient obsessionnelle. Et qu'on l'interprète de telle manière à ce qu'elle diffuse de la haine, ça devient de la radicalisation… La seule chose qui l'intéresse, c'est s'instruire auprès de livres saints…Ils sont levés très tôt… Ils prient assidûment… c'est même ostentatoire…Ils s'entrainent aussi, s'entrainent énormément. On dirait qu'ils vont faire le prochain, les prochains jeux olympiques. Encore une fois, ils s'entrainent physiquement et spirituellement. »*

En plus de cela, est constatée une attitude asociale. Le détenu en voie de radicalisation s'isole progressivement des personnes qu'il ne considère pas comme appartenant à son groupe. Il devient hostile, il ne tolère plus la différence culturelle et religieuse et limite les contacts au maximum avec les autres détenus.

> *« Il refuse de tenir en compte les autres personnes et leurs idéologies. »*

Le concept de la déradicalisation est facilité par une *resocialisation*. Ce contact avec des détenus de croyances différentes va provoquer un abandon des actions religieuses et de l'entrainement physique. Elle est perçue comme un retour aux comportements pré-radicalisation avec une tolérance à la différence idéologique. C'est pourquoi, elle propose d'axer la prise en charge sur la familiarisation du détenu avec une culture qui a des valeurs différentes.

> *« Ils se laissent aller... ça (les pratiques religieuses) s'estompe parce qu'ils vont rester avec les autres, ils discutent avec les autres… Ils veulent imiter les autres et au fur et à mesure du temps… on voit qu'ils s'entrainent moins, qu'ils ont moins de discours haineux ou ils prient moins… C'est (La déradicalisation) la mixité, la diversité, c'est le fait de se mélanger, de connaître différentes cultures et de les respecter telles qu'elles soient… À partir du moment, où ils sont avec d'autres*

cultures, au contact d'autres personnes qui peuvent échanger, communiquer. D'une manière ouverte, qu'ils ont la possibilité de faire autre chose… »

En s'intéressant aux causes qui peuvent provoquer cette radicalisation, il a été relevé la *présence de fragilités psychosociales*. La professionnelle fait la distinction entre les détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme et des détenus en voie de radicalisation. Cette dernière catégorie comporterait des détenus très influençables sur le plan émotionnel. C'est ce type de détenu que le profil de « recruteur » va essayer d'exercer son influence. La *dangerosité* de ce type de détenu pourrait être neutralisée par un suivi spécifique caractérisé par une surveillance accrue.

« C'est qu'il y a certainement des manipulateurs dedans, mais quand… qu'ils ont un suivi, un encadrement bien spécifique, il n'offre pas… Allez, (ils) ne sont pas plus dangereux qu'un je sais pas … »

Ces fragilités prennent naissance dans un contexte sociale précaire. En effet, elle indique un passé similaire avec un *sentiment d'exclusion de la société*. Le recours à une idéologie radicale serait un moyen de donner un sens à leur parcours et de pouvoir appartenir à un groupe dans lequel ils se sentent valorisés.

« Quand on voit leur background, on voit tous la même, le même scénario atypique. Le père, qui très sévère ou qui les a reniés, ou la, le père qui est quasi absent… Donc, ils sont en recherche de reconnaissance… Ils recherchent le soutien de personnes qui nous dit que vous êtes des personnes bien. Ils recherchent un sens à leur vie, donc un sens utile à leur vie. Ils viennent principalement de « ghetto »… où ils se réunissent tous où on les accepte pas. »

Nous avons constaté *une assimilation avec les détenus de droit commun*. Le régime par l'isolation apparait comme contre-productif. Lorsqu'elle évoque le fonctionnement de l'établissement, c'est l'unité de vie en tant que régime de détention qui vient en premier lieu.

« ça (l'unité de vie) reste des prisons, ça reste quand même assez cellulaire… Ce sont des personnes comme tout le monde… ça reste des personnes détenues… (régime par l'isolation) c'est contre-productif, c'est les pointer du doigt… c'est

déjà faire un jugement alors qu'ils sont jugés… Ce sont des personnes comme vous en fait ».

Des entretiens, ressort une volonté à *intervenir sur les besoins psychosociaux des détenus*. De cette façon, le processus se déferait plus facilement. Ici, c'est le rapport avec le monde qui nécessite une intervention.

Lors de sa description, la structure de l'établissement, les activités et l'organisation de vie semblent être orientées vers la réinsertion. En effet, l'objectif est de faire comprendre aux détenus les conséquences d'une idéologie déviante. Les interactions paraissent aussi orientées dans ce sens étant donné qu'elle adopte une posture d'accueil des besoins et de la parole du détenu « radicalisé ». Même si est fait l'éloge de la prison de Haren, la professionnelle tient à souligner l'inclusion trop récente des missions de réinsertion. Ce constat semble encore avoir de l'influence sur les modes d'interventions, il y a encore une grande prévalence des missions axées sur la sécurité.

Elle précise ne pas faire de distinction avec les autres détenus. Cependant, il est remarqué dans le discours une importance à bien se présenter envers le détenu. Étant en première ligne, il y aurait cette responsabilité d'être le premier contact avec le monde extérieur, dont le détenu appliquerait le ressenti à l'ensemble de la société. Si les interactions avec l'agent se passent mal, il pourrait induire cette expérience à l'ensemble de la société belge.

« Le fait de manger, de boire, … la famille les soins, … il y a moyen qu'elle se réinsère... Ils (détenus radicalisés) sont dépassés par ça, comment voulez-vous les réinsérer ? »

Toujours dans l'idée de *repli social*, la perte de contact avec les autres détenus provoque un sentiment d'être seul au monde et multiplient les sentiments de haine.

« C'est pas la meilleure façon de faire apparemment. Donc, on créait plus de haine, de rancœur et autres… »

« Frontline » est le terme qui a été utilisé pour décrire sa fonction. Le contact direct avec les détenus paraissait primordial. Cette position en première ligne est reliée à la mission

sécuritaire. La tâche principale est de déceler des « indices » de radicalisation et de les transmettre à ses supérieurs. Elle met un point d'honneur à ne pas utiliser les termes « signe » et « identifier », apparaissant comme ayant une connotation péjorative. Elle décrira plutôt qu'elle « décèle des caractéristiques ».

Il est décrit une *détection méthodologique des signes de la radicalisation*. Elle se déroule sur plusieurs mois, l'information recueillie est filtrée et complétée par les collègues. Elle est interprétée en fonction de la situation de la personne, les circonstances sont prises en compte. Rassemblées dans des rapports d'observation, elle est ensuite transférée aux supérieurs qui vont ensuite l'envoyer à la cellule CelEx. Cette entité décidera du régime de détention ou des procédures à entreprendre pour chaque individu identifié comme radical. Elle souligne l'importance d'accumuler des signes avant de pouvoir qualifier le détenu de radicalisé

> *« On note quand même... mais ça ne veut rien dire… toutes ces petites choses l'une à côté de l'autre… à un moment donné, on se pose quelques questions… à ce stade-là, il vaut mieux remonter l'information. »*

Au-delà de la mission sécuritaire, elle rencontre quotidiennement les détenus et assure la fonction de « point relais » entre les accompagnateurs de détention et les détenus. Elle peut remplir les mêmes fonctions que l'accompagnateur de temps à autre. La coordinatrice tente de multiplier les situations d'interactions lors desquelles l'écoute active est au cœur de son intervention. Plus encore, elle les assiste lors de leurs rendez-vous et répond à leurs besoins en les orientant vers les bons services.

La relation avec les collègues est marquée par une certaine ambivalence. Ils peuvent être à la fois une *source de soutien* ou, *une source de tension*. La particularité de « *collègues comme source de soutien* » est que les conflits peuvent être résolus par la communication. Les tensions n'apparaissent pas comme un obstacle qui ne peut être contourné puisqu'elles peuvent être apaisées.

> *«…On s'entend bien comme un couple… Il y a des hauts et des bas… Il y a des divergences d'opinion. On va les régler en s'asseyant et en communiquant le lendemain… On va dire qu'on est un vieux couple. »*

À grande échelle, le système pénal et l'administration pénitentiaire apparaissent comme un *obstacle à l'effectivité de la prise en charge*. Il semble que le système pénal place en prison des détenus qui ont leur place dans une aile psychiatrique ou que les directives/ recommandations sur la prise en charge des détenus n'a pas de sens.

> *« ...que chacun prenne ses responsabilités. L'office des étrangers… en refusant le titre de réfugié. »*

Par ailleurs, la coordinatrice de détention pointe du doigt les services publics. Elle estime qu'ils devraient *avoir plus de responsabilités dans la prise en charge* des détenus radicalisés.

> *« Moi, je dirais que chacun prenne ses responsabilités, tout ne doit pas venir vers le SPF Justice… Le SPF intérieur… l'office des étrangers qui doit prendre ses responsabilités… Qu'en refusant le titre de réfugié… La personne se retrouve sans carte d'identité, ni rien même pas la possibilité de travailler… Elles vont retomber dans la délinquance... »*

3.1.2 Cheffe de Quartier à Haren

Pour rendre compte des pratiques et des discours « radicaux », la professionnelle les compare avec des pratiques normatives de l'islam. Le discours du détenu est décrit comme très rigide avec une incapacité à se remettre en question. Il n'a pas de « souplesse » ou de « tolérance vis-à-vis des autres ». Il s'agirait en fait d'une interprétation erronée de l'islam. Ayant conscience des divergences d'interprétation, elle estime que le détenu a la possibilité d'adapter ses pratiques si le contexte est un obstacle.

> *« Pour moi, ce sont des détenus qui ont une vision très très carrée de l'islam. Et qui ont du mal à en déroger… Ben on peut avoir une certaine souplesse, une certaine tolérance vis-à-vis des autres, que les détenus n'ont pas. « On n'aime pas les mécréants, c'est pas tolérable de discuter avec eux »… Il y a d'autres manières de pouvoir lire le Coran, en disant « Oui, ils sont dans l'ignorance, les mécréants*

sont des personnes qui sont dans l'ignorance, ce n'est pas pour autant qu'il faut les exterminer. »

La déradicalisation s'observe par la disparition progressive de *comportementaux caricaturaux* et d'une *ouverture sociale* après un long moment en prison. Particulièrement, les échanges avec les agents féminins semblent être un facteur important dans ce processus.

« Quand on fait 10 de prison… J'ai vu des gars qui étaient très clichés et qui le sont le devenu beaucoup moins et qui ont commencé à discuter avec les agents féminins… qui (ont) recommencé à discuter avec les autres détenus… Est-ce que c'est de la déradicalisation ? Est-ce que ce gars était vraiment radicalisé à la base ?... J'aurais envie de dire oui... mais je peux pas être certaine. »

Dans un contexte de *vulnérabilité*, le détenu qui arrive en prison se rapproche des détenus « radicalisés » pour se protéger. Par effet de groupe, le détenu qui les a rejoints va commencer à les imiter dans leurs pratiques. Cette radicalisation de « surface » a tendance à s'effacer avec le temps. En quelque sorte, le processus de déradicalisation se met en place tout seul. On peut véritablement observer l'influence de fragilités psychosociales présentes chez le détenu.

« … Il y a des détenus qui, en arrivant en prison, se disent que le groupe de détenus le plus influent et qu'on emmerde le moins c'est, c'est les détenus là-bas qui font leur prière ensemble… Et du coup on a Jean-Christian… qui décide tout d'un coup de se laisser pousser la barbe… de demander un tapis de prière… Oui ça arrive régulièrement et souvent ça dure quelques années, ça dure pas ça… Après je pense pas que ce soit une radicalisation au sens propre parce que ça reste en prison et donc ils n'ont pas accès à certaines informations… qui pourraient les pousser à aller plus loin… Mais en général, ils ne ressortent pas avec cette optique là… »

Dans cette perspective, elle estime que le trouble à l'ordre carcéral ne témoigne pas nécessairement du *caractère dangereux de détenu*. Nous avons brièvement évoqué la distinction de deux « profils » de détenus radicalisés. Ceux qui semblent recruter des

détenus, et ceux qui sont plus fragiles et influençables. Assez paradoxalement, il y a une *corrélation négative avec le trouble à l'ordre carcéral.* Plus un détenu est difficile à gérer, moins il sera considéré comme dangereux. En ce sens, la rébellion est un moyen de montrer son mécontentement. De ce fait, le profil du recruteur qui manipule les détenus fragilisés aurait recours à la Taqiya pour passer inaperçue.

> *«Les nouveaux radicalisés, qui s'extrémisent un peu, sont caricaturaux… Alors que les détenus radicalisés, ils essaient justement de passer inaperçue, de se fondre dans la masse. Ceux qu'on pourrait cataloguer ou qui de prime abord sont plus extrémistes en général, ça c'est les nouveaux et qui du coup le sont en vrai un peu moins. »*

La cheffe de quartier ne fait pas de *distinction entre les détenus radicalisés et l'ensemble de la population carcérale*. Estimant que le but de la prison est de favoriser la réinsertion, le régime de dispersion est perçu comme un moyen de sociabiliser le détenu en l'incluent dans le projet de la prison.

> *« Je suis pas du tout persuadée que ce soit une bonne chose (l'isolation des détenus radicalisés)… Est-ce qu'on est là uniquement pour les isoler du reste ou pour les aider eux aussi ? En général, les prisons en général veulent aider tout le monde et faire que tous les détenus qui sortent de prison soient moins pires qu'en rentrant. »*

Des *conditions de réinsertion* sont décrites. L'accent est mis sur le développement de compétences professionnelles. On intervient alors sur les *fragilités sociales* et *le sentiment d'exclusion de la société*.

> *« On les encourage à le faire (suivre des cours) pour qu'ils aient un minimum et qu'en sortant, ils soient pas sans rien et c'est plus facile de retrouver un travail quand tu sais lire et écrire. »*

Malgré la perception du détenu radicalisé, les interventions quotidiennes restent *orientées vers les missions sécuritaires*. L'observation des signes de radicalisation fait preuve d'une *méthodologie particulière*. Ayant conscience que les pratiques caricaturales ne sont pas

le reflet d'une radicalisation au sens réelle, la professionnelle a recours au savoir de l'imam pour analyser le discours.

> *« Tiens, j'ai vu un changement de comportement chez telle personne, est-ce que tu (l'imam) peux aller discuter un peu avec lui, voir ce qu'il en pense… Et donc ça permet à un représentant du culte de … déceler les réels propos problématiques dans certains discours et de pouvoir discuter avec le détenu… »*

L'intervention sur la déradicalisation prend place lors de moments informels. Lors des discussions, elle va essayer *d'ouvrir le dialogue* tout en ayant conscience que le fait d'être une femme est un obstacle à la socialisation.

> *« Je mets un soin particulier à essayer d'ouvrir le dialogue avec eu. Le fait que je sois une femme et qu'en général ce soit plutôt problématique pour eux, arriver à les faire dialoguer et qu'eux me regardent dans les yeux et dialoguer sans animosité… pouvoir discuter de ça peut être du déroulement de la journée. »*

Cependant, il ne semble pas que cette orientation des interventions s'étend à l'ensemble du personnel pénitentiaire. En effet, elle décrit la présence d'une *aversion chez ses collègues* qui n'hésitent pas à l'exprimer devant le détenu.

> *« Ya des prises de tête ou des conflits. Ça ne se produit pas en face à face, mais il y a des attitudes et des manières de répondre de part et d'autres, hein qui peuvent être problématiques… C'est du « retourne chez toi et tout ce que tu mérites, c'est du pain sec et de l'eau enfermés dans une cage » et leur manière de dialoguer avec eux d'entretenir des conversations ou de leur parler. Ça se ressent très fort, et ça n'aide pas les détenus parce que ça les isole ».*

À cause de cela, il est possible que les collègues soient *source de tensions*. Ici, il y a un *désaccord sur les perspectives de réinsertion*, de telle sorte que les pratiques ne s'accordent pas. Est observée une divergence *sur l'interprétation personnelle des concepts et les modes d'interventions*. Les collègues mettent en œuvre des pratiques qui sont presque opposées au répondant. Elles semblent même se répercuter sur le travail de

ce dernier. De plus, la *communication avec la direction* n'est pas au beau fixe puisqu'elle prend des décisions qui apparaissent presque absurdes pour l'agent.

> *« … Les prisons en général veulent aider tout le monde et faire en sorte que tous les détenus qui sortent en prison soient moins pire qu'en rentrant, mais c'est pas toujours l'avis des agents. Enfin, il y a quand même beaucoup d'agents dans les prisons qui ne sont pas là pour rendre les détenus meilleurs… Tous les agents ne sont pas dans une optique bienveillante ou professionnelle…La majorité (des détenus) reste belge. Après c'est ce que j'essaie d'expliquer à mes collègues… ils ont vraiment du mal à comprendre… En retour, la direction générale a aussi conscience des réalités de terrain et dans l'ensemble, ça se passe plutôt bien parfois. Évidemment, elle prend des décisions et on a envie de dire « Ouais, c'était, réfléchis trois secondes, t'aurais pu nous demander quoi. C'est con c'est débile, fais pas ça. ». Et donc forcément parce qu'elle est pas tout le temps sur le terrain, elle a pas la même vision que nous, mais ils sont plus optimistes, ils ont une vision plus lointaine et donc mais dans l'ensemble ça se passe pas trop mal. »*

La *mise en place d'un système de surveillance* est envisagé pour contrôler les actions des détenus et des agents pénitentiaires. Il a été remarqué que ces derniers utilisent leur a position de force pour recourir à des pratiques abusives.

« Dans les vieilles prisons, il y a moins de caméras, les agents sont très Old School et il y a parfois des claques qui se perdent, ce qui n'arrive pas dans une nouvelle prison parce que ben il y a plus de caméras. Les agents se savent surveillés et puis on est dans une autre dynamique. »

Comme nous l'avons vu, les agents peuvent éprouver des difficultés à communiquer professionnellement tout en gérant ses émotions. De plus, les récentes politiques de recrutement ont mis de côté la formation correcte des professionnels. De ce fait, des personnes ne connaissant absolument rien aux procédures à suivre et se retrouvent à gérer des détenus sans assurer leur sécurité.

> *« Le ministre, parfois, j'ai envie d'aller lui mettre des claques et lui dire, « t'as cru quoi ? Que n'importe qui pouvait être agent pénitentiaire ?... C'est pas à la*

portée de tout le monde… Il y a deux personnes qui sont virées à peu près toutes les semaines... Il faut former le personnel, c'est vraiment primordial et ça je pense qu'ils s'en rendent pas compte. Après, il faut le temps de le former… C'est vraiment un des trucs qui manquent dans la nouvelle prison, c'est du personnel formé. »

En comparaison avec la prison de Leuze, les conditions de détention à Haren sont mal vécues à cause des problèmes techniques. Dès qu'un problème lié à la sécurité est détecté, aucun déplacement au sein de la prison n'est autorisée. De ce fait, les détenus peuvent se retrouver coincés pendant plusieurs heures sans pouvoir faire quoi que ce soit. Suscitant de la frustration, les interactions sont parsemées de conflits. La prison est caractérisée par un quotidien imprévisible.

« il y a tellement d'imprévus ici, en plus pour l'instant… Je suis en maison d'arrêt, donc on a des entrants… il y a beaucoup de mouvements et les détenus sont beaucoup plus tendus qu'en maison de peine. »

3.1.3 Représentant syndical (Tournai, Saint-Gilles)

La notion *d'emprise* d'un groupe sur un détenu fait partie des caractéristiques que l'on retrouve chez les détenus radicalisés. L'intérêt se porte davantage sur le groupe influent plutôt que sur le détenu qui a été engrené. En termes de signe comportemental, la mobilisation physique induit le caractère dangereux de l'individu. Le profil du « recruteur » mobilise les détenus à se former en tant que guerrier. Ces derniers sont familiarisés au recours à la violence comme un chemin envisageable pour faire triompher leur idéologie.

« Quand il y a quelque chose qui obnubile, une personne, peu importe la chose, mais que ça peut prendre des conséquences… On a aussi un détenu qui était dans la surveillance terro. et qui faisait un entraînement militaire au préau, hein, et commençait à entraîner plusieurs détenus avec lui, mais vraiment des choses vraiment... Quand on le voyait, on se dit punaise, enfin, c'était vraiment comme quand on voit des choses avec une arme qu'on met derrière le dos et qu'on fait, qu'on rampe et qu'on fait des choses et tout ça. Non, mais je vous dis, là, c'est le

genre de choses qu'on a dû informer la direction et qui ont dû mettre une halte là pour éviter que ça se propage. »

Inéluctablement, ces détenus auraient certains griefs envers le système étatique. Le « recruteur » va utiliser ce terreau fertile comme source de tension entre la relation agent/détenu.

« C'est aussi le « viens avec nous, on va te protéger, tu seras avec nous… t'auras pas de problème » et il y a, il y a cette histoire de communauté qui fait que… Ça aide aussi un petit peu à se raccrocher à un groupe de personnes pour être plus forts et éviter d'avoir des problèmes. »

Pour décrire sa fonction, la sécurité est la mission rapportée en première. Il met un point d'honneur à respecter les procédures pour s'assurer de ne pas être en danger. Le détenu étant considéré comme quelqu'un dont il faut se méfier.

« Donc maintenant en tant qu'agent, moi personnellement je suis quelqu'un qui va me baser sur la sécurité »

Cela se contredit parfois puisqu'il évoque contourner les procédures lorsqu'il se retrouve dans l'aile des détenus travailleurs (ceux à qui un certain niveau de confiance est attribuée). En effet, il nous explique, qu'à Saint-Gilles, la répartition des détenus se base sur l'évaluation de la dangerosité. On retrouve ainsi, une aile dédiée aux détenus radicalisés qui viennent d'intégrer la prison. Ils restent en moyenne quelques mois avant de pouvoir intégrer une des ailes. À noter que sont rassemblés les détenus travailleurs et qu'eux seuls bénéficient d'activités. La prison s'inscrit dans un fonctionnement *méritocratique*. Pour bénéficier des conditions de détentions agréables, les détenus doivent faire preuve de proactivité tout respectant l'ordre carcéral.

« Et dans les ailes en, les activités sont réservées aux travailleurs… Je prends pour exemple Tournai… sur la première ce sont en général tous ceux qui sont punis et sanctionnés, les… aussi les radicalisés qui ont moins accès aux activités dans un premier temps ou pour voir comment ça se, comment ça se passe. Surtout au niveau du contact avec les autres personnes… On fait priorité aux gens qui

travaillent, les travailleurs et ceux qui vont en cours, qui n'ont pas la possibilité d'aller au préau le matin, on fait en sorte de les mettre au préau de l'après-midi ».

Le dispositif de détention a un *effet de ségrégation* des détenus radicalisés. Ils sont isolés du reste des détenus puisqu'on se méfie d'eux. Ils bénéficieront d'un transfert après une évaluation. Cela constitue le début de la prise en charge, axée sur la *détection de signes de radicalisation*. La mission de réinsertion est très peu présente dans le discours de l'agent.

Son discours est influencé par sa fonction de représentant syndical, les conditions de travail des agents sont donc sa priorité. L'importance d'une prison opérationnelle sur le plan sécuritaire et technique semble primordiale. Ce sont les critères retenus pour rendre compte de l'effectivité de la prison de Haren.

« C'est en période de… en phase de test pour l'instant ça se passe pas au mieux à la prison d'Haren… Pour moi, ils ont ouvert trop tôt… à savoir qu'une prison qui ouvre normalement doit être ouverte… plus ou moins un an à deux ans, sans détenu… ça veut dire que on peut être là et se retrouver avec un détenu qui, dans son dos, sans savoir d'où il vient… Donc pour moi c'est déjà pas concevable pour ma part… ».

La personnalité du gardien va orienter l'issue de l'interaction avec le prisonnier. L'attitude du professionnel est de prendre en compte la personnalité du détenu radicalisé pour anticiper sa réaction lors de conflits.

« Et le fait que quelqu'un qui vient qui est un peu directif, qui dit non, c'est comme si, c'est comme ça et quelqu'un qui est un peu plus laxiste, bah des fois ça passe. La personnalité de l'agent fait aussi les choses… Si jamais on me dit « Oh fils de pute » dès que j'ouvre la porte, là, vous savez que voilà « Monsieur Ben bonne journée » et ce sera le minimum du minimum,… c'est du donnant-donnant, quoi, c'est le respect, tout, comment tout est basé sur le respect dans ce métier. » »

L'attitude que le détenu adopte par rapport à ses perspectives de réinsertion est également considérée. Il semble qu'un détenu motivé et proactif, va aiguiller les pratiques de l'agent.

> *« Pour moi, il est important qu'une personne, parce qu'il faut savoir qu'il y a des spécialistes, qui sont réveillés toute la nuit… Donc pour moi je suis du genre à les réveiller le matin... Avec le projet donc de réinsertion, c'est de savoir se lever le matin pour que ce soit (de) rechercher un emploi, pour s'occuper de démarches, donc, ça fait vraiment partie de la base. »*

Les actions tendant à la coercition. Comme nous l'avons déjà décrit, certains dispositifs de détention préconisent la détention par l'isolation auquel sont appliquées des mesures bien plus strictes.

> *«… Les fenêtres étaient plus renforcées et tout ça… »*

La mission de réinsertion se concrétise lors d'échanges informels. Véritable outil de travail, la discussion sert plusieurs objectifs. Par *l'écoute active* des difficultés du détenu, les agents parviennent à *pacifier les interactions*.

> *« Je parle facilement avec les gens, je vais facilement vers la personne et s'il a un problème on va en parler facilement. Je vais essayer de résoudre le problème »*

L'implication de la direction parait bénéfique pour les professionnels de terrain. Une direction qui se montre à l'écoute des remarques ou de l'opinion des agents, qui visite régulièrement les détenus et qui se montre prêt à intervenir lorsqu'il y a des soucis lors d'interventions constitue une ressource que l'AP souhaite avoir ou apprécie en disposer.

> *« Il y a une histoire de confiance, hein, c'est ils voient quand ça se passe bien. Franchement, ils viennent voir sur le terrain… Ils viennent voir que comment ça se passe, quand il y a un mouvement avec beaucoup de détenus, ils sont sur place quand il y a un problème en général…, on ouais si pour ça il y a aucun problème à mon contact. »*

Lorsque le professionnel émet des doutes sur ses observations, il va en discuter avec ses collègues.

> *« Quand il y a un changement, en général, on en parle, on pose la question au collègue pour dire, « Tu t'es rendu compte qu'untel il avait fait ça ou bien il y avait ça qui allait mieux ? » ou bien même quand on fait les rapports journaliers qu'on écrit. Bon, on se dit « bah Ah Ah t'as vu ? Aujourd'hui il a fait ça. T'as vu aujourd'hui Ah Ben Ouais Ben » Alors que genre 3 mois auparavant, voire un an auparavant, il en était même pas question quoi… On était vraiment soudés et quand on avait une intervention, bah souvent, on était ensemble et ça se passait bien ».*

Concernant le dispositif de détention, il a été souligné les conditions déplorables dans lesquelles les professionnels travaillaient. C'est principalement la prison de Tournai qui est mentionnée.

> *« On est envahi de punaises de lits actuellement et il y a ça, ya les conduites d'eau qui coulent partout, les murs qui sont infestés de champignons… C'est des conditions de travail qui sont même pour la voix pour nous, les voies respiratoires, l'hygiène et même par rapport aux détenus, je trouve ça vraiment déplorable… »*

L'absence de retour de la part des supérieurs hiérarchiques peut donner l'impression que les interventions ne servent à rien. Les agents ont l'impression d'avancer dans le noir sans voir l'impact des actions qu'ils entreprennent. Les relations entre les membres du personnel pourraient être améliorées. La clarté des missions est fondamentale pour permettre aux agents d'orienter leurs pratiques et un retour des supérieurs est à envisager.

> *« Quand on fait ces documents-là (rapports d'observation) en tant qu'agent, il y a quand même une petite frustration dans le sens, on n'a jamais aucun retour… On travaille en sens unique, on donne les infos mais on ne revient pas vers nous. Quand on revient vers nous… C'est genre la directrice elle dit « Ah, il y a eu ça faut faire attention. Mais c'est pas on sait pas exactement… Un chef pénitentiaire… qui m'a expliqué que le moindre petit détail qu'on écrivait avait*

son importance… mais ce qui serait important, c'est de savoir des fois un petit, un petit feed-back, pour dire voilà, ça, c'est positif, ça c'est négatif… Ils (les chefs d'équipe) ont dû être formés par un peu plus. Un peu plus poussé et du coup, il m'a expliqué qu'il y avait des petites choses qui étaient importantes et que du coup nous, on faisait pas forcément (attention). »

3.1.4 Assistant de surveillance pénitentiaire à Ittre (aile De-Rad :Ex)

L'agent pénitentiaire travaille dans une prison fonctionnant de manière assez différente, et son expérience se distingue de celle des professionnels décrits ci-dessus. Même si les établissements pénitentiaires visent la sécurité, l'aile De-Rad :Ex se trouve sur un autre niveau.

Les sorties des détenus sont individuelles pour assurer qu'aucun contact ne soit réalisable. La direction est tenue d'informer méticuleusement la Cel-Ex (cellule extrémisme) par des rapports quotidiens.

Aucune prise en charge spécifique est proposée aux détenus radicalisés sauf s'ils en font la demande. Assez paradoxalement, le détenu doit volontairement choisir de voir un psychologue pour se déradicaliser. De ce fait, il faut que le détenu adopte une posture avec laquelle il conçoit que ses idéologies soient radicales et qu'il souhaite s'en désengager. Notons que si le détenu arrivait à cette réflexion, une prise en charge axée sur la déradicalisation n'a pas vraiment de sens.

L'agent pénitentiaire estime que la radicalisation est une idéologie qui se traduit par un discours « extrême ». Ce terme est employé pour décrire une idée ou une pratique qui apparait en opposition avec les valeurs de l'organisation gouvernante. De ce fait, les *pratiques ostentatoires et assidues* du détenu ne paraissent pas conciliables avec les mœurs occidentales.

« Si vous prenez votre religion, et que vous la suivez à la lettre. Il y aura des complications pour vous dans la vie de tous les jours. »

Une distinction est faite avec le détenu qui se radicalise en prison. Plutôt que de l'ordre des convictions religieuses, la radicalisation s'explique par une *volonté d'appartenance* à un groupe après être isolé socialement.

> *« … Le détenu qui s'est radicalisé en prison, beh c'est un détenu qui se cherche. Peut-être qu'il n'a pas de famille, qu'il n'a pas d'emploi non plus, qu'il n'a pas forcément de contact avec les autres détenus, donc il se laisse se radicaliser et par la force des choses, beh il devient comme les autres, c'est compliqué à gérer. »*

Un détenu est déterminé, radical quand son idéologie l'empêche de se réinsérer dans la *société*. Pour ce faire, il semble obligatoire de passer par un désengagement puisque la *déradicalisation n'est pas envisageable*.

> *« C'est impossible de déradicaliser quelqu'un. On ne peut pas retirer une idée de la tête de quelqu'un. On peut essayer de la faire changer, de la voir autrement, mais on ne peut pas retirer cette idée. »*

Il s'agirait alors d'adapter les pratiques religieuses au profit du respect de l'ordre carcéral ou plus généralement aux normes occidentales.

Considérant le caractère rebelle du détenu radicalisé, des agents semblent éprouver des difficultés à instaurer le respect de l'ordre carcéral. C'est pourquoi il peut avoir recours à des techniques que l'on pourrait qualifier de *discriminatoires*. Bien que ce mot paraisse fort, elles ne sont appliquées qu'à ce type de détenu. Les actions tendant à la coercition. Pour rétablir le rapport de forces, le recours au chantage pour soumettre le détenu est une pratique courante. Souvent, les agentes pénitentiaires éprouvent plus de difficultés à imposer leur autorité.

> *« Au fur et à mesure du temps, ils se sont pliés un petit peu aux lois de la prison parce qu'ils n'ont pas le choix s'ils veulent vivre d'une façon descente et participer à pleins de choses au sein de l'établissement. Beh il faut qu'ils se plient aux règlements… Et qu'ils mettent de côté la religion à laquelle ils croient pour pouvoir accéder à la salle de sport…Ça se passait très mal parce que ma collègue*

femme lui parlait mais (il) ne le regardait pas … il me regardait moi à la place... Il a été obligé parce que si tu réponds pas à ma collègue, je vais pas te répondre non plus. »

La relation agent-détenu est caractérisé par *l'attribution de préjugés mutuels*. Il y a véritablement l'existence d'un cercle vicieux. Dans un premier temps, chaque parti a des aprioris sur l'autre et va interagir en étant sûr la défensive. Les tensions montent et mènent à un conflit. Ils sont alors confortés dans leurs préjugés et vont adopter une attitude encore plus *hostile* au prochain contact.

« Ils n'auront jamais de doute. Ils sont certains de ce qu'ils sont. Ils sont persuadés que c'est eux qui changeront et que tout le monde deviendra musulman à sa manière… À partir du moment où un détenu me voit, je suis un obstacle entre lui et la liberté en fait. »

L'agent et le détenu interprètent les actions de l'autre et vont réagir en fonction de la signification qu'ils ont attribuée à l'action (Bulmer, 1969). De ce principe, les agents se sont déjà retrouvés dans cette impasse. Le détenu ne comprenait pas pourquoi l'agent appliquait strictement les procédures de sécurités et ce dernier ne comprenait pas pourquoi le détenu se bloquait si fortement à la vérification du Coran. Pour résoudre ce quiproquo, l'agent va avoir recours à l'intervention d'un troisième parti, l'imam. Adoptant, le rôle de médiateur, il va pacifier la relation en faisant comprendre à chaque personne le point de vue de l'autre.

« Au début, énormément (de conflits). Parce que moi, la religion, je la connais pas. Même quand le détenu me dit quelque chose par rapport à sa religion, « t'as fouillé de cette façon-là, tu peux pas toucher là, tu peux pas toucher là ». Attends, en fait, je m'en fous de ce que ta religion elle dit. J'ai un règlement, il faut le respecter. Mais pour comprendre pourquoi j'ai été voir l'imam forcément, Tiens il m'explique ça, comment est-ce que je peux faire pour essayer qu'ils comprennent? Et l'imam me donne des outils pour pouvoir accéder à une communication avec bien sûr....Par exemple, le problème de fouiller le Coran. On en a parlé à l'imam parce que aucun détenu n'acceptait de fouiller son coran. Donc ils allaient pas au préau. Et donc, en discutant en réunion avec l'imam, ça

a pris des semaines, mais il est allé les voir individuellement. On leur a expliquer qu'il y avait rien de mal à tout ça quoi, que ça fait partie du travail et de l'acceptation qu'on ait pu fouiller leur coran ».

De plus, l'agent semble éprouver des difficultés à faire abstraction des différences de croyances. De ce fait, la pacification des interactions est encore plus difficile à instaurer.

« C'est extrêmement difficile puisque moi, je crois aux lois, ils croient à la religion et ils ne croient pas aux lois. »

Du côté de l'application des missions, le contrôle de la *pertinence de l'information* se justifie par l'anticipation des conséquences sur la sécurité. Les agents vont relever le moindre signe pour s'assurer de ne rien manquer. On dirait presque que les agents préfèrent inférer une radicalité à quelqu'un plutôt que de passer à côté de quelque chose.

« Mais quasiment tout doit être relevé… Si le détenu reste au sol, c'est quelque chose qu'on va marquer parce que, tiens, ils sont un groupe de douze. Et il est tout seul dans son coin. C'est curieux, c'est pas normal, il se lie pas au groupe, à tien, ils sont un groupe de douze… Tout ça, il faut le noter. Et le CelEx prend énormément en compte aussi. »

Malgré la difficulté d'établir une relation avec le détenu, le professionnel donne la possibilité à des discussions. Par *l'écoute active* des difficultés, il lui arrive à pacifier les interactions. Il tente aussi d'agir sur les croyances par la *modification du rapport au monde du détenu*. Il essaye d'interroger les conceptions du détenu et de faire émerger un esprit critique. D'abord, il s'agit d'enclencher une sociabilisation. Ensuite, il souhaite rendre compte de l'impossibilité de vivre de cette façon en société

« S'il vient à être agressif ou quelque chose, j'aurais peut-être plus facile pour pouvoir le maitriser… avec la parole à ce qu'il se calme… les personnes qui ne discutent jamais avec eux auraient plus de difficultés… Mais je me permets personnellement d'avoir des discussions sur la religion avec eux et donner mon point de vue. »

Les membres du personnel sont perçus comme une *source de soutien* lorsque les compétences de chaque professionnel sont valorisées. Concrètement, l'avis de l'agent est pris en compte lors des réunions ou s'il y a de grandes décisions à prendre. Les psychologues ou les assistants sociaux vont demander son ressenti pour connaitre le quotidien d'un détenu radicalisé. Inversement, l'agent va chercher de l'aide chez ses collègues s'il se trouve en difficulté avec un détenu. Il peut s'agir d'un autre agent qui va apaiser un détenu qui est agité ou l'imam qui va donner plus de précisions sur une pratique précise.

> *« On a des assistants sociaux, des psychologues… Ils nous posent énormément de questions sur notre journée. Comment ça se passe avec tel ou tel détenu… »*

Nous avons aussi remarqué un *consensus sur l'interprétation des signes de radicalisation*. Même s'il y a une divergence dans la conception, elle est vue comme complémentaire aux points de vue. Dans cette perspective, la prise en charge est pluridisciplinaire. La différence de point de vue est utilisée pour assurer la pertinence de « l'étiquetage de radicalisation ».

> *« On a un peu tous notre propre interprétation. En fait, il y a un point commun. Mais autrement, on voit un peu tous les choses différemment. »*

Quand l'agent décrit sa fonction, il souligne *l'inutilité de son rôle* dans la prise en charge potentielle. Pour lui, sa mission se centre sur l'observation des comportements et la rédaction de rapports.

> *« Avec le radicalisé, on ne sert pas à grand-chose, à part ouvrir et refermer les portes. »*

Plus encore, la prison n'est pas perçue comme un moyen efficace de « punir » les détenus. Effectivement, il estime que la prison est trop laxiste.

> *« j'ai l'impression que la justice n'apprend pas de ses erreurs… j'ai connu des jeunes qui sont rentrés dans un centre pour jeunes… ils ont été libérés et je les retrouve en tant qu'adulte dans les prisons… ils vont passer autant de temps que*

moi dans les prisons parce que ça n'a pas servi. Ça n'a pas fonctionné, la réinsertion… Le détenu a beaucoup plus de droits que de devoirs. Alors la seule chose que le détenu reçoit comme peine c'est une privation de liberté. Tout le restant doit être au même confort qu'à l'extérieur. »

3.1.5 Assistant de surveillance pénitentiaire à Leuze

Sans surprise, le processus de radicalisation s'observe par des *signes comportementaux et physiques.* Ces « indices » sont reliés à une *apparence physique stéréotypée*. À la différence d'une pratique « normative », l'adoption de ces signes physiques sont de l'ordre de la revendication.

« il commence à porter une djellaba dans la salle commune… tu peux pas, tu dois avoir une tenue décente. »

Il remarque aussi un comportement assez perturbateur, les détenus ne se soumettent plus à l'ordre carcéral. Ils refusent d'écouter les ordres, se rebellent plus facilement. L'idéologie sur le genre modifie leurs rapports avec les femmes.

« Il va moins accepter qu'une femme le fouille ou qu'une femme lui donne un ordre… Très hautain avec tout le monde. Même si à la rigueur, tu avais un bon rapport avec lui à la base. »

Au cours des entretiens, l'agent fait référence à la culture dite « étrangère ». Il exprime une relation entre la radicalisation et l'origine ethnique des détenus.

« C'est une réalité, on le voit… On voit pour moi les répercussions dans le milieu carcéral, il y a beaucoup plus de gens… allez, issus d'autres nations que (de) chez nous… J'en ai la certitude. »

Décrivant une problématique qui s'apparente au conflit de culture de Wirth (1931), la surreprésentation de détenus d'origine étrangère en prison s'expliquerait par l'incompatibilité de la culture d'origine avec la culture du pays d'accueil.

« (le culturalisme de masse) on essaye de faire la même chose dans les prisons, et on voit pour moi, les répercussions dans le milieu carcéral, il y a beaucoup plus de gens aller issus d'autres nations que chez nous… »

Par comparaison aux détenus « de droit commun », le détenu ne parait *pas nécessairement plus dangereux.* En effet, il définit la notion de dangerosité par la capacité à gérer une interaction et donc à anticiper les réactions. Le détenu radicalisé parait assez prévisible.

« … À la rigueur, il serait peut-être moins dangereux qu'un schizophrène. Tu vois où tu sais pas sur quel pied danser. Un radicalisé, tu sais bien qu'il a la haine contre toi. »

Ses pratiques professionnelles sont fortement influencées par ses conceptions personnelles. Le contexte social prend une place primordiale. Fils et frère de policier, il décrit une éducation « à l'ancienne » qui a façonné sa vision de la vie. Pour lui, un agent est compétent avec les années d'expérience. Les formations n'ont pas d'intérêt, car elles sont trop axées sur l'attitude à entreprendre avec le détenu. Il décrit d'ailleurs la mission de sécurité pour expliciter sa fonction et met en avant la fonction punitive de la prison.

« … les prisons, comme la plupart des gens, on voit une prison comme ça doit être une punition pour quelqu'un. »

La prise en charge orientée sur une déradicalisation n'a pas de sens. La réinsertion des détenus radicalisés n'est pas envisagée. Le régime de détention par l'isolation est justifié par mesure de sécurité.

« S'il est radicalisé, bien souvent, il va être en quartier de haute sécurité… c'est simplement par nécessité… Il y a trop d'argent qui (est dépensé) pas que pour les radicalisés… Pour ma part, c'est une perte d'énergie et d'argent. Faut arriver avec une ambition de dire, genre, j'ai envie toujours, je vais travailler parce que je crois en la réinsertion. »

Dans une perspective où la prise en charge ne parait pas opérationnelle, c'est sur le fonctionnement du dispositif qu'il semble nécessaire d'intervenir. Plus qu'un constat sociologique, le gardien de prison propose de limiter le mélange culturel et de procéder à une sorte de ségrégation.

« Je vois que le multiculturalisme de masse est, engendre des problèmes, il y a quand même plus de gens (d'origine étrangère) en prison… Le problème, c'est un peu, plus souvent, quand même lié au côté musulman… Cette différence-là, si tu veux qu'elle persiste, il faut que chacun aille vivre, va évoluer dans son coin sans être débordé… par une autre culture. »

Un autre point de tension est présent lorsque l'agent entretient des relations conflictuelles avec la direction. Elle n'est pas perçue comme une ressource facilitatrice des interventions.

« La majorité (des détenus) reste belge. Après c'est ce que j'essaie d'expliquer à mes collègues… ils ont vraiment du mal à comprendre… Mais la direction ce sont eux… qu'ils doivent manipuler... la majorité du temps ce sont que des jeux de manipulation. » AP, Leuze

Une perte de pouvoir, d'autorité ainsi que la non-valorisation des compétences de l'agent renforcent ce sentiment d'ineffectivité. Il semble que l'organisation même de la prison empêche le bon déroulement des interventions. Dans l'optique où le professionnel n'est pas considéré, il peut se sentir inutile dans le sens où ses actions n'ont aucun impact.

« Maintenant, il y a une évolution. En bien ou en mal ? .... Pour ma part pour la gestion, parce que c'est nous qui sommes les plus proches… Le règlement d'intérieur à faire respecter, on n'a aucune décision à prendre… Il veut sortir au préau, mais s'il m'a insulté, je dois quand même le laisser sortir, avant non… On te donne pas les moyens, pas répressif, mais autoritaires de pouvoir le faire. »

Plus encore, il faudrait procéder à un processus de sélection lors duquel seraient choisis les détenus qui auraient le plus de chances de se réinsérer.

« C'est que tu dois faire de la sélection… avoir d'autres points de critères de sélection tout simplement… Si tu as envie de laisser la chance à tout le monde, à des gens qui en valent la peine… Tu les mets dans des conditions de réinsertions avec des agents formés. Et le reste et bien qu'ils aident des gens comme nous… Tu les fais travailler gratuitement. T'as pas à être payé à ce moment-là… »

3.2 Analyse transversale

Cette forme d'analyse nous donnera la possibilité de comparer les points de vue que nous avons déjà explicité. Nous mettrons en évidence les similitudes et donnerons des explications lorsque nous observerons des différences.

3.2.1 Signification des concepts et des perceptions du détenu radicalisé

Comme décrit précédemment, les définitions de la radicalisation et de la déradicalisation restent encore floues sur ce à quoi elles se rapportent. Nous partions du principe que les pratiques des agents sont influencées par les caractéristiques qu'ils attribuaient aux détenus auxquels l'étiquette de « radicalisation » avait été imposée.

Dans un premier temps, l'ensemble de détenus va décrire des comportements stéréotypés. L'adoption de pratiques ostentatoires s'inscrirait dans une revendication de leur appartenance à la « oumma » (communauté musulmane) (AP, Leuze). Cependant, il semble que certaines caractéristiques retiennent leur attention sur la dangerosité du détenu.

La coordinatrice de détention et le représentant syndical vont tous les deux évoquer un entrainement physique. Symbole d'une préparation au recours à la violence, le représentant syndical souligne que ces « influenceurs » vont mobiliser des détenus pour constituer un groupe de « guerriers ». Se déroulant lors des sorties au préau, nous estimons que le groupe revendique leur appartenance à l'idéologie radicale et que le leader souhaite familiariser ces condisciples au recours à la violence. Il s'agirait, en quelque sorte, d'une défiance à l'autorité du personnel pénitentiaire étant donné que ces rassemblements sont répréhensibles et souvent un signe précurseur d'une potentielle émeute. En effet, l'agent pénitentiaire de Leuze rapporte que les détenus continuaient à se rassembler malgré la réprobation de la direction. La poursuite de ces rassemblements constituait une prise de position sur le fonctionnement de la prison. Le pouvoir du groupe contestataire parvient à défier l'autorité de la direction.

D'un point de vue idéologique, le discours radical est considéré par la cheffe de quartier comme une interprétation rigide de l'islam avec une intolérance à la différence culturelle

et religieuse. Plus encore, l'agent pénitentiaire de Ittre estime que les croyances sont incompatibles à la société occidentale.

À l'exception de la coordinatrice de détention, tous vont mentionner le refus de parler aux agents pénitentiaires féminins. Rejetant l'autorité d'une femme, nous observons une nouvelle situation où l'autorité des agents est défiée.

Pour expliquer le processus, la cheffe et le représentant syndical vont souligner qu'elle débute lorsqu'un détenu en état de vulnérabilité rejoint le groupe « radicalisé » pour se protéger. En effet, ils disposeraient d'une certaine influence sur l'ensemble des détenus qui tendent à les respecter. Il peut aussi s'agir d'un détenu qui a fortement été isolé socialement. Dans ce contexte, le groupe se montre accueillant et offre une place dans laquelle le détenu est valorisé. Une distinction est faite entre les détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme, les détenus qui se radicalisent en prison. Les premiers auraient recours à la taqiya pour pouvoir exercer leur pouvoir d'influence en tranquillité (Cheffe de quartier et Agent pénitentiaire à Ittre). Pour la coordinatrice de détention, il s'agirait plutôt une façon de donner un sens à la vie après avoir vécu dans un contexte discriminatoire. Vivant des situations d'exclusion, l'individu s'est retrouvé ségrégé dans des quartiers où se retrouvent des parcours similaires.

Par les différences de conceptions, nous dégageons deux visions assez opposées. D'un côté, nous avons, la coordinatrice de détention et la cheffe de quartier et de l'autre les agents pénitentiaires de Leuze et d'Ittre. Le représentant syndical n'est pas inclus dans cette distinction puisque, à ce stade, nous estimons que sa position est assez ambivalente. Nous pensons que cette différence de conception est fortement influencée par le dispositif de détention. Le premier groupe travaille à Haren, prison orientée vers la réinsertion. Dans le deuxième, nous émettons l'hypothèse que la cellule De-Rad :Ex orientée vers la sécurité module la perception de l'AP de Ittre. Bien que la prison de Leuze se veuille moderne, nous constatons que la perception du professionnel est aussi axée sur la sécurité.

3.2.2 Point de vue sur la prise en charge du détenu radicalisé orientée vers la réinsertion

La posture de chaque agent oriente véritablement leurs interventions. Effectivement, la participation d'un agent pénitentiaire à la prise en charge d'un détenu est influencée par ses croyances personnelles. En demandant leurs opinions sur la prise en charge de leur établissement pénitentiaire, nous avons constaté qu'elle pouvait être perçue comme fondamentale ou inutile et n'ayant pas d'impact sur la réinsertion.

Le représentant syndical n'a pas décrit de prise en charge spécifique aux détenus. Il a cependant souligné qu'ils bénéficiaient des mêmes opportunités que l'ensemble des détenus. La prise en charge se caractérise par l'octroi de congés pénitentiaires et d'un suivi chez la psychologue et l'assistante sociale.

Dans le cas où la radicalisation est le résultat de fragilités sociales, il semble que la déradicalisation prend place naturellement au cours de la peine. Le contact avec les autres détenus constitue une porte d'ouverture à la tolérance de « l'autre » (Coordinatrice de détention et cheffe de quartier). Pour favoriser le processus, il faudrait répondre aux besoins primaires et multiplier les situations d'assimilation avec l'ensemble de la population carcérale (ibid). La cheffe de quartier et la coordinatrice de détention vont décrire une prise en charge axée sur les fragilités. Pour la première, le développement de compétences professionnelles par le suivi de cours est préconisé. Pour la deuxième, il est proposé d'intervenir sur les besoins psychosociaux, notamment par la participation à des activités de sensibilisation.

Dans une perspective opposée, les agents pénitentiaires de Ittre, et de Leuze estiment que la déradicalisation n'est pas envisageable. Pour se déradicaliser, il faudrait avoir une capacité de remise en question dont ces détenus en sauraient incapables. De ce fait, seul un désengagement parait possible, lors duquel, la personne comprend que c'est l'application de sa foi doit s'adapter au fonctionnement de l'État belge.

L'agent d'Ittre qui estime que la réinsertion des détenus radicalisés n'existait pas avait tendance à ne pas décrire de prise en charge. Ainsi, un détenu n'est pas réinsérable, car il n'est pas capable de se déradicaliser. Cette posture peut s'expliquer par les interactions qu'il entretenait avec les détenus. Il adoptait une attitude frontale et hostile. Constatant que ce dernier répondait par de l'hostilité, le professionnel éprouvait des difficultés à entrer en relation. Le prisonnier se confrontait encore plus dans sa posture. Finalement,

un cercle vicieux s'instaurait. Nous pensons que sa perception a été définie par les expériences négatives qu'il a vécues avec ses détenus. Dans cette même perspective, on retrouve l'agent de Leuze qui ne conçoit pas la nécessité d'une prise en charge particulière. Évalués comme trop dangereux pour la société, il préconise de les maintenir en régime d'isolation.

La préférence pour l'un ou l'autre régime de détention s'explique par l'expérience qu'ils en ont tiré. Chacun préconise le régime présent dans leur établissement pénitentiaire sans avoir expérimenté l'autre régime.

3.2.3 Actions / comportements des agents pénitentiaires

Peu importe le discours du professionnel, c'est la mission sécuritaire qui prend une plus grande proportion dans leur quotidien. Non seulement cette mission va moduler la posture des agents lors des interactions, mais la sécurité parait de mise lorsqu'il s'agit de détecter les signes de radicalisation.

Il est décrit une détection méthodologique des signes de la radicalisation. Elle se déroule sur plusieurs mois, l'information recueillie est filtrée et complétée par les collègues. Elle est interprétée en fonction de la situation de la personne, les circonstances sont prises en compte. Rassemblées dans des rapports d'observation, elle est ensuite transférée aux supérieurs qui vont ensuite l'envoyer à la cellule CelEx. Cette entité décidera du régime de détention ou des procédures à entreprendre pour chaque individu identifié comme radical.

La seule différence s'observe lors d'échanges informels. N'étant pas inscrit dans leurs missions, leur existence ne dépend que du bon vouloir de l'agent. C'est de cette façon que nous pouvons comprendre les propos du professionnel de Leuze, il explique ne pas ressentir l'envie de discuter avec les détenus. Il décrit sa fonction par la mission sécuritaire et la mission de réinsertion n'a pas de sens pour lui. La sociabilisation est décrite comme une caractéristique qui ne lui est pas familière. C'est pourquoi nous pouvons mieux comprendre l'orientation de ses actions.

D'un autre côté, les différences de pratique avec les professionnelles de Haren se justifient par leurs fonctions. N'ayant pas exactement les mêmes tâches que les assistants de surveillance pénitentiaire, elles peuvent investir dans la relation.

Respecter les procédures de sécurité est primordial pour le représentant syndical. C'est d'ailleurs ce qui va moduler ses interventions. Cette surestimation de la présence d'un danger est inscrite dans sa fonction de syndicat. Son rôle est de s'assurer les meilleures conditions de travail aux agents. De plus, il est régulièrement au courant des difficultés vécues. À côté de cela, l'accompagnement des détenus reste une pratique assez courante, transformer les conceptions du sujet ne l'intéresse pas. Il optimise plutôt dans la qualité de son rôle par des actions concrètes comme l'aide aux procédures administratives. Finalement, ses pratiques s'orientent dans une perspective de réinsertion.

3.2.4 Interactions avec les collègues

Après avoir enquêté sur la relation agent/détenu, nous pouvons nous pencher sur la relation agent-collègue et l'influence de l'environnement de travail sur leur travail.

Les échanges avec les membres du personnel semblent prendre une place très importante dans le quotidien de l'agent. Que ce soit les rapports qu'ils entreprennent ou les échanges liés au travail, le personnel peut être une source de soutien comme de tension.

Les collègues sont une source de soutien pour le représentant syndical et l'agent pénitentiaire de Ittre. Nous relevons qu'une homogénéité des interventions et la valorisation des compétences professionnelles sont des facteurs très présents chez ces acteurs. La direction est perçue comme une ressource lorsqu'il s'implique dans les missions du personnel. Comme nous l'avons décrit, la représentation de la coordinatrice est ambivalente. Nous constatons cependant qu'elle résout les moments de conflit en pacifiant la relation avec les collègues.

L'assistant de surveillance de Leuze, et la cheffe de quartier décrivent tous les deux des relations assez conflictuelles. Dans un premier temps, la direction ne prend pas en considération l'opinion des agents et prend des décisions qui ne sont pas cohérentes avec leur expérience. Spécifiquement à la cheffe, le constat de pratiques abusives chez les

collègues suscite du désarroi. Pour y résoudre, elle peut se retrouver à confronter les membres du personnel pour contrôler leurs discours ou les interactions avec les détenus.

Nous pensons que cette différence d'expériences s'explique par l'effet d'une disparité des formations et donc des compétences professionnelles. Un établissement où les objectifs d'interventions ne sont pas clairs et laisse une trop grande marge de manœuvre pour orienter l'application des missions va également amener à des conflits.

3.2.5 Identification des difficultés

Après avoir raconté leur vécu, il leur a été demandé d'expliciter tout ce qui les empêchait d'effectuer correctement leur travail. Bien qu'ils aient soulevé des impasses tout le long des entretiens, leur demander explicitement ce qu'ils trouvaient compliquer à gérer a permis de mettre en évidence ce qui était significatif pour eux. L'ensemble de leurs propos avait comme point commun un sentiment d'ineffectivité des interventions.

Dans un premier temps, il a été souligné la vétusté des établissements pénitentiaires. L'absence de système de surveillance informatisée est pointée par la cheffe de quartier. Les pratiques de ses collègues sont fondamentalement opposées à ses valeurs et proposent donc de contrôler leurs actions. Du côté du délégué, l'informatisation de la prison lui permettrait de faciliter le travail des détenus et d'optimiser ses interventions. Dans cette même optique, la coordinatrice remarque que la prison ne dispose pas d'assez de soutien de la part du système pénal.

Chez les agents d'Ittre et de Leuze qui ne considéraient pas la réinsertion des détenus et souhaiter les isoler, ont estimé que le système de détention n'était pas assez punitif.

3.2.6 Solutions envisagées pour résoudre les difficultés

La première solution envisagée pour faciliter leurs interventions est d'améliorer le dispositif de détention. Pour répondre au délabrement des établissements pénitentiaires, il est demandé de moderniser le système de détention par la mise en place de programmes informatisés et de système de surveillance.

Ceux estimant que la prison est trop laxiste sur sa fonction punitive et dissuasive proposent de mettre en place un système de détention méritocratique. En ce sens, les détenus seraient responsabilisés par leur autonomisation. Il serait de leur responsabilité d'avoir un travail pour rembourser leurs frais liés à leur détention. En quelque sorte, il s'agirait de mettre en place des conditions de réinsertions semblables à la vie extérieure.

Du côté des professionnels qui ont identifié une prise en charge spécifique répondant aux fragilités sociales, les recommandations s'orientent sur les causes qui ont provoqué la vulnérabilité. La coordinatrice de Haren propose d'impliquer les services publics fédéraux puisqu'elle a identifié une passée d'exclusion sociale.

4. DISCUSSION

Dans ce chapitre, nous allons répondre à notre question de recherche : Dans quelles perspectives s'orientent les interventions des agents pénitentiaires pour encourager la réinsertion des détenus ? Pour ce faire, nous avons utilisé l'analyse thématique dans une démarche inductive. Nous allons comparer les thèmes avec la littérature scientifique. Après cette démarche, nous exposerons les atouts et les limites de cette recherche et proposeront une ouverture à de futures recherches.

Nous émettions l'hypothèse que les significations et croyances personnelles allaient influencer les pratiques d'agents. Lorsque nous avons demandé d'expliciter ce que les concepts de radicalisation et déradicalisation signifiaient pour les professionnels, nous avons remarqué qu'ils portaient un « intérêt pour les signes comportementaux et physiques stéréotypés ». Ce thème se décompose par des « pratiques religieuses constantes, assidues et ostentatoires » et la « manifestation d'une attitude asociale ».

Comme le démontre la littérature, les agents ont une interprétation différente des définitions officielles de la radicalisation (Schultz, Bucerius et Haggerty (2020)). En reprenant les définitions de la radicalisation que nous avons citée, nous pouvons constater qu'elles ne correspondent pas à ce qui se passe sur le terrain. En effet, il s'agirait du « processus de croyances et des attitudes qui justifient le recours à la violence » pour Barkindo & Bryans (2016). Nous observons que les situations où la violence politique a été employée ne concernent que les détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme.

Les professionnels font référence à l'ordre carcéral pour déterminer le caractère radical. À l'exception d'une surveillance plus accrue, il n'y a pas de réelle distinction entre les deux catégories de détenus. La littérature ne fait pas mention d'une attitude différente de la part du professionnel en fonction du type de détenu.

La radicalisation de ces détenus est définie par la résultante d'une conviction religieuse. Revêtant le rôle de leader, ils ont un pouvoir d'influencer les détenus les plus vulnérables. L'idéologie des détenus condamnés pour des faits de « droit commun » ne serait donc pas la conséquence d'une réelle radicalisation. Finalement, ce que les agents décrivent s'apparenteraient plus à une forme d'extrémisme. Les professionnels ont pointé que l'adhésion à un groupe de détenu radicalisé se justifiait par une volonté d'être protégé.

Cette situation est éclairée par Jones (2014) qui soulève le même constat mais dans le sens inverse. Il démontre, qu'au contraire, l'influence des leaders n'est pas aussi puissante en régime de dispersion étant donné qu'ils doivent assurer leur protection en premier lieu. Plus encore, si le besoin de protection n'est pas accompli, le prisonnier peut quitter ce groupe pour en rejoindre un autre qui n'adhère pas à leurs croyances. Nous avons relevé aussi ce cas de figure lors de la phase de déradicalisation où la re sociabilisation refait surface.

Les agents s'arrêtent à une interprétation en surface de la radicalisation. Toujours selon Schultz, Bucerius et Haggerty (2020), on peut expliquer ce phénomène par l'absence de guide systématique, les professionnels sont donc livrés à eux-mêmes. Les signes stéréotypés sont les plus significatifs puisqu'ils ne possèdent que très peu de connaissances sur le phénomène et visent des pratiques de l'ordre du religieux comme signes de radicalisation en leur attribuant un caractère ostentatoire (Rostaing, Galembert & Béraud, 2014).

Nous avons aussi déterminé le sous thème « manifestation d'une attitude asociale » qui peut être relié à la littérature. Rappelons que certains estiment que le but de la radicalisation est la réintégration des individus dans la société (El Difraoui & Uhlmann, 2015). En adoptant un repli social, les détenus radicalisés ne semblent plus vouloir vivre avec des individus qui n'appartiennent pas à leur groupe. Nous pouvons estimer que l'asociabilité est à la fois une cause et une conséquence de la radicalisation puisque le

sujet rejette l'organisation dominante au profit de l'établissement de l'organisation combattante non gouvernementale. En effet, nous pensons qu'il y a un lien entre le recours à la violence et la sociabilisation du détenu. En reprenant les travaux de Silke (2013) et Wieviorka (1988), nous comprenons qu'un détenu avec l'étiquette de radicalisé ne s'identifie pas à notre communauté ni les valeurs qui la fédèrent.

Finalement, on transforme la conception du détenu qui rejette l'organisation étatique. À noter que cette asociabilité est particulièrement visible par les gardiens de prison puisqu'elle est associée à un trouble à l'ordre carcéral dont le respect est au cœur des pratiques des agents (Crahay, 2022).

Le deuxième thème qui a été relevé dans la signification des concepts est la « relation entre la radicalisation et la culture étrangère ». Le fait que les agents précisent la distinction à faire entre les concepts ou qu'ils s'en rapportent pour expliquer la radicalisation témoigne d'une analogie encore très présente dans le milieu pénitentiaire. Finalement, un lien (même de façon inconsciente) semble toujours exister entre radicalisation, étranger et pratique de l'islam. Rostaing, Galembert, Béraud (2014) ont rendu compte de l'attribution du caractère radical à des signes religieux mais n'ont pas exploité la triangulation de ces concepts avec la notion d'étranger.

On peut aussi souligner que la référence au concept d'étranger est un moyen d'expliciter les circonstances de la radicalisation. Par étranger, des agents se réfèrent à des détenus de nationalité belge et d'origine étrangère. Un de nos répondants nous explique le phénomène par la plus grande probabilité à victime de discrimination au cours de leurs vies (Nous pouvons noter la ségrégation dans les « ghettos »). De ce fait, ce thème fait le lien avec la « présence de fragilités psychosocio-économiques comme facteur de radicalisation ». En effet, la radicalisation apparait dans un contexte de sentiment d'exclusion de la société. Et la radicalisation serait un moyen de résoudre ce ressenti. Cela fait référence à l'ambiguïté que nous avions soulevé lorsque nous nous interrogions sur le lien entre violence politique et délinquance (Gayraud, 2019). Cependant, nous devons toujours avoir conscience de la distinction entre détenus en voie de radicalisation et détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme. Nous pourrions accorder « l'hybridation de la violence » à ce dernier profil (ibid.). Cependant, il nous semble important d'enquêter sur le contexte social de ces détenus et de s'assurer de la relation

entre la présence de fragilités sociales et le recours à la violence politique. Néanmoins, nous devons faire attention à cette perspective déterministe qui supposerait une prédisposition au passage à l'acte violent.

Concernant les détenus qui ont été étiquetés de radicalisés au cours de leur séjour en prison, nous ne pouvons déterminer de lien entre la radicalisation et le recours à de la violence politique puisqu'ils ont été condamnés pour d'autres faits. La préparation physique à un combat pourrait s'accrocher au recours à la violence. Comme ces entrainements n'aboutissant pas, nous pouvons nous interroger sur leur réelle signification. À partir du témoignage de nos interviewés, nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit d'un moyen de protestation contre le pouvoir pénitentiaire. Il reste toujours à savoir si nous pouvons inférer cette forme de rébellion à des prémisses d'une violence politique. Par ce constat, nous revenons une fois de plus à la question de ce que vise la radicalisation (Brion, 2019).

Si nous considérons la signification que le personnel pénitentiaire a de la radicalisation, nous pourrions suivre le principe du RAN (2021). La distinction de profils de détenus radicalisés (ceux que nous avions aussi relevés) par l'organisme introduit les thèmes « détermination du caractère dangereux du détenu » et « orientation des interactions par l'opinion et la personnalité de l'agent ». En relisant la littérature, nous constatons que l'opinion de la personnalité de l'agent n'est pas seulement déterminée par lui-même mais est aussi le résultat des recommandations des politiques.

Les préjugés que les deux acteurs de la relation s'infèrent mutuellement vont aussi moduler les interactions. On retrouve les apports de Khosrokhavar (cité par Chomienne, 2016). Chacun attribue une étiquette sur l'autre, d'un côté le détenu est dangereux et manipulateur, de l'autre côté, l'agent est un obstacle à la libre pratique de leur idéologie. Augmentant les tensions, les interactions sont marquées par des agressions verbales et une volonté de montrer son autorité.

Nous avons décelé que la volonté de participer à la prise en charge dépendait des croyances personnelles. Les recommandations du Plan P (2015) sur la mise en place d'une politique de détention humaine ne correspondent pas à la posture de tous les agents. A été mentionné l'absence de formation pour pouvoir intervenir sur la déradicalisation. Ce

constat est en opposition à la posture de King (2013) puisqu'il estimait que le rôle des agents était de développer motivation nécessaire au changement comportemental. Le conseil de l'Europe de 2018 visait également à un changement personnel. Même s'il a explicité les points d'actions des agents, il n'y a aucune méthodologie systématique à suivre. Ce thème montre à quel point leurs interventions ne sont pas encadrées par des procédures.

Le sous thème « corrélation avec l'incapacité à atteindre une déradicalisation » fait échos à la problématique lancée par Bouzar (2019). Les programmes devraient plutôt viser un désengagement. Nos professionnels ont souligné à quel point les croyances été ancrées particulièrement chez les « recruteurs ». Pour que cela soit effectif, il serait plus judicieux de changer le rapport avec le monde et non l'idéologie (Alberston, 2015).

La « prévalence des missions de sécurité » s'inscrit au cœur du plan P (2015). Même si les prisons investissent progressivement dans la mission de réinsertion, les directives et les formations semblent encore orientées en ce sens. Les agents décrivent « une détection méthodique des signes de radicalisation ». Dans le but de prévenir un passage à l'acte, toute variation de comportement est source de suspicion (Chantraine & Scheer, 2022).

Nous avons relevé des « actions discriminatoires » comme moyen de rétablir un rapport de force. Le recours au chantage pour rétablir l'ordre carcéral n'était pas une pratique anodine. Ces comportements sont justifiés par la perception du détenu qui agit selon ses convictions et qui doit faire l'objet d'une neutralisation (Crahay, 2022). Kervyn de Meerendré (2022) nous fait part de l'utilisation des ressources légales comme arme de négociation chez les détenus. Nous avons aussi observé une forme de négociation chez les agents pénitentiaires. En effet, les professionnels peuvent user du chantage pour soumettre le détenu à l'ordre carcéral. Les agents tentent de dominer la relation. Les significations flottantes de Schultz, Bucerius et Haggerty (2020) prennent le dessus sur le fil de conduite à suivre. Les sous thèmes « préjugés mutuels » et « aversion à l'établissement d'une relation avec le détenu » sont issus de microtraumatismes vécus par l'assistant de surveillance. Pour pallier à son sentiment d'impuissance, ce dernier va entreprendre des actions beaucoup plus « agressives ».

Nous avons constaté que le fonctionnement de l'établissement pénitentiaire n'était pas sans conséquence sur l'attitude de l'agent. Pour Rostaing, Galembert & Béraud (2014), la philosophie de gestion des détenus est différente d'une prison à une autre. Les prisons construites sous le modèle de Ducpétiaux orienteront leurs pratiques par la répression et le maintien de l'ordre.

Parmi les actions orientées vers la réinsertion, nous avons remarqué « l'usage de la discussion comme outil de travail ». Les gardiens de prisons initiaient des débats sur les croyances pour essayer d'induire un changement idéologique et/ou comportementale. Bjorgo et Horgan (2008) soulignent que les normes, les attitudes et valeurs doivent être investies pour provoquer ce changement. Les prisons offrant l'accès à des activités renforcent les facteurs pull de Van der Heide et Huurman (2016). Par exemple, le suivi de cours en vue d'obtenir un diplôme faciliterait la réinsertion. Les compétences prosociales (Alberston, 2015) ne semblent être développées qu'à la prison de Haren où il existe une multitude d'activités, notamment les sorties culturelles.

Les relations entre les agents et les professionnels ont été questionnés par Kervyn de Meerendré (2022). Cette auteure a souligné l'importance de l'imam dans la prise en charge du détenu radicalisé. De notre côté, nous avons constaté qu'il avait un rôle de médiateur lorsque qu'il y avait des quiproquos.

La direction a été à la fois une ressource comme un obstacle au travail des agents. Crahay (2022) nous a montré comme elle pouvait moduler négativement leurs pratiques en ne donnant pas de retour sur les interventions effectuées. A contrario, nous n'avons pas trouvé de littérature sur l'implication de la direction dans les missions des agents et à quel point cela pouvait renforcer la cohésion d'équipe. L'agent pouvait même se sentir valorisé par la direction.

Nous n'avons pas trouvé de littérature sur les collègues en tant « source de tensions ». Particulièrement, nous avons constaté la présence de conflits à la suite de désaccords sur le fil de conduite à adopter et les considérations qui en découlent. Comme nous l'avons souligné, les relations entre professionnels sont importantes pour optimiser la prise en charge. Dans le cas, où elles ne servent pas d'appuis pour le professionnel, l'efficacité de son travail est réduite.

Pour répondre à notre question de recherche, nous concluons que les pratiques des agents sont orientées vers un désengagement des détenus. Comme nous l'avons relevé, la déradicalisation parait trop ambitieuse lorsqu'il s'agit d'agir sur les convictions religieuses d'un individu. Bien que des professionnels aient tenté maintes fois de supplémenter leur point de vue, ils ont été confrontés à un échec. En conséquence, la relation devient tendue et les rapports sont conflictuels. Des actes de désistement assisté sont uniquement relevés lors de discussions informelles. Ils sont seulement trop peu présents de façon systématique pour avoir une significativité.

Dans les pratiques qui semblent les plus effectives, c'est le rapport avec « l'autre » qui a été investi. On peut repenser au fait que les détenus ont appris à discuter avec les agents féminins. Bien que cela soit souvent confondu, la radicalisation d'une personne ne se définit pas par une idéologie qui est contraire aux valeurs de l'organisation dominante. On parle de radicalisation lorsqu'il y a un recours à la violence. Cette distinction semble encore confuse dans les directives pénales.

Nous souhaitons également souligner la différence des pratiques en fonction du grade et de la formation des professionnels. Celles-ci semblent très diversifiées sur l'ensemble de la Belgique et entrainent une dissonance d'actions parmi les professionnelles qui la suive. Plus encore, elle n'est pas obligatoire pour tout le monde et des agents vont travailler avec des détenus sans réellement comprendre l'enjeu de la radicalisation. En effet, nous avons relevé que les agents ayant une place élevée dans la hiérarchie semblent mieux envisager la pertinence des actes à poser.

Nous avons aussi fait un constat assez curieux lorsque nous avons illustré la différence des pratiques avec le discours. Bien que quelques propos s'inscrivent dans une perspective de désistance, la mission de réinsertion est trop souvent mise de côté au profit de la mission sécuritaire. En effet, des interviewés ont souligné l'importance de considérer la singularité du détenu dans la prise en charge, l'importance de répondre aux besoins issus des fragilités sociales et la transformation des rapports en développant une tolérance à la différence. Disposant d'une faible marge de manœuvre dans leurs interventions à cause de ces recommandations, les professionnels n'ont pas d'autres choix que d'appliquer les procédures.

Toujours est-il que la structure organisationnelle de l'établissement pénitentiaire va orienter la philosophie des conduites du personnel. Nous avons observé des différences assez importantes entre les prisons vétustes construites sous le modèle de Ducpétiaux et les prisons modernes. Plus précisément, la prison de Haren pourrait introduire des pratiques de désistance malgré les problèmes techniques qu'elle connait actuellement. Étant très récente, il est difficile de juger de son effectivité pour l'instant.

L'atout de ce mémoire est d'avoir interrogé l'orientation des pratiques. En plus de relever la différence entre ce que visaient les programmes et la réalité de terrain, nous avons enquêté sur comment cela se distinguait. Nous avons eu la chance d'obtenir une diversité de fonctions et d'établissements pénitentiaires chez nos répondants. De ce fait, nous avons pu rendre compte de la situation à plus grande échelle. Ensuite, nous nous sommes intéressés aux points d'actions de la désistance dans le cadre de la radicalisation qui est un sujet peu enquêté sûr dans la littérature.

La première limite de ce mémoire que nous avons relevé se trouve dans la formulation de nos questions de l'entretien, nous estimons que nous aurions pu approfondir leurs points de vue. Le temps a été une contrainte et nous nous sommes limités aux questions que nous avions déjà construites. Nous aurions également souhaité inclure la perspective des détenus radicalisés pour confronter les propos et obtenir une meilleure compréhension de la situation. Le choix de la population d'étude aurait pu s'étendre à l'ensemble du personnel pénitentiaire. L'imam et les services psychosociaux auraient pu bénéficier d'une plus grande place.

Lorsque nous avions évoqué le lien entre violence politique et délinquance, nous n'avions pas beaucoup d'informations sur le sujet. Des futures recherches pourraient interroger la pertinence de cette perspective et comment elle influencerait les prises en charges. Aussi, nous n'avons pas suffisamment enquêté sur la présence de la désistance dans notre recherche, c'est pourquoi il serait intéressant de mener une recherche plus approfondie sur le sujet. Comme nous avons observé une différence en fonction du poste, une future recherche pourrait interroger le rôle de la direction et de l'adjudant sur la prise en charge.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Grâce à notre analyse thématique, nous avons tenté de répondre à notre question de recherche : ***Dans quelle(s) perspective(s) se situe(nt) les interventions des agents pénitentiaires pour encourager la réinsertion des détenus radicalisés ?***

Grâce à nos résultats, nous avons pu constater que la perspective prédominante est le désengagement. Du moins, elle nous apparait comme la plus réalisable tenant compte des contraintes liées au terrain. Il a été mentionné l'impossibilité de modifier l'idéologie d'un individu, ce que les programmes de déradicalisation tentent de faire. Sans surprise, ceux-ci sont infructueux et il n'existe pas de plan systématique, chaque établissement ayant leur propre mode de fonctionnement.

Les apports de la désistance sont encore à l'état embryonnaire en Europe pour qu'elles prennent place dans les prisons. Néanmoins, des prémisses apparaissent dans le discours des agents. Nous estimons qu'elles seront peut-être davantage visibles dans la prison de Haren.

Les thèmes « source de soutien » et « source de tension » a retenu notre attention. À travers notre littérature, il a souvent été recommandé d'investir une prise en charge pluridisciplinaire. Nous avons remarqué l'importance d'une cohésion entre les professionnels pour faciliter les conditions de travail et donc l'encadrement des détenus.

Un autre de nos thèmes nous a particulièrement interpellé, l'influence des croyances personnelles sur la prise en charge. Nous avions recensé de la littérature sur les rapports entre les agents et les détenus mais nous ne savions pas à quel point les opinions prenaient place lors des interactions « informelles ». Plus encore, on retrouve une très grande disparité des discours entre les gardiens de prison. Nous avons soulevé l'importance des politiques pénitentiaires dans ce constat. Paradoxalement, ces propos n'ont pas d'incidence majeure sur le suivi des procédures mais bien sûr ces moments d'échanges entre le détenu et l'agent qui peuvent déterminer le rapport au monde de ce dernier.

Grâce à cette étude, nous pouvons mieux comprendre dans quelles perspectives les pratiques des agents pénitentiaires se trouvent lorsqu'il s'agit de favoriser la réinsertion.

Cependant, d'autres études devront être effectuées pour appliquer la problématique sur l'ensemble du personnel pénitentiaire.

6. BIBLIOGRAPHIE

Aho, J. (1988). Out of hate : A sociology of defection from neo-Nazism. Current Research on Peace and Violence, 11(4), 159-168.

Albertson, K. (2015). Creativity, Self-exploration and Change : creative arts-based activities' contribution to desistance narratives. *Howard Journal of Criminal Justice*, *54*(3), 277-291. https://doi.org/10.1111/hojo.12131

Altier, M. B., Thoroughgood, C., & Horgan, J. (2014). Turning away from terrorism. *Journal of Peace Research*, *51*(5), 647-661. https://doi.org/10.1177/0022343314535946

Asrori, S., Jamilah, J., & Ismail, M. (2020). The Challenge of Radicalization and Deradicalization in Prison: A Review on Social Dynamics Prison Officers and Terrorist Inmates. In Proceedings of the 5th International Conference on Social and Political Sciences, ICSPS 2019, November 12, 2019, Jakarta, Indonesia (pp. 1-7). EAI. doi:10.4108/eai.12-11-2019.2293531

Barkindo, A., & Bryans, D. (2016). De-Radicalising Prisoners in Nigeria : Developing a Basic Prison based De-radicalisation Programme. *JD Journal of De-Radicalisation*, *Summer*, 1-25.

Barrelle, K. (2014). Pro-integration : disengagement from and life after extremism. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, *7*(2), 129-142. https://doi.org/10.1080/19434472.2014.988165

Bazex, H., Bénézech, M., & Mensat, J. (2017). « Le miroir de la haine » . La prise encharge pénitentiaire de la radicalisation : analyse clinique et criminologique de 112 personnes placées sous main de justice. *Annales médico-psychologiques*, *175*(3), 276-282. https://doi.org/10.1016/j.amp.2017.01.009

Belga (2018, 1er Juin). Bart De Wever: "Ne pas libérer les terroristes et les radicalisés durant la menace terroriste". Consulté à l'adresse https://www.rtbf.be/article/bart-dewever-ne-pas-liberer-les-terroristes-et-les-radicalises-durant-la-menace-terroriste-9934220

Bertrand, M., Clinaz, S., & CAAP asbl. (2015). L'offre de service faite aux personnes détenus : dans les établissement pénitentiaires de Wallonie et deBruxelles.https://www.feditowallonne.be/File/Rapport_aide_aux_detenus_en_prison_CAAP_mars_2015.pdf

Bjørgo, T., & Horgan, J. (2008). Leaving terrorism behind. Dans *Routledge eBooks*.https://doi.org/10.4324/9780203884751

Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'unedémarche visant à donner un sens à des données brutes. Recherchesqualitatives, 26(2), 1. https://doi.org/10.7202/1085369ar

Blumer, H. (1969). Symbolic Interactionism Perspective and Methods. Englewood Cliffs, NJ Prentice Hall. - References - Scientific Research Publishing. (s. d.). https://www.scirp.org/(S(351jmbntvnsjt1aadkposzje))/reference/referencespapers.aspx?referenceid=375764

Bouzar, D. (s. d.). *Déradicalisation ? désengagement ? désistance ?* Cairn.info.https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2019-2-page-7.htm

Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, *3*(2), 77-101. https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa

BRION F., 2019, Qui sème le vent… Vers une évaluation du plan d'action contre la radicalisation dans les prisons, in BRION F., DE VALKENEER C., FRANCIS V. (dir.), L'effet radicalisation et le terrorisme, Bruxelles, Politeia, 57-81.

Bubolz, B. F., & Simi, P. (2014). Disillusionment and Change : A Cognitive-Emotional Theory of Gang Exit. *Deviant Behavior*, *36*(4), 330-345. https://doi.org/10.1080/01639625.2014.935655

Bushway, S. D., Piquero, A. R., Broidy, L. M., Cauffman, E. et Mazerolle, P. (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. Criminology, 39(2), 491-516

Cattelino, E., Glowacz, F., Born, M., Testa, S., Bina, M., & Calandri, E. (2014). Adolescent risk behaviours and protective factors against peer influence. *Journal of Adolescence*, *37*(8), 1353-1362. https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2014.09.013

Céline B., de Galembert. et Rostaing R. (2018,)., *De la religion en prison. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2016, 360 p.* http://journals.openedition.org/sdt/1680

Chantraine, G. & Scheer, D. (2022). Stratégies, ruses et dissimulations dans les« quartiersd'évaluation de la radicalisation » (QER) – France. *Déviance et Société*, 46, 375-407. https://doi.org/10.3917/ds.463.0109

Chantraine, G., & Scheer, D. (2020). Performing the enemy ? No-risk logic and theassessment of prisoners in "radicalization assessment units" in French prisons.*Punishment & Society*, *23*(2), 260-280. https://doi.org/10.1177/1462474520952147

Cherney, A., & Belton, E. (2019). Assessing intervention outcomes targeting radicalizedoffenders : Testing the pro integration model of extremistdisengagement as an evaluation tool. *Dynamics of asymmetric conflict, 13*(3), 193-211. https://doi.org/10.1080/17467586.2019.1680854

Chomienne, M. (2016). Farhad Khosrokhavar, *Prisons de France. Violence, radicalisations, déshumanisation : Surveillants et détenus parlent*. *Sciences et actions sociales*, *N° 13*(1), 275-288. https://doi.org/10.3917/sas.013.0275

COHEN S., 1979, The punitive city : Notes on the dispersal of social control,Contemporary Crises, 3, 4, 339-363.

Commission de surveillance de la prison d'Ittre. (2019). Rapport de fin de mandat. Dans*https://ccsp.belgium.be/commissions/ittre/*.https://ccsp.belgium.be/wp-content/uploads/2020/01/CdS-ITTRE-Rapport-de-fin-de-mandat-sept.-2019.pdf

Conseil de l'Europe. (2018). V. Détection, prévention et traitement de la radicalisation etde l'extrémisme violent en prison. *Hors collection*, 17-18.https://www.cairn.info/prison-terreau-de-radicalisation-et-d-extremisme-9789287185488-page-17.htm

Crahay, C. (2022). Négocier l'ordre carcéral : les particularités du traitement pénitentiairedes détenus CelEx en Belgique. *Déviance et Société*, 46, 349-374. https://doi.org/10.3917/ds.463.0083

Crettiez, X., & Romain, S. (2017). Saisir les mécanismes de la radicalisation violente :pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents. *Rapportde recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice*.https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01592825

Da Silva, R., Fernández-Navarro, P., Gonçalves, M. M., Rosa, C., & Silva, J. (2018)Disengagement from political Violence and Deradicalization : A Narrative-Dialogical Perspective. *Studies in Conflict & Terrorism*, *43*(6), 444-467. https://doi.org/10.1080/1057610x.2018.1452709

Dalgaard-Nielsen, A. (2013). Promoting Exit from Violent Extremism : Themes andApproaches. *Studies in Conflict & Terrorism*, *36*(2), 99-115.https://doi.org/10.1080/1057610x.2013.747073

de Galembert, C. (2022). Des acteurs religieux dans la boîte à outils de la politique de lutte contre la radicalisation : aumôniers et médiateurs du fait religieux dans les prisons françaises. *Déviance et Société*, 46, 289-319. https://doi.org/10.3917/ds.463.0023

Difraoui, A. E., & Uhlmann, M. (2015). Prévention de la radicalisation et déradicalisation: les modèles allemand, britannique et danois. *Politique étrangère*,*Hivr*(4), 171. https://doi.org/10.3917/pe.154.0171

Dumoulin, A. (2019). Entre « déradicalisation » et désengagement : comparatif francobelge (Vol. 142) [Stratégie & Sécurité]. Institut royal supérieur de défense.

Dumoulin, A. (2020). La dé-radicalisation en Belgique. *Sécurité globale*, *N°21*(1), 19.https://doi.org/10.3917/secug.201.0019

Ebaugh, H. R. (1988). Becoming an ex : The process of role exit. *Choice Reviews Online*, *26*(04), 26-2413. https://doi.org/10.5860/choice.26-2413

F-Dufour, I. (2015). Le désistement assisté ? les interventions des agents de probationtelles que perçues par des sursitaires qui se sont désistés du crime1. *Criminologie (Montreal)*, *48*(2), 265-288. https://doi.org/10.7202/1033846ar

F-Dufour, I., & Villeneuve, M. (2020). Introduction. *Criminologie (Montreal)*, *53*(1), 7.https://doi.org/10.7202/1070499ar

F-Dufour, I., Villeneuve, M., & Perron, C. (2018). Les interventions informelles dedésistement assisté : une étude de la portée. *Canadian journal of criminology and criminal justice*, *60*(2), 206-240. https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1

Foucault, M. (1993). Surveiller et punir. Dans *Gallimard eBooks*. https://doi.org/10.14375/np.9782070729685

Glowacz, F. (2020). Récits de désistance de jeunes radicalisés et impliqués dans desactivités de groupes terroristes. *Criminologie (Montreal)*, *53*(1), 281-304. https://doi.org/10.7202/1070510ar

GOFFMAN E., 1968, Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus, Paris, Les éditions de Minuit.

Guidere, M. (2016). Radicalisation et déradicalisation : conceptions et mises en oeuvre.*Master-sciences-du-vegetal*. https://www.academia.edu/21114223/Radicalisation_et_D%25C3%25A9radicalisation_conceptions_et_mises_en_oeuvre?bulkDownload=thisPaper-topRelated-sameAuthor-citingThis-citedByThis-secondOrderCitations&from=cover_page

Healy, D. (2020). Réimaginer la réinsertion sociale : le désistement assisté en Irlande.*Criminologie (Montreal)*, *53*(1), 105-126. https://doi.org/10.7202/1070503ar

Hearne, E., & Fink, N. (2008). Beyond Terrorism : Deradicalization and Disengagementfrom Violent Extremism. *Rapporteurs*. https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/publications/beter.pdf

Horgan, J. (2009). *Walking away from terrorism : Accounts of Disengagement fromRadical and Extremist Movements*.

Horgan, J., & Braddock, K. (2010). Rehabilitating the terrorists ? : Challenges inassessing the effectiveness of de-radicalization programs. *Terrorism and Political Violence*,*22*(2), 267-291. https://doi.org/10.1080/09546551003594748

Horgan, J., Altier, M. B., Shortland, N., & Taylor, M. (2016). Walking away : thedisengagement and de-radicalization of a violent right-wing extremist.*Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, *9*(2), 63-77. https://doi.org/10.1080/19434472.2016.1156722

Jovelin, E. (2016). De la délinquance à la radicalisation. *Hommes & migrations*. https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3716

Kaminski, D. (2015). *Condamner*. https://doi.org/10.3917/eres.kamin.2015.01

Kempf, O. (2019). Jean-François Gayraud : *Théorie des hybrides, terrorisme et crime organisé* ; CNRS Éditions, 2017 ; 300 pages. *Revue Défense nationale*, *N° 816*(1), 126-127. https://doi.org/10.3917/rdna.816.0126

Kervyn de Meerendré, L. (2022). Un soutien spirituel sous surveillance : les conseillersislamiques en prison à l'ère de la lutte contre laradicalisation. *Déviance et Société*, 46, 321-348. https://doi.org/10.3917/ds.463.0055

King, S. (2013). Desistance transitions and the impact of probation. Routledge

Kozlowski G. & Scheer D. (2015), « Haren, le futur village pénitentiaire », La Revue nouvelle, no 6, pp. 39 46.

LaFree, G., & Miller, E. (2008). Desistance from terrorism : What can we learn fromcriminology ? *Dynamics of asymmetric conflict*, *1*(3), 203-230. https://doi.org/10.1080/17467580902718130

Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Délinquance - Dictionnaire de Français Larousse*. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9linquance/23111

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course : why changematters the study of crime. *Criminology*, *31*(3), 301-325. https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x

Solini L., Scheer D. et Yeghicheyan J., « « Une fenêtre ouverte sur l'extérieur » ? », Sociologie [En ligne], N°3, vol. 7 | 2016, mis en ligne le 08 octobre 2016, consulté le 13 août 2023. URL : http://journals.openedition.org/sociologie/2851

Maruna, S. (2001). Making good. American Psychological Association.

McNeill, F., Farrall, S., Lightowler, C. et Maruna, S. (2012). Reexamining evidence-based practice in community corrections: Beyond a "confined view" of what works. Justice Research and Policy, 14(1), 35-60. doi: 10.3818/ JRP.14.1.2012.35

Ministère de la justice (2023, 31 mai). *Rapport annuel de l'Observatoire de la récidive etdésistance*. https://www.justice.gouv.fr/rapport-annuel-lobservatoire-recidive-desistance

Nadau, L. (2020, 14 janvier). Lutte contre la radicalisation : quand Marine Le Pen propose. . . des mesures déjà enplace. *Marianne*. https://www.marianne.net/politique/lutte-contre-la-radicalisation-quand-marine-le-pen-propose-des-mesures-deja-en-place

OIM, (2022). Désengagement, dissociation, réintégration et réconciliation : réhabilitation transitionnelle. OIM, Genève.

Radicalisation Awareness Network. (2021). Dealing with radicalisation in a prison and probation context. Dans *ec.europa.eu*.

Raets, S. (2017). *The We in Me : Considering terrorist desistance from a social identity perspective*. 1-28.

Schultz, W. J., Bucerius, S. M., & Haggerty, K. D. (2020). The floating signifier of"Radicalization" : correctional officers' perceptions of prison radicalization. *Criminal Justice and Behavior*, *48*(6), 828-845. https://doi.org/10.1177/0093854820969749

Service public fédéral Justicie. (2015). Plan d'action contre la radicalisation dans les prisons. Dans *justice.belgium.be*.

SILKE A., 2014, *Prisons, Terrorism and Extremism. Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, London, Routledge.

Silke, A., & Veldhuis, T. (2017). Countering Violent Extremism in Prisons: A Review of Key Recent Research and Critical Research Gaps. Perspectives on Terrorism,11(5), 2-11. URL stable : https://www.jstor.org/stable/26297927

SOMMIER I., 2012, Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fractures, *Lien Social et Politiques*, 68, 15-35.

Stern, D. N. (2010). *Forms of vitality (DRAFT)*. https://doi.org/10.1093/med:psych/9780199586066.001.0001

STEVENS. A, 2014, Offender rehabilitation and Therapeutic Communities, London & New York, Routledge.

Suarda, I. G. W. (2020). Challenges of implementing deradicalisation programs forterrorist prisoners : An examination of Indonesian prison officers' experiences.*Zenodo (CERN European Organization for Nuclear Research)*.https://doi.org/10.5281/zenodo.3830309

VACHERET M., 2002, Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens, Déviance et Société, 26, 1, 83-104.

Van der Heide, E. J. et Huurman, R. (2016). Suburban bliss or disillusionment: Why do terrorists quit? Journal for Radicalization, (8), 1-24.

Weitekamp, E., & Kerner, H. (2003). Restorative Justice in Context : International practice and directions. Dans *Routledge eBooks*.
https://ci.nii.ac.jp/ncid/BB06117023

Wirth, L. (1931). I Culture conflict and misconduct. Social Forces, 9(4), 484 492. https://doi.org/10.1093/sf/9.4.484

7. ANNEXES

ag ittre.mp3

Speaker 1 [00:00:00] Alors je m'appelle Prénom Nom. Je suis né le … à Bruxelles et je travaille à la prison de Ittre depuis le 3 mars 2003.

Speaker 2 [00:00:12] Vous avez fait quoi comme formation ?

Speaker 1 [00:00:15] Formation d'agent pénitentiaire

Speaker 2 [00:00:18] Euh. Est ce que vous avez été formé spécifiquement à suivre des détenus radicalisés?

Speaker 1 [00:00:24] Bien sûr, oui. Dès que la section des radicaux a ouverte. Nous avons une formation concernant tout ce qui est radicalisation en fait.

Speaker 2 [00:00:34] D'accord .Donc votre fonction spécifique est agent pénitentiaire ? Il n'y a pas d'accord. Euh Concernant. Je voulais vous demander par rapport à vos parents, ils avaient quoi comme profession?

Speaker 1 [00:00:45] Mon père était garagiste et ma mère était femme au foyer.

Speaker 2 [00:00:48] D'accord, vous pouvez décrire une journée euh une journée ou une semaine type dans votre quotidien au travail?

Speaker 1 [00:00:56] Au travail ?

Speaker 2 [00:00:56] Oui, oui au travail.

Speaker 1 [00:00:58] La journée type Bon, il y a deux pauses le six quatorze et le quatorze 22. Donc quand je fais six quatorze, il y a un appel qui se fait au point de vue des agents, quand on arrive. Notre chef de section prend les présences. Ensuite, nous faisons l'appel des détenus. Donc l'appel des détenus, c'est quoi? C'est aller compter le nombre de détenus qu on a sur la section, voir s'ils sont vivants. On remet cet appel une fois que le comptage est fait, les agents de nuit sont libérés et juste après cela, on fait l'ouverture des cellules, donc on s'assure physiquement. - Chien apparait sur la caméra - Ça suffit. Désolée il y a le chien qui m'ennuie.

Speaker 2 [00:01:38] Haha, pas de souci.

Speaker 1 [00:01:38] On s'assure physiquement que tous les détenus sont bien en vie. Donc, "Bonjour Monsieur" et on leur propose la douche et le nettoyage de la cellule. Une fois que ça s'est fait, la journée proprement dite commence. Donc là, on commence les douches et on commence le nettoyage de cellules que les détenus font eux mêmes. Et ensuite, déjà, la journée prend son cours. Le centre médico social nous appelle, le service des visites nous appelle et ainsi de suite. Et, euh voila ça se passe comme ça jusque 12 h, plus ou moins. Entre temps, il y a les préaus. Les détenus ont accès à des trios dans les prisons, on les fait sortir pour le privé, on les fouille. On avait prévu une fois que

les préaux sont terminés, on les sort, on les refoulle, on les remet dans la cellule. Distribution de repas, distribution des médicaments. Et ensuite on arrive à 14 h et la journée terminée.

Speaker 2 [00:02:32] D'accord, et pour la pose de l'après midi, il y a quelque chose en plus ou c'est plus ou moins la même chose ?

Speaker 1 [00:02:38] C'est plus ou moins la même chose.

Speaker 2 [00:02:39] Oui ? d'accord et vous travaillez bien que pour les détenus radicalisés, ou alors ça, c'est pour l'ensemble des détenus ?

Speaker 1 [00:02:45] Ca c'est pour l'ensemble des détenus dans l'entièreté de la prison, à savoir que sur section avec les détenus radicalisés ou avec les droits communs, tout se passe indentiquement de la même chose, mis à part qu'ils n'ont pas de contact entre eux.

Speaker 2 [00:03:00] Oui, oui. Donc ça se passe comment? Pareil pour les sorties au préau. Il y a des dispositions en plus.

Speaker 1 [00:03:07] Non pas forcément non.

Speaker 2 [00:03:11] D'accord, ça va.

Speaker 1 [00:03:12] Mais le radicalisé n'ira pas avec le détenu droit commun.

Speaker 2 [00:03:16] D'accord.

Speaker 1 [00:03:17] C'est de ces deux genres de détenus. A vrai dire, il n'y a pas de contact entre eux.

Speaker 2 [00:03:22] D'accord. D'accord.

Speaker 1 [00:03:23] Pour éviter, pour éviter justement la radicalisation avec les détenus du droit commun ?

Speaker 2 [00:03:29] D'accord, ça va. Quand vous avez pris votre place, on vous a, on vous a, vous avait dit que quelle mission, quelles étaient vos missions? Vous a dit quelle mission spécifique vous devez suivre ?

Speaker 1 [00:03:41] Alors le but était l'observation au départ, donc la section qu'on a appelé la section deradex. Elle a été ouverte en parallèle avec la France et la Hollande. D'accord, on a reçu une formation qui nous a permis de comprendre pourquoi le détenu s'était radicalisé. Comment est ce qu'il fallait comprendre sa radicalisation, c'est une formation qui a pris une bonne semaine donc, et nous faire prendre conscience qu'il fallait de l'empathie par rapport à ça. Et maintenant, il n'y a pas de grande différence avec un détenu lambda en fait.

Speaker 2 [00:04:22] Ah oui ?

Speaker 1 [00:04:24] Parce que sa journée du radicalisé se passe tout à fait normalement comme un autre détenu. Maintenant, la différence qu'on a avec le type détenus radicalisés et le détenu du droit commun est celle de radicalisation. Donc l'approche par rapport à la religion est très compliquée. Tout est toujours rapporté à la religion.

Speaker 2 [00:04:47] oui d'accord oui. OK donc quand pour l'aile déradex on vous demande pas de prise en charge spécifique. C'est vraiment que de l'observation ?

Speaker 1 [00:04:56] C'est principalement de l'observation, c'est ca.

Speaker 2 [00:05:00] Est ce que vos missions depuis le début ont évolué ou ça reste la même chose?

Speaker 1 [00:05:03] Ça reste la même chose.

Speaker 2 [00:05:07] Vous pensez que qu'est ce que vous pensez justement des missions qu'on vous a assigné? Vous pensez que vous auriez pu faire autre chose? Ou alors vous pensez que c'est bien ?

Speaker 1 [00:05:16] En tant qu'agents pénitentiaires, Malheureusement, on n'a pas beaucoup de pouvoir âr rapport à ça. Maintenant, sur le côté, on a des assistants sociaux, des psychologues qui travaillent en parallèle avec nous. Mais en parallèle, on va dire ils travaillent avec nous mails ils sont sur leur propre travail à eux. On n'a pas à intervenir dans leur travail. Ils nous posent énormément de questions sur notre journée. Comment ça se passe avec tel ou tel détenu par rapport à leur dossier. Et là, ils ont prennent compte. Mais autrement, nous, on n'a pas vraiment de travail à proprement dit. Avec le radicalisé, on ne sert pas à grand chose, à part ouvrir et refermer les portes.

Speaker 2 [00:05:53] Ah oui d'accord, d'accord. Est ce que vous estimez que certains détenus qui sont plus problématiques que d'autres?

Speaker 1 [00:05:59] Bien sûr.

Speaker 2 [00:06:00] Vous, vous en avez un exemple?

Speaker 1 [00:06:04] Je ne peux pas dire de nom.

Speaker 2 [00:06:05] Non non Bien sur,.

Speaker 1 [00:06:06] Dans les détenus que j'ai eu. D'accord, on en a eu quinze pendant tout un temps. Ici, il n'en reste plus que deux actuellement dans la section, la section touche tout doucement à sa fin, mais. Comment dire? Nous avons eu des profils principalement de gens qui allaient faire, qui envoyaient d'autres personnes en Syrie pour aller combattre en Syrie. Donc leur leur travail était de radicaliser les gens extérieur, de leur faire croire à quelque chose pour les faire partir. Et ces gens là sont à fond dans leur croyance et dans leur hum. Comment dire dans leurs tâches, si je peux dire ça comme ca. Et c'est très compliqué. Parce que, par exemple, comme ils ne reconnaissent pas l'Etat, ils n'estiment pas devoir suivre la loi.

Speaker 2 [00:07:02] Hmmm, d'accord, oui.

Speaker 1 [00:07:05] C'est la loi de Dieu, c'est pas la loi de l'Etat.

Speaker 2 [00:07:07] OK.

Speaker 1 [00:07:08] C'est ce qui crée une grande complication avec ces détenus là par exemple.

Speaker 2 [00:07:11] Mais donc ils ont pas forcément envie de suivre ce que vous de vous leur dites, de faire ou d'être plus conciliant avec avec les ordres ?

Speaker 1 [00:07:22] Beh au fur et à mesure du temps donc cette section a ouvert si je me souviens bien en 2016, donc ça fait déjà sept ans que ç'est ouvert ,maintenant. Au fur et à mesure du temps, ils se sont pliés un petit peu aux lois de la prison parce qu'ils n'ont pas le choix s'ils veulent vivre d'une façon descente et participer à plein de choses au sein de l'établissement. Beh il faut qu'ils se plient aux règlements en accord. Et qui mettent de côté la religion à laquelle ils croient pour pouvoir accéder à la salle de sport, pour pouvoir accéder éventuellement à l'imam.

Speaker 2 [00:08:00] Oui, oui.

Speaker 1 [00:08:01] L'imam, qui travaille avec nous. Mais si ils ne suivent pas les règles, ils ne peuvent pas voir l'imam.

Speaker 2 [00:08:07] Et en fait, vous avez été confronté qu' un type de détenus radicalisé dans le sens que ceux qui qui ont envoyé, qui radicalisaient, mais je sais que j'ai lu que certains détenus se radicaliser et qu'après du coup ils étaient envoyés en cellule deradex et se adicalisaient dans la prison, est ce que vous en avez déjà rencontré ou pas?

Speaker 1 [00:08:28] Alors moi j'ai eu à Ittres des détenus qui ont envoyé les autres en Syrie. J'ai eu des combattants et des détenus radicalisés en prison.

Speaker 2 [00:08:37] D'accord. Et vous avez dit vous avez vu une différence dans leur comportement?

Speaker 1 [00:08:42] Alors le comportement du détenu qui s'est radicalisé en prison oui le comportement a extrêmement chang, bien sûr. Si on prend l'exemple de celui qui s'est fait exploser à Zaventem, Je ne sais plus dire son nom. Ce détenu la, je l'ai eu en tant que détenu de droit commun, non radicalisé. Et finalement, il s'est fait radicalisé à l'extérieur, en prison.

Speaker 2 [00:09:05] Ah oui.

Speaker 1 [00:09:06] Il s'est fait explosé. Donc, oui il y a une différence de comportement, bien sûr. Maintenant, le détenu qui s'est radicalisé en prison, beh c'est un détenu qui se cherche. Peut être, qu'il n'a pas de famille, qu'il n'a pas d'emploi non plus, qui n'a pas forcément de contacts avec les autres détenus, donc il se laisse se radicaliser et par la force des choses. beh il devient comme les autres, c'est compliqué à gérer.

Speaker 2 [00:09:35] Et est ce que vous estimez donc que les détenus radicalisés en soi, sont, présentent plus de risques pour la sécurité que les détenus de droit commun?

Speaker 1 [00:09:47] Pas forcément, parce que j'ai eu autant de problèmes. Nous avons eu autaunt de problèmes au sein d'établissement avec le droit commun qu'avec les radicalisés. Si on parle en terme d'intervention, une intervention chez nous, beh c'est un détenu qui agresse un agent, beh on en a eu dans les droits communs, forcément. Il y en a eu dans les radicalisés aussi.

Speaker 2 [00:10:06] Donc ya pas forcément plus de problèmes entre guillemets avec les détenus radicalisés ?

Speaker 1 [00:10:13] Pas de problème physique, on va dire.

Speaker 2 [00:10:15] Il y a d'autres problèmes ?

Speaker 1 [00:10:18] Problèmes relationnels.

Speaker 2 [00:10:20] D'accord.

Speaker 1 [00:10:23] Je suis un "Sheitan" pour eux.

Speaker 2 [00:10:26] A oui, donc c'est difficile d'établir une relation avec eux ?

Speaker 1 [00:10:29] C'est extrêmement difficile puisque moi je crois aux lois, ils croient à la religion et ils croient pas aux lois. Je ne crois pas à leur religion, donc leur vie est basée sur la religion. Je pense. De par votre nom, vous êtes musulmane? Je pense,.

Speaker 2 [00:10:45] Euh Oui.

Speaker 1 [00:10:47] Si vous prenez votre religion et vous la suivi à la lettre. Comment dire? Il y aurait des complications pour vous dans la vie de tous les jours. Comment expliquer ça? Alors, le détenu radicalisé, pour lui, le pays dans lequel il est doit être dirigé par la religion. D'accord ? Donc si les lois sont faites en dehors de la religion, ça ne fonctionne pas pour eux.

Speaker 2 [00:11:22] Il n'y a pas. Ils ont, ils essayent pas d'avoir un compromis ou d'adapter un peu leur religion, par, leurs pratiques, par rapport aux lois. Pour eux, c'est inconcevable?

Speaker 1 [00:11:33] Au départ Pas du tout c'était la religion, point à la ligne. Donc au fur et à mesure du temps. Or c'est pas qu'ils s'adaptent, c'est qu'ils font des compromis pour leur petite vie à eux, plus facile .Pour rendre, leur moment au sein de la prison, plus simple et plus vivable pour eux.

Speaker 2 [00:11:53] C'est par dépit. C'est pas c'est parce qu'ils n'ont pas le choix ?

Speaker 1 [00:11:56] C'est ça.

Speaker 2 [00:11:57] D'accord

Speaker 1 [00:12:00] Par exemple, la prière, le moment de la prière. Donc ils prient énormément. Je ne sais plus exactement combien de prières il y a par jour. Et si on ouvre la cellule parce qu'ils sont appelées chez le médecin et qu'ils sont occupés de prier et ils n'arrêteront pas leurs prières, our aller chez le médecins, c'est le médecin qui doit attendre qu'ils aient terminé la prière.

Speaker 2 [00:12:19] D'accord, d'accord. Et on a parlé des détenus qui se radicalisent en prison. Vous identifiez vous? Comment vous identifiez qu'ils se radicalisent? Vous avez comme quoi, comme sign ?

Speaker 1 [00:12:34] Alors en premier temps, il y a le signe physique, la barbe, les cheveux coupés courts. Ensuite le port de la djellaba de plus en plus fréquemment. Donc un détenu du droit commun qui est musulman devra porter la djellaba pour prier, va porter la djellaba le soir, il va pas forcément aller au préau avec la djellaba. On ne va pas balader son tapis de prière partout avec lui. Le détenu qui commence à se radicaliser en prison. On va le voir de plus en plus en djellaba. Sa peau va pousser, ses cheveux vont couper court, il va aller au préau avec son tapis de prière et va prier devant tout le monde au préau.

Speaker 2 [00:13:12] Oui, d'accord.

Speaker 1 [00:13:13] Il ne va plus être accepté, alors je travaille avec des collègues féminins. Il va plus accepter d'être fouillé par une femme, il va changer son alimentation. Donc s'il est pas musulman à la base et qu'il était catholique, s'il devient musulman, il change son alimentation donc il mangerea du sans porc.

Speaker 2 [00:13:35] Et vous, à part ça, vous avez relevé plus encore d'autres facteurs, peut être dans les propos ou autre chose ?

Speaker 1 [00:13:44] Dans les propos. Bien sûr, c'est énorme dans les propos oui oui. Ou alors leur façon de réagir et de parler, leur façon de roh j'ai pas d'exemple, qui me gêne comme ça, directement en tête, peut être que j'en aurai un, au fur et à mesure de la discussion. Je n'ai pas d'exemple qui peuvent donner ce qui montre aussi beaucoup de radicalisation c'est la lecture.

Speaker 2 [00:14:09] D'accord, qui est orientée que sur la religion ?

Speaker 1 [00:14:11] Oui, et alors, certaines lectures, par exemple la voix du musulman. C'est un livre qui est logiquement qui était prohibé anciennement à l'établissement parce que c'était un livre qui avait été reconnu par les imams comme étant radical. Et c'est un livre qu'on retrouve de plus en plus parce que maintentant, ils peuvent avoir toutes les lectures radicalisées, quelles qu'elles soient. Et qu'on retrouve énormément la voix du musulman.

Speaker 2 [00:14:40] Et comment ça se fait qu'ils peuvent avoir les livres comme comme ça ?

Speaker 1 [00:14:45] Parce qu'ils sont édités par des éditeurs reconnus.

Speaker 2 [00:14:49] D'accord.

Speaker 1 [00:14:50] Et que la loi ne nous permet pas de confisquer un livre qui a été écrit par un éditeur reconnu.

Speaker 2 [00:14:56] Et est ce que les vos collègues relèvent les mêmes facteurs que vous, les mêmes signes? Ou alors ils se basent sur d'autres choses pour estimer qu'un détenu radicalisé ?

Speaker 1 [00:15:05] Non on reconnaît tous les même signes. On a des réunions et une fois par mois, on se rencontre, on essaye de tous se rencontrer avec la direction responsable du deradex et on discute sur chaque cas de chaque détenu. Et on essaye de voir un petit peu si il y a un changement par rapport à leur comportement. Et alors, les agents du droit commun sont invités à venir si ils rencontrent des détenus qui changent de comportement et alors par rapport à leur changement de comportement, on en vient à dire je tiens ce document, on dirait qu'ils se radicalisent. Et à alors, une cellule qui s'appelle le cellex qui émet des rapports d'information. Et cette cellule, au fur et à mesure des rapports d'information et des enquêtes qui font aux points de vue de la famille et de leurs contacts dans la prison, estime si le détenu doit aller dans la cellule deradex ou pas.

Speaker 2 [00:15:57] D'accord. Donc vous en fait, vous proposez votre témoignage et c'est la cellule ou la réunion en général, elle est dirigée par quelqu'un, votre vos réunions ?

Speaker 1 [00:16:11] Par un directeur de l'établissement.

Speaker 2 [00:16:13] Donc c'est à eux que reviennent la décision. C'est ça?

Speaker 1 [00:16:17] Non, pas du tout au cellex

Speaker 2 [00:16:18] Au cellex, d'accord.

Speaker 1 [00:16:20] Le directeur ne fait que transmettre les informations. Il ne peut pas dire me voilà ce détenu là, je pense qu'il est radicalisé, on va le mettre au déradex. Ca on ne peut pas faire tout comme on ne peut pas sortir nous mêmes un détenu du déradex.

Speaker 2 [00:16:32] D'accord.

Speaker 1 [00:16:34] Le celex par rapport à toutes nos informations, observations qui vont dire OK, on va le sortir ou on va le laisser ou on va le rentrer,.

Speaker 2 [00:16:40] D'accord.

Speaker 1 [00:16:45] Les psychologues et psychiatres. Les assistantes social, c'est un travail d'équipe.

Speaker 2 [00:16:52] D'accord Et vous pouvez décrire la semaine type d'un détenu radicalisé ?

Speaker 1 [00:17:00] Oui, je ne sais pas grand chose en fait. C'est se lever. Faire du sport seul. Parce qu'ils vont rarement du fait qu'on a beaucoup de détenus radicalisés qui ne sont pas du même. De la même radicalisation, donc qui s'entendent pas forcément.

Speaker 2 [00:17:21] C'est à dire pas la même radicalisation ?

Speaker 1 [00:17:24] On a les chiites et les sunnites.

Speaker 2 [00:17:26] Ah oui, d'accord.

Speaker 1 [00:17:28] Donc ils vont pas se mélanger non plus. Ici, les deux derniers qui nous restent sont complètement, ne sortent pas si on les met ensemble, ils se battent. Donc si on en a un qui travaille et un qui travaille pas. Celui qui ne travaille pas mis à part manger, regarder la télévision. Ce qui a changé y'a pas longtemps avant il s'octroyaient pas la télévision. Il la refusait. Aller au préau seul. Prier, manger, et puis dormir.

Speaker 2 [00:17:59] Il n'a pas accès à des activités ?

Speaker 1 [00:18:01] Si mais il ne s'inscrit pas.

Speaker 2 [00:18:03] C'est les même activité pour tout le monde. Il y a là, on ne refuse pas certaines activités ?

Speaker 1 [00:18:09] Non, non, bien sûr, C'est les mêmes activités pour tout le monde. Entre détenus radicalisés, oui. Donc encore une fois pas avec le droit commun.

Speaker 2 [00:18:17] Donc il y a vraiment pas moyen pour vous d'établir une relation de confiance avec ces détenus là alors ?

Speaker 1 [00:18:22] Alors c'est pas nous qui décidons, si on peut les mettre avec les autres. Maintenant une relations de confiance. Que ce soit un détenu de droit commun ou un détenus radicalisés. Je ne peux pas me permettre d'avoir une relation de confiance avec un détenu.

Speaker 2 [00:18:39] Oui, bien entendu, mais une relation un peu plus cordiale où vous pouvez ou dans le sens où lui, peut compter sur vous. Une relation où vous pourrez peut être servir de mentor. Oui, il y aura peut être une ouverture, où il pourrait, changer, c'est un grand mot, mais il pourrait renverser un peu ces échanges cordiaux. Par exemple, ce serait pas possible ?

Speaker 1 [00:19:02] Forcément au fur et à mesure du temps. On se lit pas d'amitié, je veux dire, mais on a plus d'affinités avec l'un ou l'autre. Mais je me permets personnellement d'avoir des discussions sur la religion avec eux et de donner mon point de vue. Au départ, ils ne l'acceptaient pas. Maintenant, ils commencent à l'accepter tout doucement. Ils commencent à accepter que je peux ne pas être croyant.

Speaker 2 [00:19:24] Avec les détenus radicalisés ça ?

Speaker 1 [00:19:26] Avec les détenus radicalisés.

Speaker 2 [00:19:28] Et donc vos discussions avec la religion, ça s'arrête à ça les discussions ou alors vous. Ils parlent plus de leurs incertitudes ou des fois ils émettent des doutes ?

Speaker 1 [00:19:39] Ils n'auront jamais de doute. Ils sont certains de ce qu'ils ont. Ils sont certains de ce qu'ils font. Ils sont persuadés que c'est eux qui changeront et que tout le monde deviendra musulman à leur manière.

Speaker 2 [00:19:54] D'accord, par exemple pour les démarches tout ce qui 'est démarches administratives. Ce qui est ce qu'ils vous demandent de l'aide par des fois pour accéder à certaines choses?

Speaker 1 [00:20:03] Bien sûr.

Speaker 2 [00:20:04] Et ça va ? vous arrivez, ils communiquent beaucoup avec ça, avec ça, avec vous, pour ça ?

Speaker 1 [00:20:10] Mais ils arrivent tout doucement à leur fin de peine donc ils ont besoin de nous pour accéder aux assistantes sociales et aux psychologues pour remplir certains documents. Et ils font appel à nous pour les remplir, bien sûr, avec eux, du fait qu'on a l'expérience derrière. Mais on peut leur apporter son soutien on va dire pour qu'ils puissent remplir leurs documents.

Speaker 2 [00:20:30] Et ça se passe comment d'ailleurs, à leur sortie, après leur sortie de prison, s'il y a une prise en charge spécifique?

Speaker 1 [00:20:37] Alors là, je ne sais pas répondre avec certitude. La seule chose que je peux dire, c'est que pour l'instant, tous les détenus qu'on a eus radicalisés ne sont pas sortis en fond de peine. Ils sont sortis via le tribunal d'application des peines. D'accord, donc ils ont eu une libération sous conditions. Donc forcément, il y a un suivi derrière psychiatrique, psychologique et par agent de probation.

Speaker 2 [00:21:03] Donc pour l'instant, il n'y a pas encore qui est vraiment à fond de peine ?

Speaker 1 [00:21:07] Pour l'instant, il n'y a pas de libération à fond de peine ?

Speaker 2 [00:21:09] Et il n'y a pas eu des discussions sur comment ça va se dérouler après ?

Speaker 1 [00:21:14] Ah beh comme tous les autres détenus. À partir du moment où ils sont belges, ils resteront en Belgique ils seront libérés et livrés à eux même maintenant s'ils ne sont pas belges mais seront renvoyés chez eux.

Speaker 2 [00:21:26] Donc là, on a parlé de la semaine type. Est ce qu'il y a une prise en charge spécifique justement pendant la prison en terme de déradicalisation?

Speaker 1 [00:21:35] Alors il n'y a pas de prise en charge spécifique, sauf si le détenu le demande.

Speaker 2 [00:21:40] Ah bon ? Et il le demande ?

Speaker 1 [00:21:43] Ça ira aussi bien pour les détenus radicalisés que pour le pédophile que pour le violeur. Pour n'importe quel autre détenu. Un détenu qui rentre en prison, n'a aucune prise en charge.

Speaker 2 [00:21:55] Ok.

Speaker 1 [00:21:56] Sauf s'il en fait la demande.

Speaker 2 [00:21:59] Et ça se passe comment? Si il veut bien, s'il veut bien une prise en charge ?

Speaker 1 [00:22:04] Alors là, c'est le travail de l'imam et du psychologue.

Speaker 2 [00:22:08] Et vous n'avez pas de rôle là dedans?

Speaker 1 [00:22:11] Moi malheureusement, j'en ai pas.

Speaker 2 [00:22:13] D'accord.

Speaker 2 [00:22:15] Et pour préparer leur projet de réinsertion. Je rebondis sur la sortie. Est ce qu'ils sont limités aux services ou aux, à tout ce qu'il peut y avoir donc les services psycho social, voire ils ont vraiment pour tout le même accès que les détenus ?

Speaker 1 [00:22:31] Comme tous les autres. Donc ils doivent remplir les mêmes conditions que les autres, mis à part que leur condition supplémentaires à eux, c'est d'éviter justement les mosquées qu'on peut trouver radicalisées ou les endroits qui sont connus pour être radicalisés dans certaines régions de bruxelles.

Speaker 2 [00:22:51] Et concernant, comme vous avez dit avec euh, c'est avec la psychologue, il y a une prise en charge, c'est ça? Et l'imam ?

Speaker 1 [00:22:58] C'est ça?

Speaker 2 [00:22:59] Est ce que vous savez si de plus, du côté social, on essaie d'inclure la famille ou pas pour établir un lien?

Speaker 1 [00:23:09] Ça, je ne sais pas dire, mais certainement parce que s'ils veulent sortir de leur domicile, oui, généralement, c'est dans la famille qu'ils retournent.

Speaker 2 [00:23:16] Et vous savez, si toute la famille est en général radicalisée, ou alors c'est juste le membre de la famille. Et du coup, eux sont un peu sur le côté ?

Speaker 1 [00:23:25] Alors majoritairement, je vais dire, sur 80 %, il y a beaucoup de familles qui sont. Je ne peux pas dire radicalisées parce que je ne suis pas certain de ce que je dis. Oui. Maintenant, quand la femme vient en burka totale, oui, je pense qu'on peut dire qu'elle est radicalisée. D'accord ou on ne voit même pas les mains. Il y a des gants noirs, des chaussettes noires, on ne voit pas leur visage parce que ça a un trailli devant. Oui, je pense qu'on peut parler d'une famille radicalisée. De

l'autre côté, on a des familles qui arrivent, de gens qui étaient et sont belges à l'origine et non marocains, non musulmans. Où la famille arrive et la famille est une famille lambda.

Speaker 2 [00:24:03] D'accord. Et donc dans le cas où toute la famille est radicalisé entre guillemets, ce que je veux c'est que pour cela, pour la sortie après la prison, il y a l'assistant de justice qui évalue le lieu. Donc c'est possible qu'il mette un avis défavorable dans le cas ou ... ?

Speaker 2 [00:24:25] Oui je vais supposer que oui.

Speaker 1 [00:24:26] Maintenant, je n'ai pas vu à tout ça. Les dossiers détenus. Ça reste du secret professionnel et je n'est pas ça ce secret là.

Speaker 2 [00:24:35] D'accord.

Speaker 1 [00:24:37] J'ai mon secret professionnel de mon côté. On le leur et on ne peut pas les mélanger.

Speaker 2 [00:24:41] Oui, ça s'arrête à la sortie de prison. Vous n'avez plus trop d'infos c'est ça ?

Speaker 1 [00:24:46] Oui c'est ca ouais.

Speaker 2 [00:24:47] D'accord et globalement pour vous. Le terme de radicalisation, justement, ça signifie quoi?

Speaker 1 [00:24:55] Pour moi, radicalisé, beh c'est qu'il n'y a pas que pour la religion musulmane qui a des radicalisés y en a dans toutes les religions. Dans le temple du soleil pour moi c'est des gens qui sont radicalisés. Pour moi, la radicalisation, c'est quelque chose qui parle en extrêmement. Il n'y a pas que la religion qui est radicalisé la politique et radicalisé ainsi euh. Oui ici, malheureusement, on est fort sur la religion musulmane parce que c'est ce qui a fait beaucoup de problèmes ici dernièrement avec les attentats.

Speaker 2 [00:25:30] Oui.

Speaker 1 [00:25:31] Mais il y aura dans toutes les religions et dans tout et n'importe quoi du radicalisme en fait.

Speaker 2 [00:25:36] Et vous entendez quoi par c'est être dans l'extrême? Vous pouvez un peu expliquer ce que vous voulez dire par là ?

Speaker 1 [00:25:43] L'extrême droite par exemple.

Speaker 2 [00:25:46] Donc ce serait dans les idées alors?

Speaker 1 [00:25:48] Dans le oui, bien sûr. La radicalisation, c'est beaucoup dans les idées. Mais maintenant il y a les actes aussi., si on prend Marine Le Pen, beh c'es du radicalisme. Pour moi, Marine Le Pen.

Speaker 2 [00:25:57] D'accord.

Speaker 2 [00:25:59] Et justement, le terme de déradicalisation, pour vous, ça signifie quoi ?

Speaker 1 [00:26:05] Avez vous? Ça ne signifie rien parce qu'on ne peut pas déradicaliser quelqu'un.

Speaker 2 [00:26:09] Pour vous, c'est impossible ?

Speaker 1 [00:26:10] C'est impossible de déradicaliser quelqu'un. On peut partir une idée de la tête de quelqu'un. On peut essayer de la faire changer, de la voir autrement, mais on peut pas retirer cette idée.

Speaker 2 [00:26:20] Donc pour vous, ce serait donc le côté, les idées? On ne pourrait pas les changer, peut être changer le comportement ?

Speaker 1 [00:26:27] Voilà.

Speaker 2 [00:26:28] d'accord. Et donc ce serait dans le cas où vous m'avez expliqué que certains radicalisés essayaient d'adapter un peu leurs pratiques parce qu'ils sont coincés. Donc ça ferait référence à ça ?

Speaker 1 [00:26:43] Oui, ça fait référence à ça. Oui, c'est ça.

Speaker 2 [00:26:46] Dans le sens où il faudrait un peu les forcer entre guillemets pour....

Speaker 1 [00:26:50] Ne pas les forcer. Mais il faut. Oui, c'est un petit peu les forcer, mais sans comment dire. C'est pas une obligation. Ils ont un choix, soit ils restent dans leurs directives et ils ont rien. Et ça, ça s'applique à la prison. Ça s'applique ici, à l'extérieur aussi. La loi est faite pour tout le monde dehors. Donc si on dit tu roules à 50 kilomètres heure maxi sa religion en disant c'est pas 50 80, il y aura des procès donc ils seront obligés de rouler à 50 kilomètres beh c'est laa chose dans les prisons et c'est la même chose la loi à l'extérieur qui sera obligé pour vivre. En tout cas dans un pays qui n est pas de sa religion et qui ne pratique pas les lois en fonction de sa religion, sera obligé de se soumettre c'est plus une soumission. C'est ca.

Speaker 2 [00:27:38] En fait en soit, l'idée de sa pratique et donc de ses idées. Donc pour vous, le détenu ne sera jamais l'appliquer forcément en Belgique. Alors si par définition, il est coincé.

Speaker 1 [00:27:54] En Europe.

Speaker 2 [00:27:55] Il sera jamais le vivre comme et comme il le souhaite alors ?

Speaker 1 [00:28:01] Rah mais non il ne saura pas vivre comme il le souhaite. La seule façon de vivre comme il le souhaite, c'est qu'il aille en État islamique. Il n'est pas reconnu.

Speaker 2 [00:28:08] Oui, oui, d'accord.

Speaker 1 [00:28:10] C'est ce qu'ils ont voulu faire de la Syrie.

Speaker 2 [00:28:13] Oui Oui.

Speaker 1 [00:28:13] Ils ont voulu prendre la Syrie pour en faire un État islamique. Mais ça aurait été l'endroit où ils pouvaient être à 100 % leur religion.

Speaker 2 [00:28:22] OK.

Speaker 1 [00:28:23] Mais dans un pays démocratique, ça ne marche pas.

Speaker 2 [00:28:28] Et vous, et vos collègues, quand j'entends collègues, donc c'est les agents comme vous, mais aussi tous les autres services. Est ce qu'ils ont la même compréhension du terme radicalisation, déradication? Ou alors chacun a sa propre interprétation ?

Speaker 1 [00:28:46] On a un peu tous notre propre interprétation. En fait, il y a un point commun Mais autrement, on voit peu tous les choses différemment. Moi, je suis assez ouvert au changement, je suis assez ouvert à plein de choses. J'ai plus d'empathie que certains, que d'autres n'ont pas du tout d'empathie et ne veulent rien savoir et ne rien comprendre.

Speaker 2 [00:29:12] Et Vous avez un peu une idée de comment ils conçoivent la radicalisation ?

Speaker 1 [00:29:18] Certains. Certains de mes collègues avec qui je travaille la voit de la même façon que moi maintenant les équipes opposées. La radicalisation est à une maladie pour eux.

Speaker 2 [00:29:27] C'est vous entendez quoi par l'équipe opposée?

Speaker 1 [00:29:31] Je travaille comme je fais les pauses une semaine, je fais le matin et une semaine le soir, cette semaine-ci, je fais le matin. Les équipes qui font le soirs sont mes équipes opposées.

Speaker 2 [00:29:42] Ah daccord.

Speaker 1 [00:29:43] Quand je fais le soir, c'est eux qui font le matin donc je ne travaille jamais en parallèle avec eux.

Speaker 2 [00:29:48] Et donc, vous pensez que ça a une influence sur leur façon d'agir avec les détenus radicalisés?

Speaker 1 [00:29:56] Non, parce qu'on a une ligne à suivre.

Speaker 2 [00:29:58] Oui, d'accord, mais vous pensez qu'ils ont plus autant de discussions que vous avec les détenus alors que justement ils se ferment plus et ils se...

Speaker 1 [00:30:05] Et il y en a qui en ont moins. La discussion n'est pas une obligation.

Speaker 2 [00:30:09] J'entends, oui donc en soit pour vos interventions, ça ne change pas forcément quoi que ce soit alors ?

Speaker 1 [00:30:18] Ça change beaucoup de choses. Le fait de discuter avec un détenu, d'avoir des échanges avec lui au moment de l'intervention. S'il vient à être agressif ou quelque chose, j'aurais peut être plus facile pour pouvoir le maîtriser pas physiquement, mais avec la parole à ce qu'il se calme, à ce qu'il revienne à lui que les personnes qui ne discutent jamais avec eux auraient plus de difficultés; devront venir plus facilement aux mains bien sûr.

Speaker 2 [00:30:48] Au final, entre guillemets, tisser du lien, ça permettrait de faciliter un peu votre travail ?

Speaker 1 [00:30:56] Bien sûr, ça bien sur.

Speaker 2 [00:30:58] Et vous pensez qu'il y aurait autre chose..? Je partais de l'idée que je pensais que les détenus radicalisés participaient aux activités et je me disais que peut être vous, si vous étiez vous participiez à ces activités en même temps qu'eux ils pourraient y avoir justement une plus grande relation qui pourrait se créer.

Speaker 1 [00:31:18] Alors j'ai travaillé pendant deux ans pour être nommé. Je suis allé en maison pour jeunes dans une maison qui s'appelait Evere, qui était à Everbeek c'était un centre pour mineurs délinquants où les agents participaient, au même titre que les éducateurs, aux activités avec jeunes. Oui, ça ne change absolument pas le comportement du jeune par rapport à nous.

Speaker 2 [00:31:39] Ah oui?

Speaker 1 [00:31:41] Ça ne change absolument rien. Un éducateur, un autre comment dire a une autre approche. Alors nous représentons la loi. Je m'habille en bleu comme un policier. On fait respecter un règlement pour que l'établissement se passe le mieux possible et donc nous sommes une contrainte. Quand vous croisez un policier à la rue. Mais vous avez peur du policier parce qu'il risque de vous mettre une amende parce que vous êtes en défaut. Il incarne la sécurité du citoyen, il incarne le respect de la loi. C'est la même chose pour moi en fait. À partir du moment où un détenu me voit, je suis un obstacle entre lui et la liberté en fait.

Speaker 2 [00:32:27] Ils n'arrivent pas à passer outre cette un peu cette identité d'agent ?

Speaker 1 [00:32:32] C'est compliqué.

Speaker 2 [00:32:34] Et vous essayez peut être un peu de pas de changer de comportement, mais de vous comportez d'une façon plus différente par rapport aux détenus lambda avec les détenus radicalisés ?

Speaker 1 [00:32:51] Moi je ne change pas ma façon d'être, que ce soit en détenus de droit commun ou un détenu radicalisé. Je reste la personne que je suis. Moi j'estime que je suis la pour 8 heures. J'aimerais que ma journée se passe le mieux possible. Je ne veux pas d'intervention. Maintenant, s'il

en faut, il y en aura une, bien sûr. Mais moi, ce qui me plaît dans ma journée, c'est que ça se passe bien pour lui et pour moi. Comme que je puisse rentrer entié tous les jours, voir ma femme et mon petit garçon. Et voilà que la journée se passe le mieux possible. Donc, pour que ça se passe le mieux possible, c'est avoir un échange avec la personne, faut pas oublié qu'on travaille avec des humains. Donc il faut rester humain.

Speaker 2 [00:33:34] Donc vous n'avez pas de comportements particuliers envers eux quoi?

Speaker 1 [00:33:39] Pas du tout.

Speaker 2 [00:33:40] Et vous interdisez vous? Vous vous interdisez pas de dire quelque chose? Vous dites vraiment ce que vous pensez ?

Speaker 1 [00:33:45] Bien sûr. Ça, c'est le caractère de tout un chacun.

Speaker 2 [00:33:48] J'imagine. Il y en a. Il y a certains agents qui qui s'adaptent ou qui qui restent naturels ?

Speaker 1 [00:33:59] Il y a des gens que je connais à l'extérieur et que je connais dans l'établissement, qui ne sont pas du tout la même personne à l'extérieur ni dedans.

Speaker 2 [00:34:06] Vous avez l'impression qu'ils qu'ils ont quoi comme part? Comment ils changent? En fait ?

Speaker 1 [00:34:13] Ils jouent un rôle à l'intérieur, qui ne sont pas à l'extérieur, par exemple.

Speaker 2 [00:34:17] Par exemple. Ils ont quoi? Comme vous pouvez expliquer un peu comment ils agissent ?

Speaker 1 [00:34:24] On va parler de cow boy.

Speaker 2 [00:34:25] Oui, dans ce sens la ? d'accord?

Speaker 1 [00:34:28] Ce sont des gens qui n'ont pas d'identité à l'extérieur. Et une fois qu'ils ont un habit bleu avec une belle ceinture et des belles chaussures. Ils pensent qu'ils sont des gens surhumains. Ils se permettent des choses au sein de l'!établissement qui est dangereux pour eux et leurs familles .

Speaker 2 [00:34:40] Carrément ?

Speaker 1 [00:34:42] Oui mais ça ne dure pas longtemps, ces gens là.

Speaker 2 [00:34:44] Oui, Ils s'adaptent, ils reviennent, s'adaptent vite, c'est ça ?

Speaker 1 [00:34:48] Ah,, ils sont obligés au bout d'un moment de s'dapter, bien sur. On n'est pas là pour faire la loi, on est là pour faire respecter la loi. C'est différent, ça. Il ne faut pas oublier qu'un

détenu qui est en prison est un type, du moins chez nous, puisque c'est une maison de peine. En plus, c'est un détenu qui est jugé, donc je ne dois pas le juger personnellement non plus.

Speaker 2 [00:35:06] D'accord.

Speaker 1 [00:35:07] Il est là pour faire sa peine. Il a été jugé par un juge, il a reçu une peine. Donc tout le long de sa peine, moi j'aimerais que sa détention se passe le mieux possible, pour lui et pour moi.

Speaker 2 [00:35:16] D'accord. Vous voyez comment qu'un détenu, se dérad, se dérad, vous m'avez dit que vous n'aviez, de détenus qui se disent déadicalisaient vraiment? Mais donc, en soi, le seul changement que vous voyez, c'est vraiment au niveau du comportement, mais en dépit parce qu'il n'y a pas d'autre choix. C'est ça ?

Speaker 1 [00:35:39] L'adaptation

Speaker 2 [00:35:40] Oui, ça serait plus de l'adaptation.

Speaker 1 [00:35:43] C'est ça. Mais c'est déjà un changement l'adaptation.

Speaker 2 [00:35:45] Oui, d'accord.

Speaker 1 [00:35:47] Accepter une règle, accepter un compromis, ça fait partie du changement.

Speaker 2 [00:35:53] Et vous avez une idée de ce qui pourrait justement les motiver à déradicaliser. Enfin, déradicaliser, c'est un grand mot. Mais adopter ce changement ?

Speaker 1 [00:36:02] Pour leur bien être ?

Speaker 2 [00:36:03] Oui.

Speaker 1 [00:36:05] S'ils veulent avoir accès à la salle de sport, il faut qu'ils se soumettent à certaines règles. Comme ils sont par exemple, ils refusaient la fouille au départ. OK, mais si tu sors de cellule et que je peux pas te fouiller, tu ne peux pas sortir de cellule, moi il faut que je sois en sécurité. Mes collègues sont en sécurité, les autres détenus aussi. Donc si je ne peux pas te fouiller et c'est pas le mettre tout nu, c'est juste fouiller ses poches, voir si il n'a rien de cacher le passer à la raquette électronique comme on le passe à l'aéroport.

Speaker 2 [00:36:30] Oui.

Speaker 1 [00:36:31] Voilà, ce n'est que ça la fouille. Et au départ, ils refusaient tous et maintenant beh ils acceptent. Parce que s'ils veulent accéder aux activités, à la salle de sport ou au préau, il faut qu'ils acceptent d'être fouillés.

Speaker 2 [00:36:42] Et vous essayez de leur expliquer ça?

Speaker 1 [00:36:45] Bien sûr, mais ça prend du temps.

Speaker 2 [00:36:46] Oui ?

Speaker 1 [00:36:47] Bien sûr.

Speaker 2 [00:36:48] Quand on sait que ça prend du temps parce qu'il ne va pas écouter au début, c'est ça ?

Speaker 1 [00:36:52] Et parce que pour eux, dans leur religion, ils peuvent pas être fouillés, ils ne peuvent pas se soumettre à une loi qui ne fait pas partie de leur religion.

Speaker 2 [00:36:59] Donc, en soi, ça prend du temps. Si j'ai bien compris euh avec de longues discussions pour qu'ils acceptent qu'il assouplit un peu les règles pour accéder aux avantages, c'est ça ?

Speaker 1 [00:37:15] C'est ca. Au départ. Par exemple chez nous à la prison de Ittres, le directeur ne sont que des femmes.

Speaker 2 [00:37:20] Oui, il me semble bien, oui.

Speaker 1 [00:37:22] Un détenu radicalisé n'accepte pas de parler à une femme. Une femme n'a rien à dire, une femme à pas de pouvoir, une femme reste une femme dans la cuisine. Point à la ligne. Donc vous êtes vu par le directeur OK, je vais voir le directeur. J'arrive devant, c'est une femme, Je ne prends pas aux femmes. Elle n'a rient à me dire c'est pas une directrice. Elle n'a pas le droit d'être directrice et donc je ne veux pas la voir.

Speaker 2 [00:37:44] Et avec, vous avez des collègues qui sont femmes? Et ça se passe comment avec eux?

Speaker 1 [00:37:49] Au départ, ça se passait très très mal, oui. Parce que ma collègue femme lui parlait mais ne regardait pas la collègue femme, il me regardait, moi, à la place? Oui, oui, et il répondait à moi et pas à ma collègue femme.

Speaker 2 [00:38:01] Et au fur et à mesure, il a fini par s'adapter. C'est ça? Oui.

Speaker 1 [00:38:05] Il a été obligé parce qu'alors si tu réponds pas à ma collègue. Je vais pas te répondre non plus. Ma collègue est là pour travailler. Elle est agent pénitentiaire, elle a la même mission que moi et un salaire tous les mois. Il faut que tu lui parle si tu veux quelque chose et que celle qui vient d'ouvrir la porte, c'est à elle qu'il faut demander et celle qui va te répondre.

Speaker 2 [00:38:25] On dirait un peu comment quand vous l'expliquer, comme si c'était un bras de fer. Il me semble.

Speaker 1 [00:38:30] C'en est un tout le temps tous les jours.

Speaker 2 [00:38:31] Oui, c'est beaucoup de négociation ? C'est ce que je comprends, c'est ce que j'essaie de ...

Speaker 1 [00:38:38] Énormément. Par exemple, le Coran. Donc ils ont accepté de se faire fouiller? OK, c'est très bien. Tu vas au préau, tu prends ton Coran avec. C'est trés bien mais je dois contrôler ton coran voir si il n'a rien caché dedans. Non tu ne touches pas à mon coran, tu es un impur. Ou alors tu prends pas ton Coran avec au préau, ton tapis de prière c'est le même, faut le dérouler, il faut que je puisse voir si il n'a rien de dissimulé. "Tu ne touche pas tu es un impur" beh. tu ranges ton coran, ton tapis de prière et tu vas préau sans, "ah alors je vais pas au préau" , c'est comme tu veux.

Speaker 2 [00:39:08] Mais c'est un jeu sans fin en soi. S'il y a. ...

Speaker 1 [00:39:12] C'est un jeu sans fin. Maintenant, ils vont tous au préau, je fouille leurs corans, je fouille leur tapis de prière.

Speaker 2 [00:39:18] Et à vos vos relations avec vos collègues et vos supérieurs. Ça se passe comment? Vous pouvez essayer de décrire un peu vos échanges?

Speaker 1 [00:39:26] Par rapport à moi ?

Speaker 2 [00:39:26] Oui vous et vos collègues.

Speaker 1 [00:39:32] Beh ca se passe bien depuis 20 ans.

Speaker 2 [00:39:34] Avec tout le monde, il y jamais eu de difficultés ou eu...

Speaker 1 [00:39:38] Il y a toujours des difficultés quand travaille avec des humains. Il y a toujours des difficultés.

Speaker 2 [00:39:43] Et entre les services, vous arrivez à communiquer facilement. ? Vous avez dit que vous travaillez en équipe, C'est ça?

Speaker 1 [00:39:48] Oui, depuis l'ouverture, du déradex c'est quelque chose qui fonctionne très très bien.

Speaker 2 [00:39:53] Où la communication se fait vraiment bien ?

Speaker 1 [00:39:56] Oui, très bien. En tout cas au déradex, entre l'agent, le psychologue, le psychiatre ou la direction, ça se passe très très bien puisqu'on a des réunions qui sont organisées tous les mois et où on est tous ensemble. Donc l'agent n'est pas mis de côté et ça ne reste pas entre personnes diplômées.

Speaker 2 [00:40:16] D'accord et vous avez vous m'avez dit qu'il y avait un imam qui venait. Est ce que vous vous prenez appui sur ses connaissances des fois pour essayer de comprendre un peu ce qui se passe?

Speaker 1 [00:40:27] Bien sûr, bien sûr.

Speaker 2 [00:40:30] Ça vous arrive souvent alors de lui poser des questions sur sur quelque chose?

Speaker 1 [00:40:35] Au début, énormément. Parce que moi, la religion, je la connais pas. Même quand le détenu me dit quelque chose par rapport à sa religion, "t'as fouillé de cette façon là, tu peux pas toucher là, tu peux pas toucher là". Attends, en fait, je m'en fous de ce que ta religion elle dit. J'ai un règlement, il faut le respecter. Mais pour comprendre pourquoi j'ai été voir l'imams forcément, Tiens il m'explique ça, comment est ce que je peux faire pour essayer qu'ils commprennent? Et l'imam me donne des outils pour pouvoir accéder à une communication avec bien sur. Et quelque fois, l'imam est derrière moi est derrière mon épaule et. m'appuie dans ce que je dois faire.

Speaker 2 [00:41:11] Pour vous, C'est quand même une bonne aide, la présence de l'imam ?

Speaker 1 [00:41:16] Bien sur avec les détenus radicalisé c'est une excellente aide.

Speaker 2 [00:41:19] Est ce que par exemple, ça lui arrive de faire un peu le messager, le relais entre le détenu et vous?

Speaker 1 [00:41:26] Bien sûr. Bien sûr, énormément.

Speaker 2 [00:41:30] Vous avez, vous avez un exemple? S'il y a eu un problème qu'il a permis de résourdre?

Speaker 1 [00:41:34] Par exemple, le problème de fouiller le Coran. On en a parlé à l'imam parce que aucun détenu n'acceptait de fouiller son coran. Donc ils allaient pas au préau. Et donc, en discutant en réunion avec l'imam, ça a pris des semaines, mais est allé les voir individuellement. On leur a expliqué qu'il y avait rien de mal à tout ca quoi, que ça fait partie du travail et de l'acceptation qu'on ait pu fouiller leur coran.

Speaker 2 [00:42:02] D'accord

Speaker 1 [00:42:04] Ya vraiment un travail d'équipe.

Speaker 2 [00:42:09] Et avec votre sup.., avec la direction, ça se passe comment? Ça se passe bien? Ou c'est plus dit, plus compliqué pour communiquer ?

Speaker 1 [00:42:16] Depuis le deradex, c'est plus facile, c'est plus facile avec le deradex qu'avec le droit commun ?

Speaker 2 [00:42:21] Ah oui? Comment ça se fait?

Speaker 1 [00:42:24] Parce qu'on a un directeur bien défini pour le deradex. On a une directrice bien définie pour le déradex donc, qui ne suit que le deradex. Dans le droit commun, chaque détenu a un directeur référent. Et et ici pour le déradex, forcément, ça facilite le travail avec de pouvoir discuter des détenus lors des réunions. On n'a pas ces réunions dans le droit commun.

Speaker 2 [00:42:49] Et est ce que vous avez l'impression que le directeur il prend une part active? Ou alors c'est aussi eu... Parce que vous avez mentionné que c'était plus compliqué avec les autres détenus. Vous entendez quoi par là ?

Speaker 1 [00:43:01] Avec les autres détenus? On n'a pas de réunions avec la direction. Pour parler de leur cas, on a juste un rapport que l'on peut rendre, mais n'a jamais de retour quand il s'agit du deradex, puisque c'est quelque chose de très compliqué à gérer.

Speaker 2 [00:43:14] Oui.

Speaker 1 [00:43:15] Du fait qu'il y a pas que la prison qui s'en occupe ya le cellex, ya l'Europe qui s'occupe de ça aussi qui sont venus au déradex et qui viennent de l'Europe. Et donc notre direction a beaucoup de comptes à rendre aux cellex . Et donc oui, forcément, la discussion est beaucoup plus simple. Et je vais pas dire nos avis, mais nos commentaires sont beaucoup pris en compte.

Speaker 2 [00:43:42] C'est ça la différence des détenus de droit commun ou la vous avez l'impression que votre point de vue n'est pas forcément pris en compte.

Speaker 1 [00:43:50] Absolument pas pris en compte.

Speaker 2 [00:43:52] Alors que chez les détenus radicalisés, vous avez vraiment ce rôle d'observateur, d'observateur et de ... d'accord.

Speaker 1 [00:44:02] Parce que quoi qu'il fasse, on doit rendre des rapports d'information sur, tous les jours. Par exemple, on a un rapport à rendre sur leur comportement.

Speaker 2 [00:44:10] Tous les jours ?

Speaker 1 [00:44:11] Tous les jours, quand ils vont au préau, on doit, on les observe et on doit pouvoir dire avec qui ils discutent.

Speaker 2 [00:44:21] Et vous avez des injonctions précises sur comment vous devez observer les détenus ?

Speaker 1 [00:44:29] Non, pas forcément.

Speaker 2 [00:44:31] C'est vous qui qui estimer ce qui doit être relevé, c'est ça ?

Speaker 1 [00:44:34] Mais quasiment tout doit être rélevé. C'est pas compliqué en fait. Si le détenu reste au sol, c'est quelque chose qu'on va marquer parce que tiens ils sont un groupe de douze. Et il est tout seul dans son coin. C'est curieux. C'est pas normal, il se lie pas au groupe, à tiens ils sont un groupe de douze. Il y a deux groupes distincts. Justement, on est sur une lutte sur sunnites et chiites par exemple. Un côté des sunnites, un côté des chiites. Avec ça, il y en a un du premier groupe qui va dans le deuxième. Comment ça se fait? Est ce qu'il a adhéré à leur truc ou pas ? Tout ca il faut le noter. Et le cellex prend énormément en compte aussi.

Speaker 2 [00:45:13] Mais est ce que ça doit être compliqué de toujours être attentif à tout, tout le temps?

Speaker 1 [00:45:20] C'est compliqué, mais il le faut ca fait partir de notre travail pour le déradex.

Speaker 2 [00:45:26] Et au début, vous m'avez parlé d'une formation d'une semaine. Vous pouvez me dire un peu ce qu'on vous a expliquez un peu plus que vous ce que vous avez appris?

Speaker 1 [00:45:34] Alors on a appris beaucour sur la religion et énormément sur l'empathie. Donc comment devenir empathique par rapport à la religion? Comment comprendre pourquoi ils refusent certains contacts, comme le contact de la fouille par exemple. Mais il a fallu savoir tiens il refuse la fouille. Il a pas le choix, mais il faut comprendre pourquoi est ce qu'il la refuse ?Pour pas se mettre devant un mur à deux murs, l'un en face de l'autre, et pas savoir en discute.

Speaker 2 [00:46:03] Et donc, si vous rencontrez un problème avec un détenu, vous estimez que vous pouvez compter sur vos collègues pour vous aider?

Speaker 1 [00:46:12] Bien sur.

Speaker 2 [00:46:12] Pendant les réunions, ça vous avez, vous recevez un appui quand vous exposez des situations problématiques?

Speaker 1 [00:46:20] Oui, parce qu'on en voit tous la même chose. Donc on relie. Nous, on est sur le terrain, donc on relie à la direction, aux psychologues et aux psychiatres ce qui se passe sur le terrain et ensuite les psychologues et psychiatres et la direction par rapport à leurs réunions ou leurs rencontres avec les détenus. On explique ce que eux voient. Puis on met tout ça en commun sur un même papier. On en fait un rapport global quoi.

Speaker 2 [00:46:48] Donc, fondamentalement, il n'y a pas vraiment de points de vue extrêmement différents ?

Speaker 1 [00:46:55] Si, parce que le point de vue que j'ai sur le terrain et le point de vue que le psychologue a ou l'assistant social a une fois de temps en temps au contact avec le détenu est différent.

Speaker 2 [00:47:07] Vous entendez quoi par ça? Dans le sens où vous avez peut être une vision plus ...?

Speaker 1 [00:47:14] Plus intime.

Speaker 2 [00:47:14] D'accord.

Speaker 1 [00:47:15] Parce que je les lève tous les jours ou je les couche tous les jours. Je leu donne à manger Je vis avec lui tous les jours. Je sais dire s'il va la douche, il va pas à la douche. Si sa cellule est sale ou pas. S'il prend soin de lui ou pas, si il parle à la fenêtre avec quelqu'un d'autre. S'il est de mauvaise humeur, Si, s'il est triste. Je passe plus de temps avec un détenu qu'avec la famille.

Speaker 2 [00:47:43] Ah oui quand même, Et donc quand il y a cette mise en commun, ça pose des problèmes. Des fois, si vous avez des points de vue différents ?

Speaker 1 [00:47:49] Non, parce que nous, on apporte un éclairement sur quelque chose qu'ils ne voyaient pas et eux apportent une précision sur quelque chose qu'on ne sait pas.

Speaker 2 [00:48:01] Donc en soit c'est complémentaire.

Speaker 1 [00:48:02] Oui, ah beh tiens cette semaine, il a eu une humeur exécrable, on n'a pas su communiquer avec lui. Oui, mais c'est normal. Le psychologue, l'assistant social peut nous dire attention, il a reçu une réponse négative par rapport à sa demande de libération. OK, ça s'explique.

Speaker 2 [00:48:22] Et est ce que les psychologues vous donnent des fois des conseils sur la façon d'interagir avec les détenus? Ou alors ils vous laissent , ouais?.

Speaker 1 [00:48:31] Ça communique pas mal.

Speaker 2 [00:48:33] Et ils vous recommandent quoi?

Speaker 1 [00:48:36] Mais ça dépend c'est du cas par cas.

Speaker 2 [00:48:37] Ah oui vous vous vous adaptez vraiment vos interventions par détenu, par détenu, c'est ça?

Speaker 1 [00:48:44] Oui, mais ils sont tous différents, Ils ont tous une humanité différente.

Speaker 2 [00:48:49] Donc vous êtes vraiment où. Vous prenez vraiment en compte leur personnalité et vous essayez de formuler ah d'accord.

Speaker 1 [00:48:55] Pour communiquer avec eux, on est obligé que ce soit du commun, ou du radicalisé. C'est toujours du cas par cas.

Speaker 2 [00:49:05] Et donc, considérant votre environnement, les moyens et les outils dont vous disposez, vous avez l'impression que vous pouvez accomplir votre travail correctement ?

Speaker 1 [00:49:17] Alors moi, je ne suis pas là pour ce qu'ils appellent la déradicalisation parce que je n'ai pas de pouvoir par rapport à ça. Maintenant, j'y participe un petit peu puisque je discute avec. On donne notre point de vue l'un et l'autre sur la religion tous les deux. En ce temps là, ça m'arrive de leur dire beh écoute je comprends pas ça ta religion. Pourquoi tu fais ça de cette façon là? Lui m'explique, et moi, on interagit par rapport à ça. Maintenant est- ce qu'il prend compte de ce que je dis ou il me dit juste oui, pour que je la ferme et que j'ai rien à dire par rapport à ça, ça on ne le saura jamais.

Speaker 2 [00:49:53] Donc vous avez dit que vous avez l'impression d'y participer? C'est par ces échanges et en essayant d'apporter un autre point de vue ?

Speaker 1 [00:49:59] C'est ça, Oui.

Speaker 2 [00:50:01] Et vous ... .

Speaker 1 [00:50:02] Au départ, ils n'acceptaient pas les points de vue et maintenant ils les acceptent.

Speaker 2 [00:50:06] Donc vous, en fait votre rôle malgré que ce n'est pas votre mission. Ce serait plus de, ce serait ce niveau là, au niveau de la communication ?

Speaker 1 [00:50:14] C'est ça.

Speaker 2 [00:50:15] Et vous pensez que vous pourriez étendre vos vos, vos interventions, votre part de déradicalisation?

Speaker 1 [00:50:25] Je pense parce qu'on a un contact privilégié avec eux puisqu'on passe 8 h avec eux. Donc je pense effectivement que oui, on pourrait. On pourrait aller plus loin dans la chose. Mais ce qui est compliqué parce qu'alors on ne vit plus quoi, je sais plus rentrer chez moi pour voir votre femme et votre gamin.

Speaker 2 [00:50:45] Et vous pas vous. Vous pourriez faire quoi finalement?

Speaker 1 [00:50:49] Je pense que pour le déradex, il faudrait mettre des éducateurs avec nous.

Speaker 2 [00:50:52] D'accord.

Speaker 1 [00:50:53] Et que c'est des éducateurs qui passent la journée avec nous, lors de leur réinsertion à la vie, mais qui puisse les accompagner dans la réinsertion. Et alors, ce travail se fait de fond sur section . Et puis irait vers l'extérieur pour les, pour continuer cette déradicalisation.

Speaker 2 [00:51:15] En soit, en fait, c'est parce que votre travail, c'est plus de la surveillance et de l'observation. Donc vous pouvez pas trop faire, ce rôle d'accompagnement, finalement ?

Speaker 1 [00:51:25] Ah c'est pas du tout mon rôle.

Speaker 2 [00:51:27] Oui.

Speaker 1 [00:51:28] Maintenant, les lois vont changer. On ne va plus s'appeler assistants de surveillance pénitentiaire. On va bientôt s'appeler accompagnateurs de détenus. Donc notre statut va bientôt changer. Notre rôle dans les établissments pénitentiaires va changer aussi.

Speaker 2 [00:51:43] Et vous en pensez quoi?

Speaker 1 [00:51:45] Je ne sais pas, parce que je n'ai pas encore vu quel allait être le rôle.

Speaker 2 [00:51:48] Et vous pensez que ca pourrait être bien ou alors justement, vous préférez rester dans votre rôle traditionnel?

Speaker 1 [00:51:57] Tout dépend de ce qu'on nous permettra de faire. Ça dépend de chaque personne, en fait de comment on travaille. Moi, j'ai un point de vue où j'aime bien discuter avec les gens j'aime bien qu'ils sachent qui je suis et comment je travaille. Peut être que cet accompagnateur détenu pourrait me convenir. D'autres ont un point de vue plus strict plus réglementaire, peut être que ça ne leur conviendrait pas.

Speaker 2 [00:52:22] Donc ca serait vraiment en fonction de la personnalité de chacun?

Speaker 1 [00:52:25] C'est ça oui .

Speaker 2 [00:52:26] Vous pensez que vous aurez besoin de quelque chose en plus pour faciliter un peu vos interventions?

Speaker 1 [00:52:33] Dans la déradicalisation ?

Speaker 2 [00:52:35] Oui.

Speaker 1 [00:52:42] Je ne sais pas. Franchement, je ne sais pas dire parce que pour moi, la déradicalisation n'existe pas. Donc apporter un outil supplémentaire à ça, je ne vois pas ce qu'on pourra apporter en plus, à part un éducateur qui pourrait les suivre. Je ne vois pas ce qui pourrait aider à mieux (dé)radicaliser le détenu.

Speaker 2 [00:53:02] Et donc là, c'est vraiment la dernière question. Si vous aviez la possibilité de changer quoi que ce soit pour faciliter votre quotidien ou celui des détenus, vous feriez quoi?

Speaker 1 [00:53:15] Alors là j'en sais strictement rien, C'est difficile à dire. Je ne sais pas du tout. Dans les prisons. En global, il y a tellement de choses à changer. Mais faciliter le travail. Je ne vois pas qui pourrait facilement travailler en fait.

Speaker 2 [00:53:39] Vous pensez que quoi pourrait être changé? Vous avez dit euh...

Speaker 1 [00:53:43] Oh, Il y a tellement de choses. Pour moi, la réinsertion, la réinsertion n'existe pas, que l'on soit radicalisé ou pas. Parce qu'au bout de 20 ans, je vois des détenus qui vont et qui viennent, qui sont libérés en tier de peine, puis reviennent, sont libérés à milieu de peine, ils reviennent. C'est leur cinquième condamnation et ils recommencent à chaque fois. Ça, c'est un éternel recommencement. On leur donne toujours des facilités. Pour moi, la prison ne fonctionne pas parce que oui, un détenu est privé de peine (de liberté) pendant le temps qui lui est imparti, mais une fois qu'il sort de la prison. Mais il n'a rien appris.

Sirine [00:54:22] Donc vous pensez qu'en soit la prise en charge elle sert à rien à l'extérieur?

AP ittre [00:54:32] Pour moi ca sert pas non, il faut changer le système. Je ne sais pas comment le changer. Pour moi, ça ne fonctionne pas.

Sirine [00:54:38] Donc je serai principalement cette prise en charge. Et vous ne voyez pas quelque chose d'autre aussi, ne serait ce que ne serait ce que même la structure de la prison ou je ne sais pas ?

AP ittre [00:54:47] La structure s'améliore au fur et à mesure du temps. Donc j'ai connu les prisons où on était dans des prisons qui étaient très sobre, très très compliqué à gérer. On arrive de plus en plus dans des prisons lumineuses, avec beaucoup plus d'activités pour les détenus, avec beaucoup plus d'échanges. Non, la prison , elle évolue en positif pour le contact à l'intérieur. Mais je trouve qu'elle régresse pour cette réinsertion. C'est si compliqué de de donner une solution à ça, en fait.

Sirine [00:55:25] Je comprends. Il y a. Ça vous paraît trop abstrait? Dans le sens où il y aurait tellement de choses à faire ?

AP ittre [00:55:35] Il y aurait tellement de choses à faire. Il faut apprendre de ses erreurs. J'ai l'impression que la justice n'apprend pas de ses erreurs en fait.

Sirine [00:55:45] Comme quoi vous êtes. Comme quoi la justice dit ?

AP ittre [00:55:49] La justice en général. J'ai connu des jeunes qui sont rentrés dans un centre pour jeunes et une fois 17 ans, ils ont été libérés et je les retrouve en tant qu'adulte dans les prisons où ils ont pris des peines qui sont astronomiques. Ils vont passer autant de temps que moi dans les prisons parce que ça n'a pas servi. Ça n'a pas fonctionné, la réinsertion.

Sirine [00:56:13] Donc vous pensez aussi peut être du côté plus politique alors? Et au niveau légal?

AP ittre [00:56:19] Oui.

Sirine [00:56:21] Vous pensez que c'est trop laxiste ?

AP ittre [00:56:24] Beaucoup trop laxiste, beaucoup trop. Parce que le détenu a beaucoup plus de droits que de devoirs.

Sirine [00:56:31] Donc ce serait de proposer. Vous pensez que ce serait mieux de faire des peines plus fermes ?

AP ittre [00:56:40] Je pense. Alors quand j'étais petit, je voyais les prisons comme un endroit sombre où on allait m'enfermer dans une pièce avec de l'eau et du pain sec. Ce que je ne sais pas si vous avez vu Prison Break vous avez vu ?

Sirine [00:56:56] Euh, vague.. Plus ou moins. Je sais de quoi ça parle, mais...

AP ittre [00:57:01] Faut regarder un épisode de la prison américaine qu'on voit dans Prison Break, ça n'a rien à voir, absolument rien à voir. Orange is the new Black, ça n'a rien à voir. À Alcatraz, ça n'a rien avoir. Tout ce qu'on voit dans les films qui a l'air tellement strictement méchant, il y a un problème, Ce n'est pas du tout ça. Les prisons.

Sirine [00:57:29] Ça ressemble à quoi?

AP ittre [00:57:33] Alors la seule chose que le détenu reçoit comme peine c'est une privation de liberté. Tout le restant doit être au même confort qu'à l'extérieur. Donc j'ai une télévision chez moi, un détenu a une télévision en cellule. J'ai une chaine wifi, il a une chaine wifi. J'ai une plaque, des casseroles, il a une plaque et des casseroles. Il n'a pas un vêtement avec un numéro marqué dans le dos. Son numéro d'identification, c'est pas du tout ça. Il a des vêtements civiles au sein de la prison.

Sirine [00:58:01] D'accord

AP ittre [00:58:06] Il a droit à des visites tous les jours. On dit qu'un détenu a droit à 1 h de promenade par jour, ils ont à Ittres, au total, 9 h de préau sur les deux pauses.

Sirine [00:58:17] Hmmm.

AP ittre [00:58:18] Ils ont des vistes tous les jours, ils ont trois VHS, visite, hors surveillance, avec leurs compagnes, trois fois par semaine. Ils sont logés, nourris, blanchis donc, qui reçoivent à 12 h au soir un repas complet et des tartines avec de quoi mettre dessus tous les jours. S'ils n'ont pas d'argent pour acheter leur tabac, on leur fournit du tabac gratos. On leur donne de l'argent, un petit peu comme le chômage à l'intérieur. Ils ont le droit de travailler. S'ils ont un compte en banque qui s'est agrandi dans la prison, beh ils ne sont pas obligés de payer leur partie civile avec son compte en banque.

Sirine [00:59:01] Ah bon.

AP ittre [00:59:02] Oui.

Sirine [00:59:04] Donc de ce que j'entends, ce serait. Ce serait bien de peut être les responsabiliser un peu plus de cet ordre là ?

AP ittre [00:59:12] Mais vachement oui, vachement.

Sirine [00:59:16] Donc ce serait peut être de leur. De les faire ou de faire en sorte qu'ils doivent mériter ou gagner tous ces privilèges ?

AP ittre [00:59:26] Par rapport à leur comportement et par rapport à ce qu'ils font pour se réinsérer. Oui.

Sirine [00:59:34] Ah oui, une dernière question vous avez dit que la section allait fermer? Vous entendez quoi par là?

AP ittre [00:59:42] La section allait fermer, on avait quinze détenus au départ et il y en a plus que deux maintenant, jusqu'au prochain vote. C'est pas cette année, c'est l'année prochaine, la section sera toujours d'actualité et nous pensons, nous avons l'impression que le déradex est terminé parce qu'on ne reçoit plus de détenus radicalisés pour mettre dedans.

Sirine [01:00:07] Et vous expliquez ça comment?

AP ittre [01:00:12] Que la mode est passée.

Sirine [01:00:14] Il y a moins de personnes qui se radicalisent ?

AP ittre [01:00:18] Je ne pense pas qu'il y ait moins de personnes qui se radicalisent, mais je crois que la politique a terminé. On a ouvert cette section radicalisation pour une seule chose, c'est pour le pour le public.

Sirine [01:00:29] D'accord

AP ittre [01:00:30] Donc pour que,selon moi hein

Sirine [01:00:32] Oui, bien sûr.

AP ittre [01:00:34] Pour que le public soit, se sente en sécurité par rapport à ces gens qui ont tout fait exploser en Europe pour montrer au public que ces gens ont reçu une haine et sont mis en prison. Et qu'on ne doit plus s'inquiéter finalement.

Sirine [01:00:52] Donc c'est plus d'ordre politique que cette section a été ouverte, alors ?

AP ittre [01:00:56] J'en suis persuadé.

Sirine [01:00:59] Donc en fait, en soi, ça reste superficiel et c'est pour ça peut être pour ça qu'il n'y a pas une aussi bonne prise en charge ?

AP ittre [01:01:05] Je pense oui.

Sirine [01:01:10] Ok, d'accord.Voilà, je vous remercie beaucoup en tout cas, j'ai plus d'autres questions.

00:00:00 Sirine

Voilà ça parti, vous pouvez d'abord vous présenter.

00:00:05 chef quartier

Ben, je m'appelle NOM PRÉNOM, je suis agent pénitentiaire depuis une 10 ans, j'ai travaillé pendant 8 ans à à Leuze qui est une prison haute sécurité et où on avait quelques détenus radicalisés. Après y en a dans toutes les prisons. Mais enfin, voilà ensuite j'ai travaillé 2 ans à Tournai quand j'ai réussi mes examens de de chef quartier et ici ça fait 2 mois et demi que je travaille à la nouvelle prison de Haren.

00:00:34 Sirine

D'accord, Ah ouais donc maintenant vous avez le titre de chef de quartier alors ?

00:00:38 chef quartier

Oui, oui.

00:00:39 Sirine

Euh, vous pouvez décrire un peu la formation que vous avez eue ?

00:00:44 chef quartier

La formation radicalisation, elle, est en 3 parties. J'ai suivi que la première et le début de la 2e parce que manque d'inscription, ça fait 5 ans que je suis inscrite et et il faut un certain nombre de personnes, il faut des groupes de minimum 15 pour que la formation puisse se donner. Alors la première partie bah c'est très simple hein. Après j'avais j'avais déjà lu le grand pour avoir une idée un peu de de de bah, de de de ce que ça de quoi ça parlait exactement donc je ça, je connaissais assez bien et c'est majoritairement sur ça. C'est l'analyse du Coran. Après avec un dé en discutant avec un imam et sur quel point sur les points d'interprétation du Coran sur lesquels y a des divergences, c'est majoritairement là-dessus. Après le 3e point, c'est sur la, leur attitude et les mécanismes qui sont mis en place par les personnes radicalisées pour se fondre dans dans la masse enfin, dans dans dans dans dans le paysage et et passer inaperçu pour pouvoir

de manière détournée ou plus directe, discuter avec les avec d'autres personnes et les les enrôler enfin les les les influencer et et ça, j'ai, j'ai suivi. Qu'un qu'un que la moitié du module

00:02:01 Sirine

D'accord OK, donc vous avez travaillé à Leuze en tant que agent pénitentiaire et après c'est bien ça ?

00:02:10 chef quartier

Après j'ai j'ai, j'ai fait les fonctions de chef de quartier à Leuze pendant quelques années aussi. Mais oui effectivement.

00:02:14 Sirine

Et. Parce que vous êtes la première à faire agent pénitentiaire dans votre famille ou vos parents ont fait la même chose ?

00:02:21 chef quartier

Non, je suis la première.

00:02:23 Sirine

Ah donc qu'ils avaient-ils ont pas fait ça du tout comme metier, et ils faisaient quoi ?

00:02:29 chef quartier

Mon, mais par contre sont tous les 2 historiens. Ma mère est prof de français et d'histoire et et mon père a est maintenant travaille à la SNCB, il est contrôleur de train qui est même à l'ancienne.

00:02:40 Sirine

Donc ça c'est pas du tout du même milieu quoi. Ok, vous pouvez décrire un peu votre journée ou votre semaine type ?

00:02:48 chef quartier

Alors une semaine type, c'est compliqué parce que comme les horaires sont variables, enfin voilà, mais ici, moi je suis fixe après 12h00 donc je travaille que en 14 22 hein c'est un choix hein mais enfin voilà donc Ben général je pars travailler, je je démarre vers 12h30 parce que Bah il y a la circulation et tout et et puis bah c'est à arriver au boulot, prise de service, faire les appels, checker les équipes des enfin faire un mini débris sur le déroulement de la journée. Et à prévoir un peu comment… Enfin voilà. Et puis Ben déroulement de la journée. Alors une journée type, ça existe pas trop en prison. Enfin, c'est c'est compliqué parce qu'il y a tellement d'imprévus ici, en plus pour l'instant. Ah, je suis en maison d'arrêt, donc on a des entrants. Il y a beaucoup de, il y a beaucoup de mouvements et les détenus sont beaucoup plus tendus qu'en maison de peine.

00:03:40 Sirine

Que ce que vous voulez dire par là ?

00:03:43 chef quartier

Bah les condamnés sont installés, ils ont-ils ont leur cellule, mais ils sont là pour pour plusieurs années en général parce que pour quelques mois, il reste rarement en prison mais et du coup Ben ils font leur petite popote, ils se lèvent le matin, ils vont bosser ou ou ils enfin voilà, ils ont leur routine mais c'est enfin voilà ils se tracassent. Tiens j'ai pas reçu ma cantine ou ohh je va falloir que je nettoie ma cellule mais ils savent qu'ils sont là pour un certain nombre de temps alors que les prévenus pas du tout et ça c'est compliqué en maison d'arrêt parce que Ben le juge, Bah vous mon avocat m'avait dit que je rentrerai en prison, pourquoi le juge m'a foutu, ici, je suis censée sortir depuis hier, ils sont toujours toujours tendus, toujours dans l'incertitude. Et puis il y en a plein. C'est bah, je sais, même si c'est la 2e ou 3e fois qui sont qui sont en prison, ça reste à chaque fois l'incertitude parce que Ben ils savent pas pour combien de temps ils sont là, quand est-ce qu'ils vont passer, quand est-ce qu'ils vont décider ce qu'ils vont avoir ? Un bracelet ou pas ce qu'ils vont être condamnés ou pas ? Est-ce qu'ils vont devoir rester longtemps en prison ou pas ? Est-ce que mes parents vont pouvoir venir me voir ? Est-ce que ma femme va venir me voir ? Ma petite copine m'a quitté enfin. C'est il y a énormément d'incertitude et donc c'est c'est beaucoup plus tendu qu'en maison de peine. Je préfère travailler en maison de peine, c'est plus relax.

00:04:55 Sirine

OK, donc vous avez pas en soi de de routine ou quelque chose qui reste fixe dans votre journée ?

00:05:02 chef quartier

Ben si il y a des dans les horaires, y a des choses qui sont fixes, on distribue les repas au même moment. Les préaux, c'est souvent au même moment aussi. Enfin voilà, ça y a les horaires de la journée. Qui sont qui, qui sont type mais et donc oui forcément il y a il y a il y a des routines parce que eux aussi ont besoin de stabilité, ils ont besoin d'avoir un minimum d'horaires pour pouvoir se repérer dans le temps et et avoir des points de repère pour être bah le plus stable possible donc on essaye de de de laisser ça. Les repas toujours au même moment, les horaires, toujours les. Les préaux toujours au même moment, les activités toujours au même moment mais mais c'est compliqué parce que bah si y a un souci quelque part, il y a régulièrement des interventions. Hier, par exemple, on a été bloqué à 3 reprises pendant plus d'une demi-heure et donc plus de mouvements. Tous les détenus en cellule et on sait rien faire d'autre parce que y avait une intervention à un autre endroit dans la maison d'arrêt et on ne va pas prendre le risque. Il y a un autre incident qui arrive au début.

00:05:59 Sirine

Donc vous avez dit que vous travaillez depuis combien de temps déjà ?

00:06:06 chef quartier

10 ans

00:06:07 Sirine

Au début, quand vous avez pris votre poste, vous aviez quoi comme mission ? Quelles missions vous ont été assignées ?

00:06:15 chef quartier

Ben les premières missions. Enfin, quand on me l'a expliqué, c'était assurer la sécurité dans un premier temps. Enfin, le les la, les. La mission des prisons en général et des agents assurer la sécurité de la société en assurant la sécurité des détenus et du personnel en les empêchant de de

de s'évader en assurant la continuité de la peine qui a été donnée par la justice et en faisant en sorte qui que quand ils sortent, ils soient pas pires quand ils sont rentrés. Donc, voilà, ça c'était après. Maintenant ça évolue ici maintenant depuis bah depuis très peu puisque c'est avec l'ouverture d'Haren, il y a la différenciation des fonctions. Donc maintenant, avant il y avait les ASP. Enfin, les assistants de surveillance pénitentiaire, ASPCE assistant de surveillance pénitentiaire chef d'équipe et. Et maintenant il y a 2 fonctions différentes. Les ASP ont été divisées en 2, il y a les assistantes sécurité et y a les accompagnateurs de détention

00:07:16 Sirine

D'accord, ah oui ? Et donc, ça amène à des nouvelles missions ?

00:07:19 chef quartier

D'une certaine manière, alors en théorie, oui, en pratique, c'est pas encore possible parce que la prison est pas opérationnelle tout à fait mais mais en théorie oui, puisque les assistants de sécurité vont vraiment s'occuper des postes de sécurité sur les contrôles d'entrée, les points d'accès, les surveillances caméra, la fouille des détenus, les mises au cachot et cetera. Alors que les accompagnateurs de détention vont vraiment être en contact avec les détenus dans le cellulaire et pouvoir discuter avec eux, organiser et encadrer les activités. Et discuter avec le SPS et la direction pour les les modifications des régimes. Est-ce qu'il est prêt à aller dans un milieu ouvert ? Est ce qu'il est prêt à avoir ces PS, ses CP enfin voilà donc c'est on n'est plus vraiment dans la même. Enfin c'est vraiment on est on a vraiment différencier les l'aspect des les différents aspects de l'ASP.

00:08:11 Sirine

Et vous en pensez quoi de ce changement justement ?

00:08:14 chef quartier

En théorie, c'est bien oui, et pour l'instant, c'est chaotique.

00:08:19 Sirine

Ah oui, comment ?

00:08:20 chef quartier

Il faut que il faut le temps, que ça se mette en place ici. Je suis censée être Ben chef d'équipe accompagnateur de détention, puisque Ben enfin, j'ai j'ai passé les examens pour être accompagnateur de détention et et c'est c'est. C'est vraiment compliqué parce que je fais la majorité de mon travail consiste à régler des problèmes techniques parce que la prison est toute neuve et qu'il y a plein de choses qui ne fonctionnent pas. Il y a des bugs dans les, il y a des bugs dans les téléphones, il y a. Il y a. Et puis il y a à tout, dans tous les services, il y a du nouveau personnel qui n'est pas formé, qui connaît pas bien son travail, qui tâtonne un peu. Donc il y a des erreurs au niveau de la comptabilité au niveau du greffe et donc c'est c'est essayer de calmer les détenus pour et en leur expliquant que y a du nouveau personnel partout, donc je fais pas du tout un boulot. L'accompagnateur, je fais un boulot de enfin, je fais à peu près la même chose que ce que je faisais avant. En théorie c'est bien et quand ce sera vraiment mis en place ce sera top mais c'est pas encore le cas.

00:09:21 Sirine

Et donc ça, ça, c'est typique, donc les 2 nouvelles fonctions c'est typique à Haren, c'était pas comme ça à Leuze ?

00:09:27 chef quartier

Non, non, non. Et Haren est en test, ça va être les la différenciation des fonctions va être testée à Haren pendant 3 ans et au bout de 3 ans il y aura une évaluation et puis on verra si ça peut être mis en place progressivement dans les autres prisons.

00:09:41 Sirine

Et entre Leuze et Tournai vous avez vu des différences de fonctionnement ou c'est pareil ?

00:09:48 chef quartier

Disons que dans le dans le fond, c'est à peu près pareil parce que Ben enfin, voilà de toutes les prisons fonctionnent globalement de la même manière. Maintenant c'est très très différent dans

le sens où Leuze est une des prisons modernes. Elle a ouvert en 2014, donc on a du nouveau matériel, c'est propre, c'est lumineux. Les détenus ont des une douche en cellule, ils ont la, ils ils font des billets de rapport via un ordinateur, ils ont le téléphone en cellule alors qu'à Tournai c'est un bâtiment qui a presque 200 ans, il y a encore des cellules où il y a pas de sanitaire. Et les détenus chient dans des sceaux donc enfin voilà, on n'est pas du tout dans c'est c'est c'est très très différent et la mentalité aussi est très différente dans les dans les vieilles prisons.

00:10:31 Sirine

Comment ça ?

00:10:32 chef quartier

Dans les vieilles prisons, il y a moins de caméras, les agents sont très Old School et il y a parfois des claques qui se perdent, ce qui n'arrive pas dans une nouvelle prison parce que Ben y a plus de caméras. Les agents se savent surveillés et puis on est dans une autre dynamique. Les détenus sont en général aussi Ben ici comme ça, une maison de peine à à Leuze et qui a un certain confort en cellule, je mets vraiment confort entre entre guillemets, parce qu'une une une cage reste une cage. Oui donc voilà mais il y a un certain confort, ce qui fait que Ben y a pas de prise de tête parce qu'ils ont pas su prendre leur douche parce qu'ils ont pas téléphoné. Donc enfin voilà, il y a donc ils sont-ils sont moins moins énervés pour pas mal de choses et donc ça permet d'être de faire un un travail plus en étant moi aussi stressé pour l'agent et donc il y a aussi moins de débordements.

00:11:21 Sirine

Et justement, parmi les détenus radicalisés, on a qui sont plus problématiques que des autres ?

00:11:28 chef quartier

Dans l'ensemble, pas tellement parce qu'ils savent qu'ils sont catalogués, qu'ils ont une étiquette, ils sont enfin, voilà les détenus S, Ils ont une surveillance spéciale. On doit répertorier tous les contacts qu'ils ont avec les détenus. On doit répertorier tous les contacts qu'ils ont avec l'extérieur. Les. La durée des entretiens, la durée des visites, tout est catalogué et répertorié pour justement pouvoir tout analyser sur par après au cas où il y aurait un souci. Donc en général, ils

sont très sur la réserve et ils discutent, moi avec les agents et ils ils c'est ils ont dans l'ensemble, ils essaient plutôt de se faire discret.

00:12:10 Sirine

Et ça, c'est valable pour toutes les prisons que vous avez fait ?

00:12:14 chef quartier

Oui, à Ittre, il y a une section radicalisée, il y a la que j'ai, j'ai pu aller visiter, j'aurais bien aimé d'ailleurs aller à être. Mais enfin, voilà, ça c'est assez particulier et et là les détenus sont très très isolés des autres, donc ils en plus Ben Ben ils du coup on n'est pas dans le la même dynamique dans dans la majorité des prisons, il y a pas de de section réservée pour les détenus radicalisés, donc ils sont mélangés avec les autres. Il y a une surveillance spécifique pour eux, mais ils sont mélangés avec les autres, ce qui permet de pouvoir voir le les différentes interactions qu'ils ont alors que à Ittres comme ils sont pas mélangés avec les autres, ils sont que entre eux et donc ils sont au contraire Ben. Vraiment tout Enfin en groupe, et c'est eux contre le reste du monde.

00:13:07 Sirine

Donc, en soi, ça les aide, pas de les isoler quoi, c'est c'est ouais. Ouais ?

00:13:12 chef quartier

En tout cas, j'en suis-je suis pas du tout persuadée que ce soit une bonne chose. Ça évite peut-être aux autres détenus de pouvoir être influencés d'une certaine manière, mais pour les détenus radicalisés, clairement, c'est pas une bonne chose. Et il y a là. Enfin voilà, est-ce que on est là uniquement pour les isoler du reste ou pour les aider eux aussi ? Et et ça c'est compliqué de e de alors à la direction et en général les prisons en général veulent aider tout le monde et faire en sorte que tous les détenus qui sortent des prisons soient moins pires qu'en rentrant, mais c'est pas toujours l'avis des agents. Enfin, il y a quand même beaucoup d'agents dans les prisons qui ne sont pas là pour pour rendre les détenus meilleurs si j'ai envie de dire mais enfin voilà, donc ça, c'est parfois assez compliqué. Tous les agents ne sont pas dans une optique bienveillante ou professionnelle.

00:14:10 Sirine

Vous pouvez un peu spécifier ça un peu, préciser ?

00:14:15 chef quartier

Mais après y a enfin, voilà y a clairement toute une série. Enfin toute je je ne dirais pas, il a moitié hein, mais il y a il y a une partie des agents peut-être 1/4 quand même hein, qui est qui est quand même très raciste et et très cliché. Alors même si la moitié des des des détenus qu'on a en prison un peu plus de la moitié sont quand même belges, de nationalité belge née en Belgique. S'il est un petit peu trop bronzé, s'il est un petit peu, s'il a les cheveux un petit peu trop bouclés, s'il est un petit peu trop typé nord-africain. Enfin voilà, c'est enfin voilà, c'est du retournes chez toi et tout ce que tu mérites, c'est du pain sec et de l'eau enfermé dans une cage et leur manière de de dialoguer avec eux d'en d'entretenir des des conversations ou de ou de ou de de leur parler. Ça se ressent très très fort et ça n'aide pas les détenus parce que ça les isole d'autant plus et ça, les ça les catalogue, alors que ce n'est pas. C'est, c'est pas ni l'objet, ni notre objectif, ni celui de la prison.

00:15:16 Sirine

Et ok ? Ah donc, vous avez dit que plus de la moitié étaient belges, donc y a pas tant de que ça de d'étrangers, c'est ça ?

00:15:23 chef quartier

Non. Après, dans dans enfin voilà, c'est oui, non non c'est y a pas tellement d'étrangers ici, il y en a évidemment hein, il y a, je pense que c'est il y a 45% d'étrangers en Belgique dans dans les prisons belges. Maintenant je pense que sur le site du SPF justice il y a encore le rapport. Le rapport annuel, le dernier qui a été publié, je pense que c'est 2019 et là-dedans, on a les statistiques par nationalité. La nationalité la plus représentée après les Belges, ce sont les Marocains et les Français. Après, on est dans, mais on est sur du. Je pense que c'est 18% de Marocains et puis après on part sur des enfin c'est des 54320,1. Enfin voilà de de de 2% parce que c'est vraiment classé par par nationalité. Alors oui, si on englobe les Africains, forcément on est sur des plus grosses statistiques mais mais la majorité reste belge après. C'est ce que j'essaie d'expliquer à mes, à mes collègues, à un détenu qui est né en Belgique, de parents de nationalité marocaine, est belge, un détenu qui est né et enfin voilà. Alors parfois oui. Il peut être belge depuis une 2-3-4 générations. Si, si, si, ses parents, grands-parents et arrière-grands-

parents se sont toujours mariés avec des parents, avec des personnes de même origine, Ben ça va toujours sur son visage, c'est l'origine va être typé, mais il est peut-être belle depuis 4 générations. Et ça, ils ont vraiment du mal à comprendre.

00:16:56 Sirine

Ok, et donc ça a déjà amené à des des citations problématiques, ça le fait que ils ont cette attitude ? Ouais ?

00:17:02 chef quartier

Oui, oui, parce qu'on a de enfin. Voilà y a y a des prises de tête ou des conflits avec après ça peut être un accent ou enfin Voilà Ben rentre chez toi, qu'est-ce que tu fous ici ? Enfin on t'a pas demandé de venir foutre le bordel dans notre pays mais. Putain mais ferme ta gueule c'est mon pays, je vois pas de quoi tu parles. Enfin tu vois enfin voilà ce ça, ce ce genre de de de de conflit. J'en ai déjà vu alors en général, ils essaient de pas. Enfin ça, ça ne se produit pas en face à face, mais il y a des attitudes et des manières de répondre de part et d'autre, hein qui qui peuvent être problématiques. Et c'est là que il faut vraiment que le personnel soit professionnel et garde son sang-froid.

00:17:39 Sirine

Et ça, vous l'avez remarqué, lus dans quelle prison ?

00:17:42 chef quartier

Dans toutes

00:17:43 Sirine

Oui, même celle-là, même la nouvelle? Ouais.

00:17:47 chef quartier

Mais après Haren c'est Bruxelles et ça c'est c'est vrai. Les prisons bruxelloises, les statistiques dans les prisons bruxelloises sont plus éparpillées. La proportion de belles et moins importantes que dans d'autres prisons parce qu'on est à Bruxelles et donc comme Bruxelles est beaucoup plus multiculturelle, Ben les infractions sont commises par aussi un panel moins belge mais

plus multiculturelle, et donc la représentativité en prison est la même que que la population bruxelloise.

00:18:17 Sirine

Okay okay, Ah ouais, et euh. Parmi les détenus radicalisés, toujours, il y en a qui sont plus dangereux que d'autres ?

00:18:25 chef quartier

Oui, il enfin voilà. Oui oui, c'est comme ici, on a le pour l'instant à Bruxelles, il y a le procès des attentats. Et bah, tous les détenus qui étaient dans différentes prisons, enfin, tous et tous, tous les détenus des les des attentats qui étaient dans les différentes prisons en Belgique ont été tous ramenés à Bruxelles pour faciliter la la tenue du procès. Comme ça, on peut les déplacer en même temps depuis un même endroit et ils retournent tous au même endroit donc. Oui, il y en a certains plus dangereux. Clairement, ça va se voir aussi au qu'on, enfin, aux condamnations et au à la gravité des faits. Les attentats, c'est loin d'être de faits anodin, et les, les personnes qui ont commis ce genre d'acte par conviction religieuse. Enfin, oui, clairement, ce sont des dangers,

00:19:14 Sirine

Et vous avez déjà été confronté à des situations où vous avez été en danger, par exemple ?

00:19:21 chef quartier

Vis-à-vis des détenus radicalisés ? Jamais

00:19:25 Sirine

Jamais ? Ok

00:19:26 chef quartier

Après, de enfin voilà, c'est enfin en tout cas j'ai jamais été témoin où, victime d'une tentative d'attentat ou d'agression pour des raisons de radicalisation.

00:19:37 Sirine

Oui, oui, oui bien sûr. Ouais OK, et vous êtes-vous êtes identifier comment qu'un détenus radicalise ?

00:19:48 chef quartier

Alors, il y a il y a plusieurs signes alors qu'on nous dit de enfin qu'on nous apprend à reconnaître le fait de de de se laisser pousser la barbe, le fait d'être plus assidu dans la prière, le fait de. Il y a certaines expressions qui sont qu'on qu'on qu'on peut remarquer, le fait de vouloir écrire, de porter un peu plus la la la, une djellaba, de s'isoler de certains détenus, de enfin voilà. Après il y a il y a des, il y a des y a ça. J'ai vu à Leuze des détenus qui ont commencé à fréquenter certains autres détenus radicalisés, radicalisés et qui ont arrêté de parler aux Belges aux détenus belges. Donc voilà parce que et qui enfin voilà, et du coup, qui se sont un peu plus isolés de ces gens-là ? Et ce sont les détenus belges qui nous ont alertés en disant, tiens, c'est bizarre. Avant on discutait, on fumait des clopes ensemble, c'est plus le cas. Il a une attitude bizarre, il m'évite il enfin voilà, après, il se laisse pousser la barbe. J'ai envie de dire, c'est très cliché parce que les détenus les nouveaux radicalisent. Alors les nouveaux radicalisés, les qui qui s'extremisent un peu, sont sont caricaturaux et donc se c'est la barre se rase, le crâne, porte la djellaba alors que les détenus radicalisés, pas parce qu'ils essaient justement de passer inaperçue, de se fondre dans la masse. Donc c'est, c'est parfois. Enfin voilà, c'est particulier parce que ceux qu'on pourrait cataloguer ou qui de premier abord sont plus extrémistes en général, ça c'est les nouveaux et qui du coup le sont en en vrai un peu moins.

00:21:24 Sirine

Okay, d'accord, Ah oui et euh. Vos collègues ils identifient les mêmes facteurs ?

00:21:29 chef quartier

Ou en général, oui, ça on est, on est quand même plus ou moins formés à repérer ce genre de choses parce que c'est pas anodin et ça peut être potentiellement problématique. Il y a alors à Leuze parce que c'est là que j'ai passé la majorité de ma carrière, mais Leuze, Tournai et Mons, c'est les mêmes, c'est le même imam, et donc lui aussi. Enfin, elle donne régulièrement des des,

des petites formations. Enfin voilà, tel détenu pour telle raison, tel détenu, ça va, tel détenu, ça va pas lui. Il faut faire attention, ça, c'est à surveiller et alors on communique enfin, les agents communiquent avec lui. Tiens, j'ai vu un changement de comportement chez telle personne, est ce que tu peux une fois aller discuter un peu avec lui voir un peu ce qu'il en pense, et cetera. Et donc, ça permet à une personne, un représentant du culte qui connaît bien la religion et qui peut déceler les les réelles, les les propos problématiques dans certains discours de pouvoir aller discuter avec un détenu où on a des doutes ou l'attitude à changer pour essayer de de dans ces cas-là de de l'encadrer au mieux et de faire en sorte qu'ils le déplacer, ça peut être déplacé dans la prison pour plus qu'il soit en contact avec certaines personnes, le déplacer de prisons pour ne enfin voilà ça ça peut arriver à à cause de certains changements de comportement.

Sirine : Ok, OK, et est-ce que vous pouvez me décrire leur semaine type justement, aux détenus radicalisés ?

Chef quartier : Alors à part à Ittre et à Lantin, où il y a des sections spécifiques. Non, ici à les les les détenus S que j'ai vu que ce soit le ou à Tournai ou même à Namur parce que j'ai été un petit peu à Namur, ils ont la même journée que les autres. C'est à Ittre, c'est des horaires spécifiques parce que ils sont vraiment à part à Ittre, à Lantin. C'est aussi des horaires spécifiques parce que c'est vraiment une section à part, mais dans les autres prisons, ils y a pas de de section spécifique donc c'est la même chose que les autres

00:23:25 Sirine

Et vous pouvez décrire un petit peu comment ça se passe alors ?

00:23:30 chef quartier

Bah en général, le matin entre 06h00-07h00 il y a la distribution du café, il y a dans dans la mat.., début de matinée, il y a les bons jeux qui doivent aller au palais et ceux qui sortent en permission de sortie, en congé pénitentiaire. Il y a en début de Journée, t'as y a les cours, il y a des cours, le travail s'il y en a qui travaillent, il y a des ateliers dans la prison, c'est le moment de partir pour les travailleurs. Jusqu'à 11h30, 12h00, jusqu'à 11h30. Et puis alors là, il y a les la distribution des repas, tout le monde retourne en cellule. Distribution des repas, 13h30, enfin 13 h, 13h30. Ça dépend un peu des prisons et 14h30 en général, toutes les prisons sont bloquées. Ça veut dire que y a pas de mouvement, parce que pour permettre un aux agents de pouvoir

manger et le changement de pause comme c'est 6- 14 et 14-22 pendant 01h01 demi-heure avant une demi-heure après la prison est bloquée. Comme ça, les agents ont le temps de remettre leurs papiers en ordre, de faire l'appel puis y a l'autre équipe qui arrive, qui refait l'appel, qui, comme au début de la journée et puis 14h30, on repart. Enfin le la journée, dès l'après-midi commence avec Ben. Les travailleurs vont travailler, il y a les préaux, il y a parfois ça, ça dépend un peu des horaires et des prisons, une distribution de repas en fin d'après-midi. Quand ça n'a pas été fait plus tôt dans la journée. Et le soir en général, entre 18 et 20 h, ça dépend aussi en fonction des prisons. Parfois, il y a les visites tests faits par quoi, par bloc et donc il y a 2 créneaux horaires de prévus. Parfois c'est de manière fluide et donc les les détenus vont à la visite quand on les appelle, quand leurs visiteurs sont là, indépendamment de leurs autres activités qui mettent en pause. En général, toutes les visites dans toutes les prisons se terminent à 19h10-19h30, grand maximum. Et puis 20 h, les derniers préaux et en général, 21 h, maximum 20h30-21h00 maximum. Tout le monde est en cellule, il y a l'appel du soir et 22 h fin de journée.

00:25:39 Sirine

Et il y a des activités qui sont mis en place ?

00:25:43 chef quartier

Ça dépend des prisons, oui, alors, dans la majorité des prisons, on essaie d'avoir des cours, cours de français, cours de maths. Il y a beaucoup dans la, il y en a beaucoup avec un remise à niveau. CEB, parce que beaucoup de détenus sont analphabètes ou n'ont pas été à l'école, n'ont pas, ou alors n'ont pas un niveau scolaire, n'ont pas de diplôme du tout scolaire, donc il y a en général, on essaie de toujours. Il y a au moins un niveau mise à niveau. Ceb après, dans certaines prisons il y a des cours un peu plus élaborés et des cours de cuisine, des cours de menuiserie, cours de français, cours de maths. Ça dépend de ce que le, la, l'infrastructure de la prison permet et de de ce que la prison a mis en place. Aron, on a énormément, on a une infrastructure géniale et on pourrait faire plein de choses. Mais il y a pas encore de prof, c'est pas encore mis en place, les locaux sont pas encore équipés donc faut le temps que ça se mette. Voilà les aléas de la de chaque prison.

00:26:41 Sirine

Et ce qu'il y a quelque chose qui met en place au niveau prise en charge pour les détenus radicalisés ?

00:26:48 chef quartier

À alors c'est rare qu'on les isole complètement et en général, on les encourage à enfin le SPS, donc le service psychosocial les encourage à prendre des cours cours, alors c'est cours de français. Alors en général c'est des Français. les Français langues étrangères, maintenant, quand quand ils parlent bien français, c'est améliorer leur niveau scolaire parfois enfin, voilà, quand il y a des des possibilités de passer le CESI et le certificat d'études secondaires inférieures à avoir un niveau équivalent en 3eme secondaire, on les encourage à le faire pour qu'ils aient un minimum et qu'en sortant ils soient pas sans rien et c'est plus facile de retrouver un travail quand tu sais lire et écrire. Donc, quoi qu'il arrive. Mais après, en général, c'est les à peu près les mêmes cours que les autres, c'est rare quand les cours sont isolés.

00:27:37 Sirine

Ok, donc y a pas en soi de prise en charge au niveau des radicalisation ?

00:27:42 chef quartier

Non au niveau spécifique, en tout cas pas dans les prisons où il y a il y a pas de section radicalisation. À Ittre, je sais qu'ils ont des courses spécifiques. Enfin il y a des cours uniquement pour les détenus qui sont dans la section radicale radicalisée. Maintenant j'ai j'ai enfin voilà j'ai visité Ittre mais j'ai jamais travaillé à Ittresdonc je ne sais pas quel est le contenu de ces formations là mais les formations sont réservées spécifiquement pour cette unité là ce qui n'est pas le cas dans d'autres, dans les prisons où il y a pas de section radicalisée, les détenus sont mélangés avec les autres et donc également en cours.

00:28:14 Sirine

Okay okay, euh donc y a pas d'accompagnement social ou alors de peut être d'essayer de changer les conceptions des détenus radicalisés et y a pas de tout ça ?

00:28:23 chef quartier

Ben après y a des entretiens spécifiques régulièrement avec avec l'imam et avec l'assistante sociale. Mais toutes les assistantes sociales ne sont pas spécialement et spécifiquement formées à à travailler avec des détenus radicalisés. Les dossiers sont attribués en fonction de la disponibilité des personnes et donc je suis pas sûre qu'elle soit qu'elle fasse un travail spécifique avec eux, en tout cas dans ce sens-là. L'imam oui régulièrement, essaye de passer les voir plus régulièrement que d'autres, les autres ils doivent demander alors que les détenus radicalisés c'est après, c'est automatique. Ils sont vus au moins une fois par mois alors que les autres n'ont pas fait la demande. C'est pas forcément le cas.

00:29:02 Sirine

Et vous, vous essayez de faire quelque chose pour ? Bah pas pour dire de de changer leur conception, mais peut-être de déradicaliser un petit peu ?

00:29:11 chef quartier

En général, oui. Avant leurs, j'essaie de faire quelque chose, je dirais pas plus qu'avec les autres mais mais je mets un soin particulier à essayer de d'ouvrir le dialogue avec eux. Le fait que je sois une femme et qu'en général ce soit plutôt problématique pour eux, arriver à les faire dialoguer et que eux me regardent dans les yeux et dialoguer sans animosité. Pouvoir discuter de ça peut être du déroulement de la journée. Et comment s'est passé votre visite ? Vous avez été content de voir votre femme, comment va votre fille, mais le fait de pouvoir discuter, qu'il puisse me regarder dans les yeux et parler simplement, je pense que c'est déjà une bonne chose pour d'arriver à le faire.

00:29:47 Sirine

OK, donc oui en fait en soit c'est vous avez-vous essayez un petit peu de changer les comportements sans trop que ce soit un changement brut comme ça ? C'est par des petits trucs...

00:29:58 chef quartier

Je je suis pas spécialement formée et et j'ai pas le temps de me puisque enfin voilà j'ai j'ai pas le temps de de me consacrer uniquement à eux mais passer 5 Min à discuter avec tout le monde, je le fais avec tout le monde mais. Je tiens à le faire particulièrement avec eux parce que. Les détenus qui viennent spontanément parler pendant 25 Min, j'ai pas besoin d'aller vers eux pour discuter. Donc voilà, c'est c'est plutôt ça dans ce sens-là.

00:30:23 Sirine

D'accord et la famille ? Elle a inclus enfin, vous essayez d'inclure la famille pour avoir des bons rapports, ou ?

00:30:27 chef quartier

On a très très peu de contacts avec la famille en général, à part les les agents qui travaillent au portier et qui font l'accueil et l'inscription en salle de visite, on a très très peu de contacts puisqu'ils sont juste amenés dans en salle de visite ou dans un local spécifique. On amène le détenu. La visite a lieu pendant 01h00, 01h30, 2 h, en fonction de l'autorisation. Et puis ils repartent donc. On n'a pas, on n'a pas vraiment de contact avec la famille.

00:30:55 Sirine

Et justement, ça veut dire quoi, pour vous, radicalisation ?

00:31:00 chef quartier

Ben les études radicalisées pour alors pour moi, avec ce sont des détenus qui qui ont une vision très très carré de l'Islam. Et qui ont qui ont du mal à en déroger. Enfin, il y a pas mal de choses dans le Coran qui sont plus ou moins interprétables en fonction des des imams qui font les qui lisent les interprétations enfin et qui donnent leur interprétation. Ben on peut avoir une certaine souplesse, une certaine tolérance vis-à-vis des autres, que les détenus radicaliser n'ont pas parce que c'est carré et ça ou ça l'est pas. Enfin je veux dire, on n'est pas les mécréants, c'est pas tolérable de discuter avec eux et et même de les accepter autour de nous, dans notre vie, dans notre monde. Alors que Ben enfin, voilà, il y a, il y a d'autres manières de de de pouvoir lire le Coran en disant Ben oui, ils sont dans l'ignorance, les mécréants sont des personnes qui sont

dans l'ignorance, C'est pas pour autant qu'il faut les exterminer. Donc voilà pour moi clairement c'est ce sont des personnes qui ont une une vision très carrée et fixe du de, de l'interprétation du Coran.

00:32:07 Sirine

Donc, et...

00:32:08 chef quartier

Et et un peu archaïque.

00:32:10 Sirine

Donc, et à l'inverse déradicalisation ?

00:32:14 chef quartier

La déradicalisation ? Bah ce ce serait pour voir si on pouvait arriver à le assouplir. Leur lecture du du Coran et sur certains points où ils sont très carrés, ce serait le leur, faire prendre conscience ou ou discuter peut-être avec d'autres personnes, mais enfin de de de de, de d'autres, d'autres personnes qui ont la même religion. Mais une autre lecture et qui le vivent bien depuis longtemps de pouvoir leur faire prendre conscience de l'importance de, de l'ouverture d'esprit et d'une certaine souplesse. La, la tolérance à tous les niveaux que que chacun sa religion, enfin, ça me pose pas de souci, j'ai rien contre les personnes qui sont, qui sont musulmanes et enfin voilà j'ai et j'ai. J'ai j'ai des amis qui qui font, qui ont lu le Coran, qui vont régulièrement à la à. Enfin voilà ici j'en ai 2 qui sont partis pour la Mecque pour la première fois et j'espère que tout se passera bien pour eux parce que parfois c'est la cohue là-bas mais enfin voilà tant que c'est dans le respect des autres, chacun vit sa religion comme il veut, c'est ça me pose aucun problème et c'est essayer de leur faire de de de d'en arriver à un peu à ça. C'est tu vis ta religion comme tu veux, mais. Pourquoi vouloir ? Pourquoi être dans l'excès ?

00:33:27 Sirine

D'accord et euh vos collègues, ils partagent la même définition ?

00:33:32 chef quartier

Je ne sais pas.

00:33:33 Sirine

Parce que vous avez parlé de peut-être certains collègues qui étaient plus. Enfin, qui avait beaucoup de stéréotypes ?

00:33:41 chef quartier

Ah bah après en général ces collègues là, ça va de toute façon. Enfin, les les détenus radicalisés ou en général les religions étrangères, Ben ils ont rien à faire en prison, il faudrait remettre la peine de mort pour ces gens-là, parce qu'on saura rien en faire.

00:33:59 Sirine

OK Ouais.

00:34:00 chef quartier

Donc c'est pas le cas tout le monde hein heureusement hein, tous les agents dans les prisons ne sont pas comme ça hein. Et il y en a beaucoup qui sont aussi pour qui se rendent bien compte que peu importe la condamnation, tous les détenus qu'on a en prison en sortiront un jour. C'est en Belgique, c'est la loi, la perpétuité n'existe pas vraiment et prendre conscience que tous les détenus en prison sortiront un jour. Ben c'est c'est. C'est aussi prendre conscience que ils peuvent pas être pires que quand ils sont rentrés. C'est pas possible pour la société, pour la sécurité de nos enfants.

00:34:30 Sirine

Ok, et vous qualifierez comment les les relations que vous avez avec ces détenus là ?

00:34:40 chef quartier

Cordiale.

00:34:41 Sirine

Oui.

00:34:42 chef quartier

En général, j'ai jamais eu de souci particulier. Il y en a qui parfois qui ne me regardent pas, c'est déjà arrivé que certains détenus me regardent, pas même après parfois plusieurs années. Mais. Mais j'ai toujours réussi à dialoguer et j'ai jamais eu de de confrontation violente ou insultante ou quoi que ce soit avec eux. Après, je suis quelqu'un de plutôt correct et respectueux. Donc enfin voilà, c'est si je vais le voir et qu'il est en train de prier, je vais repasser 5 Min plus tard je vais pas prendre ça pour un refus parce que je respecte le fait de pratiquer sa religion, ce qui n'est pas forcément le cas de tout le monde. Et ça, il le respecte quand même, donc ça a toujours été correct.

00:35:20 Sirine

Et vous interagissez d'une façon particulière ?

00:35:24 chef quartier

Comme avec les autres, je peux ça, oui. Enfin voilà après. Mais tous les détenus qui prient, peu importe la religion, si ils sont occupés à prier, je vais essayer de repasser 5 Min plus tard. Je enfin voilà, je prends pas ça pour un refus ou une insulte envers moi ou un manque de respect parce qu'il me répond pas, Ben non, il est occupé à faire autre chose. Je reviens, c'est pas grave, je suis pas à 5 Min près et j'ai d'autres détenus à poser la question et tout le monde n'est pas en train de prier au même moment mais c'est pas le cas de tout le monde non plus donc ça j'ai toujours eu des rapports corrects avec les détenus à ce niveau-là.

00:35:58 Sirine

Donc vous, est-ce que vous empêchez de dire où de faire certaines choses ?

00:36:03 chef quartier

Non, après, c'est ça, c'est difficile à contrôler, non. Après il y a certains. Si certains propos problématiques que je peux pas empêcher de dire mais que j'entends ça, je peux le signaler.

00:36:15 Sirine

Ok, d'accord, ouais. Donc, enfin vous les considérez comme des détenus, des détenus comme les autres ? Oui, oui, y a pas de différence à ce niveau-là globalement ?

00:36:26 chef quartier

Globalement non parce que. Parce qu'ils sont-ils sont peu nombreux et tous les détenus avec l'étiquette radicalisée n'ont pas du tout la même. Enfin, ils ont pas tous le même comportement et donc enfin voilà il y en a qui le sont plus ou moins. Après il y en a qui arrivent avec une étiquette radicalisée, on se demande pourquoi ? Parce que Ben ça va pas du tout l'air donc et à côté de ça il y en a où qui ne le sont pas et on se dit pourtant lui ce serait bien de surveiller ce qu'il dit et avec et qu'il fréquente donc. C'est non et de globalement je j'ai la même attitude avec tous les détenus.

00:37:04 Sirine

Et vous avez dit qu'ils ont. Il y a certains détenus qui ont des comportements différents, comme s'il y avait des des sous-catégories de détenus ?

00:37:15 chef quartier

Non, il, ils ont chacun leur manière de vivre. La détention à avec les leur expérience vécue différemment et alors, ils ont des attitudes différentes et des comportements différents. Mais mais comme nous, comme tout le monde, enfin le gars qui qui qui est allé, qui est pas allé plus loin que la 2e secondaire et qui a vécu dans la rue en permanence ? Pas forcément, il aura pas la même attitude et le même comportement le même parler que que quelqu'un qui a eu son CESS. Et qui a eu une scolarité classique, le gars qui a été placé depuis qu'il a 8 ans ou qui est en centre pour jeunes depuis qu'il en a 12 n'aura pas non plus la même attitude que que le gars pour qui c'est la première. C'est la première infraction. Première incarcération donc ils ont des attitudes différentes des sous-catégories, non maintenant, oui. Dans les prisons, il y a il y a il y a plusieurs catégories de personnes, il y a, il y a ceux qui ont commis un méfait une fois et qui

sont en prison pour ça. Après c'est les les, les crimes de sang. Enfin voilà les trucs, mais les les faits qu'on ne commet pas 28 fois sur sa, sur sa vie ou c'est, c'est plus rare, hein ? Des tueurs en série, y en a mais y en a pas énormément quand même.

00:38:27 Sirine

Heureusement

00:38:27 chef quartier

Voilà, oui. Heureusement. Après, voilà, il y a, il y a ceux qui qui commettent plein de petits délits, des petits, des petits méfaits, des petites infractions, des petits vols à l'étalage des des, des, des petites frappes. Les petits cons, il y en a un gros paquet, mais en général c'est des petits cons depuis longtemps et et ils ont beau, à 35 ans, tu les regardes et t'as même envie de leur mettre des claques en disant, espèce de petit con, comme s'il en avait 16 parce qu'il a la même manière de parler, la même attitude, le même comportement et enfin voilà donc ça c'est et puis y a ceux qui sont placés depuis, qui sont tout jeunes, qui ont pas eu de parents, qui ont pas eu de suivis qui sont dans les institutions et qui sont trimbalés d'institutions, d'institutions. Depuis qu'ils ont, depuis qu'ils sont tous bébés et donc enfin, voilà ça non plus c'est pas, c'est c'est pas la même chose parce que ils connaissent le système, ils connaissent les failles du système et donc oui, il y a plusieurs catégories de détenus. Je dirais pas que ce sont des sous-catégories, mais il y a vraiment des. Il y a des attitudes différentes en prison, en fonction d'où ils viennent du milieu des faits et de de leur vécu. Ça, il y a rien à faire. Leur leur vécu joue et influence énormément leur attitude et leur comportement.

00:39:36 Sirine

Vous avez déjà vu un détenu qui serait déradicaliser ?

00:39:41 chef quartier

Oui, il y en a qui qui sont très après y a des détenus qui. Quand on fait 10 ans en prison, forcément on évolue après ceux qui en font 25 aussi, hein, bien sûr, mais il y a des détenus qui, en arrivant en prison, se se disent que Ben les, le groupe de détenus le plus influent et le qu'on emmerde le moins c'est, c'est les détenus là-bas qui font leur prière ensemble, qui mangent à

halal. Enfin voilà, c'était très cliché mais. Et du coup Ben on a Jean-Christian Van de Van de Brabançon qui décide tout d'un coup de se laisser pousser la barbe, de se raser les cheveux, de demander un tapis de prière, de lire le Coran en français bien sûr hein, faut pas déconner, de manger halal, de porter la djellaba. Et. Et de changer de prénom et de se faire appeler Youssouf. Bon, oui ça ça arrive régulièrement et souvent, mais ça dure quelques années, ça dure pas ça ça. Enfin voilà, ça dure pas sur la longueur parce que donc voilà, après je pense pas que ce soit une radicalisation au sens propre parce que ça reste en prison et donc ils ont pas accès à certaines informations, à certains discours, à peut-être à certaines armes aussi qui pourraient les pousser à aller plus loin dans cette voie-là mais. Mais en général, ils, ils ne ressortent pas avec cette optique là et avec cette mentalité là et cette manière de faire quoi. Mais mais ça arrive, ça, ça arrive régulièrement, mais ça ne dure pas. Ça dure quelques années. Et puis ici, il suffit qu'il change de prison, qu'il change de milieu qui change de fréquentation et mais. Mais ça, on en a régulièrement.

00:41:26 Sirine

Donc en soit, vous avez déjà vu des gens qui se dé radicalisent, alors qui au contraire ?

00:41:32 chef quartier

Mais c'est compliqué parce que c'est c'est pas spécifiquement mon travail et je suis sûre d'avoir toutes les clés et et tous les outils pour pouvoir repérer correctement ça. Mais de premier abord, de visu de premier, enfin voilà, j'ai vu des gars qui étaient très clichés et puis qui le sont devenus beaucoup moins et et qui ont recommencé à discuter avec les agents féminins qui ont recommencé à avoir d'autres fréquentations à fréquenter d'autres personnes que le premier milieu dans le préau. Qui qui a recommencé à discuter avec les autres détenus. Même si donc voilà, est-ce que c'est de la déradicalisation ? Est-ce que ce gars était vraiment radicalisé à la base ? Voilà, je sais pas trop, donc c'est délicat de répondre à cette question là, j'aurais envie de dire oui, mais je peux pas, je peux pas en être certaine.

00:42:20 Sirine

D'accord. Et vos collègues ? Ils observent les mêmes choses ?

00:42:25 chef quartier

Pas ceux qui observent, oui, après tout le monde n'observe pas.

00:42:31 Sirine

Et est-ce que vous savez comment ça se passe à leur sortie de prison, s'il y a des mesures particulières ?

00:42:38 chef quartier

Les détenus fichiers S restent fichés S.

00:42:41 Sirine

Ok.

00:42:41 chef quartier

En général, c'est le, c'est vraiment, c'est la, c'est la justice et c'est les. C'est le ministre qui décide de les enlever ou pas de la liste à, avec d'autres personnes évidemment, ayant avec un comité de de de décisions. Mais ça veut dire que si il est contrôlé par la police ou si quand il part en en en congé pénitentiaire ou quoi que ce soit, ils continuent à être un peu surveillé, mais. Mais enfin voilà, après rien de rien d'illégal, maintenant, il est pas sous surveillance et y a pas une surveillance accrue. Il n'y a pas le FBI qui le fil, hein. Voilà, on est pas dans un film mais mais oui, quand il est contrôlé à certains endroits, on va enfin voilà, on va regarder un peu, tiens, où il habite, où il travaille. Tiens et se enfin voilà pour voir un peu le le périmètre dans lequel il il est donc qui fréquente, il y a des autorisations spéciales pour quitter le territoire, il faut faire des demandes spécifiques. Ben voilà, certains détenus ont des des, des des démarches spécifiques à faire de par leur étiquette. Maintenant, à l'extérieur, il travaille pas à l'extérieur. Allez, je travaille pas à l'extérieur et je vous avoue que quand je suis chez moi, je m'en fous un peu des radicalisés.

00:43:57 Sirine

D'accord et niveau collègues, vous pouvez décrire un peu la relation avec vos collègues ou même avec la direction ?

00:44:06 chef quartier

Dans l'ensemble en général, ça se passe bien. Enfin voilà, peu importe la l'attitude des collègues, les collègues c'est les collègues. Après, on a pas toujours la même manière de travailler la même vision du travail, la même vision des détenus. Mais mais après voilà, on est on. Il faut toujours quand même une certaine solidarité, s'il y en a un qui a un problème, les autres sont quand même là pour intervenir. Ben les agressions ça reste quand même le le risque majeur en prison et et donc c'est c'est toujours quand même bien de pouvoir soutenir ses collègues et d'être soutenu. En retour, la direction générale a aussi conscience des réalités de terrain et dans l'ensemble, ça se passe plutôt bien parfois. Évidemment, elle prend des décisions et on a envie de dire, Ouais, c'était réfléchis. 3 secondes, t'aurais pu nous demander quoi, même non, c'est con c'est débile, fais pas ça. Et donc forcément parce qu'elle est pas tout le temps sur le terrain, elle a pas la même vision que nous, mais ils sont plus optimistes, ils ont une vision plus lointaine et donc mais dans l'ensemble ça se passe pas trop mal.

00:45:04 Sirine

Ok, Et avec les membres des autres services, donc service psychosocial ou ou autre ?

00:45:08 chef quartier

Ça vraiment, ça, ça dépend des personnes. Alors personnellement, je m'entends bien avec tout le monde, mais je sais pas du tout le cas de tout le monde parce que il y a, on nous, on est en uniforme, oui, c'est pas le cas des services extérieurs et des autres services. En fait, les personnes qui travaillent en grève à la compta, quel est les assistants sociaux, les psychologues, tous ces gens-là ne sont pas en uniforme et ça crée un certain clivage parce que Ben on fait pas le même boulot, c'est nous qui ramasse merde, alors que vous vous êtes dans vos bureaux, tranquillou et donc il y a il y a quand même beaucoup de collègues qui ont du mal à à entretenir une relation correcte. Après c'est. Ça reste du Bonjour au revoir, mais ça se limite à ça avec les autres services. Après moi, j'aime bien m'entendre avec les autres services, mais parce que quand si je m'entends bien avec les gens de la compta, quand j'ai une une question ou un truc urgent à demander, je peux leur téléphoner dit tiens va vite faire ça pour moi s'il te plaît. Donc c'est enfin voilà, c'est c'est toujours un intéressant. Après si le SPS me dit, tiens, machin, Comment ça va,

j'ai pas eu le temps de le voir cette semaine. Tu sais lui dire que je suis là semaine prochaine ? Bah oui, je fais aussi la communication dans les 2 sens mais je trouve que c'est plus intéressant de s'entendre avec tout le monde et d'avoir la possibilité de pouvoir téléphoner à tout le monde dans mon boulot, en tout cas, je trouve ça plus intéressant.

00:46:34 Sirine

Et justement, est-ce qu'il y a des points de vue entre différentes et services sur, par exemple la radicalisation ou sur les détenus ?

00:46:41chef quartier

Oui, bien sûr, très fort. Nous, on est en contact avec eux tout le temps, on les voit se lever ce matin, on les voit se préparer, on voit leur motivation avec qui ils discutent. Enfin, ici, il a passé, il a fait un cauchemar. Si il a une mauvaise nouvelle de sa femme, s'il a pas reçu de courrier, s'il doit téléphoner, s'il a reçu une visite, on est les premiers témoins de tout ça, de leur de leur sentiment, de leurs émotions, de leur de ce qu'ils ont envie de dire, et cetera. Et donc oui, on a une vision très différente, parfois extrêmement différente de l'assistante sociale qu'il voit une fois par mois, ou de la psychologue qu'il voit une fois tous les 3 mois quoi.

00:47:14 Sirine

Ouais dans quel sens ?

00:47:17 chef quartier

Mais enfin, voilà, il y a la, la psychologue, elle va, elle a le dossier, elle a accès au dossier, nous pas donc elle sait exactement pourquoi il a ce qu'il a fait et et puis après elle et elle le voit une fois par mois mais en entretien d'une heure et demie. Et bah alors oui tu l'as peut-être vu 4 fois depuis qu'il est là, mais moi je l'ai vu 400 fois depuis qu'il est là parce que je le vois tous les jours parce que je le vois tout le temps. Alors oui il a fait ça mais quelque part oui il regrette Ben non il y a pas de problème de sociabilisation, il discute très bien avec les autres. Ben oui, il a des amis. Sa famille vient le voir. Enfin voilà y a ça, ça arrive qu'on soit parfois pas en conflit, mais qu'on soit clairement pas d'accord sur les les octrois des PS par exemple. Il y a des

gars qui ont des permissions de sortie accordées par la direction, le psychologue et l'assistante sociale qui ont mis favorable parce que le gars 3 fois pendant 01h00, il leur a dit ce qu'il voulait entendre, mais nous, on le voit tous les jours et ce gars là il aurait mieux fait de pas sortir parce que c'est un danger pour la société. Et ça, on nous consulte pas.

00:48:22 Sirine

Ouais donc ça manque un peu, c'est qu'on prend pas forcément votre avis en compte ?

00:48:26 chef quartier

C'est ça et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai trouvé que la différenciation des fonctions est quelque chose de très intéressant parce que maintenant les accompagnateurs de détention qui sont justement tout le temps en contact avec eux au quotidien dans les unités de vie et cetera. Eh Ben on est consulté et on a un avis à remettre au SPS, psychologue et direction concernant le changement de régime concernant l'octroi des CP des PS, on remet des avis sur l'attitude générale, sur le comportement global, sur les fréquentations, et cetera. Et notre avis penche aussi dans la balance pour ce genre de de trucs. Donc c'était une des raisons pour lesquelles je trouvais que la différenciation des fonctions était quelque chose de bien, parce que on tenait maintenant compte de notre avis et que notre travail est, on voit a aussi un impact sur leur détention.

00:49:14 Sirine

Et donc, vous estimez que vous pouvez que vous avez les moyens de faire votre travail correctement ?

00:49:21 chef quartier

Pas encore, mais il faut enfin voilà, après c'est une toute nouvelle prison, ça vient d'ouvrir. Enfin, je veux dire la maison d'arrêt ouvert en mai, ça fait 2 mois. Donc oui il y a des problèmes techniques, y a des trucs qui qui qui flanchent, il faut que ça se mette en place mais j'espère dans un avenir assez proche que on on pourra correctement faire notre travail et que ça un un aura un réel impact. Après Ben voilà je pense que il va falloir quelques mois pour que ça se

mette correctement en place. Mais euh. Mais oui, et je pense que c'est une réelle avancée, aussi bien pour les détenus que que pour la la société en général, parce que ça va pouvoir permettre de faire un meilleur travail et de mieux cerner les détenus.

00:50:02 Sirine

Et vous aurez besoin de quoi alors pour, pour mieux accomplir votre travail ?

00:50:09 chef quartier

Que y'ait plus de problèmes techniques que les TV et que les téléphones fonctionnent et que le personnel soit formé. La, la formation du personnel, c'est primordial. Le ministre, parfois, j'ai envie d'aller lui mettre des claques et lui dire, t'as cru quoi que n'importe qui pouvait être agent pénitentiaire ? Tu t'es enfin, c'était facile et c'était à la portée de tout le monde. Tu t'es cru ou toi ? Viens une fois faire une journée avec nous voir, à quel point non c'est, c'est pas à la portée de tout le monde ici depuis l'ouverture Haren il y a. On il y a il y a 2 personnes qui sont virées à peu près toutes les semaines et y a 4 démissions par semaine parce qu'ils engagent à l'appel. Mais le le alors le gars qui ça fait peut-être 5 ans qu'il est au chômage ou ça fait 10 ans qu'il est à la poste ou ça fait 4 ans qu'il est chauffeur poids lourd et qu'il décide de changer de carrière qui vient en prison pour la première fois de sa vie et qui passe un mois en prison ? Ben c'est peut-être pas fait pour lui et très vite il s'en rend compte et après voilà il y en a qui s'accrochent parce que oui le salaire est attrayant. Mais mais, mais il y a des risques réels. On fait enfin. Voilà, je veux dire le le détenu qui a peur de dire le le, le collègue qui ose pas dire non à un détenu et qui se met à trembler dès qu'un détenu parle un petit peu fort, c'est pas ta place, change de boulot, démissionne et et et retourne derrière un bureau. Mais c'est c'est un danger pour nous ce genre de personnes ou les autres agents. Et enfin voilà, c'est pas fait pour tout le monde et il faut former le personnel, c'est vraiment primordial et ça je pense qu'ils s'en rendent pas compte. Après il faut le temps de le former. Fait du personnel pour former et ça, ça, c'est vraiment un des trucs qui manquent dans la nouvelle prison, c'est du personnel formé.

00:51:49 Sirine

Et par rapport aux autres prisons ? Il vous manquait quelque chose ?

00:51:54 chef quartier

Non parce que ça on est, on est équipé à peu près pareil que dans les autres prisons, à à part le personnel formé, si le personnel était correctement formé, ça tournerait déjà un peu mieux et ce serait de faire plus facile parce que entre régler les problèmes techniques et dire aux aux collègues ce qu'ils doivent faire parce qu'ils ne le savent pas ou parce que c'est pas un automatisme pour eux parce qu'ils ont reçu aucune formation. Mais enfin voilà, c'est la majorité de mon travail pour l'instant, j'espère que ça le sera pas trop longtemps.

00:52:24 Sirine

Et et donc là parce que vous m'avez dit, si vous pouviez changer quoi que ce soit pour améliorer le quotidien des détenus et votre quotidien, vous feriez quoi ?

00:52:37 chef quartier

Pour améliorer notre quotidien à tous. Comment dire, c'est compliqué. Euh. En général dans les prisons où spécifiquement à Haren.

00:53:01 Sirine

En général, dans toutes les prisons. Ah si vous voyez des différences entre les prisons, vous pouvez me le dire aussi ?

00:53:08 chef quartier

Ben je. Je dirais une meilleure formation du personnel. Parce que du personnel mieux formé en général et aussi. Enfin, quelqu'un qui est prêt à réagir correctement à une attaque verbale ou physique à moins à moins peur. Et, et donc une meilleure formation du personnel en général. Je pense que ça, ce serait aussi bien pour nous que pour eux, parce que c'est ce que j'essaie d'expliquer à mes collègues. Mais le gars qui est enfermé depuis 5 jours, je parle pour Haren, mais ça peut être applicable à peu près partout, hein ? Le gars qui est enfermé en cellule depuis 5 jours parce qu'il est puni, mais qui a pas la télé parce que la télé fonctionne pas et que le service technique n'a pas encore eu le temps de venir. Tu n'as plus de crédit d'appel. Et qui donc s'est pas téléphoné à sa famille ? Bah il est enfermé dans 3 M sur 4 littéralement. Ça fait 5 jours, il tourne comme un lion en cage. J'ai envie de dire, c'est humain. Et forcément qu'en ouvrant la

porte, il va avoir envie envie de dire Bon 2 trous du cul. Vous êtes tous des connards j'encule le système. Je veux sortir d'ici, laissez-moi sortir. Enfin voilà. C'est normal, mais quand tu le sais. T'es préparé à ça et quand tu t'insultes et qui dit Je vous baise, je baise toute votre famille, je vous encule tous bande de connards. Le système c'est de la merde. Tu lui tu tu laisses parler puis tu lui dis ça va, c'est bon, OK ce qu'il te faut quelque chose, t'as faim, t'as soif, tu veux aller au préau ? Ouais non ça va c'est pas, j'ai pas tout ça, mais les insultes, je les prends pas. Pour moi ça passe au-dessus, c'est pas grave, je m'en fous, oui c'est normal qu'il ait besoin de se de se décharger, il est tout seul en cellule, il peut téléphoner à personne, il a pas la télé et évidemment qu'il a envie de s'exprimer, c'est humain de vouloir parler à quelqu'un et là et là et de de vouloir décharger sa colère et la première personne qu'il voit pas forcément, c'est l'agent qui ouvre sa porte. Donc forcément toute sa colère, c'est sur l'argent que vous la porte qu'elle va se déverser, mais quand tu sais ça, Ben non seulement tu laisses couler et puis après tu peux discuter avec le détenu et le détenu. Il a sorti tout ce qu'il avait à sortir et puis maintenant il peut discuter d'autre chose. Et la majorité du personnel n'est pas formé à ça et va le prendre pour soi et donc on a des on a des détenus punis qui se reprennent des rapports pour insultes et des rapports pour insultes et des rapports pour insultes et des menaces et et c'est un cercle vicieux, ils sortent pas de sanctions parce qu'ils continuent à insulter. Parce que les agents continuent à le prendre pour eux et plutôt que d'être un tout petit peu compréhensif et de savoir que Ben oui le dernier Enculé, allez tous vous faire foutre. Mais non, il était pas spécialement dédié à toi. Et c'était le système en général, c'était sa situation de merde. Et voilà après. Enfin voilà, c'est clairement si vous voulez vraiment enculer toutes les personnes à qui il dit espèce d'Enculé, je t'encule. Il va pas survivre longtemps le gars.

00:56:00 Sirine

Ouais donc en en soi. Une meilleure formation, ça permet d'avoir des meilleures interventions ?

00:56:06 chef quartier

Tout à fait à tous les niveaux, hein. Des meilleures interventions, des meilleurs contacts et le peu de communication qu'elle soit meilleure aussi. C'est, mais pour tout le monde, hein, parce que quand on est correctement formé, on prend le moins les choses à cœur. Mais du coup, on est aussi moins énervé, on est on, on relativise un peu plus et on est plus apte à gérer la pression et les détenus. Ben, du coup sont plus mieux écoutés et du coup réagissent mieux et sont moins

énervés. Ils sont moins dans la colère. Vraiment une meilleure formation du personnel, meilleure formation, mais à tous les niveaux, hein ? Le greffe, le la compta ? Le SPS. Il faut que tous ces gens-là soient correctement formés à la loi, à l'application de la loi, aux spécificités de la prison, à la parfois, à la rapidité des réponses dans certaines questions, alors que dans d'autres c'est moins grave. Le la, la formation du personnel.

00:56:58 Sirine

Ah non mais non, donc c'est même applicable aux aux aux…

00:57:00 chef quartier

À tous les services.

00:57:02 Sirine

Ah oui, OK.

00:57:04 chef quartier

Un détenu qui commande 5 l de lait. 3 kilos de sucre et 8 paquets de bonbons. Ben c'est moins grave si sa commande arrive en retard que quand il commande 2 paquets de clopes. Et ça la comptabilité. Pour l'instant, elles se rend pas compte quoi. Enfin je sais pas, c'est pas des fumeurs déjà à la Compta c'est pas possible autrement mais non. Enfin je veux dire le gars qui est enfermé c'est tout le temps. S'il a pas ses clopes, il pète une durite. Enfin c'est dans de dans dans dans 95% des prisons, un des moyens de de tenir les détenus calmes. C'est d'octroyer du tabac social, le gars qui pète un plomb, écoute, reste calme. Encore un ou 2 jours, je vais t'apporter un paquet de tabac. Ah merci chef, Ouais ça va, je vais rester calme 2 jours parce qu'il va avoir de quoi fumer, du coup s'occuper les mains et s'occuper la bouche c'est c'est c'est con hein. Mais quand la quand les gars à la comptabilité n'ont pas conscience de ça et de la réalité de l'importance du tabac, mais le gars en vrai, il en a rien à foutre d'obtenir ces 8 paquets de bonbons et ces 3 l de lait. Ce qu'il veut, c'est ces clopes quoi ? Alors le paquet, franchement, t'aurais filé les clopes avant les paquets de bonbons ? S'il arrive avec 4 jours de retard, c'est pas grave et ça. Ça, c'est compliqué à gérer.

00:58:19 Sirine

Et vous leur dites ça justement ?

00:58:22 chef quartier

On n'a pas accès, c'est ici, c'est ça qui est très compliqué. C'est que Haren est, c'est gigantesque et les, on n'a pas un accès direct aux services. Je connais même pas ces gens-là, je les ai jamais vus. Et donc ça c'est enfin, voilà, c'est c'est tellement. Les services sont tellement éloignés que je peux pas aller là-bas le expliquer et. Enfin voilà. Alors ça commence doucement à se mettre en place et je pense qu'il ils prennent doucement conscience de l'importance de certaines choses plutôt que d'autres. Depuis une semaine. Alors ça fait 2 mois que c'est ouvert. Depuis une semaine, les, c'est plus les mêmes cantines, donc le gars qui veut cantiner du tabac il doit faire un papier à part que le reste des trucs qui veut acheter pour justement essayer d'améliorer le le système donc voilà, ça se met doucement en place mais mais y a mais à tous les niveaux, il faut que le personnel soit formé correctement sur l'importance et sur l'impact qu'a l'incarcération sur leur vie et sur leur manière de voir les choses et le sens de leur priorité.

00:59:18 Sirine

Mais en soi, il y a aussi un un manque de communication lorsque vous, dans ce que vous dites ?

00:59:24 chef quartier

Mais après le détenu, il fait sa cantine, il remplit son bon cantine, moi, la cantine, je vais la remettre dans la boîte aux lettres, pour la comptabilité et la comptabilité, elle prend le bon cantine et et elle et elle commande, et elle vérifie si le détenu a de l'argent ou pas. Mais après le ici, il y a des trucs, c'est que Ben si il est marqué, si y a 5 trucs sur son bon cantine 5 achats et puis seulement le tabac, Ben elle va déduire le premier truc, puis elle va déduire le 2e puis le 3e. Si il a plus d'argent pour le 4, le 5 et le tabac ? Eh Ben ce sera reporté à la cantine d'après. . Après parce qu'elles et elles fonctionnent automatiquement, j'ai envie de dire alors que quelqu'un qui qui est formé correctement va regarder toute la cantine et saura lui-même faire la priorité sur les les les achats, enfin les les, les achats de première nécessité pour un détenu, ce qui n'est pas le même qu'à l'extérieur mais et commencez par déduire ça avant le reste après et et pourra informer le détenu que Ben voilà les 3 paquets de chips. Ces 2 paquets étaient 8 l de

lait. Ce sera pour la prochaine fois parce que t'avais plus d'argent mais tu vas quand même recevoir tes bonbons et ton tabac.

01:00:43 Sirine

Ok, Mais ça va enfin. Voilà, j'ai terminé mon je, je vais couper l'enregistrement.

00:00:00 sirine
Je voulais savoir, vous travaillez dans quelle prison ?

00:00:04 coordinatrice détention
Alors ici, actuellement, c'est Haren.

00:00:07 sirine
Ah d'accord, Ah oui, c'est la nouvelle prison, c'est ça ?

00:00:10 coordinatrice détention

Oui, c'est ça. Effectivement

00:00:11 sirine
d'accord, et vous avez eu quoi comme formation pour prendre en charge les détenus radicalisés ?

00:00:17 coordinatrice détention

Alors, et il faut savoir que j'ai travaillé 10 ans à Saint-Gilles. On a pu évoluer avec le phénomène de radicalisation enfin, les petits prémices, on va dire ça comme ça au sein de la prison de Saint-Gilles, on a une formation au sein du CFP de Marneffe. Donc ce qui est le le centre de formation de Marneffe. Oui, donc c'est la. C'est une des principales formations que nous avons eue avec des modules différents avec des des uns, aller des intervenants différents qui des des professeurs de de l'ULB, de la VUB des des, des, des, des spécialistes au niveau de la radicalisation au niveau international, radical radicalisation des femmes, des retournées, des retournées femmes et enfants, et cetera. Donc on a eu différents modules, je pense que ça s'articule autour de 10 modules.

00:01:11 sirine
Donc, et c'est plus ou moins, c'était quoi le contenu ?

00:01:16 coordinatrice détention

Alors, il y avait donc dans un premier temps l'islam donc de base hein, donc tout ce qui est l'islam normatif, donc on peut qu'on peut voir au niveau mondial qui est tout à fait la norme au niveau de l'Islam, à savoir les 5 piliers de l'islam. Comment est ce qu'ils, comment les gens le vivaient au niveau spirituel, au niveau du quotidien et au niveau de leur, de leur de leur culte ? Hein, la, la pratique, ce qui ne pratiquent pas, et cetera et cetera. Donc on a pu le voir dans un premier temps comme ça, et puis on a été voir tout ce qui était déviance. Donc ces déviances, c'est ils prennent des morceaux types de de du, du saint Coran et de ce de ces de ces versets là, Ben ils en font toute une histoire qu'ils que certains modèlent à leur guise hein

donc ils prennent pas le contexte au complet, ils prennent pas le contexte historique non plus. C'est vraiment des des, des phrases qu'ils interprètent comme ça qui bloquent donc alors à leur sauce on va dire et c'est et c'est avec ça que naît au fait le phénomène de radicalisation. Certaines personnes qui ne connaissent rien, qui ne connaissent même pas l'islam normatif d'adhérer à à leurs idéologies, on va dire ça comme ça, d'accord ?

00:02:34 sirine
Et au niveau prise en charge, on vous a expliqué comment par exemple, interagir avec eux ou les prendre en charge ?

00:02:44 coordinatrice détention

Non non non. On nous apprend à écouter d'accord et à déceler certains certains, allez, on va dire, déviances, se on va dire Ça comme ça, donc ce que fait que le le, le le, le, le terme déviance parce que ça ne fait pas partie de l'islam normatif ou de l'Islam que pratiquent des millions et des millions de musulmans. c'est vraiment une déviance, c'est ils utilisent la haine déjà qui est un terreau assez difficile au niveau des prisons, au niveau du système, au niveau de la, de la, de de la justice et autre hein, et se sentent un peu traités injustement de par leur passé, de par leur background, donc ils prennent ça comme terreau fertile. Ils utilisent certains certains versets bien spécifiques au niveau de de la radicalisation musulmane, ou bien on va y a plein d'autres radicalisations hein ? Y a la la radicalisation au niveau chrétienne y a la radicalisation au niveau de de de certaines idéologies telles qu'elles le Vlaams Belang y en a eu hein donc de de, de de de droites extrêmes de gauche extrême aussi donc ce sont toutes des petites choses comme ça qu'on peut écouter qu'on peut déceler. Et donc relater. Et donc remonter vers nos supérieurs.

00:03:54 sirine
D'accord, donc. Plus ou moins ce qu'on vous a appris, c'est plus comprendre, euh, et reconnaître la radicalisation. Et d'un autre côté écouter c'est ça ?

00:04:05 coordinatrice détention

C'est ca. exactement.

00:04:06 sirine
d'accord.

00:04:07 coordinatrice détention

Donc on on on a. On a appris au fait que toutes les idéologies des bases donc, comment, comment c'est, comment ils le vivent au niveau de normal. Et puis on a appris quelles sont les

déviances et comment est-ce qu'ils les utilisent et quels sont les signes qui y vont nous aller qui vont nous alerter. Pour dire Ah, il faudrait faire peut être attention et les autres services en complémentarité avec les les, les, les prisons Ben vont faire des liens. Est-ce que il s'agit vraiment d'une réelle radicalisation ou est-ce que c'est simplement quelque chose qui ? Voilà, on doit faire attention mais ça s'arrête là. C'est pas vraiment de la radicalisation voilée. Ce que je veux dire mais il y a des choses qu'on va remonter, qui n'ont aucun intérêt à mais c'est pas à nous à juger si elles n'ont aucun intérêt ou pas d'accord. Seulement les équipes spécialisées à un autre niveau, hein. Tel que l'ocam, les services de sécurité, les les celex, les psychologues, et cetera, et cetera.

00:05:05 sirine
Ok et donc cette formation là, vous l'avez eu à partir de de quand quand vous avez changé de prison ?

00:05:12 coordinatrice détention

Non non, non non. C'est au début. Dès le début au début et ça a été. Allez, ça a été au fil du temps et puis ici, quand on a, quand on a, quand on a changé de Saint-Gilles, vert vers Haren. Le module a été beaucoup plus complet puisque j'ai pu assister. Je me rappelle plus de son nom, mais à un à un cours beaucoup plus spécifique à un module de formation. Beaucoup plus spécifique, qui concernait tout ce qui est Moyen-Orient et toutes les. Toutes les toutes les.

00:05:45 sirine
Les courants ?

00:05:46 coordinatrice détention

Les, on va dire les courants au niveau des sunnites, des chiites, des wahabites, mais pas que les courants, tout ce qui peut tout ce qui a pu mener à cet radicalisation à travers les médias.

00:06:00 sirine
D'accord

00:06:00 coordinatrice détention
Comme la Palestine, la guerre entre la Palestine et Israël, et cetera et cetera. Donc ils prennent ça en disant voilà ce que font les Occidentaux, donc nous aussi on va faire ça, ça c'est. C'est une des premières choses. Mais bon, voilà, ce sont des cours, toutes les courants, oui.

00:06:15 sirine
Oui, vous avez quand même une formation très très complète hein ?

00:06:19 coordinatrice détention
Elle n'est pas assez complète pour nous dire qu'on est des spécialistes, non ?

00:06:24 sirine
Ah oui ?

00:06:24 coordinatrice détention
Loin de là. Encore une fois, c'est pour déceler. C'est vraiment. On est le Frontline, vous voyez ? Vous voyez comment donc on est la Frontline. On doit déceler des petits indices, on doit les les, les conserver et les spécialistes s'en serviront ou pas selon le degré des informations qu'on leur aura fourni.

00:06:43 sirine
D'accord, et donc l'intitulé de votre fonction, c'est quoi exactement ?

00:06:48 coordinatrice détention
Alors aujourd'hui, à l'heure actuelle, je suis coordinatrice de détention, d'accord.

00:06:54 sirine
Et et avant vous étiez autre chose avant ?

00:06:57 coordinatrice détention
J'ai été chez le chef d'équipe et avant ça, j'étais ce qu'on appelle les assistants de surveillance pénitentiaires, donc directement en contact des détenus ?

00:07:05 sirine
Ouais ouais. Et donc la coordination, ça consiste en quoi ?

00:07:14 coordinatrice détention
Non, c'est un poste qui est tout à fait nouveau, hein. Avant la on, on peut l'assimiler à à un adjudant, donc un assistant pénitentiaire et c'est plus le cas maintenant. La coordination de détention c'est vraiment. On a une équipe d accompagnateurs de détention et et on les accompagne au quotidien dans les mouvements, dans leur interaction auprès des détenus, comment communiquer mieux au niveau de leur mission, également sécurité, réinsertion. Comment ? Comment guider les détenus vers les bons services, donc les services psychosociaux, les services du greffe, et cetera, la comptabilité et cetera et cetera ? Il y a des des manières de communiquer avec les détenus qui font qu'ils sont plus apaisés.

00:07:57 sirine
D'accord, Ah oui, euh. Et et donc toutes ces formations là et tout ce que vous me dites là, c'est spécifique à Saint-Gilles et à Haren ou pas ?

Coordinatrice de détention : Non non c'est spécifique à toute la Belgique il y a, il y a il y a pour le moment, 2 centres de formation et verra le jour un 3e qui se trouve à Haren. Mais il a pas encore c'est pas encore office, ça n'a pas été encore officialisé. Il y en a un au CFP de marneffe, tout près de oui et l'autre qui est le l'OCP de Bruges de Merkplas, c'est du côté

néerlandophone et c'est toutes ces formations sont données durant en continu ou en tout cas durant la première année de stage quand on rentre en tant que accompagnateur de détention ou assistant de surveillance pénitentiaire ou assistant de sécurité, donc au sein de la fonction au sein des prisons.

Sirine : D'accord, mais et c'est obligatoire, donc ça fait vraiment partie de la formation de la... ?

00:08:55 coordinatrice détention
Tout à fait, tout à fait. Ça fait partie de la formation de base.

00:08:57 sirine
Ah oui, je savais pas du tout ça. OK, et quelle était la la profession de vos parents ?

00:09:04 coordinatrice détention
La profession de mes parents, mes parents étaient ouvriers

00:09:07 sirine
d'accord ouvriers, oui OK c'est pour voir un peu le contexte, je pose ça à peu près à tout le monde.

00:09:13 coordinatrice détention
Il y a pas de problème.

00:09:14 sirine
Vous pouvez décrire votre journée, votre journée type ?

00:09:18 coordinatrice détention
Alors ma journée type, c'est-à-dire donc, quand je rentre en prison, c'est ça ?

00:09:22 sirine
Oui, c'est ça.

00:09:23 coordinatrice détention
J'ai fait. J'ai fait principalement des journées. Enfin moi j'ai choisi un horaire de 14 -22. Je préfère des gens réveiller que des gens à moitié somnolent au matin, je vous je vais vous dire comment ça fonctionne tout au long de la journée jusqu'à la fermeture

00:09:37 sirine
D'accord

00:09:37 coordinatrice détention
Donc, on commence notre service, il y a les coordinateurs ou moi, en l'occurrence en à 14h00 en en shift de 14 22 qui placent sont les agents dans les différentes unités de vie.

00:09:48 sirine
D'accord.

00:09:49 coordinatrice détention
On leur attribue une unité de vie. En principe, elle est fixe, elle devient de plus en plus fixe pour pouvoir faire un suivi correct du détenu. Et ainsi communiquer les observations aux équipes pluridisciplinaires. Voilà donc on les place. Alors, les agents font ce qu'on appelle un appel, donc vérifiez que tout le monde va bien, que tous les détenus sont bien vivants et présents. Donc il y a un comptage qui se fait une fois que le comptage est terminé, on fait une ouverture, alors une ouverture, c'est justement, oui, ils sont là, ils sont bien vivants. On a bien vu au niveau de l'appel avant l'ouverture des portes, puis après on l'ouvre pour pouvoir voir s'il y a aucun souci. tangible qu'on n'a pas vu quand on a fait le comptage une fois que ça s'est fait, il y a la distribution du café ou de l'eau chaude éventuellement. Puis après on. on prépare les détenus travailleurs aussi, donc il y a toute une série de de, de d'ateliers de travail au sein même de la prison donc pour pouvoir justement les préparer à la réinsertion. Il y a également différentes activités. Mais ça, c'est un peu plus tard dans la journée, il y a des cours aussi qui sont donnés, donc il y a des, des personnes qui suivent des cours au sein même de la prison, des cours d'alphabétisation, des cours de de gestion des cours de de d'art et autres. Enfin, y a y a toute une série, de cuisine aussi à Haren, on a vu la nouvelle formation qualifiante qui est donné en relation avec, en coopération, pardon avec le Celia ?donc voilà qui peut donner aux détenus un certificat comme ça ? Leur sortie ? Ils sont préparés. Il y a les palais, donc tout ce qui est transfert vers des des cours et tribunaux. Ça on les prépare. Sachez que maintenant à la prison de Haren, les douches sont en cellule. Donc c'est eux qui gèrent leur matinée, hein ? On leur dit qu'ils doivent aller au palais, qui doivent aller au travail, qu'ils doivent aller ça. Et à l'origine après y a les départs de tous ces mouvements. Une fois que ces ces départs sont faits, il y a les ce... Pour ceux qui n'ont pas d'activité, ou en tout cas pas encore de travail, ni de ni de tribunal à faire autre. Il y a un premier préau d'une heure 30, donc on prépare ce préau donc ils ils sortent et durant l'heure et demie que certains sont en préaux, nous ce qu'on fait on gère la vie quotidienne de de des unités de vie alors ça c'est ça se allez ça se. Ça se traduit comme ceci, c'est à dire qu'il y en a. Il y a des activités cuisine, il y a des personnes qui s'inscrivent à la cuisine, ils peuvent aller cuisiner, il y a d'autres détenus qui s'inscrivent au fitness pour faire du sport par on les envoie au fitness. C'est toutes les activités qu'il peut y avoir dans les unités de vie. La semaine prochaine y aura des nouveaux cours de yoga également condamnés. Je parle bien des condamnés, pas encore pour les prévenus, mais pour les condamnés. Ce qu'il est alors, il y a les tous les retours du préau, donc à ce moment-là, une fois que ça s'est fait, il y a encore une activité en en commun dans les unités de vie, donc ils peuvent se rassembler, jouer à des jeux de société que la prison a mis à leur disposition. On écoute donc, les agents font de l'écoute active, ils ont des problèmes de comptabilité, de de, d'écriture, de leur cantine. Parce que la plateforme de service n'a pas encore. Tout se fait par écrit encore des des différents rapports, on les aide, on les écoute par rapport à leur problème éventuels de de demande de congé pénitentiaire, de sortie spéciale ou de sortie et de de de permission de sortie de bracelets électroniques, et cetera. Tout des des questions qu'ils auraient à poser aux agents pénitentiaires auxquels on peut répondre, bien entendu, on ne sait pas répondre, on les redirigé vers le service avec. Après ça, nous nous arrivons vers vers

13h00, Hein Plus ou moins 13H30. Il y a l'appel, puis le contre-appel avec le shift. L'autre shift. Entre-temps, il y a eu la distribution du linge 2 fois par semaine. Mais ça, je vais pas vous expliquer en détail la distribution du linge. Les buanderies donc, dans chaque unité de vie, il y a des buanderies, donc le matin, il y a des gens qui s'inscrivent pour pour laver leur linge. Mais ils le lavent sur les unités de vie chacun à tout de rôle. Donc étage par étage. Il y a des jours bien spécifiques à ce niveau-là. Donc on arrive au à l'appel coûtera appel. Donc on vérifie si tout le monde est là, bien entendu ou poste où ils sont, c'est à dire les ateliers de travail, et cetera. Les l'équipe de l'après 12h00 Bah est sur place. Du coup, les chariots repas sont en succession.

00:14:32 sirine
Ok,

00:14:33 coordinatrice détention
Donc il y a des assistants sécurité qui les ont goûtés ainsi que les cantines. Donc, une fois que l'appel de l'après-midi et que les agents de l'après-midi ont fait ce qu'on appelle un briefing débriefing, ils se passent. 14h00-14h30 donc. 14h00-14h30, la prison de nouveau elle est complètement gelée ceux qui sont à une place, ça reste à leur place où il y a des visites aussi hein. Donc voilà si y a des visites bah c'est bloqué à la visite et cetera. Donc y a vraiment ce gel d'une demi-heure pour faire le briefing Débriefing entre les 2 équipes.

00:15:02 sirine
D'accord.

00:15:03 coordinatrice détention
À 14h30. Il y a le repas donc quand les appels sont ok, tout le monde est là, tout le monde va bien, on distribue les repas, on distribue les cantines. De nouveau la même dynamique, hein ? On répond aux questions, voir un petit peu si tout va bien, on régle les différents problèmes de de, de comptabilité, de SPS et autres. Puis un 2e préau de l'après-midi qui voit le jour. Mais en même temps, donc juste un tout petit peu avant, il y a tous les travailleurs qui rentrent.

00:15:32 sirine
Ok.

00:15:33 coordinatrice détention
Donc c'est entre 02h30, 02h45, Bah tous les travailleurs rentrent dans leur cellule, ils ont juste le temps alors de de manger leur rapidement leur leur tartine, et cetera et d'aller aux préau de l'après-midi ici ont droit aussi ça aussi, ça dure. 01h00 et demi.

00:15:51 sirine
D'accord

00:15:52 coordinatrice détention
Une fois que ça s'est fait, il y avait 5 h, donc il y a il y a des activités, hein ? entre-temps, il y a

des activités art aussi, il y a les activités fitness de nouveau pour ceux qui étaient au travail le matin, il y a des cours aussi, il y a des des, des cours de photos, de radios de théâtre et autres. À ça à à 05h00, quart de nouveau, y a les chariots, repas chauds cette fois-ci donc, le le à 12h00, c'est souvent des tartines avec tout ce qui accompagnement. Ce qui est très important à savoir mieux vaut des repas, c'est qu'ils reçoivent vraiment, vous voyez le. Le le pain le le pain tartine de grand pain tartine ?

00:16:37 sirine
Non je ne suis pas sûre de comprendre.

00:16:40 coordinatrice détention
Bah vous voyez la les les les, les tranches de tartine en fait, c'est c'est la moitié d'un grand pain tartine.

00:16:45 sirine
Ok, d'accord.

00:16:46 coordinatrice détention
Vous voyez ce que je veux dire ?

Sirine : Oui, oui, je oui, je vois, oui.

Coordinatrice détention : Ils reçoivent ça dans des sachets, c'est la moitié pour pour leur journée avec des garnitures, un fruit, yaourt et cetera, et cetera. Et vers 05h30, ils reçoivent ce qu'on appelle le repas chaud, de la viande, de la soupe de légumes et un dessert. D'accord, ça, c'est le, le repas et de nouveau, on les laisse retourner en cellule. Donc on bloque tout pour qu'il puisse manger, mais dans leur cellule, pas dans les unités de vie pour éviter tout ce qui est raquette et cetera. Une fois que ça c'est fait, il y a encore un autre préau du soir. C'est là aussi du coup 1H30 donc jusque 20h30. Donc ça leur permet de sortir pour ceux qui ont envie de sortir et il y a également pour d'autres, il y a des activités dans les unités de vie de nouveau, des jeux de société parler entre et autres hein ? Plein de d'activités comme ça. À une fois que ça s'est fait donc entre les 2. Ah oui, le vendredi, il y a aussi une activité football, mais sur le grand terrain à l'extérieur. Donc c'est souvent des des, des. Des entraînements en vue d'un tournoi entre équipe.

00:17:57 sirine
D'accord

Coordinatrice détention : Après bah ils retournent tous du Préau donc il est 20h30. On fait de nouveau l'appel une fois que tout le monde est rentré pour voir si tout le monde est bien présent, il y a les cultes à entre-temps, donc il y a tout ce qui est activité culte, donc on donne tous les cultes, c'est-à-dire musulman c'est souvent le vendredi, protestant catholique, il y a le Rabbin qui vient éventuellement pour certains détenus qui sont présents, sachant que c'est.., orthodoxe. Qu'est-ce qu'il y a d'autre ? Et à 09h00, tout est bloqué. D'accord Donc, c'est la

fermeture définitive. Entre-temps donc, dans toute la journée, il y a la direction, le médical de service médical qui a des listes de avoir donc la direction par rapport aux significations par rapport aux documents qu'elle doit remettre en main propre ou du tout hein, qui viennent du système qui viennent du. Le pouvoir judiciaire, donc tout ce qui écoute tout ce qui concerne aussi, Ah oui, les les ordonnances et cetera, enfin tout ça, elle les donnent du grand toute la journée. Le médical aussi voit les détenus toute la journée. Il y a des kiné, il y a des ophtalmologues, le dentiste, les infirmières qui vérifient ceux qui sont diabétiques, qui vérifient les insulines et tout. Qu'est ce qu'ils peuvent faire encore ? Enfin tout hein, donc ça va. Tout ce qui peut exister dans la société, ça existe aussi à l'intérieur je pourrais pas tous les citer. J'ai pas tout en tête mais voilà. Les coiffeurs aussi. Il y a un système de coiffeur, donc il y a des détenus qui sont coiffeurs au sein même de la prison. On en fait des travailleurs. Coiffeur, il y a il y a des salons de coiffure, donc dans chacune des unités D'accord ? Et ça clôture donc la la journée. Et il y a tout ce qu'il y a, tout ce qui est côté administratif, on le fait de 09h00 à 22h00, donc On fait un rapport.. D'accord, voilà. L'équipe de nuit arrive et et là c'est la surveillance pure.!

00:20:14 sirine
D'accord, d'accord. En fait, vous avez dit unités de vie ? C'est le même principe qu'une aile ?

00:20:21 coordinatrice détention
Alors, c'est exactement le même principe. Mais. Mais dans une aile, sachez qu'il peut y avoir entre 120 et 170 détenus.

00:20:32 sirine
D'accord.

00:20:34 coordinatrice détention
Et c''est principalement des ailes qui sont fermées ou pas selon le régime de détention auxquelles ils se rattachent. Chez nous on parle d'unité de vie. C'est des petites, des petites, des micros, on va dire des micros salons avec des détenus qui vivent en communauté et c'est maximum 35 détenus.

00:20:56 sirine
OK, d'accord.

00:20:57 coordinatrice détention
C'est beau, c'est beaucoup plus facile et beaucoup plus convivial. Je mets des guillemets hein quand je dis convivial, ça reste quand même des prison, ça reste quand même assez cellulaire. Voilà, même si c'est même si ça allait un peu mieux, et cetera. Ils sont quand même privés de liberté. D'accord, d'accord. Euh, quand vous avez commencé à travailler, c'était quoi vos missions officielles ? Les 2 missions principales, ça a toujours été les mêmes, c'est la mission sécuritaire, donc assurer la sécurité de nous même. Bon, je vais commencer par ma sécurité, celle de mes collègues, celle du détenu, celle des intervenants extérieurs de la direction des visiteurs et finalement, toute la prison, ça, c'est une des premières mission que nous avons. On

a des procédures bien spécifiques à respecter. Alors, il y a bien entendu ce qu'on parte la, la, la sécurité technique, mais il y a aussi la sécurité dynamique. La sécurité dynamique, elle est beaucoup plus grande que la Sécurité technique. À savoir que si on enclenche cette sécurité dynamique, c'est à dire prévenir les incidents, relater des faits qui pourraient mener à des incidents, aller désamorcer des des, des conflits entre entre détenus entre duos qui ne s'entendent pas à, par exemple, en allant discuter avec eux parce qu'il ne va pas, ou simplement quand un détenu revient fâché de la visite. Là on va, on va l'écouter. On fait de l'écoute active pour désamorcer certaines situations critiques, et cetera, et cetera. Ça c'est vraiment. Je. Je dirais que c'est 80% de notre travail. Et puis y a tout ce qui est technique, ça c'est sûr. Des procédures bien spécifiques allant de la fermeture de la porte jusqu'à d'autres procédures de sécurité. Ça c'est la première. La 2e, C'est la réinsertion du détenu en tant que personne. Donc je vous dis bonjour, je vous merci, bonsoir, bon appétit, s'il vous plait, bonsoir. bon appétit. Je vous parle poliment, même si vous de votre côté, bah vous exagérez, il y a des florilèges d'insultes, des menaces, et cetera. Ben nous, on reste intègre, on reste des personnes de confiance et on. Voilà par exemple ou des détenus qui ne savent pas lire le français, pas parler français pour parler néerlandais, elles arrivent là, elles, elles savent très bien probablement écrire dans leur langue, hein, ça, c'est certain. Mais elle arrive en Belgique et donc la réinsertion passe par quoi ? Par la langue.

Sirine : Ouais.

Coordinatrice détention : Et on le leur dit : la première chose qu'il faut faire si vous voulez vous réinsérer dans la société c'est de savoir parler la langue. Et vous avez beau nous regarder avec des yeux en disant on comprend pas, on comprend pas. Vous devez comprendre et ainsi de suite. Donc aujourd'hui, c'est un peu, demain, c'est un et ainsi de suite. In fine, à la fin de leur de leur incarcération parce que c'est soit des petites périodes. Mais ils ressortent tout ça dans 99% des cas, ils ressortent de la prison donc si ils ont le bagage de la langue c'est déjà réinsérer une personne

00:24:11 sirine
D'accord. Et ce que vous m'expliquez là en fait, les détenus radicalisés ne sont pas isolés, ils sont avec tout le monde. Ou alors c'est une prison spécifique pour les détenus radicalisés ?

00:24:24 coordinatrice détention
Alors jusqu'à y a pas longtemps, je pense qu'on est, on les isolait beaucoup.

00:24:29 sirine
Oui.

00:24:29 coordinatrice détention
C'était pas la meilleure façon de faire apparemment. Donc on créait plus de haine, de rancoeur et autres. Et ils les ont mélangés. Ce qu'on appelle des laps de temps à prouver que mais voilà, ce sont des personnes comme tout le monde. C'e sont des personnes qui ont commis un fait. D'être dangereux ou pas dangereux pour les autres ? Toujours est-il que ça reste des

personnes détenues. Et depuis la loi du principe donc de 2005. On a l'interdiction de classifier un détenu. Avant on le faisait. Je vais vous prendre un exemple, on mettait tous les pédophiles ensemble, tous les tous ceux qui ont commis un viol ensemble, tous ceux qui étaient là pour stup ensemble, tous les jeunes délinquants, on les mettait ensemble, tous les tous les dangereux, on les enfermés ensemble, c'est c'est, c'est contre-productif, c'est les pointer du doigt. Finalement, c'est déjà faire un jugement alors qu'ils sont jugés. Alors depuis la loi de principe de 2005. La seule chose qu'il y a, c'est que quand tu rentres en prison, ils signent un document en disant est ce qu'ils veulent être en contact avec des condamnés ? En sachant que s'ils ne veulent pas être en contact avec d'autres détenus, même non condamnés, Ben ils n'auront pas la possibilité de participer à des activités, ni même au préau collectif. D'accord ?

00:25:51 sirine
Ce sera tout des mouvements individuels vu qu'ils ne veulent pas prendre la responsabilité d'être en collectivité et c'est très rare. D'accord, Ah oui.

00:26:01 coordinatrice détention
Donc les les détenus radicalisés, on les classifie pas il y a. Il y a probablement des ça ça mais ça ça vient d'au dessus. Donc un un passage où ils sont en attente de hein et après bah ils sont comme tout le monde

00:26:17 sirine
D'accord, Ah oui et. Avec tout ce que vous me dites, vous en pensez quoi justement, de vos missions ?

00:26:24 coordinatrice détention
De mes missions ?

00:26:25 sirine
oui.

00:26:29 coordinatrice détention
À quel point ?

00:26:30 sirine
Vous pensez qu'elles soient réalistes ou cohérentes avec la réalité du terrain ?

00:26:35 coordinatrice détention
Alors déjà, moi je pars du principe que il faut. Je sais pas si vous connaissez la fameuse pyramide des besoins ?

00:26:44 sirine
Euh, ça me dit quelque chose ?

00:26:46 coordinatrice détention

Avec le fait de manger, de boire.

00:26:48 sirine
oui.

00:26:49 coordinatrice détention
La famille les, soins, et puis après on va tout au dessus. La personne, il y a moyen qu'elle se réinsère. À partir du moment où ces besoins sont satisfaits, on va dire, il y a moyen. La réalité, du terrain en bas. Moi, je dirais que chacun prenne ses responsabilités, tout ne doit pas venir vers le SPF Justice. il y a il y a le SPF intérieur qui doit prendre ses responsabilités, à savoir le par exemple, l'Office des étrangers qui doit prendre ses responsabilités. Elle pense bien qu'en refusant le le, le titre de réfugié ou en donnant juste des, des, des ordres de quitter le territoire à la personne, elle se retrouve sans sans carte d'identité, ni rien même pas la possibilité de travailler, donc ces personnes là on va prendre juste l'exemple de ces personnes là, elles sont remis dehors en disant voilà quittez le territoire, même vous quittez le territoire comment elles n'ont même pas un Pocket en poche. Elles vont faire quoi ? Par exemple, je donne un exemple, faire quoi, elles vont tomber dans la délinquance. Même si elles ont pas envie, même si ce sont des bonnes personnes aller, de manière intrinsèque, elles peuvent être bonnes. Mais malheureusement, le fait qu'elle manque de nourriture, qu'elle manque de logements, qu'elle n'ait pas le besoin primaire de boire, manger, se loger n'est pas satisfait parce qu'elle va faire des des, des délits, où elle va, où est-ce qu'elle va se retrouver en crise ? Donc ça c'est déjà une chose. 2e chose. Bah il y a tout ce qui est psychiatrique, donc tout ce qui est tout, les patients que nous avons en prison. Et leur place n'est pas là, ce n'est pas, ce n'est pas les 2 missions sécuritaires et réinsertions n'existent même pas là parce que ce sont des cas atteints de maladie. Et là aussi, c'est le SPF santé qui doit reprendre en elle qui doit prendre ses responsabilités à mon sens hein ? Attention tout ce que j'ai, tout ce que je dis ici, c'est à mon sens.

00:28:50 sirine
Oui bien sûr, hein.

00:28:51 coordinatrice détention
Voilà, hein. Si si cette personne là était pris en charge par les bons SPF bah je pense que déjà la problème de surpopulation en Belgique serait réglé.

00:29:04 sirine
Hum Hum. D'accord ?

00:29:07 coordinatrice détention
Donc oui. Nos missions. Déjà la mission principale de la prison, c'est satisfaire au premier besoin primaire de base à savoir être logé, nourris et qu'ils aient de soins de santé pour la plupart en tout cas.

00:29:23 sirine

D'accord ? Et vous travaillez depuis combien de temps dans ce milieu ?

00:29:27 coordinatrice détention
10 ans.

00:29:28 sirine
10 ans ? Et euh donc, les missions ont toujours été les mêmes alors ?

00:29:33 coordinatrice détention
Les missions étaient allez, elle, jusqu'à la. La mission réinsertion n'était pas très visible dans les prisons jusqu'à y a pas très longtemps, donc on va dire que une des principales missions au départ donc dedans durant mes premières années de travail, c'était la sécurité, d'accord, c'était sécuriser la société de personnes que la société ne voulait pas, qu'il était en marge de la société dont on nous disait de les garder. Mais comment on les garde, on les garde comment ? Allez les la la la le, le tout ce qui est informatique, là maintenant il y a des personnes détenues qui n'ont jamais eu un GSM en main à un moment donné, vous voyez ce que je veux dire ?

00:30:10 sirine
Oui, oui, bien sûr.

00:30:11 coordinatrice détention
Et là, maintenant ils vont sortir. Mais comment ils sont perdus ? Tout ce qui est paiement via carte bancaire ? Aller avec les, les, les it's me et cetera. Ils sont dépassés par ça. Ils ne savent même pas comment l'utiliser, comment vous les voulez insérer ? Allez, vous voyez ce que je veux dire ?

00:30:30 sirine
Oui, bien sûr.

00:30:32 coordinatrice détention
Donc on a maintenant, ils ont mis en place des cours, il y a des cours informatiques, et cetera, mais c'est très récent ça. Donc, la mission réinsertion, elle vient vraiment de voir le jour, ces 5 dernières années ?

00:30:45 sirine
D'accord, donc, et vous en pensez quoi justement ? C'est une évolution dans le positif ?

00:30:51 coordinatrice détention
Oui hein, ca fait partie de l'évolution du sens de la fin de. Il faut donner un un sens à cette punition. Vous comprenez ?

00:30:56 sirine
Ouais bien sûr.

00:30:58 coordinatrice détention
À un moment donné, on peut pas tout le temps rester dans la vengeance, la punition, point barre. Et ces personnes, vous allez allez, vous, vous allez les recroiser dehors, il faut qu'elles aient un minimum de confiance en elles, qu'elles ont un minimum de dignité, qu'elles ont un minimum de de de, de se dire, OK, j'ai été privé de ma liberté, mais j'ai pas été privé de mes droits fondamentaux. La dignité, elle passe par quoi ? Bah quand elles ressortent, elles savent où elles en sont. Ici, c'est comme si vous prenez un TGV. Et que vous essayez à les les, les personnes qui n'ont pas eu de cours ou quoi que ce soit, qu'ils ont été enfermés par exemple pendant 25 ans.

00:31:34 sirine
Oui, oui.

00:31:35 coordinatrice détention
Mais comme avant les les peines, elles, étaient beaucoup plus lourdes, hein. 20 ans, ou en tout cas elles sortent, elles avaient nulle part donc elles retournaient donc récidivaient donc in fine. Elles ont fait 20, 25 ans en prison et vous leur demandez de de se réinsérer. Mais comment les le TGV va très vite si si il monte dedans il elle est foutue. C'est la même chose, c'est la même chose avant, quand il y avait pas toutes ces ces formations, toutes ces activités, le fait que il ait plus d'autonomie au niveau de la de de la prison qui vient de voir le jour ou Leuse ou ou je ne sais pas quelle autre prison qui, qui, qui, qui fonctionne par. Par ce qu'on appelle des prisons cloud, Eh Ben ces prisons là, Ben je trouve qu'elles sont elles qu'elles ont un sens, elles ont un sens. Aujourd'hui on reste plus bloqué au prisons des années 1900, du temps de Prinz et Ducpétiaux. D'accord.

Sirine : Et parmi les détenus radicalisés vous avez remarqué que certains étaient plus problématiques que d'autres ?

Coordinatrice détention : Alors, ils n'ont jamais les les détenus radicalisés n'ont jamais posé de problème.

00:32:41 sirine
D'accord

00:32:43 coordinatrice détention
Je n'ai jamais vu un détenu radicalisé poser un réel problème.

00:32:48 sirine
Ah d'accord, et donc en soi et ce qu'il peut, et euh, il présente pas plus de risques que les autres détenus ?

00:32:52 coordinatrice détention
Non

00:32:55 sirine
D'accord

00:32:56 coordinatrice détention
La seule chose qu'il y a, c'est qu'il y a certainement des des, des manipulateurs dedans, mais quand dans un système qu'on le qu'on leur qu'on a, les qui sont, qu'ils ont un suivi, un encadrement bien spécifique, il n'offre pas ... Allez, ne sont pas plus dangereux qu'un je sais pas, moi je, je prends un exemple que quelqu'un qui a traversé la Méditerranée qui est arrivée sur le sol belge et à qui on a donné aucune chance et qui se retrouve en prison, vous voyez ce que je veux dire ?

00:33:26 sirine
Oui, oui, je vois

00:33:27 coordinatrice détention
Oui, il n'a rien à perdre, il n'avait rien, donc il se retrouve en prison avec avec de quoi dormir, de quoi se loger, de quoi se nourrir avec des soins médicaux, des des formations et autres. Et cette personne là ? risque de radicaliser. Pourquoi ? Parce qu'elle elle n'a rien à peindre et pour elle, très dangereuse, surtout si on la remet de l'ensemble. Vous voyez ce que je veux dire, vous Voyez la référence ?

00:33:52 sirine
oui, je vois. Donc en soit, c'est en en parlant de prise en charge, ce serait bien de de pouvoir justement donner ce. la capacité à cette à se détenu de pouvoir réinsérer la société ?

00:34:09 coordinatrice détention
Tout à fait la, la possibilité de leur donner une chance en se disant, voilà, vous n'êtes pas les revenus de la société, on vous prend en considération. Je ne sais pas ce qu'ils ont eu comme parcours, hein, mais vraiment il faut là, il faut faire appel aux spécialistes, des psychologues et autres voir leur background.

00:34:26 sirine
Oui.

00:34:28 coordinatrice détention
Quand on voit leur background, on voit tous la même le même scénario atypique, le le père, qui est très sévère ou qui les a reniés, ou la, le père qui est quasi absent. On va, on va, on va dire, on va simplifier la chose. Le père quasi absent, donc ils sont en recherche de reconnaissance. Qu'est-ce qu'il y a encore ? D'autres comme phénomène ? Ah ils recherchent également parce que à l'école, ça n'a pas été au travail, ça n'a pas été. Ils recherchent le soutien de personnes qui nous dit que vous êtes des personnes bien. Ils recherchent un un sens à leur vie, donc un sens utile à leur vie. Ils viennent tous principalement de de, de de entre guillemets ghetto hein on a pas mais on peut pas d'autres villas où ils se réunissent tous son où on les accepte pas si maintenant. Je vais prendre un exemple, on on va parler de Bruxelles

comme ça, vous voyez, parce que ça a les les premiers étaient de Bruxelles, donc on va parler une personne qui vient, qui est née à Molenbeek qui qui vient de ce quartier de Molenbeek, si elle va dans un quartier comme comme Uccle ou la Hulpe par exemple. Et qu'elles essaient de rentrer dans un café ou dans un dans un restaurant beh elles sont refoulées.

00:35:48 sirine
D'accord ?

00:35:48 coordinatrice détention
Ouais, dont ce qu'elles vont-elles vont rechercher quoi d'après vous?

00:35:53 sirine
Ben bon. Elles vont rester entre elles,

Coordinatrice détention : voilà, c'est ça, c'est ça le le le, le souci, il réside. là, hein ? On peut pourquoi les avoir tous mis dans un dans des mêmes, dans des mêmes, dans des mêmes communes et et et il y a ce qu'on appelle ce fameux repli identitaire. On a, on ne leur a pas offert la possibilité de de de de s'ouvrir ou de découvrir d'autres choses. D'autres cultures ou d'autres idéologies aussi. Pour qu'ils en viennent à la, à la à la conclusion, qu'elles sont toutes les mêmes, elles ont toutes les mêmes valeurs, on leur a pas donné la possibilité de voir ça comme ça. Là, la prison va...

Sirine : Ouais, d'accord. Et vous avez parlé de votre formation, mais comment vous identifiez qu'un détenu se radicalise ?

00:36:48 coordinatrice détention
Encore une fois, on l'identifie pas, je vous l'ai dit, on le décèle.

00:36:51 sirine
Oui, décèle oui

00:36:52 coordinatrice détention
Une caractéristique

00:36:53 sirine
oui

00:36:53 coordinatrice détention
Donc par exemple, un détenu de chez nous qui était catholique à l'entrée, par exemple, qui vient ? Il était catholique qui mange du porc, et cetera. Je ne décèle qu'à un moment donné qu'il devient végétarien ça, déjà on va pas l'assimiler à un signe de radicalisation. Mais on note quand même et on le garde dans un coin de notre cerveau. Puis, à un moment donné, on voit qu'il se laisse faire pousser la barbe. Un exemple encore. Voilà donc moi, mais ça ça veut rien dire. Encore une fois, ça veut strictement rien dire.

00:37:30 sirine
Individuellement, ça veut rien dire quoi, c'est ça ?

00:37:33 coordinatrice détention
Ca veut absolument rien dire. Encore une fois, ce sont juste des petits indices comme ça, mais qu'on peut voir peut-être qu'il veut devenir hipster. Il y en a, hein ? Qui veut devenir hipster, végétarien parce qu'il a découvert une voie spirituelle, autre en prison et qui dit voilà, ce sont des petits indices, puis après on le retrouve collé à une personne qui qui est qui, qui, qui, qui, qui, qui prie qui a le prêche facile et qui on sait de de par les observations etc. qu'il fait du proxénétisme, et on le voit collé à cette personne. Et puis quelque temps plus tard on le voit occupé à faire la prière 5 fois par jour avec les émotions et cetera. Mais jusque là y a rien d'alarmant encore une fois, y a rien de de qui qui dit voilà, il est radicalisé, non ? Peut-être qu'il a trouvé une voie, qu'il est musulman parce que voilà, il il préfère que c'est que c'est une religion non violente et que ça apaise l'autre donc ça va l'apaiser lui voilà puisque là y a rien. Puis après on, on observe qu'il raccourcit ses pantalons, ses pantalons. Qu'il ne veut plus se faire fouiller par des femmes qu'il ne regarde plus les femmes dans les yeux. Et puis ils vont encore aller. Allez comment je veux dire, ils vont dire carrément aux agentes, tu ne me parles pas, moi je veux un homme qui viennent me parler, parler là, on a vraiment un souci. Avec tous les indices et il y a des. Il y a il y a d'autres détenus qui vont dire hein je parle pas aux femmes et c'est pas un signe de radicalisation.

00:39:04 sirine
Oui bien sûr,

00:39:05 coordinatrice détention
C'est parce qu'il est misogyne, vous voyez ce que je veux dire ? Mais les indices, un petit indice, 2 petits indices et ainsi de suite tous ces petites choses l'une à côté de l'autre. À un moment donné, on se pose quelques questions et il est à ce moment-là, quand on arrive à ce stade là, il vaut mieux remonter l'information.

00:39:25 sirine
D'accord ? Oui, donc ça en fait en soit, c'est un ensemble. On peut pas déterminer par un seul indice que la personne est radicalisée ? Ok.

00:39:33 coordinatrice détention
On peut prendre par exemple les gens d'extrême-droite qui devaient qui qui au contact de détenus commencent à avoir un comportement haineux ?

00:39:40 sirine
Oui, oui.

00:39:41 coordinatrice détention
Au départ, ils vont dire, moi, je veux pas me mélanger avec avec cette ces ces Blacks. Voilà,

ça veut rien dire. Peut-être que il n'a voilà, ils n'aiment pas leur contact. Peut-être que c'est les odeurs qui ne qui ne supportent pas ou que ils n'ont jamais été en contact, qu'ils ont peur. Vous voyez, ils cachent la peur à travers une haine visible alors que ça n'a rien à voir, que c'est juste une peur parce qu'ils ont. Allez, ils sont peur du racket, ils ont peur de se faire tabassé. Voilà hein, au niveau du du gabarit aussi hein ça ça ça c'est déjà vu. Et puis ça tout seul ça ne veut rien dire. Puis après on voit qu'il fait qu'il écrit sur les murs une croix gammée, bah on va le retenir, on va dire enfin qu'est ce que ça va de quoi il vient. Peut-être que c'est c'est juste un signe hindou hein et qu'il et qu'il médite dans sa cellule hein mais on le garde à l'esprit. Et puis à un moment donné il y a un éclat qui se fait et puis c'est les signes comme on appelle ça le signe, elle là de de de de de Hitler et voilà, oui oui, un signe de radicalisation. Et il est important à ce moment-là de le relater.

00:40:47 sirine
Ok oui.

00:40:48 coordinatrice détention
Ou les les personnes qui sont antisystème, il y a tout un cheminement qu'ils font et puis on les retrouve à un moment donné avec un pull qui dit, je je tue la police, je sais pas comment ils appellent ça, et alors ils se rasent la tête. C'est tous les petits signes qu'on voit que à un moment donné il y a une déviance. Mais cette déviance il faut la relater. Après, il faut laisser les spécialistes faire leur travail.

00:41:14 sirine
D'accord ? Et vos collègues ? Est-ce qu'ils décèlent les mêmes caractéristiques que vous ?

00:41:20 coordinatrice détention
Oui, hein, comme on a suivi la même formation maintenant au niveau allez je c'est chacun a son niveau. Je sais pas. Voilà maintenant quand ils font des fouilles cellules par exemple, ils vont trouver des des, des textes religieux qui sont un petit peu qui, qui mettent, qui mettent la femme au second plan, et cetera, ou bien qui qui vont voir une image de l'ayatollah Khomeini. Ou voilà, ce sont toutes des choses ou bien des frères albana ou des. Vous voyez tous ces petits indices, on va, on va les rassembler, ils vont nous les communiquer et nous avec toute la détente. Allez toute la période de détention du détenu, on va faire un suivi. Et ce suivi, il est relaté et il est transféré au directeur. Et le directeur va faire le nécessaire avec. Avec voilà, c'est des petites choses qu'ils décèlent et nous à notre tour, on décèle d'autres choses. Nous on fait des liens. Finalement on on essaie de dire Ah mais attends il n'est pas rentré comme ça, est-ce qu'il y a 2 ans il était il était pas comme ça il y a 2 ans, Vous voyez ce que je veux dire? Au niveau des de de la de, de la cheville, de la chevelure qui laisse pousser le le, le discours n'est plus le même et ce genre de choses. Et Ben on va faire des liens.

00:42:27 sirine
Donc donc en soit, vous en discutez entre entre vous pour déterminer ?

00:42:32 coordinatrice détention

C'est ça, on a des cahiers d'observation et on communique entre nous et après on arrive à la conclusion qu'il faut relater ou pas.

00:42:41 sirine
D'accord. Donc là vous avez décrit un peu votre votre journée à vous, est-ce que vous savez décrire la journée d'un détenu radicalisé ? S'il y a quelque chose de plus spécifique par rapport à lui ? Un détenu radicalisé ?

00:42:59 coordinatrice détention
Alors soit il est maniaque mais très maniaque. Soit il est. Il s'en fout de tout, il en a rien à cirer de la propreté. La seule chose qui l'intéresse, c'est s'instruire auprès de livres saints et autres, donc voilà. Déjà, ils sont levés dès le matin, dès l'aube, hein. Il faut vraiment de voir ça ? Ils sont levés, trés tot. Voilà, ils ont des manières de prier différentes selon les catégories de radicalisation. Il prit assidûment. Ca aussi il faut le savoir parfois, c'est même ostentatoire.

00:43:39 sirine
D'accord .

00:43:39 coordinatrice détention
Vous savez dans le l'islam normatif, on doit pas devoir, ça doit, ça doit être quelque chose de privé. Oui, vous voyez ?

00:43:46 sirine
oui,

00:43:47 coordinatrice détention
Et ben chez eux, c'est ostentatoire. On doit le voir, on doit sentir que c'est un musulman et il le montre à tout le monde. Donc ça c'est c'est déjà voilà, c'est déjà limite. Donc il y a la maniaquerie. Alors ils ont beaucoup de livres religieux. Encore une fois, parce que parfois il y a s'ils les lisent, c'est la nuit ou autre, qui va pas, soit il y en a certains qui vont, qui sont des érudits, ils vont recopier et vont relire, et cetera et cetera. Qu'est-ce qu'ils font d'autre encore ? Ah oui, ils n'écoutent ni la musique, ni regardent la télé. Ils ont peut-être une télé, mais elle est vraiment de façade, hein ? La, elle fait décoration. Il s'entraîne aussi, s'entraîne énormément. On dirait qu'ils vont faire le prochain, les prochains jeux olympiques. Encore une fois ils s'entrainent spirituellement et physiquement. Et quand on voit qu'il y a une possible déradicalisation, il laisse tomber tout ça, vous voyez ?

00:44:51 sirine
Ça veut dire quoi par là, vous voulez dire quoi par là ?

00:44:55 coordinatrice détention
Il se laisse aller, c'est-à-dire qu'il ne s'entraîne plus comme au début. Vous voyez quand un un un détenu radicalisé va, c'est au 3 ans, 3 ans, 4 ans de prison. Voilà, on voit que ces phénomènes là de de de de prier à outrance, d'être de lire le Coran à haute voix comme ça,

tout le monde l'entend, et cetera. En fur et à mesure du temps qui passe. Ça s'estompe parce qu'ils vont rester avec les autres, ils discutent avec les autres. Faut dire que en règle général. es Je parle bien de la généralité, il n'y a pas tous ces discours religieux à outrance ou en tout cas c'est. Voilà donc ce qu'ils font, c'est eux qui sont radicalisés, qu'ils ont été dans un groupe hyper voilà. Ils veulent imiter les autres et au fur et à mesure du temps qu'ils imitent les autres. On voit qu'ils s'entraînent moins, qu'ils ont moins des discours haineux ou ils prient moins. Ou encore ou même ceux qui sont, comment dire d'extrême droite ? J'ai un exemple en tête, ce celui qui était hyper raciste, hyper facho et cetera, au contact d'autres détenus. Bah il a trouvé la solidarité, il a trouvé que c'était, c'était des personnes généreuses qui offraient des repas et ça change, le comportement change.

00:46:19 sirine
D'accord.

00:46:20 coordinatrice détention
Au contact d'autres personnes si elles sont détenues, donc voilà. Elles ont aussi quelque chose à apporter, peut être au contact d'agent également qui ne porte qu'un jugement. Vous voyez tout ça fait que la les. Les prisons, en tout cas les établissements pénitentiaires depuis 2005 jusqu'à maintenant tout cas 2023 ces dernières années, en tous les cas, elles ont contribué quand même à soit as désamorcé quelque chose qui se préparait de très très grand soit par rendre meilleur les personnes détenus finalement.

00:46:55 sirine
Ah oui. Et vous pensez que les activités qu'on propose, ça, ça pourrait par exemple favoriser un peu enfin, entre guillemets, la déradicalisation ?

00:47:06 coordinatrice détention
Donc, à partir du moment qu'ils sont au contact d'autres cultures au contact d'autres personnes qui peuvent échanger, communiquer. De manière ouverte qu'ils ont la possibilité de faire autre chose que ça, simplement s'intéresser à leur idéologie bien sûr. Ce qu'il y a, c'est qu'il faut les enlever à l'entourage qui en fait parti ou pas, ou pas parti, vous voyez ce que je veux dire, je

00:47:32 sirine
Non, bien sûr. Je comprends

00:47:34 coordinatrice détention
Personne à qui parler, personne à qui communiquer ou qu'ils ont eu quelque chose qui a fait, qui a fait les à les qui les a basculé vers cette radicalisation. Ça peut être une rupture, ça peut être. Les décès de quelqu'un, ça peut être le. Le fait que les, les parents ont renié l'enfant, enfin, tous ces genres de petits, de petites choses qui paraît aller, des personnes qui ont, qui n'ont pas ce genre de vie parait peut-être , par rapport à la radicalisation en elle même. Elle est. C'est il pouvait aller, il pouvait le prendre de manière optimiste et avancer dans la vie. Ben eux, ils sont restés coincés là-dedans, mais c'est au niveau individuel, donc c'est un travail individuel à faire d'un côté avec des psychologues, les psychiatres et les personnes

compétentes, et d'un autre côté-là vous dites bah voilà, la vie est là, elle continue et des personnes il y a des enfants, il y a des femmes, il y a voilà, ce sont des personnes comme vous au faite, . Il faut-il faut du contact.

Sirine : et vous les accompagnez justement pendant les activités ?

Coordinatrice détention : Alors on ne les accompagne pas encore, ça, c'est encore en préparation. Mais on est là, on est, on est présent.

00:48:47 sirine
D'accord .

00:48:48 coordinatrice détention
Mais on fait de la surveillance pour que tout se passe bien. L'accompagnement en tant que tel verra, je pense, le jour dans les maisons de détention bien plutôt que dans les établissements pénitentiaires.

00:48:59 sirine
Ah oui, d'accord. Et vous pensez justement que votre présence elle peut avoir un impact sur la relation avec le détenu ?

00:49:08 coordinatrice détention
Tout à fait encore une fois, tout ce qui permet d'échanger de qui et de dire, voilà, on peut s'en sortir autrement. Oui, ça a toujours un impact. Et de de sourire d'être là tous les jours, des fois ils comprennent pas hein, ils disent fin, je vais, je vais donner un exemple comme ça. Donc les grands, le grand, on parle du grand banditisme ?

00:49:29 sirine
Oui

00:49:29 coordinatrice détention
Pour votre salaire, jamais je ferais ça, et cetera. Mais ils se rendent pas compte que leur vie ne vaut pas la peine d'être vécue au fait, parce qu'ils sont toujours dans la peur, dans dans et quand on parle avec les qu'on échange, on dit, mais qu'est-ce que vous allez faire ? Voilà, vous avez autant de ce que vous allez faire avec cette privation de liberté. Vous ne savez même pas si si si votre maman va bien ou pas à chaque fois, vous pensez-vous pensez qu'elle elle est, elle peut aller, il y en a certains, les mamans, les papas vont à l'hôpital, ils s'en mordent les doigts qui qu'ils soient en prison parce qu'ils peuvent pas le soutenir, vous voyez ce que je veux dire ?

00:50:10 sirine
Oui

00:50:10 coordinatrice détention

Et quand ils se rendent compte de ça. Bah ca fait un déclic. En se disant pour tout l'argent du monde. Ben je vois pas ma mère, elle va peut-être mourir, hein. Voilà mon enfant, il grandit, Ben je je vois, je vois, je le vois pas grandir ma femme, voilà peut-être qu'elle va me quitter, vous voyez tout ce genre de petit détails, c'est faut que ce soit en prison et que ils ont passé du temps là-bas, qu'ils se rendent compte effectivement vivre, vivre bien, c'est parce que physiquement avoir beaucoup.

00:50:37 sirine
D'accord et euh justement pour vous, la radicalisation, ça signifie quoi ?

00:50:43 coordinatrice détention
Alors la radicalisation, c'est une défiance d'une idéologie, qu'elle qu'elle soit, quelle qu'elle soit, l'idéologie. Il y a l'idéologie normative. Et puis quand elle devient obsessionnelle. Et qu'on l'interprète de telle manière à ce qu'elle diffuse de la haine, ça devient de la radicalisation.

00:51:02 sirine
D'accord.

00:51:06 coordinatrice détention
Moi, je la définirais comme ça, pour faire simplifié, parce que

00:51:09 sirine
oui, bien sûr.

00:51:11 coordinatrice détention
Je vais la simplifier comme ça, c'est quand elle bascule vers la haine.

00:51:14 sirine
Ok.

00:51:15 coordinatrice détention
Oui, de la haine des autres hein ?

00:51:16 sirine
Oui, bien sûr,

00:51:17 coordinatrice détention
Pas de son idéologie déviante. Non, non. Celle des autres, il refuse de tenir en compte les autres personnes et leurs idéologies

00:51:26 sirine
Et à la....

00:51:26 coordinatrice détention
Et leur façon de vivre.

00:51:27 sirine
Et à l'inverse, pour vous ? Déradicalisation ?

00:51:30 coordinatrice détention
Alors, la, la déradicalisation, c'est la mixité, la diversité, c'est le fait de se mélanger de connaître différentes cultures et de les respecter telles qu'elles soient.

00:51:41 sirine
Ok. Et les personnes qui travaillent avec vous, est-ce qu'elles ont la même définition ?

00:52:02 coordinatrice détention
Non, bien entendu que non. Peut être que pour certains, ca serait, vous avez....-inaudible-. Personne a le droit de penser et de pratique en tout cas de de d'être dans son idéologie, le moins qu'elle ne bascule pas vers la haine vers les autres, votre façon de vivre ou voila. Ça doit pas basculer de l'autre côté, je sais pas comment si je m'exprime convenablement par rapport à ca. Je vais structurer ma pensée. Elle, c'est mes certains collègues préfèrent que l'idéologie qui les a fait basculer vers la radicalisation. Eh Ben ils la renient complètement.

00:52:27 sirine
D'accord, oui.

00:52:28 coordinatrice détention
Alors que non. Ils doivent savoir vivre avec de manière normative en respectant les autres, la culture des autres, la la, le mode de fonctionnement des autres et surtout la démocratie, la possibilité de de. Allez de nos valeurs que nous avons tous, c'est-à-dire le respect. C'est ne pas faire de mal à autrui et d'ailleurs, elles sont dans toutes ces idéologies qui ne sais pas aux autres ce qu'on aimerait pas, tout ce qu'on te fasse. Eh Ben ça, ça doit, ça doit primer, surtout sur l'idéologie même.

00:53:00 sirine
Oui. D'accord. Euh et euh. En ce qui concerne la prise en charge, vous pouvez du détenu radicalisé. Il y a quelque chose d'officiel qui est mis en place ?

00:53:17 coordinatrice détention
Tout à fait, Il y a bien entendu des services psycho-sociaux qu'on appelle des ... Il y a des organes bien spécifiques à ce niveau là, des psychologues formés à cela, il y a également le celex hein, donc c'est une cellule pour tout ce qui est radicalisé qui les suit à un certain niveau, un certain donc au niveau de l'entourage de l'enquête psychosocial. De l'enquête psychosociale de l'entourage également et cetera cetera. Il y a plein de choses qui ont été mises en place. Même encore plus depuis tout ce qui est tout ce qui a été attentat.

00:53:47 sirine
Et vous avez un rôle dans cette prise en charge ?

00:53:55 coordinatrice détention
Tout à fait, on a un rôle dans cette prise en charge. Et encore une fois, elle est en Frontline. On relate ce qu'on observe, mais on a aucune qualité d'expert on va dire.

00:54:08 sirine
Oui d'accord.

00:54:08 coordinatrice détention
Les experts, ils sont-ils sont là. Et c'est très bien ainsi.

00:54:13 sirine
Et pour préparer leur projet de réinsertion, il y a quelque chose de plus spécifique pour eux qui est mis en place ?

00:54:19 coordinatrice détention
Tout à fait. Il y a, il y a des, il y a des organismes qui ont été mis en place par l'État qui font le suivi de ces personnes.

00:54:27 sirine
Donc, spécifique au détenu radicalisé ?

00:54:30 coordinatrice détention
Tout à fait. On, on peut parler par exemple du musée de qui se trouve à mal.... Je ne me rappelle plus du nom. Je dois m'en souvenir. C'est, c'est ça parlait de l'holocauste et d'Auschwitz, de qui s'est passé.

00:54:43 sirine
je sais pas vous aider.

00:54:44 coordinatrice détention
Pardon ?

00:54:46 sirine
Je ne saurais du tout vous aider sur le nom.

00:54:48 coordinatrice détention
Je ne me rappelle plus du nom de du du musée en question. Ça va me revenir mais je n'ai pas voilà. Mais certains détenus radicalisés bah ils y vont avec des assistants sociaux. Pour voir ce que peut faire la radicalisation. Ce qui s'est passé avec Hitler et autres. C'est une forme de radicalisation extrême.

00:55:04 sirine
Oui hein.

00:55:12 coordinatrice détention
Voilà, on leur fait prendre conscience et je vous assure que c'est un électrochoc. Et ça, peut-on, certainement qu'il y a d'autres choses, hein ? Je ne le sais parce qu'à mon niveau, je ne sais pas ce suivi, mais il doit y avoir beaucoup d'autres choses. Il y a certainement des organismes bien précis dessus. Il y a des formations qui sont suivies, y a des des groupes de parole, et cetera, comme les alcooliques anonymes, hein. Voilà ce genre de choses, par exemple, hein ?

00:55:31 sirine
Ok et l'environnement social et familial, il est inclus ?

00:55:34 coordinatrice détention
Tout à fait absolument. Ca fait partie intégrante de la déradicalisation, quelle qu'elle soit.

00:55:40 sirine
Et euh et. Vous avec...

00:55:43 coordinatrice détention
Sans la famille, je pense que sans la famille, il y a un lien qui qui. Donc à ce niveau-là, je pense que les services sociaux et psychosociaux contact avec les familles et demandent qu'un lien qui se crée.

00:55:53 sirine
Et vous avez-vous avez des interactions avec eux ?

00:55:57 coordinatrice détention
On les voit au niveau de la visite ou autre. Oui, on a aussi des interactions, même si....

00:56:03 sirine
Ah oui. Et par rapport aux détenus radicalisés ? Vous vous entretenez quoi comme rapport ?

00:56:11 coordinatrice détention
Les rapports qu'on entretient avec tous les humains, s'ils vont bien, on leur donne les repas, on fait tout ce qu'on fait avec les autres, hein. Voilà, ils sont privés de liberté, ça c'est certain. Voilà, mais on a les mêmes, les mêmes interactions, donc Bonjour au revoir si ils vont bien. C'est encore du fromage aujourd'hui ? Oh zut, il n'y a pas de fromage ou bien Ah c'est encore du c'est du fromage génial. J'aime bien ce que je pourrais en avoir à la fin. Vous voyez, c'est des gens normaux, c'est des personnes.

00:56:40 sirine
Oui et euh vous...

00:56:41 coordinatrice détention
Qui ont des besoins qui ont. Voilà qui qui, qui ? Et qui, qui, qui se rendent compte de la connerie qu'ils ont faite ? Mais trop tard, hein ? Ils étaient embourbés, hein ? Pour certains, ils se rendent compte de la connerie qu'ils ont faite.

00:56:53 sirine
Et donc vous interagissez pas d'une façon particulière en soit ?

00:56:56 coordinatrice détention
Non non non, il faut rester, on peut pas. On peut pas aller, ce n'est pas, c'est contre-productif mais d'agir d'une autre manière que tout à fait normalement. On doit être impartial à ce niveau-là, on a allez, on ne peut pas s'octroyer le droit de les traiter différemment qu'une autre personne détenue, c'est pas possible.

00:57:18 sirine
Oui, et donc en soit, vous vous interdisez pas de dire ou de faire quelque chose en particulier ?

00:57:24 coordinatrice détention
C'est à dire ?

00:57:25 sirine
Mais par exemple, d'aborder certains sujets, ou alors étant étant, étant donné, vous êtes une femme tête de faire de du je sais pas de vous comporter d'une autre façon.

00:57:34 coordinatrice détention
Non, absolument pas, Madame.

00:57:36 sirine
Ok.

00:57:37 coordinatrice détention
Et on on fait rien, qu'on allez, par exemple, je vais, je vais prendre un exemple, il a droit à 10 livres en cellule. Oui pas que ce soit lui ou un autre. Il aura ses 10 livres en cellule, que ce soit 10 livres de religions ou pas. Voilà maintenant, en amont, il y a bien entendu une vérification qui se fait par rapport au au livre qui qui va être dit, mais quand on va le faire avec les comme on va le faire avec un autre, Vous voyez ce que je veux dire, ce qui rentre en prison.

00:58:03 sirine
Et vous avez pas parmi vos collègues quelqu'un qui voit ça de la de d'une autre façon ?Tout le monde est vraiment dans ce même état d'esprit ?

00:58:13 coordinatrice détention
Il y a une choses auxquelles on a signé en entrant dans les établissements pénitentiaires. Oui, c'est le fait d'être impartial, d'être juste et de représenter le SPF justice, ça veut dire quoi en

sorte ? Il y a il y a encore d'autres, il y a l'intégrité, il y a encore d'autres valeurs qu'on que nous devons représenter. Alors soit effectivement ils ont, je ne je ne suis pas rentrée dans leurs pensées pour voir. Voilà, on peut déceler parfois, aller, un comportement qui dit Ah, je, je j'en ai marre ou de voilà ça, c'est ma, c'est normal, il n'est pas parti, ils ne peuvent pas dire où faire quelque chose qui mette à mal ces personnes là en particulier, ça veut dire qu'il faut un jugement alors que nous, le jugement nous est interdit. On fait pas partie du judiciaire, on veut plus de l'exécutif, l'exécutif, c'est l'exécutif, c'est quoi ? C'est on exécute un ordre qui a été donné par le juge, à savoir les priver de liberté. On a aucun droit de jugement sur eux. Ce sont des personnes de toutes point à l'exemple, on a des directives, on a des observations à faire, oui. Mais encore une fois, parce qu'on nous a donné cet ordre là de le faire mais on peut faire des blagues avec ces détenus, on est le, le, le, le désir, on peut rigoler. Ah il fait beau. Aujourd'hui. Le préau. Ah t'as sorti ta veste. Ah voilà, ce sont des petites choses qu'on peut dire. Est-ce que ça a été ? Voilà, il y en a d'autres qui refusent la communication. Bon on on respecte bah ils refusent la communication bah ils retournent en cellule, ça c'est souvent dans les tout début, dans les tous débuts Voilà Ben il reste en cellule mais on va pas aller les chercher de force. On va, on va, on va pratiquer ce qu'on appelle l'écoute active, c'est eux qui doivent rechercher, qui doivent rechercher le dialogue.

01:00:00 sirine
Oui.

01:00:01 coordinatrice détention
Nous, on va essayer, on va tendre une perche en leur disant Bonjour, bon appétit, et cetera. Il faut quitter votre poubelle si et ça c'est comme ça que ça fonctionne, on va leur donne des explications comme on le ferait avec n'importe qui, comme on le ferait avec quelqu'un qui rentre et qui sort de prison par exemple. On sait qu'il est là juste pour une semaine et qu'on sait que à la fin de la semaine il est dehors et qu'il n'a rien à voir. C'est juste le temps de l'enquête par exemple. Voilà, on fera la même la même chose avec les détenus de radicalisme.

01:00:27 sirine
Ok, d'accord. Et. Vous voyez comment le qu'un détenu se déradicalise ?

01:00:35 coordinatrice détention
Encore une fois, on le voit par rapport au fait que il, il est en paix avec lui même. Je l'ai expliqué là tout à l'heure

01:00:43 sirine
Oui bien sur.

01:00:44 coordinatrice détention
Il il. Il ne s'entraîne plus comme il s’entraînait, il ne. Il ne prie plus comme il priait, ou bien il n'a plus cette haine au fond des yeux qui dit Ah je, je, je n'aime pas ces étrangers, je ne veux plus les voir, non, au contraire, il va aller vers eux petit à petit, hein ? C'est vraiment un un un cheminement qui qui est un peu long et il faut-il faut-il faut l'observer de six voire à un an

pour voir un changement. Les les personnes par exemple, je je vais parler de de la radicalisation islamique donc musulmane. Il ne regardait absolument pas les femmes, il ne voulait pas se faire fouiller par les femmes. Eh Ben au bout de quelques mois, bah il se foutait par une femme et il regarde dans les yeux parce qu'il y a rien de voilà, il y a rien de y a rien de mal et il va il va discuter, il va demander des renseignements par rapport à au fonctionnement de la de de la prison à une personne féminine parce que elle qu'il la trouvera plus compatissante, plus patiente que de le demander à un homme, Vous voyez ce que je veux dire ?

01:01:43 sirine
Oui, bien sûr.

01:01:44 coordinatrice détention
Voilà, c'est ça le phénomène de déradicalisation, c'est que quand ils ont au départ une idée bien ancrée en eux et qu'ils qu'on voit que ils sont fermés à la discussion, qui ne veulent pas parler. Et puis que petit à petit, ils s'ouvrent. Ils s'ouvrent, ils ne sont plus enfermés dans leur, dans leur carcan haineux, qu'ils demandent des informations qui font des blagues aussi hein, parce que voilà parfois ils rigolent, parfois voilà. Et ainsi de suite.

01:02:13 sirine
Et est-ce que vous savez un peu comment ça se passe ? La sortie de prison ?

01:02:17 coordinatrice détention
C'est-à-dire pour ces personnes ?

01:02:19 sirine
Là oui, s'il y a des mesures particulières ?

01:02:21 coordinatrice détention
Qui ont allez, je suppose, hein, que il y a des conditions à libération ou bien à la mise de bracelets électroniques ? Il y a certainement des conditions mais ça on les connaît pas.

01:02:30 sirine
D'accord.

01:02:31 coordinatrice détention
On ne fait pas ce suivi, on ne fait pas le suivi jusque là, sauf si, sauf si on n'y a connaissance en allant à côté du directeur et qu'on prend connaissance de la signification de, de la signification ou en tout cas des des documents du juge donnés aux détenus et que la direction les lui lit et donc à ce moment-là, on pourrait être au courant.

01:02:53 sirine
OK, d'accord.

01:02:54 coordinatrice détention
Vous voyez oui ou sinon on est pas au courant ou le détenu nous le dit ? Ah oui, je vais sortir en surveillance électronique, mais je suis obligée de rester chez ma mère ou chez ma compagne et que je dois tout le temps. Voilà ça. Ils nous le disent de manière spontanée. C'est eux qui nous le disent finalement. Ce qui ce qui ce qui en est ou bien des conditions de leur liberté. Donc ils vont être suivis, qu'il y a un suivi psychosocial derriere que il est tenu à suivre telle ou telle formation qu'il est, qu'il qu'il doit aller à l'association qu'après par exemple, c'est vrai qu'ils nous disent tout ça, c'est eux qui nous dévoilent tout ça parce qu'ils ont envie, parce qu'ils en émettent le désir.

01:03:32 sirine
Ah ouais, d'accord. Et. Et ça se passe comment vos relations avec votre, avec vos collègues et vos supérieurs, vous vous entendez bien ?

01:03:41 coordinatrice détention
Mais on est une équipe, oui, alors une équipe, c'est ce, qu'est- ce vous entendez par. On s'entend bien ? Normalement, oui, je vous dis qu'on s'entend bien comme un ciuple,

01:03:51 sirine
Ah oui ? Rire

01:03:54 coordinatrice détention
Rire :Ah Ben oui, il y a des hauts et des bas, et voilà, on on, on est amené à travailler des années et des années. Il y a des divergences d'opinion. On va les régler en ça asseyant et en communiquant le lendemain. C'est pas du plan, on recommence, on, on va dire qu'on est un vieux couple.

01:04:10 sirine
Oui,

01:04:10 coordinatrice détention
Dans une équipe pour c'est comme ça. Aujourd'hui, on va, on là est grognon, on va, on va le laisser un peu. On sait que ça va pas, on va les lui offrir un café, ça, ça adoucit les moeurs. On va critiquer le travail de quelqu'un, mais toujours pour pouvoir l'élever au-dessus, hein, pour pouvoir mieux fonctionner, pour pouvoir mieux travailler, ça va pas lui plaire, hein ? Une critique, elle est jamais bien.

01:04:36 sirine
Bien sûr.

01:04:36 coordinatrice détention
Exactement, surtout quand on est, on travaille en prison, on a tous des égos bien spécifiés. Allez, elle est bien là. Bon, je vais, je vais dire qu'on est en en tout cas dans les établissements pénitentiaires, on est un vieux couple et bien souvent quand il y a des nouveaux candidats, ils

doivent faire leurs preuves et là et la difficulté c'est l'intégration de ces nouveaux. Vous voyez ce que je veux dire ?

01:05:00 sirine
Oui. Mais en soit donc, vous pouvez compter l'un sur l'autre si vous avez un problème, quoi ?

01:05:05 coordinatrice détention
Ah toujours, Ouais, toujours. Effectivement, peut compter l'un sur l'autre, mais toujours allez de manière bienveillante. Comment vous expliquez ? Il faut pas qu'il dépasse certaines limites.

01:05:16 sirine
Oui, bien sûr, hein.

01:05:17 coordinatrice détention
Voilà donc ça. Elle est encore une fois, on est des êtres humains, donc dès dès des particules déviants, il y en aura toujours, soit on les décèle et alors on les remet sur le droit chemin en disant, attention là tu dépasses la ligne. La loi veut ça ça ça le. Le statut des agents de l'État veut ça, ça, ça fait gaffe. On lui dit voilà, on n'est pas maître de leur de leur façon d'agir ou autres Bien souvent, ils ils ils, ils imitent donc en en en règle générale, nous sommes tous bienveillants les uns les uns des autres. Ici, on a choisi ce métier, c'est voilà, c'est qu'on a qu'on veut se sentir utile au niveau de la société.

01:05:58 sirine
Et même, ça s'applique aussi même aux autres services ?

01:06:00 coordinatrice détention
C'est à dire ?

01:06:03 sirine
Bah les services psychosociales. Je sais pas si vous échangez beaucoup avec eux justement ?

01:06:08 coordinatrice détention
Là, ça va arriver, alors on. De mon je vais parler pour moi parce que je vais pas parler pour les autres. C'est, c'est un petit peu compliqué ces services là. En principe, ce sont d'autres services qui ont d'autres d'autres procédures de travail, d'autres manières de travailler, mes interactions avec tous ces services psychosociales, psychologues, comptabilité, greffe et autres ont toujours été amicales Collaboratif. On a eu une attention, hein ? Il y a eu des divergences d'opinions également.

01:06:39 sirine
Ah oui.

01:06:40 coordinatrice détention

J'ai bien sûr que j'ai déjà dû dire ma façon de penser à l'un ou l'autre service. Mais toujours dans l'esprit d'amélioration des services en général parce qu'il y a des, il y a une continuité, hein, qui se fait si, par exemple, un détenu n'a pas son document ou bien il a un document qui dit qu'il doit être libéré par exemple, et que le chef me dit j'ai rien, j'ai un souci avec ça, Vous voyez ce que je veux dire. Voilà donc moi je vois ça ça, ça Et possibilité d'astrale. Il doit être absolument. Je demande des explications si je ne, si l'explication qu'il me donne, Ah non, je n'ai rien, j'ai rien, j'ai rien, j'ai un souci avec ça, donc ce que je vais faire là c'est scanner les documents, le renvoyer en disant Ben c'est c'est bizarre que le détenu a ce document que vous ne l'ayez pas vous voyez ?

01:07:27 sirine
Oui, bien sûr.

01:07:28 coordinatrice détention
Et donc si moi je ne viens pas avec vous, ça dit que le détenu voilà. Si le détenu me donne pas ses documents pour m'en faire part. Ouais Ben j'ai un souci. Voilà surtout des petites choses qui font partie du quotidien. Mais en règle générale, c'est assez collaboratif, on travaille en partenariat, c'est vraiment. On fait en sorte que les différents partenaires se sentent bien et que nous, on se sente bien avec eux parce qu'on a besoin d'eux. In fine, on a besoin d'eux L'un ne peut pas travailler sans l'autre. Vous voyez ? je sais pas comment expliquer ça, c'est comme les, c'est comme un puzzle. On doit collaborer.

01:08:05 sirine
Vous avez le sentiment de pouvoir accomplir votre travail correctement ?

01:08:12 coordinatrice détention
Alors, manque de moyens.

01:08:15 sirine
Oui financier ? Pardon, des moyens financiers ?

01:08:20 coordinatrice détention
Oui, le système, et la justice a été souvent. Il y a eu souvent des des des coupures au niveau du budget. Oui, on manque de moyens, on manque de moyens financiers et humains.

01:08:33 sirine
Humain, c'est à dire ?

01:08:35 coordinatrice détention
Le manque de personne

01:08:37 sirine
Ah oui, d'accord. Et vous aurez besoin de quoi alors pour faciliter votre travail ?

01:08:42 coordinatrice détention
De personnel compétents et qualifiés. Quand ils viennent d'arriver dans, beh on peut pas les appeler. Oui, on a du personnel, oui, mais compétent et qualifié non parce qu'il faut minimum 2 ans pour qu'ils deviennent compétents et qualifiés.

01:08:57 sirine
Ah bon ?

01:08:59 coordinatrice détention
Donc déjà rien que le stage, l'année où il y a la formation. Voilà, cette formation doit être donnée, elle doit être acquise et elle doit être mise en pratique sur le terrain.

01:09:10 sirine
Oui, oui,

01:09:11 coordinatrice détention
Les humains. Ben il est difficile la comprendre comme ça, surtout des personnes détenues vivantes entre 4 murs, voilà, tout est exacerbé. Vous voyez, c'est différent de de l'extérieur ? Et ça, il faut qu'il l'apprenne. Il faut qu'ils apprennent à gérer les émotions, leurs émotions d'abord, et puis celles des autres. Et ça, ça te manque tant.

01:09:35 sirine
Et si vous avez la possibilité de changer quoi que ce soit, que ce soit pour le quotidien des détenus ou le vôtre, Hein, vous feriez quoi ?

01:09:44 coordinatrice détention
Plus de formation. Plus de compétences, la possibilité de former les gens à toutes les manières de communication surtout. Très important ça

01:09:57 sirine
Vous voyez qu'il y a un manque à ce niveau-là ?

01:09:59 coordinatrice détention
C'est pas qu'il y a un manque, mais il faudrait qu'il soit encore investir.

01:10:04 sirine
D'accord ?

01:10:05 coordinatrice détention
On a, on a, on a l'équivalent de 50, 50 jours de formation et. 50 jours c'est trop peu.

01:10:14 sirine
D'accord ?

01:10:23 coordinatrice détention
Il faut pas oublier - inaudible - avec toutes les circulaires ministérielles. Tout, tout ce qu'il y a en rapport avec les établissements pénitentiaires. La manière de communiquer avec les détenus justement, le sens de la peine se situer, se situer dans l'organisation. Ce qui, tout ça, quand moi je, je vois des des, des agents qui ont 3-4 ans ou même 5 ans d'ancienneté ou même parfois 10 ans que je leur demande de quel pouvoir on fait partie, ils ne savent même pas me le dire. J'ai un petit souci avec ça, c'est que vraiment il y a. Ils peuvent aller les chercher eux-mêmes, ils ont le temps.

01:10:56 sirine
Ouais, d'accord.

01:10:58 coordinatrice détention
Il y a il y a tout ce qui est incendie, éteindre les incendies en première ligne. Connaître toutes les procédures qu'il y a à connaître. Ne pas. Les les. Alors, il y a encore autre chose, quoi que au niveau du droit, hein du droit pénal. Ouais, savoir lire une fiche d'écrou, pouvoir informer le détenu en face de nous qui dit, c'est quoi ce papier, qu'est-ce que, qu'est-ce que je fais ce papier et expliquez le moi, hein ? Il faut avoir fait quand même un cours de droit pénal.

01:11:28 sirine
Oui, d'accord.

01:11:31 coordinatrice détention
Mais 50 jours je pense pas que C'est un peu juste, oui, ouais. D'accord, je vous remercie beaucoup. En tout cas, j'ai fait le le.

00:00:00 sirine
Voilà, c'est parti. Alors, première question, c'est, est-ce que tu peux te présenter ?

00:00:11 Leuze
Je suis gardien de prison à la prison de Leuze-en-Hainaut, depuis l'espace de 9 ans. Mon premier métier, j'ai essayé de rentrer à la police, j'ai raté, je suis rentré en prison.

00:00:25 sirine
Ça a fonctionné

00:00:27 Leuze
Ça a fonctionné. Pourtant, je n'apprécie pas, mais je vais pas réitérer la chose avec la police parce que on va dire, c'est le même système au final qui ne me convient pas. Pourtant, je fils suis policier et frère de policière.

00:00:49 sirine
Ah donc vous êtes, tu es la, le frère ?

00:00:52 Leuze
De --.

00:00:58 sirine
Moi, j'ai j'étais en contact par donc ---- qui est mon ami et sa maman, c'est NOM PRÉNOM.

00:01:06 David Leuze
Voilà et Ben. NOM PRÉBOM, c'est une collègue, une collègue de --, ma soeur.

00:01:12 sirine
D'accord, ça va c'est, donc une connaissance d'une connaissance.

00:01:15 David Leuze
Voilà, c'est ça.

00:01:15 sirine
D'accord ? Donc tu es, tu travailles avec des détenus radicalisés, c'est ça ?

00:01:21 David Leuze
Je travaille avec toutes sortes de détenus dont on a eu des radicalisés. On a même eu certains qui ont participé à des attentats même à Bruxelles. Apparemment, lui, il était pas radicalisé, mais c'est lui qui a vendu les armes à celui qui a aux attentats ?

Sirine : Dans le Sud ?
Leuze : Oui,

Sirine : à Nice ?

Leuze : C'est ça. Ouais ouais. Donc il y en a. J'ai travaillé avec certains qui sont considérés comme tels, puis en a d'autres. Je vais pas forcément dire qu'ils sont radicalisés, mais.

00:01:57 sirine
Il y a des suspicions ?

00:02:01 Leuze
Ouais, on va dire plus y en a d'autres qui sont simplement reconvertis. Donc même des gens belges de base, je veux dire.

00:02:12 sirine
Ouais Ouais Ouais.

00:02:15 Leuze
C'est pas forcément des des choses du du Maghreb. Du Nord d'Afrique. Quoi. Des pays plutôt musulmans de base ?

Sirine : D'accord

Leuze : donc après pour l'instant moi sur mon aile on en a pas et à Leuze. Je ne pense pas, mais on en a eu et on va encore en avoir.

00:02:34 sirine
Ouais et quand tu dis ton aile c'est quoi ton aile ?

00:02:37 Leuze
Alors si tu veux une prison. Vous avez plusieurs parties.

Sirine : Ouais,

Leuze : dont un centre et plusieurs ailes, en l'occurrence. En général, il y a 4 ailes. Ça, c'est la moyenne. T'as une aile qui est composée de plusieurs sections, en général 3 sections et donc. Une aile et dirigée par un chef quartier et chaque section par un agent.

00:03:04 sirine
D'accord.

00:03:05 Leuze

Et chaque aile et le regroupement des ailes est sous la direction d'un adjudant ou 2 et et puis ensuite bah tu as les directions direction de la direction principale, la directrice principale et puis des sous-directeurs là qui ont. On va dire ce qu'on fait, répartir le, le travail, mais qui elles n'ont pas à dire leur décision, pouvoir de décision sur l'ensemble de la prison. d'accord ? Elles sont là pour ben pour aider la direction

00:03:47 sirine
Ouais Ouais Ouais.

00:03:50 Leuze
Parce qu'il y a des entretiens à faire par exemple, même simplement quand il y a des détenus qui peuvent sortir en permission de sortir ou ou en entière, ce sont elles qui gèrent aussi les. Les dossiers des détenus à ce niveau-là, aidés par le SPF, les services de support social, les services

d'aide aux détenus et Ben de là. Ce sont elles qui vont, qui vont être là pour les rapports disciplinaires ou rétablir une sanction si on a une qui doit en avoir une. Et. Et puis Ben, gérer en cas de problème, les les prises de décisions finales, que ce soit même appeler la police. Pour une mise au cachot une mise à nu. Que avant, par exemple une fouille à nu, c'est à l'horizon, c'était même l'agent qui le décidait.

00:04:51 sirine
Donc Ah ouais d'accord ?

00:04:54 Leuze
Il y avait quand même la direction qui devait, on va dire peut être donner son accord, mais c'était comme ça, non ? Maintenant, il y a une évolution. En bien ou en mal ? Le ça, c'est les avis de chacun pour ma part en mal pour la gestion, parce que c'est nous qui sommes plus proches.

00:05:09 sirine
Ouais Ouais, vous avez moins de d'autonomie ou moins de...

00:05:13 Leuze
Ouais, on foncièrement à part par rapport au règlement qui était établi, donc le règlement général et le règlement de l'Intérieur à faire respecter on a aucune décision à prendre par rapport je veux dire. Bah je vais l'envoyer, il veut sortir au préau, mais il m'insulte je dois quand même le laisser sortir avant non.

00:05:46 sirine
D'accord ?

00:05:47 Leuze
Là non. Je dois le laisser sortir, rédiger un rapport la la sanction est prise.
00:05:56 sirine
Et un peu trop de procédures quoi.

00:05:58 Leuze

Voilà maintenant d'office on va dire, la sanction est d'office appliquée que par la direction. Il n'y a que encore dans le cas d'une nécessité urgente. Que ce soit entre détenus ou un détenu et un agent ou un service extérieur. Là Ben là, je je vais intervenir mais toujours avec une proportionnalité, une légitimité.

00:06:25 sirine

Et en soit en fait, les détenus radicalisés sont pas isolés, ils sont tous ensemble avec les autres ?

00:06:29 Leuze

En général, non, si il est radicalisé, bien souvent, il va être en quartier de haute sécurité. Donc là, nous c'est établit dans le fond de l'aile, au même titre que les cachots. Dans le fond de chaque aile, une aile sur 2, on va dire. Ou alors des quartiers de sécurité, un quartier de haute sécurité. C'est exactement comme une cellule nos standards. Sauf que Ben la télévision va être sous plexiglass. Pour qu'il n'y ait pas accès. On va avoir des des fiches d'observation à remplir au quotidien.. Que ce soit meme ses habitudes hein Qu'il prie du jour au lendemain ou qu'il crie à la fenêtre Pour les détenus ou ce genre de choses ? On peut essayer de comprendre, parce que bien souvent on va avoir des propos en arabe.. Mais voilà, tout ce qu'on peut relater ça, il faut le le noter au matin en après-midi, et je suppose même l'équipe de nuit.

00:07:37 sirine

Donc en fait, c'est plus strict en soi, mais ils ont. C'est… y a pas fondamentalement beaucoup de différences ?

00:07:47 Leuze

Mais oui. Du coup, c'est plus strict. c'est ce n'est pas par punition, c'est simplement par nécessité. Pour par sécurité, en fait, au même titre qu'un cachot, un cachot n'est pas là pour.

Dans la mentalité actuelle, ouais, ça évolue, ça évolue n'est pas là pour punir mais par sécurité, pour les détenus, les agents pour lui-même. Admettons, il va commencer à se mutiler et on doit l'attacher.

00:08:26 sirine
Ouais ouais.

00:08:28 Leuze
À la rigueur avant, on le mettait même à poil, à poil. Là c'était pour sa sécurité. C'était pas par sadisme ou

00:08:36 sirine
Ouais ouais pas pour se venger.

00:08:40 Leuze
C'est pour le protéger de lui-même et nous protéger aussi puisque pour la peine qu'il cachait, une lame, même tenue, on sait cacher une lame.

00:08:46 sirine
Ouais Ouais j'imagine.

00:08:48 Leuze
Ça passe partout, ils se blessent, ça passe. Mais voilà donc, dans l'absolu, c'est pour leur sécurité, c'est pas par punition. Et le quartier de sécurité, en fait, c'est la même chose. Sauf que ils ont droit à leur télévision, aller au préau mais individuel.

00:09:09 sirine
Ouais.

00:09:10 Leuze

En tout cas au au, au départ, comme un cachot, donc pour éviter tout contact d'autres détenus pour éviter, justement, qu'il les radicalise.

00:09:20 sirine
Ouais.

00:09:22 Leuze
Même, même si c'est pas radicalisé, hein, tout simplement si il va agresser quelqu'un. Même la direction, bien sûr, ce qui est très rare. Parce que la direction. La, la direction, ce sont. Agresser des agents beh

00:09:41 sirine
C'est une chose

00:09:43 Leuze
Mais la direction ce sont eux où elle souvent, elle qu'ils doivent manipuler ce que la majorité du temps ce sont que des jeux de manipulation. Voilà c'est vite monde bisounours, tout le monde est insérable, alors que foncièrement. Je ne pense pas que tout le monde soit réinsérable.
00:10:08 sirine
Donc c'est ce sont les la direction qui se fait plus souvent manipuler…Ah ouais ouais, ouais ouais.

00:10:15 Leuze
Enfin.

00:10:16 sirine
Oui oui, je, je comprends.

00:10:18 Leuze
Pour moi, il y a encore hein, ce n'est pas par animosité pour ma direction, genre de choses, c'est vraiment avec une analyse profonde de 9 ans et voilà un minimum de réflexion, ça se voit.

00:10:31 sirine
Et puis vous êtes-vous êtes plus souvent en contact avec avec eux au quotidien, donc il y a une autre version.

00:10:37 Leuze
Oui, tous les jours je les vois. Tous les jours je leur ouvre la porte, je dois leur donner à manger, je dois discuter avec eux. Je dois oui, foncièrement, même si j'en ai pas envie, j'ai d'office discuter un minimum avec eux, hein. Après, j'ai envie de passer plus de temps ou pas. Je sais que c'est un peu mon choix, mais à l'heure actuelle, c'est ça recommandé d'être très social, sociable, social.

00:11:06 sirine
T'as eu quoi comme formation ?

00:11:07 Leuze
J'ai une formation de 3 mois à Marneffe. Aprés il faut pas te référer à ca. Parce que ça change tout le temps, oui, oui, tout le temps. Avant, tu rentrais dans la prison en donnant ton CV à direction, t'as vu si ils avaient besoin d'agent et que tu étais acceptable sur la photo. Maintenant non. Depuis 9 ans, 9 ou 10 ans, il faut passer par le Selor, l'organisme qui fait passer les tests. Mais même ça, maintenant, il y a d'autres, d'autres formes d'engagement, donc ça c'est l'état c'est pour gagner des sous autrement.. Il y a, il y a d'autres formes d'engagement, il y a eu des des plans rosetta qui n'avaient qu'un ils devaient être en dessous de 25 ans. Puis arriver à 25 ans, d'office t'avais pas forcément de renouveler ton contrat et puis après ça joue alors ou tu vois donc il y en a, ils ont dans les anciens, jamais été à Marneffe et puis ils ont été après 15 ans de services et de services parce que ils ont vu que.... C'est un moment donné puis ils arrêtent une année en à un moment donné c'est 6 mois. Un moment donné ces 12 semaines, avant tu rentrais ton premier jour dans les prisons la première fois que tu rentrais dans une prison. Tu donnais ton CV, le 2e jour si t'acceptais t'arrivais on. T'arrivais à 6 h du matin. Enfin, 6h moins 10 comme ça à l'heure, voilà, tiens, on site ton nom, toi tu te demandes quoi plein d'agents, on te donne des clés et.

00:12:48 sirine
Voilà et tu te débrouilles

Leuze
Et tu sais pas quoi faire. J'ai eu comme ça même si j'ai eu À Marneffe, donc j'ai eu un peu le l'ancien système. Je suis arrivé un moment donné à une clé. Ce truc, c'est que j'avais déjà été 2 semaines à Marneffe. C'est même pas encore la même chose. Ce sont des prisons très ouvertes, c'est encore ancien mais à part en fait avec des cellules en plus quoi tout ouverts, ils peuvent-ils peuvent se barrer.

Sirine : D'accord Ouais Donc, mais au niveau des détenus radicalisés, ce qu'on ce qu'on t'a donné ? Enfin, des petites formations comme ça ? Ou non ?

Leuze : Apparemment, il y a eu des formations qui étaient accessibles que moi je n'ai pas voulu suivre.

Sirine : C'était pas obligatoire en fait ?

Leuze :Dans sont des formations qui ont été mises en place à un moment donné. Je ne sais même pas s'il y a encore cette formation là qui sont ouvertes.

Sirine :
Oui enfin de ce que j'ai lu.

Leuze : :
Honnêtement. Personnellement. Ça ne m'intéresse pas parce que pour ma part, j'ai une conception différente de la, aller différente de de la réinsertion qui ne s'accordent pas avec les idées et les les nouveaux systèmes qui est mis en place en fait. Donc. Après on m'oblige, j'irais. Pour ma part, même si j'y vais, je vais certainement apprendre des choses très intéressantes, mais je ne vais pas, je ne pense pas que j'aurais un attrait avec une manière de voir les choses. Pour ma part, il y a trop d'argent qui sont dépensés pas que pour les radicalisés au finalement oui, même pour d'autres personne. Un type qui a tué pleins gens, sans aucune raison. À un moment donné, tu le remets dans la rue excuse moi tu peux faire du travail que tu veux puisque enfin psychologie ou socialement à un moment donné je pense que c'est fini. C'est peut-être

malheureux. Oui, je ne dis pas le contraire, hein. C'est peut-être injuste et tellement de choses qui sont injustes dans le monde. Et je pense qu y a tellement de gens qui peuvent avoir un peu plus d'aide justement. Que pour ma part, c'est une perte de temps, une perte d'énergie et une perte d'argent pour nous tous parce que c'est nous, contribuable, qui payons pour ça. Je préconise qu'on donne plus d'argent et d'autant pour les écoles, tu vois ? Même si c'est dommage, peut-être quelques personnes bien, réinsérables ou alors peut-être là pour la régulation de qu'on pouvait je vais dire réinsérer et et reconditionner je veux dire que au final, c'est un conditionnement dans un sens comme dans l'autre final, hein ? Parce que c'est nous, c'est pas notre perception, c'est pas notre culture, même pour un musulman à la rigueur standard. C'est comme si tu avais un chrétien radicalisé qui est parti faire une croisade en armure, c'est pas forcément l'idée du chrétien qui va à l'Église au 21e siècle, tu vois ?

00:16:08 sirine
Mais donc, quand ils sont arrivés enfin, je je pense qu'y a une vague à partir de 2015, il me semble ou c'est toujours la même chose ?

00:16:15 Leuze
Maintenant on en a beaucoup moins maintenant. Oui, en termes de radicalisés En Leuze-en-Hainaut. Parce que je vais pas parler pour d'autres prisons parce que je l'ai pas forcément connaissance de tout ce qui se passe dans les prisons de Belgique, même si de temps en temps on a de l'info et bien souvent on a des infos au même titre que vous dans le journal, à part si t'as souvent contact avec un autre agent, une autre prison et que toutefois, en dehors de la prison. Mais non là, ça fait un petit temps qu'on a plus eu de radicalisés. On a eu c'est parce que j'oubliais les noms c'est tout ça. Et puis je vais peut-être éviter.

00:16:53 sirine
Moi non, non tu n'es pas obligé de ..

00:16:58 Leuze
Secret professionnel tu vois. Mais on en a eu quelques-uns.

00:17:03 sirine

Mais c'est pas justement désemparant de devoir, avoir du jour au lendemain des détenus comme ça, de pas savoir, de pas avoir de connaissance, ni sur leurs croyances ou de comment gérer quoi que ce soit ?

00:17:17 Leuze
Comment te dire ? T'es au quotidien là dedans, et malgré que tu peux peut-être comprendre certaines choses. Comprendre ne veut pas dire accepter. Alors malgré que tu as un professionnel de professionnalisme, à avoir, on reste des êtres humains et à gérer, même émotionnellement, hein ? Par rapport à à ce qu'on ressent encore par rapport à ce que l'autre a fait. Un autre exemple commun pour la majorité des gens, l'acceptation d'aller ouvrir la porte et donner à manger à un pédophile par exemple. C'est au même titre pour moi C'est le la, répulsion qu'il peut y avoir par rapport à des faits, tu vois ? Mais. Je vais dire, faut faut arriver avec une ambition de dire genre j'ai envie de toujours, je vais travailler là parce que je crois en la réinsertion. Je veux que, je veux contribuer à une réinsertion d'un détenu. Non, la majorité des agents qui sont rentrés dans les prisons comme la plupart des gens, on voit une prison comme ça doit être une punition pour quelqu'un. Tu vois et maintenant on engage une nouvelle génération d'agents, des plus jeunes ? Je sais pas quel âge tu as.

00:18:48 sirine
J'ai 24 ans.

00:18:53 Leuze
24 ans. Entre 18 et 25 ans ou. On va dire, vous êtes un peu plus... Pour moi, ça c'est mon avis, mais moulés dans dans un système, dans une une idée tu vois ou ou d'être tout le temps dans l'acceptation de l'autre, quel que soit ce qu'il a fait ou l'idée qui qu'il a même aussi répugnante qu'elle pourrait paraître, être toi, tu dois être dans l'acceptation et c'est mais au final, c'est même plus que dans le milieu pénitentiaire, c'est en général, c'est en général. La police est affecté l'école est affecté les décisions qu'un même un bourgmestre prend, sont sont sont prises même dans son sens-là tu vois pour ma part et du coup c'est cette nouvelle génération là qui qui sera à mon avis plus propice à suivre ce genre de formations. Ou de rentrer dans cette idée-là, je rentre, j'ai envie d'être en prison pour ça, parce que je crois à la réinsertion. J'ai envie que quand un détenu ressorte, il ressorte meilleure. Mais un agent plus plus vieux que moi, où on va dire

ma limite en termes de génération, c'est je, je rentre pour éviter qu'ils ressortent et qu'il aille tuer quelqu'un d'autre. Tu vois ce que je veux dire ?

00:20:19 sirine
Ouais ouais ouais.

00:20:21 Leuze
Le, la manière de donner raisons mais les raisons sont aussi donner par le fait de par l'éducation, j'ai été élevé, éduqué par un ancien policier, par un policier, avec des idées d'un autre monde.

00:20:38 sirine
Oui, oui.

00:20:40 Leuze
Parce qu'on est dans un nouveau monde, ma soeur est plus dans le nouveau monde quand même mais avec quand même, tu sais, base, on a quand même était éduqué. à l'ancienne, avec des principes à l'ancienne, qu'elles soient bonnes ou pas bonnes, ou ça, c'est propre à chacun. Mais voilà. Et du coup, je pense que ça a un affect énorme sur le le fait de Ben aller suivre une formation ou ou l'idée dans laquelle tu vas enfin l'idée. Ouais, dès que tu vas arriver au boulot. Ton but de la journée au final. Tu vois ? Après plus les années passent. Tu vois les choses réellement aussi. La réalité de la vie, la réalité de l'âme, que ce soit radicalisation ou n'importe quel fait au final. En fait simplement une autre problématique, mais avec enfin, avec d'autres problèmes d'idées. Mais la finalité finale, la même, est dangereux pour les citoyens lambda et même pour toi même.

00:21:52 sirine
Ouais ouais.

00:21:54 Leuze
Et après que tu sois dangereux pour toi même pour ma part, c'est tout ta responsabilité. C'est ta vie, donc t'en as qu'une tu fais ce que tu veux pour toi après donc ça n'affecte pas les autres. C'est ça que j'essaie de discerner, ce que je... Donc maintenant, est-ce que foncièrement Moi, mon idée c'est, est-ce que ça a un intérêt de prendre! du temps, de l'argent pour essayer de les déradicaliser ou même, c'est même de comprendre. Le phénomène de manière personnelle, oui

de comprendre le phénomène. Oui, mais après l'idée de. De combattre ce phénomène là, de cette manière-là, je n'y crois pas.

00:22:43 sirine
D'accord.

00:22:44 Leuze
C'est trop important. C'est comme si tu allais essayer, tu as un problème tu as un nid de fourmis Je suis pas pour ça, mais admettons tu devrais les éliminer si tu as d'éliminer le problème en en prenant une sans l'écraser et aller la mettre 1 km plus loin pour être sûre qu'elle ne revienne pas chez toi. Tu y arriveras jamais, malheureusement, il y a peut-être d'autres solutions à plus.

00:23:14 sirine
Ça parait pas efficace.

00:23:16 Leuze
Sans les tuer, rigueur. Tu vas plus fort mais c'est assez radicales. Bah tu prends une pelleteuse, une grosse Motte et là tu vas dire tu vois ce que je vois ? Alors ce sera peut-être moins acceptable éthiquement, prendre une chacune, l'agresser parce que là c'est bam, bam mais bon c'est déjà ça, faut déjà pas les exterminer ouais tu vois ce que je lui dis à moment donné ? C'est en plus, on vit dans un monde capitaliste. Il faut une rentabilité par rapport au programme à ça.

00:23:52 sirine
Vite et bien.

00:23:53 David Leuze
Ouais c'est même pas forcément vite fait et bien fait, mais tu dois être rentable et tu dois, quel que soit ce que ça coûte ou quel que soit ce que tu dois faire et au final humainement occidentalement parce que c'est propre à l'Occident. Pour ma part, en Russie, t'as pas ça aux États-Unis, t'as pas ça, t'as eu ça dans les années 70- 80 je pense. Et bah l'Europe fait toujours la même chose que les États-Unis.

00:24:21 sirine
Mais en décalé.

00:24:23 David Leuze
Donc il ne reprend pas les erreurs que ça a produit, ce qui est totalement idiot. Eh Ben tu vas en Afrique, ça va, ça fonctionne pas comme ça en Asie, ca fonctionne pas comme ça. et pourtant voilà. Mais en attendant socialement, ou ce genre de choses. Là par contre par rapport au monde capitaliste dans lequel tu évolues, où t'endoctrines, là tu dois fonctionner complètement différemment.

00:24:47 sirine
Ouais ouais.

00:24:49 Leuze
Ouais, t'as aucune rentabilité ? Aucun réellement. C'est peut-être bizarre de parler de rentabilité, mais si tu veux un résultat par rapport à une quantité pareille à un moment donné, il faut étudier la chose. De quelle manière on fonctionne pour que ça soit le.

00:25:08 sirine
Le plus efficace ?

00:25:10 Leuze
Si tu parles d'une manière terre-à-terre et sensé. Après, est ce que c'est, moralement ? Correct ou pas après c'est propre à chacun. Et puis bah pour ma part. Je peux peut-être ici de laisser certaines chances à des systèmes comme la fourmi une par une. Mais que quand elle a rigueur, les personnes en valent la peine. Par exemple, les enfants n'ont peut-être pas assez de livres ou ce genre de choses. Essaye de prendre un élève par un élève alors que Ben y a quand même pas assez de profs pour le moment., À la rigueur que t'essayes comme ça sont des enfants. Je trouve que ça mérite à la rigueur, même si en étudiant le truc on se doute que ça fonctionnera pas. Tu as quand même envie d'essayer ? Mais là, c'est honorable. Tu vois maintenant, on peut travailler toi ? Mais qu'on prenne ton pognon pour réessayer de de ressortir de. quelqu'un d'un fonctionnement, tu es des gens pour n'importe quelle raison. qui prennent tellement d'énergie, de temps, d'argent pour ça. Et Ben moi, je trouve ça injuste pour les gens bien tu vois ?

00:26:47 sirine
Et est-ce que tu pourrais un peu décrire ta journée ou ta semaine type sur ce que tu dois faire au quotidien ?

00:26:54 David Leuze
Alors. Ça, c'est pour tout, hein ? Même pour les détenus radicalisés.

00:26:59 sirine
Y a pas de différence ?

00:27:00 Leuze
En quartier de haute sécurité, non. Il a ses droits il a ses devoirs. On lui laisse ses droits aussi qu'on trouve ca normal ou pas ou bien ou pas. Mais voilà, il a droit à avoir son préau, sa douche, sa nourriture, les trucs de base donc. Minimum 01h00 sur 24h00 à l'extérieur. C'est entre 4 murs de béton Hein, t'as quand même l'extérieur, t'as l'air, t'as la pluie si tu veux sur toi. Mais tu ressens quand même les conditions de la vie extérieure. Mais t'as droit à l'information. T'as droit à la en gros, à la télévision. Après on te laisse regarder Mimie Mathy. Mais à la base, réellement, c'est pour une information, Donc ça refuse pas, on doit te les donner. Mon quotidien, c'est voilà un beau matin, faut que j'arrive d'office. Il y a des affaires, je dois toujours savoir où se trouve les détenus.. Même si l'agent de nuit a compté 1/4 d'heure plus tôt, je dors faire un appel pour voir la si ils sont vivants. C'est un peu compliqué qu'un énorme de de voir mais déjà de voir si ils sont tous cela. Si il y a pas eu un évadé . il y a quand même pas entendu parce que là tu sais le voir crever. Et voilà donc ça, tu dois déjà savoir exactement quand tu commences la journée, combien t'as de détenus sur ta fiche. Parce que même si t'as fait l'après-midi la veille et que tu refais le matin le lendemain que t'as fini à 22h00. Tu as dit ouais, mais y a personne qui rentre et qui sort parce que moi ça même pour une direction, il faut des bonnes raisons pour pouvoir rentrer aprés 22H.

00:28:48 sirine
d'accord.

00:28:49 Leuze
Ça peut pas rentrer comme ça. J'ai oublié mon trousseau de clés. Tu vois tu peux pas, officiellement. Est-ce que ca se fait ? Je sais même pas parce que je travaille pas la nuit.. Combien même le lendemain, même si tu prends exactement la même section autour de dire Bah ça va, y a pas eu d'entrants sortant. Bah tu dois quand même faire ton appel. Ça tombe il y a eu un mort de la nuit. Tu ne le sais même pas. Ouais tu vois. Tu dois, et là c'est c'est évacué machin donc c'est ça, tu dois bien en l'occurrence demander tes préaux. Enfin, savoir en tout

cas s'ils veulent aller au Préau. Parce que tu as des mouvements comme ça où on doit les lâcher. Il y a tout, des mouvements internes à la prison, donc sur leur visite, leur VHS. Donc ça c'est pour avoir des relations sexuelles avec leurs concubines. Si ils sont appelés au SAD, pour voir leurs avocats. Tous les endroits, le médecin. Donc toi tu dois les envoyer. Et toujours en sachant exactement à n'importe quel moment, on peut te faire faire un contre rappel donc à n'importe quel moment, tu dois savoir combien t'as sur ta section et alors là où ils sont si à un moment donné ils passent d'un service à l'autre sans être passé par leur cellule. Tu as le centre qui dois te prévenir ce que tu dois savoir. Sinon, il y a un problème dans l'appel à la fin, toi pour toi, et le médicaux et pour le le centre et la visite d'après, tu vois ? Si il y a un évadé, qui c'était? C'était peut-être lui, ouais donc voilà ensuite ben donner leur repas. Dans les autres prisons, t'as le déjeuner de bon matin, l'heure de l'ouverture, l'ouverture qui est importante si c'est là que tu vois s'ils sont encore en vie. Tu dois avoir obligatoirement une réponse du détenu. Un agent qui fait bien son travail, il va forcer le détenu à lui répondre même à la réveiller.

00:30:56 sirine
D'accord.

00:30:57 Leuze
Moi, personnellement. Après il se rendort, je m'en fous royalement. Ben après. Officiellement à 07h00 du matin, il va être normalement debout, prêt à savoir partir n'importe où, pour pas qu'il y ait de perte de temps Et... Donc tu dois être prêt normalement à savoir partir, n'importe où., ce qui n'est pas le cas. On te donne pas les moyens, pas répressifs, mais autoritaires de pouvoir le faire. Donc on te crache au visage, c'est le même. Voilà, tu vas faire des rapports, c'est ce que la direction va dire, mais si tu en fais de trop pour des bêtises pareilles.

00:31:41 sirine
Il y a pas de retour.

00:31:42 Leuze
Bah à la rigueur on la va râler sur toi. Il va même pas prendre au sérieux toutes les autres rapports. C'est contradictoire. C'est pas productif du tout. Donc à un moment donné il faut savoir. Ou tu laisses l'agent avec un minimum d'autorités et de petits sanctions très légères hein. Je dis pas que tu dois les empêcher pendant un mois de sortir au préau. tu vois ce que je dire ? mais je trouve que tu devrais lui en laisser un petit peu. Mais voilà, il y a un problème d'abus

dans l'époque. C'est une réalité, faut pas mentir. Mais voilà, c'était un excès avant même maintenant, on a dans un.

00:32:25 sirine
C'est dans l'autre sens.

00:32:27 Leuze
Je pense qu'avec tous ces gens qui font des études et qui arrivent à des postes de direction. Il est censé que Ben en fait, il y ait quand même un minimum de réflexion et d'analyse de la part de ces gens-là parce qu'avant un agent pouvait être à jour devenir directeur en passant les passerelles. Maintenant entre nous, à part que j'aille resuivre les cours et des études. Je serais jamais directeur pourtant à la rigueur, je ne pense pas que j'en ai les qualités mais je pourrais en avoir peut-être même plus les qualités de par l'expérience.

00:33:06 sirine
Oui l'expérience ça fait beaucoup.

00:33:08 Leuze
Et le vécu. Voilà donc, je pense, qu'il y a un problème par rapport à ça, mais voilà, sinon en général c'est tu dois envoyer tes tes détenus, là on te le demande, tu dois gérer les problèmes s'ils ont s'ils ont besoin de documents papiers, besoin de choses, tu dois leur fournir. Tu dois être là pour discuter avec eux, si il y a un problème. Les résonner sinon les référer. Parce qu'il y a aussi des rapports de d'information, de rapports au directeur d'information. Maintenant, ce sont, ce n'est plus qu'un rapport et c'est la direction qui choisit. Si c'est un rapport d'information ou un rapport à la direction. Donc ça c'est un changement, donc c'est encore donné en moins de responsabilités à l'agent.

00:33:49 sirine
Parce que c'est même pas toi qui décides de... ouais.

00:33:54 Leuze
Alors oui des agents qui sont moins professionnels et n'agissent qu'avec leur ressentiment par rapport à la situation et par rapport à la personne, hein, parce que vraiment. Tu peux pas aimer une personne. Déjà peut-être ce qu'il a fait, mais même indépendamment de ça. Tu sais pas être

aimé tout le monde et aimer tout le monde, mais en même temps tu travailles en communauté, vraiment ça, faut pas que tu sois tout seul dans le jardin à faire ton boulot quoi, tu vois ? Ça dépend vraiment du relationnel et le problème, c'est que on a, on a pu prendre que de ça alors que y a aussi les autres bons côtés. Connaître les détenus, connaître. Tiens, en fait, il fait tout le temps le connard, tu vois, c'est pas une fois parce qu'une fois que t'as pété une douille et tu vois parce que c'est normal de péter une douille, c'est humain. Certains plus que d'autres. Mais après, il y en a d'autres. C'est simplement parce que c'est leur comportement au quotidien comme ça, et tu veux vraiment réinsérer des gens comme ça, en les tenant par la main. Un enfant qui va voler un bonbon dans le rayon tu vas lui expliquer une fois, tu vas lui expliquer une deuxième fois. À un moment donné il comprend pas. Tu vas pas lui expliquer 50 fois, il va te rire dans la visage. Tu vas prendre des sanctions, je dis pas forcément que ce soit physique hein, je dis pas ça mais que ça soit plus facile, tu vas essayer de trouver quelque chose, en tout cas qui va l'affecter, lui qui va le faire réfléchir, lui. Tu vois ? Voila, il y a un gros problème par rapport à ça maintenant en après-midi, bah c'est plus ou moins la même chose sauf que bah en Leuze-en-Hainaut, il y a des activités portes ouvertes, ils peuvent errer de cellules en cellules sur la section. Ah oui aussi, il y a aussi des cours en journée.

00:35:52 sirine
Pour les détenus ?

00:35:54 Leuze
Oui, il y a des cours qui sont mis en place pour eux beh la majorité n'y vont pas, ou même quand ils y vont c'est pour faire du trafic, il y en a peut être quelques-uns, c'est c'est vraiment, ça intéresse vraiment, mais encore une fois pour tous les tous les coups que ça rapporte, que ça rapporte, ça que ça que ça apporte à la Communauté que très peu réellement ont un intérêt réel de tout ça ? Ou encore une fois. Voilà, il y a des cours, y a aussi des activités, mais là je suis l'inscription. Donc fitness salle communautaire, Chez nous ça je te dis, c'est propre à l'aise hein ? Les vieilles prisons essayent tout doucement tu sais pas adapter les vieilles prisons qui étaient faites y a 300 ans sous un mode répressif qui était complètement différent. Tu vois ou on te, on te jetait le pain, l'eau et c'est tout. Voilà, tu vois tu chiais dans un seau. Et ça, il y a 15 ans, puis encore dans un seau à Forest, tu vois ?

00:36:53 sirine
Oui oui.

00:36:55 Leuze
Donc ça fait pas si longtemps que ça va être fermé ou c'est déjà fermé, tu vois ?

00:37:00 sirine
Vois, mais je crois que ça c'est déjà remplacé par Haren, non ?

00:37:03 Leuze
Ouais, Voilà alors ce que c'est déjà complètement remplacé, ça, je ne sais pas, mais en tout cas, il y a une bonne partie des détenus de forêt ou de Saint-Gilles qui sont. Est-ce que maintenant Forest est complètement fermé.

00:37:17 sirine
Et en fait, quand tu as commencé à travailler, c'était quoi tes missions ?

00:37:22 Leuze
Mes missions ?

00:37:23 sirine
Officiellement, ce que tu devais faire en tant qu agent pénitentiaire, c'est de ce que t'as dis ?

00:37:27 Leuze
C'est tout ce que je te dis là, ouais c'est c'est gérer ta ta section que ce soit en termes de problèmes ou de vas et viens des détenus en fait.

00:37:37 sirine
Y a pas de différence entre ce qu'on t'a dit de faire et ce que tu fais vraiment au quotidien. Tu vois, il y a pas de décalage ?

00:37:43 Leuze
Non ? Bah après à Marneffe, on nous a donné plus de cours de la théorie. Il y a beaucoup de trucs aussi un peu psycho, machin, je sais pas ça, c'est bon côté. Je doute que c'était tes études de base ou c'est euh.

00:38:02 sirine
J'ai fait 3 ans de psycho puis 2 ans de crimino donc j'ai un peu des deux.

00:38:05 Leuze
Mais je je me doute, mais ma soeur a fait le même. Fin elle, c'était assistante sociale donc j'en été quasi sure. T'inquiéter pas, je critique pas.

00:38:18 sirine
Non, non, il n'y a pas de souci.

00:38:28 Leuze
Mais c'est beaucoup de théories à Marneffe. Non, c'est quand tu arrives, ton premier jour, c'est la même chose début ou de la fin. Fin la base, même si ça évolue, même si on a envie de donner des cours, on, si on envie de donner des activités ou si demain on retourne comme en 1900 ou t'es enfermé. Et c'est 01h00 de préau par jour et en tournant en rond avec un bâton au milieu, c'était comme ça il y a 100 ans. Et beh le principe reste le même. Tu dois veiller à ce que tes détenus soient là, les emmener ou les envoyer là où ils doivent aller en temps et en heure, et et gérer les problèmes quand il y en a. Que ce soit d'ordre physique ou je sais pas, fin tous les problèmes qu'il pourrait y avoir ? Même un détenu, oh je suis pas bien, je veux voir personne mon père est mort ou je sais pas quoi. Parce que tu as aussi des problèmes a gérer.

00:39:24 sirine
Et donc parmi les détenus radicalisés, il y en a qui sont plus problématiques que d'autres?

00:39:31 Leuze
Donc alors, il y a des détenus radicalisés qui qui étaient en QHS, donc en quartier haute sécurité et après avec le temps, suivant les décisions de la DGD peuvent être réinsérés avec les détenus, donc là c'est plus la même, le. C'est toujours le même travail, mais c'est plus les mêmes conditions. Et mais moi je suis dans une aile où j'ai les cachots dans le fond, donc à un moment donné. J'ai déjà pu travailler avec les radicalisés, mais c'était ce qui était, un peu tout le monde tu vois, qui ont pu revenir dans un milieu carcéral plus standard, tu vois ? Ben, là à part une fiche d'observation et un régime spécifique à lui. Ça reste plus ou moins le même, tu vois ? C'est parce qu'il est radicalisé, mais tu dois l'observer au même titre qu'un type qui bloque les agents parce que ils détestent les vêtements bleus.

00:40:41 sirine
Donc en fait, ils sont pas plus dangereux que que les autres ?

00:40:46 Leuze
Ils sont aussi dangereux que certains que certains, pas de tout le monde. Tu as des détenus qui sont là pour suite de vol répétés répétés années après années. Et que, à la rigueur, il blesse personne. Mais tu peux pas voler, tu vois, c'est tout. À un moment donné, Ben tu te fais coffrer, tu sors, tu recommences tu te refais coffrer. Foncièrement ils sont pas horriblement dangereux. Enfin le le le le niveau n'est pas le même, donc radicaliser tout ce dangereux qu'un tueur en série mais pour d'autres raisons.

00:41:25 sirine
Oui, oui, c'est ça, c'est.

00:41:26 Leuze
C'est simplement la raison qui change, sa raison, sa propre raison. Tu vois bah après la rigueur il serait peut-être moins dangereux qu'un schizophrène. Tu vois ou tu sais pas sur quel pied danser. Un radicalisé tu sais bien qu'il a une haine contre toi tu vois parce que je vais pas. Bah t'es chrétien ou t'es enfin tu vois en tout cas t'es pas musulman ou t'es pas musulman à fond, tu vois parce que il va en avoir aussi aux musulmans mais qui ne sont pas extrémistes. Ou pas, forcément extrémiste, mais musulmans pouf forts dans leurs religions sans pour autant être extrémistes. Après mon avis, tu as des musulmans comme certains chrétiens. Moi je suis catholique, je suis chrétien, je vais pas à l'église pour autant mais j'ai le respect pour ma culture , mais pourtant voilà. D'accord? Si il y avait un extremiste catholique ? Bah je suis un hérétique quand même

Sirine : ouais Ouais ouais

Leuze : parce que je suis pas assez. Ils peuvent même être dangereux pour d'autre musulmans ?

00:42:39 sirine
OK, mais tu as dit qu'il y avait certains détenus qui étaient qui se radicalisaient, mais comment, tu tu le qu'est-ce que tu observes pour pour conclure qu'il est qu'il se radicalise ?

Leuze : Alors, euh, tu le vois. Souvent, t'as un meneur. C'est pas forcément un grand fort comme on voit dans les prisons, fin comme on pourrait s'imaginer non. Là, tu regardes par rapport à la culture, tu vas voir un rabbin, un juif ou un prêtre catholique. C'est pas Poutine.

Sirine : ouais

Leuze : Fin tu vois ce que je veux dire. Ils ont une aura dans leurs trucs qui les attirent qui arrivent à attirer les gens et profitent pour ma part. Comme je te dis, à la rigueur c'est même pas forcément les musulmans.

Sirine : c'est valable pour tout.

Leuze : Demain t'as un ancien SS qui va. Tu vois ?;

Sirine Oui oui.

Leuze : fin il y en a plus. Ils sont quasi tous morts mais tu auras le même truc, c'est exactement la même chose. Mais ils vont profiter, tu vas voir ils vont aller chez les indigents. Ceux qui sont mal friqués. Parce que dans la prison tu as des gens qui ont du blé donc c'est le chef ils font ce qu'ils veulent plus facilement avoir du coca, du tabac machin. Tu vas le voir, ils vont aller vers ces gens là. Ils vont commencer à vouloir tout d'un coup, tu vas voir certains qui vont commencer à faire la prière alors qu'ils l'ont jamais fait machin. Ils vont commencer à demander un régime sans porc ou végétarien surtout pour sur qu'il y ait pas de porc, t'sais. Que c'est pas cuit le poulet au milieu des saucisses, tu vois ? Parce qu'ils va pas te faire confiance. Tu vas voir les changements chez les autres et tu vas faire un rapprochement vers qui ils vont tout le temps, tu vois. Et même le radicalisé, tu vas le voir. Il va faire sa prière, il sera certainement pas propice à te répondre pendant… Par exemple tu dois être appelé à la visite, je vais l'appeler pendant qu'il fait sa prière par rapports à d'autres gens où il va pas te répondre, il en a rien à foutre. Je vais fermer la porte, moi je vais considérer que c'est un non. Donc, je sais très bien qu'il va m'appeler pas pour me dire ouais j'ai envie d'aller en visite non. Qu'est-ce que tu as à me parler pendant ma priere ? Tu vois ? Non conformes toi au système ici. Ca c'est ma façon de penser tu vas le voir comme ça. Il va être très respecté de tout le monde, tu vois ? Même de certains, je vais être stéréotype mais c'est pour comprendre.

Sirine : oui bien sur

Leuze : Un blanc je veux dire qu'il a la base ne sont pas musulman, tu vas voir ça. Puis à un moment donné tu vas voir des regroupements dans le préau. Tu vois ? Ils vont commencer à essayer de faire des prières dans le préau et se rassembler. Et tu vas voir c'est qui qui le fait, tu vois ? Par exemple, on en avait un qui était pas rentré pour ça mais au tout début que j'étais en prison et euh il incitait les détenus, tu vois ? Même si il pouvait pas, tu leur disais non, même si la direction, après nos rapports redisait vous ne pouvez pas faire de rassemblement dans le préau. Au final, que ce soit pour ça ou pou autre chose. Même des nazis qui se - inaudible, tu vois. C'est la même chose mais tu peux pas. Mais tu vois qu'ils prennent une position devant la direction. Non, je continuerai …

Sirine : Et ça c'est pour les leaders entre guillemets ?

Leuze : Oui voilà. En gros c'est des leaders. C'est ça, hein. Sauf que là, c'est par rapport à la religion musulmane. Mais voilà tu vas reconnaître comme ça. Il y a un en fait un type qui radicalise les autres…

Sirine : Et celui qui est radicalisé justement, il change de comportement aussi ?

Leuze : Ouais, ouais ouais. Il va moins accepter qu'une femme le fouille ou qu'une femme lui donne un ordre. Tu vas avoir des changements comme ça. Très hautain même avec tout le monde. Même si à la rigueur tu avais un bon rapport avec lui à la base. Parce que pour lui, tu deviens impur ou soit j'en sais rien, par rapport à leurs critères. Comme tu avais les nazis, fallait avec les yeux bleus et 1m90 et là tu dois croire en Allah et respecter le coran beh c'est ça. Beh ça tu le vois comme ça. Puis il commence a porter la djellaba dans la salle commune. Il va sortir aux activités comme ça, tu peux pas. Tu dois avoir une tenue décente. Moi j'aimerais bien être en slip chez moi c'est pas pour autant que je vais sortir en slip sur la section même même si je suis gardien, détenu tu vois ? Beh non. Tu as un minimum. Moi je crois au Père Noel, je m'habille pas en père noel pour aller sur ma section tu vois ? Non, tu ne peux pas. Tu dois avoir une tenue appropriée on te laisse déjà l'opportunité de mettre tes vêtements en civil après aie un minimum de respect par rapport. Tu vas voir ça. Qu'est ce que tu peux voir d'autres ? D'office, il va faire le ramadan, ça c'est sûr et certains. Tu vas voir qu'il va le suivre à la lettre car il y en a beaucoup qui le suive pas à la lettre. Tu vois, c'est vraiment plus hypocrite qu'autre

chose. Mais eux, tu vas voir que eux ils le respecent vraiment. Euh, ils vont souvent voir l'imam et encore. Ils vont prendre un recul parce que en tout cas l'imam que nous on avait qui venait à la prison, tu voyais qu'il avait plus l'air à essayer de tirer vers faut être modérer nanana, tu vois ? Plus à tirer vers ce genre de allez de pensées par rapport à sa religion. À la rigueur, même l'imam va pas forcément, car lui-même va se prendre pour le nouvel ou j'en sais rien. Tu vois ? Car c'est lui qui a raison. Parce que non il faut être à fond, suivre à la lettre ou modifier – inaudible. Même pas, même pas faut être, l'idée c'est que -inaudible-. Mais voilà, tu peux voir ça comme ça.

Sirine : Donc en gros c'est des , c'est il y a, il se comporte, il fait des pratiques religieuses mais ça va dans l'extrême, c'est ça ?

Leuze : Ouais, c'est ça.

Sirine : ouais ok

Leuze : Et même hein, euh l'acceptation de l'autorité même aussi souple qu'elle pourrait l'être ne lui conviendra quand même pas parce que il y aura quand même des divergences avec son raisonnement et son règlement au final qui est propre à l'islam ou donc voilà. Tu le vois comme ça.

Sirine : et euh tes collègues, ils remarquent la même chose ou alors ils ont leurs propres critères ?

Leuze : Non bah après c'est non tout le monde le remarque comme ça.

Sirine : ouais ouais ouais

Leuze : c'est parce que déjà c'est pas notre culture donc ça, même si on baigne de plus en plus vers ce multiculturalisme,

-Me demande si je veux encore un verre-

Leuze : même si tu tends allez, je ne sais même plus ce que je disais. Qu'est ce que je te disais ? Ah oui, si mes collègues…

Sirine : oui oui c'est ça

Leuze : voyaient la même chose. Ouais, d'office ils ont la même … Après certains le voient moins vite que d'autres parce qu'ils ont peut être moins cette faculté d'analyse mais ça c'est propre à la qualité intellectuelle de chacun. Aussi non, oui c'est le même, le même procédé à chaque fois. C'est le même allez le même changement qui s'opère que ce soit propre à la personne ou à un groupe. Là où il y a énormément de probléme de radicalisation, c'est en France. Les prisons sont beaucoup plus grosses.

Sirine : En France, ça ouais ?

Leuze : Oui, ça je le sais par un détenu qui était prisonnié en France de part des personnes que je connaissais à l'extérieur même de confiance. Parce que tu peux pas faire confiance à 100 % à un détenu. Même si tu t'entends bien avec.

Sirine : oui il faut pas prendre ça en argent comptant quoi.

Leuze : Voilà. Là par contre, la personne que je connais et que je connaissais avant qu'il rentre en prison et je l'ai connu, et j'ai continué à connaître en sortant ce que je ne peux pas normalement.

Sirine : ce sera t'inquiète.

Leuze : Après voilà, c'est pas que je le côtoie, je le croise et je suis poli je vais pas nier les gens sous prétexte que t'es en prison.

Sirine : ouais biensur.

Leuze : ça c'est ma morale à moi.

Sirine : Mais en soit, t'as jamais été confronté où un de tes collègues, il pense que quelqu'un est radicalisé mais toi tu as plus de doutes, ou alors c'est en général tout le monde a le même concensus ?

Leuze : : Beh non, euh, non tu peux avoir des doutes ouais tu penses que non c'est pas forcément ça. Tu vois ? Après, en général, quand tu as un radicalisé. Je te le dis ça se voit fort. Après on en a pas tellement à Leuze sur 9 ans, on n'en a pas eu tant que ça. En tout cas qui se radicalisait sur le tas, tu vois. Ou alors un détenu qui n'était pas considéré, qui n'a pas fait d'attentat ou ce genre de choses, qui n'est pas connu pour ce genre de faits, tu vois ? Il est rentré pour d'autres choses en venant à la prison et en fait c'était déjà un musulman assez fort et il s'est radicalisé à fond, comme tu en as que tout d'un coup. Ils croient en Dieu, ils sont catholiques, du jour ou lendemain. Alors qu'ils en avaient rien à battre. C'est quand tu rentres dans une prison, je pense que pour aussi tenir le coup, tu essayes de te raccrocher à quelque chose tu vois ? Et c'est pas seulement pour les prisons même si tu as des problèmes à l'extérieur tu vois ? Demain, tu reviens d'un pays en guerre, t'arrives dans un pays ou tu es sauvé. Tu vas te raccrocher à quelque chose que ce soit la religion ou n'importe laquelle, d'autres trucs, allez. C'est pas propre à l'islam ou les musulmans. C'est un phénomène sociétal de l'heure actuelle. Comme en 40, c'était….

Sirine : c'était les nazis.

Leuze : beh il y avait eu le nazisme tu vois ? Comme le socialisme avec ses critères, c'est propre ou le communisme. Parce qu'on parle toujours d'Hitler mais tu as Staline qui était même pire qu'Hitler en fait. C'est parce que c'est l'histoire…

Sirine : c'est parce que c'est l'histoire qui…

Leuze : qui veut appuyer sur, ça c'est les sociétés, et c'est justement pour appuyer le multiculturalisme de masse. Ça après ce n'est même pas par rapport à mes idées. C'est une réalité, on le voit. C'est ce qu'on entend et qu'on essaye de faire. On essaye de faire la même chose aussi par rapport aux prisons et on voit pour moi les répercussions dans le milieu carcéral il y a beaucoup plus de gens allez issus d'autres nations que de chez nous, tu vois ? Tu as ça en France, tu as ça en Belgique. Allemagne Hollande, je ne sais pas. Donc je vais pas dire. C'est en général pour tous les pays d'Europe. Mais en tout cas, France, Belgique j'en ai la certitude.

Et en Belgique c'est encore plus car j'y vis tous les jours. Fin je… Après, il y en beaucoup plus, issus des pays nord africains. Mais maintenant, il y a quand même pas mal de gens de l'est aussi, pas musulmans ou quoi parce que même dans les pays de l'est, quand tu arrives Est et Asie mineure, là tu as un mélange.

Sirine : oui oui c'est ça.

Leuze : Ce sont des gens à la rigueur plus de type caucasien avec une origine quand même musulmane mais après des noirs il y en a. Des gens de l'Afrique noire, là t'en as aussi beaucoup beh après quelques français, je vais dire c'est quand meme plus ou moins la même chose. C'est comme un marocain, un algérien, je veux dire là c'est l'Afrique du nord et après tu prends un congolais et un malien beh l'Afrique noire quoi. Je rassemble un peu.

Sirine : ouais ouais

Leuze : Pour bien distingue. Sinon tu as quand même pas mal de gens de l'est mais fortement c'est les pays nord africains. Donc il y a quand même qu'on le veuille ou non, qu'on l'accepte ou non, il y a un réel problème par rapport à ça. Ce n'est pas dire que c'est une culture qu'il n'y a pas lieu d'être, pas du tout. Chaque culture a son, chaque culture et chaque religion parce qu'il y a une différence aussi à noter entre la culture et la religion. Euh mais chaque culture a son intérêt mais voilà. Moi, pour ma part, je vois que le multiculturalisme de masse est, engendre des problèmes, il y a quand même plus de gens en prisons. Aux états-Unis, c'est beaucoup de mexicains, tu vois, tu vois ce que je veux dire ? Après, que ce soit juste ou injuste, que la problématique vienne de l'Amérique blanche, je ne sais même pas, allez, les propos, je sais pas. Faudrait analyser mais en attendant il y a un problème. Et beh ouais c'est, en l'occurrence, ces générations ci , beh en l'occurrence. Le problème, c'est un peu plus souvent, quand même lié au côté musulman. Moi, c'est ce que je vois et c'est ce que je comprends sans dénigrer. Parce que moi j'ai été au Maroc, j'ai adoré. J'ai adoré la culture après mais voilà. C'est comme j'adorerais aller en Russie, voir un peu comment ça fonctionne mais je veux dire il y a pleins d'idées, fin des gens de l'est, je voudrais quand même pas y vivre. Mais j'aimerais bien visiter mais voilà. Je pense que tu mettrais 100 000 russes dans une région en Belgique, en France ou n'importe où hein. À un moment donné, ça va poser problème qu'ils vont poser problème ou demain hein. Tous les belges qui vont en Italie. Oui ils aiment bien de temps en temps manger une frite mais à un moment donné, si maintenant il n'y aura plus que des friteries et les pizzas

c'est au second plan, non. Mais c'est ça la beauté du multiculturalité, c'est la différence mais cette différence là si tu veux qu'elle persiste, il faut que chacun aille vivre, va évoluer dans son coin sans être débordé par quelqu'un par une autre culture au final. Et ca crée des problèmes, alors qu'on pourrait les éviter, je trouve et ce qui est dommage. Tu vois ? Ça après, c'est mon résonnement à moi, ça c'est pas, c'est une analyse qui est propre , et c'est même sociétal, on le ressent fort dans le milieu carcéral euh mais voilà. À mon avis, il y a certains profs dans certaines villes qui doivent fort le ressentir. Comme on le ressentait fort, par exemple à La Louvière avec les Italiens. Pourtant moi je suis sortie avec une sicilienne pendant 9 ans tu vois ? Donc, et j'ai adoré mais voilà, à un moment donné si il n'y a plus que des pates fin tu vois ? C'est dommage parce que c'est ça le truc.

Sirine : c'est qu'il y ait un peu de tout quoi. Et euh c'est quoi le quotidien d'un détenu radicalisé ? On a eu ton quotidien à toi et euh c'est quoi leur quotidien.

Leuze : -regarde son téléphone- dans 20 min je dois aller quand même

Sirine : beh ok on va accélerer alors

Leuze : ouais comme ça tu sais.

Sirine : ouais ça va.

Leuze : si tu as , axes vraiment ce que tu veux vraiment savoir

Sirine : ok ca va. Euh donc c'est euh il n'y a pas de prise en charge en soit des détenus radicalisés ?

Leuze : beh il y a peut être, ça je saurais pas, un prise en charge réelle beh ils sont vu comme tout les autres détenus par le service d'aide aux détenus et le service psycho social. Maintenant, par rapport à nous même en tant qu'agent, nous c'est relayer les informations et puis le quotidien de la journée par rapport à ses droits et ses devoirs, tu vois ?

Sirine : ouais, beh en soit il y a pas forcément quelque chose ?

Leuze : quelque chose de mis en place pourqu'il se déradicalise, je n'ai pas l'impression, je ne pense pas non. Alors il devrait y avoir des cellules, fin des établissements propre à ça. Il y en a peut être mais honnêtement je ne saurais pas te dire. Je ne m'y suis pas interessé parce que de toute manière, je n'ai pas envie d'évoluer toute ma vie dans ce milieu là donc moi je m'intéresse à ce que mon travail soit effectué correctement et que ma journée et celle de mes collègues et celles des détenus qui veulent que leur journée se passent bien, beh se déroulent bien, tu vois ?

Sirine : et ça veut dire quoi pour toi le terme de radicalisation ?

Leuze : radicalisation, c'est pour ma part quand tu, euh, encore une fois c'est même pas par rapport aux musulmans.

Sirine : c'est de façon général ?

Leuze : c'est de façon général. Beh que tu partes dans des opinions, que tu ne, fin, que tu n'analyseras plus pour euh, pour voir si elles sont cohérentes, si tu as raison, de croire en quelque chose et de ne pas avoir de remise en question, de rester buté et arrêté. Et pour ma part, c'est euh c'est une protection que l'homme a euh, intellectuelle, je pense d'être arrêté et aussi d'avoir un groupe et une appartenance. Tu vois ? Et de se retrouver quelque part où il ne se retrouve plus ou ne se retrouve pas. Pour ma part c'est ça. Et oui où tu vas avoir la fénéantise intellectuelle de ne pas évoluer, de ne pas te dire de, j'ai tord sur quelque chose, il n'y a pas de remise en question. Et je pense que c'est par fénéantise intellectuelle, par bêtise parce que tu as des gens qui n'ont pas simplement cette faculté intellectuelle d'avoir leur propre sens de réflexion et d'analyse. Et il y a énormément de gens comme ça, qui paraissent pas et qui sont très intelligents pour d'autres choses hein. Mais qui sont horriblement bête pour ça. Au même titre que beh quelqu'un qui sait se mettre en réflexion et qui va être rudement bête, qui ne sait pas comprendre des maths, tu vois ? Beh la même chose, je déteste les maths, je ne vois pas pourquoi je vais essayer de réfléchir et de comprendre par rapport à ça. Je vais simplement me, allez, me satisfaire et me complaire dans cette fénéantise intellectuelle là. Tu vois ? Après que je suis intelligent ou pas, ça c'est autre chose, tu vois ? Et je crois qu'il y a aussi beaucoup de ça.

Sirine : et à l'inverse déradicalisation, ça veut dire quoi pour toi ?

Leuze : Alors il faut que la personne ait cette faculté intellectuelle de quand même pouvoir avoir son propre sens de réflexion et d'analyse et alors de je pense tu dois essayer de résoudre le problème de base qui est peut être, je veux appartenir à un groupe, me retrouver, ou ne plus avoir cette fatigue intellectuelle. C'est dur et d'un courage intellectuel de prendre du recul et d'analyser quelque chose. Apres je crois que ce n'est pas possible pour tout le monde. Je crois que c'est suivant, les problèmes. Si tu prends le cancer, si on le prend au début, ca va. On le prend à la fin.

Sirine : c'est trop tard.

Leuze : c'est trop tard. Tu auras boh faire des chimio.

Sirine : et tes collègues, ils ont la même définition ou alors chacun a sa propre interprétation ?

Leuze : Ca c'est ma propre interprétation après je ne perds plus mon temps. Ce n'est même pas 9 ans dans la prison, c'est même avant. Parce que pour ma part, j'estime que j'ai un intellect assez développé par rapport à ça et très nul pour d'autres choses. Mais voilà, c'est fatiguant de discuter avec des gens qui sont de toute manière arrêté et buté. Et naturellement, moi-même, après c'est une acceptation. Voilà, je vais avoir facilement, même intellectuellement par moment, je vais être plus arrêté plus extrême que ce soit dans mes propos et mes pensées. Mais là c'est par protection par ce que je suis tout le temps dans ce milieu là. Donc à un moment donné, il faut se protéger intellectuellement et moralement et euh et faut se protéger comme ça. Et puis aussi euh par fénéantise de temps en temps que je m'octroie mais que j'ai peur de m'octroyer de plus en plus aussi par appartenance d'un groupe. Parce que quand t'es tout seul au milieu de 28, t'en as 20 issus d'autres milieux et qui eux sont en groupe et tu dois les gérer et les tenir. Ce n'est pas évident beh je pense que tu te laisses aller aussi. Et t'as des gens qui voilà, d'office, naturellement vont aller se laisser et si ils veulent se reprendre en main voilà. Moi je pense que plus le temps passe, plus je vais être fénéant à ce niveau là et c'est par protection, ca c'est personnel. T'as d'autres gens qui le sont plus vite, t'as d'autres gens qui le sont moins et qui le sont pas. La majorité des autres gens le sont, simplement ne pas voir cette réalité là allez. Par exemple, tout ses propos là que je viens de citer, beaucoup de gens vont dire. Tu es raciste, tu chose, tu globalise, fin tu mets les gens dans le même sac. Pas du tout, c'est une analyse réelle tu vois ? D'un phénomène qui est là et qui par expérience et par réflexion aussi et par études et d'étude de l'histoire. Parce que l'étude de l'homme et de l'âme humaine

parce qu'en fait pour moi le problème c'est l'âme humaine, c'est simplement ça. Demain ça sera autre chose, tu vois ce que je veux dire ? C'est un phénomène et qu'il faut à un moment donné, il faut prendre les taureaux par les cornes si tu veux en tout cas te sauver. Et ca c'est propre, même pour ma part, à n'importe quelle culture tu voudras à un moment donné même si tu acceptes la différence de l'autre même toi et ton voisin. Si vous êtes tout les deux issus du même milieu culturel hein même aussi proche que ça, tu vas devoir à un moment donné mettre des limites parce qu'il y aura toujours qui veut prendre l'ascendance sur l'autre. Et c'est propre à l'âme humaine.

Sirine : et justement tu as quoi comme relation avec les détenus radicalisés spécifiquement ?

Leuze : euh, quand il y en a parce que je te dis …

Sirine : il y en a pas tout le temps.

Leuze : il y en a pas beaucoup.

Sirine : est-ce que tu avais une façon de te comporter ou une façon de dire les choses ? Ou alors…

Leuze : beh en fait pas plus, pas parce qu'ils sont radicalisés. Parce que pour moi c'est des tarés, tu vois ? Simplement.

Sirine : donc tu te comportes pas différemment avec eux ?

Leuze : non pour moi ça sera le même que le psychopathe qui a tué pleins de femmes pour pleins d'autres raisons ou des enfants, j'en sais rien quoi. Éthiquement, parce que pour moi, par rapport à ma morale, il y a un ordre je trouve pas par rapport à la loi mais par rapport à l'ordre moral, la mienne. Il y a des différences, tu vois ? Que t'as volé, t'as violé un adulte, t'as violé un enfant. Pour moi, je trouve que c'est, il y a pire ou il y a moins pire, tu vois ce que je veux dire ? Pour moi ça va être le même que certains. Après que peut être avec le temps, je vais prendre peut être différemment. Si il y a un peut être un membre de ma famille qui est mort ou quelqu'un pour ces raisons là. Et alors là, comme je t'ai dit, intellectuellement je vais avoir envie d'avoir cette fénéantise là de pas avoir ce recul là. Là c'est une technique pour me protéger

là et pour avoir, pour retrouver mon appartenance où je me retrouve. Mais au même titre que tout le monde, tu vois ?

Sirine : mais tu as parlé tout à l'heure de social, tu essayes de faire du social avec eux, tu essayes d'interagir ?

Leuze : avec eux moi personnellement non, ça reste si il est poli, ça reste les formules de politesse de base ça va être tu auras droit à ça, que je trouve ça normal ou pas, si tu as le droit je te le donnerai. Si tu n'y as pas droit, je te le donnerais pas. Mais pour moi, c'est une perte de temps à mon niveau d'essayer de faire quelque chose. Je te reparle de la fourmis.

Sirine : oui ça revient toujours à ça quoi.

Leuze : pourquoi aller perdre mon energie, on a qu'une vie, j'ai 8 heures à passer et au fait c'est au même titre qu'un autre.

Sirine : en gros c'est peine perdue, c'est ça ?

Leuze : Pour ma part. Là c'est mon résonnement.

Sirine : oui biensur.

Leuze : et comme j'ai aucune obligation professionnel à devoir faire ça moi je n'y retrouve pas d'intérêts communs pour tout le monde ou pour moi-même.

Sirine : et justement il se passe quelque chose de spécifique alors à leur sortie de prison ou c'est le même principe que les autres détenus. Est-ce qu'il y a une prise en charge spécifique où on a tendance à peut être plus les surveiller ?

Leuze : ça je ne saurais pas te dire.

Sirine : tu sais pas ? Oui

Leuze :ça je ne saurais pas te dire.

Sirine : ok. Ah oui, donc tu as tes collègues, il y a les autres services, est-ce que tu trouves que tu échanges régulièrement sur les détenus ou est-ce que tu demandes de l'aide ?

Leuze : oui. Bah de l'aide pas vraiment parce que ça fait 9 ans que j'ai mon fonctionnement, on est une équipe assez soudé qui fonctionne bien ensemble et on fonctionne chacun un petit peu différemment et c'est ça qui fait notre force dans notre équipe, c'est pas de manière personnelle. Euh donc demander de l'aide pas spécialement, ca peut arriver. Ou si de temps en temps, ou non j'ai pas envie, je vais pas savoir gérer.

Sirine : oui c'est ça

Leuze : je vais pas être impartial alors que là il faut, fais le. Là oui, ou puis c'est moi qui le fait, t'énerves pas je vais le faire, moi c'est bon j'ai pas eu de prise de tête avec, je serais un peu plus, fin mon collègue sera quand même professionnel mais voilà tu vois ? Il ne se bouffent pas non plus.

Sirine : c'est pouvoir se reléguer quand il y a une impasse ?

Leuze : oui voilà. Par contre oui discuter, on discute énormément entre nous. Comme ça, moi j'estime qu'on est très professionnel parce qu'on se relaye les informations et pas forcément par rapport à la radicalisation, c'est par rapport à tout. En l'occurrence aussi, si ah tiens beh lui ca parait bizarre, oui on se relaye les informations. On en discute beaucoup au travail et même mais ça on essaye de faire attention plus les années passent quand on se retrouve à l'extérieur.

Sirine : ouais ouais, et tu avais parlé de la direction tout à l'heure. Tu peux expliquer un peu la relation que tu as avec eux ? avec la direction ?

Leuze : je suis de la vieille école.

Sirine : ouais ?

Leuze : je le sais bien, on me le dira pas mais je le ressens. Par ce que tout n'est pas mauvais dans le nouveau fonctionnement mais j'estime que tout n'est pas mauvais dans les anciens

fonctionnements et que cette nouvelle manière de fonctionner qui tire à justement l'acceptation des autres et où au final, on n'est pas dans l'acceptation de nos propres résonnements de base. Et on renie toute l'ancienne génération, toute les anciennes manières de voir les choses qui étaient peut être mauvaises sur certaines choses mais l'évolution c'est pas le changement total. C'est simplement l'amélioration de certains thèmes ? Et au final ce sont des gens très arrêtés pour ma part qui se disent très ouvert mais qui sont très arrêtés parce que si tu penses de manière différente et même toi si tu as du recul tu dis beh voilà, je pense autrement mais je vais quand même réfléchir à ce que tu m'as dit. Eux ne feront quand même pas parce que eux c'est le nouveau monde c'est mieux.

Sirine : et du coup tu penses que ça t'empêche de faire ton travail correctement ça ?

Leuze : oui alors euh oui.

Sirine : tu as d'autres choses en tête à ce niveau là ou c'est vraiment principalement ça ?

Leuze : euh quand tu me dis d'autres choses en tête ?

Sirine : beh ca pourrait être les moyens financiers, ou l'environnement ?

Leuze : moi si tu as envie de donner la chance à certains quand même et quand même être un peu donner de nos sous pour des gens qui valent un peu fin qui ont plus de chances d'être réinsérés. Alors pour ma part, si tu as envie de pencher sur ce nouveau système alors tu dois aussi utiliser l'ancien système qui était aboli, il y a 80 ans à cause d'Adolf Hitler, c'est que tu dois faire de la sélection. Et pas par rapport à un jugement de race tu vois ? Ou à un jugement d'idées, tu dois pas être juif, tzigane ou machin. Mais avoir d'autres points de critères de selection tout simplement. En gros, t'as un taré qui ira tuer tout le monde beh voilà. Ah beh tiens tu t'es pas drogué de puis 15 ans. On aura beau te désintoxiquer, pour le peu que tu sortes et avoir un problème dans ta vie. Tu risques, les probabilités sont très fortes pour que tu retombes dedans. C'est comme un alcoolique ou tu vois. À un moment donné, non. Selectionnes et alors à ce moment là, ceux en grosse quantité pour que tu sais que ça n'ira quand même pas, même si c'est malheureux pour eux. On a eu un enfant soldat africain. Le type beh oui je le plains. Oui c'est normal qu'il soit taré maintenant et il était tout petit on a mutilé sa mère devant lui, on lui a donné une arme et il a du aller tuer d'autres personnes. Tu vois, à 9 ans avec une

kalash. C'est normal qu'il soit pas net à la fin tu vois ? Et je le plains et c'est malheureux pour lui. Et alors ?

Sirine : et tu entends par quoi sélection ?

Leuze : beh par exemple, lui tu te doutes que tu auras beau faire tout le travail psychologique que tu veux tu ne sauras plus jamais rien en tirer. Même si c'est dommage, même si c'est injuste pour lui par rapport à son enfance. En termes d'adulte malheureusement, c'est comme ci tu avais une gangrène à la jambe bien sur c'est malheureux de devoir la couper mais si c'est pour que ça affecter tout le reste non, coupes la même si c'est malheureux. Même si tu étais un bon joggeur que ta jambe était hyper saine et que tu avais une bonne qualité de vie. Non mais tant pis c'est malheureux. C'est injuste pour toi mais faut la couper. Et le problème c'est que pour moi tu dois investir là dedans, avoir de la sélection si tu as envie de laisser la chance à tout le monde, à des gens qui en valent la peine et beh tu fais une prison comme Leuze pour ces gens là. Tu les mets dans des conditions de réinsertion avec des agents formés où tu vas utiliser de l'argent publique pour former l'argent qui eux aussi sont triés sur le tas par des tests ou des études. Et le reste et bien qu'ils aident des gens comme nous parce que tu sais quand tu te lèves que t'as pas ton fric qui parte pour des conneries et que tu en ais plus pour toi et parce que toi tu te lèves, tu travailles et tu respectes l'ordre public même si tu n'es pas d'accord avec lui. Et beh c'est tout, fais les travailler gratuitement. T'as pas à être payé à ce moment-là. Tu es payé parce que ca, ça peut être très décent c'est pas du pain sec et de l'eau. Tu as tes 8 heures de travail, tu travailles pas plus, tu respectes même les droits humains en termes de travail mais tu travailles pour la société. De toute façon, à part bousiller la vie des gens à l'extérieur qui eux se lèvent tous les jours et eux prennent sur eux même quand ils sont pas d'accord avec un policier qui vient de leur donner une injonction. Et beh eux doivent avoir un peu plus facile et beh c'est tout. On prend un peu moins sur ton salaire, refaire les routes , ou j'en sais rien. C'est tout et même un peu plus d'agents même si c'est tout . Et tu tires à vue si il essaye de se casser, c'est peut être éthiquement, moralement ou je suis moins beau mais moi je trouve que c'est moins moral de , ca risque de te donner des problèmes à toi qui essaye de bien te comporter et te tenir et de retenir même certaines émotions par moment ou quand tu as des problèmes tu vois ? T'as des problèmes, ton type t'as quitté ou il t'a trompé j'en sais rien et tu l'as appris et un flic te donne une injonction, il t'arrête pour tes papiers pour toi sans aucune raison mais pour lui il y en a peut être une. Soit, tu vas peut être t'enerver sur lui mais tu vas avoir peut être un procés machin alors que en somme et pourtant la tu vas te taire et tu vas le faire tu vois ? Et beh

je trouve que ca doit être récompensé ça. Et pourquoi récompenser donner la chance à quelqu'un d'autre qui en fait n'a quasi pas. Parce que proprement c'est une mauvaise personne ou alors il n'a pas eu de chance dans sa vie car il y a eu beaucoup de choses qui se sont passés pour qu'il finisse comme ça et que … Et pour ma part je pense qu'il y a une sélection à faire si tu veux donner la chance à certains parce que là tu réduis la chance du peu de gens qui veulent se réinserer parce qu'ils sont encore dans des conditions où pas forcément déplorables structurellement mais parce qu'ils sont toujours en contact avec des trous de balle. Tu vois ?

Sirine : ok donc si tu voulais, si tu avais la capacité de changer quoi que ce soit ce serait à ce niveau là ?

Leuze : pour ma part, si tu veux donner la chance à certains alors beh il faut faire.

Sirine : peut être les isoler.

Leuze : t'as pas envie de mourir hein avec ta jambe qui se nécrose mais tant pis faut couper ce qui est moisi même si ca ne plait pas même si tu aurais voulu une autre solution même si c'est injuste. La vie est injuste et pour tout le monde et c'est le propre de la réinsertion, c'est ce que je dis à tous les détenus. Par moment, même si une décision, c'est injuste hein, il dit mais ouais c'est injuste mais oui c'est le début de la réinsertion, c'est déjà c'est accepter l'injustice et pouvoir continuer à avancer. Ça c'est ce que je pense. Et ca serait… Ça par exemple, c'est quelque chose que j'ai que je prends le temps de faire comprendre aux gens, ça par exemple je le fais mais après c'est propre à moi. Peut être que j'ai tord j'en sais rien mais moi c'est ce que pense.

Sirine : et tu trouves que ça fonctionne ça d'essayer de leur faire comprendre quelque chose ?

Leuze : en tout cas sur le tas, ils comprennent un peu plus ou alors c'est plus pour me satisfaire et qu'ils me disent en gros tais toi et je suis tranquille parce que tu me fais la morale. Mais de temps en temps, j'ai l'impression que ça fonctionne un tout petit peu. Après il y a son âme de base et sa nature qui reviendra toujours. Parce que tu changes pas, tu évolues mais tu changes pas.

Sirine : et tu penses qu'il y aurait des, peut être des interventions psychosociales de n'importe quel ordre qui serait plus axé sur ça la tolérance ou l'acceptation de la frustration tu penses que ça pourrait fonctionner ou pas ? Qui serait un peu ce que tu dis là de façon plus…

Leuze : ouais mais il y a un problème pour moi c'est qu'il y a trop de gens de théories et pas de pratiques.

Sirine : oui pas de pratiques oui

Leuze : et de pratiques mais de la vie réelle et pas de l'utopie. Parce que je pense que vous êtes conditionnés à une certaine utopie et pas une réalité humaine. Tu as grandis dans une cité ou tu as grandis dans le centre de Nivelle, c'est pas le même. Tu grandis à Saint – vaast ou tu grandis à Waterloo, tu vois ?

Sirine : donc en soit ces missions là si on pouvait les proposer ce serait plus à vous, ce serait mieux si vous pouviez les faire en soit ?

Leuze : pour ma part oui . Avec des gens issus du même milieu que les détenus. Pour ma part, je suis fils de policier, j'ai eu une éducation et pourtant j'ai quand même grandi à La Louvière au milieu de pleins de délinquants pourtant je suis pleins de délinquants mais après j'avais mes parents qui étaient derrière, j'ai un intellect aussi euh pourtant j'ai pas eu une vie facile, j'ai pas la vie la plus difficile non plus mais au fond j'ai eu une vie difficile qui aurait plus me mener et pourtant je vois qu'avec un peu jugeote et un bon suivi parental et une éducation qui est quand même à l'ancienne il y avait pas que du mauvais, il y a peut être d'autres trucs que j'aurais mieux fait parce que j'aurais eu une partie de l'éducation du 21eme siècle tu vois ? Mais dans l'ensemble je trouve qu'au final ca va. Et ça ca une importance aussi voir la réalité des choses parce que tu as beau apprendre beaucoup de choses et comprendre et voir tu vas te fixer une opinion que sur des écrits et puis tu as un prof qui est issu du même milieu qui n'ont rien connu au final beh il faut t'expliquer non tu peux pas. C'est pas réel tu vois. C'est un ingénieur qui va te dire que c'est dur de monter un mur. Foncièrement, tu l'as pas vécu tu sais pas tu te doutes théoriquement tu le sais et si ça tombe en fait ça va c'est dur mais je vais dire… Mais voilà tu vois. Un ingénieur n'est pas un maçon pourtant c'est le maçon qui met en place ce qui était en tête de l'ingénieur. Moi je suis le maçon et y a les têtes pensantes, les ingénieurs.

Sirine : ya la pratique et la théorie.

Leuze : et même si tous tes calculs sont bons en tant qu'ingénieur si le maçon il maçonne le mur alors qu'il le maconne bien avec tout ce qu'il a appris et en utilisant ta théorie on voit que le mur il est…, écoute le maçon. Ne prends pas tout en compte ce qu'il dit et ses idées mais écoutes les et prends un recul et peut être qu'il a raison peut être pas sur tout. Peut être sur une partie et ca va t'aider toi théoriquement intellectuellement à pouvoir penser et évoluer mais c'est pas… Après il y a l'âme humaine, l'ascension sociale et ses différences que j'ai fait des études je suis plus intelligent que toi alors que qu'est ce que c'est que l'intélligence et à quel niveau ? Il y a différentes sortes d'intelligences et bien souvent les cons se croient intelligents et l'intelligent, la vraie personne intelligente arrive à prendre du recul et une remise en question pour toujours évoluer. Fin c'est ce que je pense..

Sirine : oui bien sur. Merci beaucoup en tout cas, je vais couper…

00:00:00 Sirine
Voilà, ça commence. C'est parti. Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

00:00:04 Damien- syndic St Gilles
Donc voilà. Damien brulât, assistant pénitentiaire actuellement à la prison de Tournai à à savoir que j'ai été, j'ai commencé dans les prisons en 2016 et j'étais à la prison de Saint-Gilles et donc dans l'aile B qui est l'aile stricte et donc du coup il y avait beaucoup de catégories radicalisation, tout ça, ça je vous je vais enchaîner sur des choses pour vous expliquer un petit peu d'informations, ce qui en est tout ça. Mais je suis là. Voilà donc du coup, je connais très bien comment ça. Enfin, les signes qui peuvent apparaître et et le comportement qui puis qui peut changer d'une personne encore actuellement même à Tournai. On a aussi des des personnes qui sont en surveillance et qu'on doit faire des rapports journaliers par rapport à à leur allez comment dire à leur comportement vis-à-vis des autres, vis-à-vis, avec leurs proches, la famille, leur communication, l'état de la cellule. Enfin, je vais vous expliquer un peu fur à mesure d'autres questions sera plus simple, je vais pas être trop complet d'un coup donc voilà.

00:01:07 Sirine
D'accord, vous pouvez m'expliquer un peu la formation que vous avez eue ?

00:01:11 Damien- syndic St Gilles
Ben moi, à l'époque, c'était une formation de la formation de base et 50 jours, vous parlez de la formation comme assistant pénitentiaire ou bien sûr par rapport à la radicalisation ?

00:01:21 Sirine
les 2.

00:01:22 Damien- syndic St Gilles
Bah en fait, justement, dans cette formation, il y a 5 ans donc la première année en prison à savoir qui j'étais éducateur pendant 12 ans avant d'être assistant pénitentiaire dans une maison d'accueil pour sans-abri. Donc le coté acte social, c'est quelque chose que je connais assez fort, c'est pas mal du coup. Depuis bah j'ai fait, je me suis dirigé dans dans une profession, on pouvait évoluer, pas rester sur place. D'un point de vue barémique est un point de vue aussi du travail, donc monté en grade aussi. C'est important pour moi dans l'évolution de carrière donc voilà donc du coup la formation c'est 50 jours qui sont déroulés sur une année donc 50 jours une formation qui s'appelle à la prison de Marneffe qui a le CFP de Marneffe et donc du coup on a de la première semaine c'est une semaine complète et puis après ce sont des jours qui sont bah 3 jours enfin 4 jours à Marneffe 3 jours à Marneffe et étalés sur l'année. Et dans cette formation, Ben justement, j'ai repris. J'ai le syllabus, donc on a cette formation qui est sur la radicalisation.

00:02:16 Sirine
Ouais Ah oui.

00:02:17 Damien- syndic St Gilles
Vous, j'ai le cours qui est là, au cas où vous voudrez, je pourrais même vous le fournir pour voir un peu en quoi

00:02:22 Sirine

Oui, ce serait chouette

00:02:22 Damien- syndic St Gilles
Et et à côté de ça. Enfin, moi je vous parle, c'est ma formation. C'était en 2007, donc voilà certainement évolué depuis.

00:02:28 Sirine
En 2016, c'est ça ?

00:02:30 Damien- syndic St Gilles
Oui, c'est ça, donc du coup, on a aussi les symboles, donc qui seront facilement reconnaissables. Donc nationaliste, séparatiste ? Vous voyez, il y a les extrêmes droites. Enfin, tout ce qui est un petit peu qui, pointu comme tatouage, comme dessin, poster extrême gauche. Donc, vous voyez un religieux donc pour pouvoir. Ce ce ce forger une idée ou quelque chose, ou bien voilà quoi, voilà, c'est c'est une chose qui pourrait être intéressante pour. Donc voilà. Je sais pas, vous êtes de la région, de quel point ?

00:03:03 Sirine
Moi, je suis à Mons pour l'instant.

00:03:05 Damien- syndic St Gilles
Okay Bah ça va, moi je suis sur Quevaucamps mais au pire des cas je veux dire ma femme elle travaille à la prison de Mons donc on pourrait même s'arranger si jamais une fois doit travailler je remets les documents, vous allez les chercher, il y a un.

00:03:16 Sirine
Hein, mais de toute façon, du côté de Quevaucamps, j'ai une tante qui vit de de ce côté-là, donc c'est la même, je pourrais me déplacer sans souci.

00:03:22 Damien- syndic St Gilles
Ah OK, d'accord, bah.

00:03:23 Sirine
En tout cas, c'est très gentil de votre part, merci.

00:03:25 Damien- syndic St Gilles
Pas de problème, donc voilà.

00:03:27 Sirine
Et donc vous avez ce ce petit, c'est la que vous m'avez montré. C'est en plus de la formation de base, hein ?

00:03:34 Damien- syndic St Gilles
Ça, c'est dans la formation.

00:03:35 Sirine
Ah, c'est dans la formation, okay ?

00:03:36 Damien- syndic St Gilles
Ouais, et nous, ce qu'on a ici aussi, c'est qu'on a, on a en en formation sur le terrain, on a une pour se pour rester à jour. On a de une formation, les elearning, donc c'est une formation qui est en ligne avec des choix multiples, avec des questions réponses. Donc d'abord on a de la théorie et en fonction de cette théorie là on on est un petit peu mis à jour tous les ans pour dire de de rester dans le gaz et ne pas perdre pédales par rapport à à ce genre de de choses qui est très importante donc du coup voilà. Et non, mais en fait, comme vous verrez, il y a, il y a vraiment la partie un peu. Et terroriste, pardon théorique du coup, pour pouvoir se situer, bah allez à l'introduction, c'est radicalisation, déradicalisation, désengagements, polarisation, activisme, radicalisme, faire les différences entre les différents, les différentes sortes. Vous voyez après et à la, il y a aussi eu pas mal de vidéos qui ont été montrées que des des, des personnes qui sont tombées dedans et qui en sont sorties. Donc c'est beaucoup des, c'est des choses qui ont été vraiment flagrantes, même au niveau des reportages, dans les avec des détenus, avec qu'on avait sur le en diapo et pour la formation. Je crois que c'était des formations de 3 jours. Il me semble radicalisation.

00:04:46 Sirine
Ok, donc la formation supplémentaire c'était 3 jours, c'est ça ?

00:04:49 Damien- syndic St Gilles
Non de base. Ah non non non de base OK. Dans la base des 3 jours, pour la radicalisation et après du coup on a comme je vous dis, le e-Learning à la prison pour continuer à rester à jour.

00:04:59 Sirine
Et ça, c'est la formation supplémentaire, c'est ça ?

00:05:02 Damien- syndic St Gilles
Voilà, c'est ça. On peut toujours aussi repartir à à Marneffe pour refaire la formation qui est, qui est aussi à jour mais avec avec 111 formateur qui qui donne l'information, qui est spécialisée dedans quoi donc. Voilà.

00:05:18 Sirine
Et votre, le nom de votre fonction ? C'est quoi ? Parce que j'ai vu qu'il y avait plusieurs grades. Enfin, grades entre guillemets de d'agent pénitentiaire.

00:05:24 Damien- syndic St Gilles
La fonction donc c'est assistant pénitentiaire, assistant de surveillance pénitentiaire. ASP exactement. Donc ça c'est quand on est agent. Donc maintenant faut savoir que la nouvelle prison de Haren, qui vient de d'ouvrir et là ils sont partis dans un nouveau style de fonctionnement. En gros, l'assistante surveillance pénitentiaire qui est un rôle. Ils ont diffusé ce rôle en 2. Donc nous moi personnellement je fais tout le travail, donc c'est le côté sécurité. Ils ont séparé le côté sécurité en disant Bah les agents qui font la sécurité ne font plus que les mouvements. Et puis il y a le le côté assistant. Euh, assistant de vie et que là l'assistant de vie sera comme nous à l'assistant pénitentiaire, en contact avec le détenu pour les papiers, les démarches journalières et tout ça. Donc là, ils ont un peu scindé en 2 maintenant, à voir si ça va fonctionner dans le temps. C'est en période de en phase de test pour l'instant ça se passe pas au mieux à à la prison d'Haren c'est pas le top du top après du coup. Enfin je vous parle des retours que j'ai et en plus ça je suis-je suis

délégué syndical donc je suis un petit peu. Je connais un petit peu la matière donc donc du coup je peux vous dire que c'est c'est une phase de test à voir si c'est concluant ou pas mais pour l'instant j'entends que des échos négatifs par rapport à ça à en fait ça soit scindé quoi donc du coup voilà et le il y a une chose qui est importante c'est que y a des différences au niveau pécuniaire aussi parce que y a l'assistant de sécurité bah il sera quand même assistant. Comme l'assistant comme moi, que l'assistant pénitentiaire enfin du coup assistant de surveillance, parce que un assistant pénitentiaire, ça s'appelle un AP. Donc un AP, c'est un chef qui est dans le Bureau qui lui gère. Les chefs quartiers qui sont les les, les chefs qui gèrent une aile et après y a les assistants qui gèrent maintenant comme moi je suis amené à faire aussi les fonctions de chef quartier ou bien pour gérer une aile. Donc ça c'est ça arrive fréquemment aussi. Mais du coup je veux dire c'est c'est vraiment bien dessiné. Donc direction assistant pénitentiaire chef quartier, qui maintenant s'appelle chef d'équipe. Et après l'assistant pénitentiaire, donc ça, c'est les l'échelle directement sur le terrain, donc voilà.

00:07:25 Sirine
Ok. Donc, vous vous avez dit que ça se passait mal, vous pouvez un peu expliquer ce qui se passe ?

00:07:32 Damien- syndic St Gilles
Ce qui ce qui ce qui se passe mal au niveau de la fonction ?

00:07:34 Sirine
Ah non, non, non. À Haren, vous avez dit que c'était pas top top.

00:07:38 Damien- syndic St Gilles
Ben oui, le problème est que du coup - son fils rentre dans la piece s'il te plaît Tim vas dans ta chambre, allez - Là, ce qui se passe, c'est qu'il y a la. Beaucoup de gens qui étaient dans les prisons bruxelloises ne sont pas forcément que des bruxellois, ce sont des gens qui habitent, ça va de Arlon à Tournai donc ça va dans toute la Wallonie, même au côté flamand. Et ce qui se passe, c'est que les gens, bah quand ils étaient à Saint-Gilles, ils aimaient bien pour le côté, parce que c'est avait Saint-Gilles, Berckendal, ForêSt, la bruxelloise. Et ces gens-là, bah ils étaient attachés à leur prison et et à leur endroit, à leur endroit de travail, vu qu'il y a ceux qui restaient en général, ils étaient là depuis des années parce que souvent comme une personne comme moi qui a commencé dans les prisons bruxelloises. Euh, moi le. Le trajet était un inconvénient ? La circulation pour me rendre à mon travail, un inconvénient et les horaires donc du coup revenir 01h30 après voire 2 h après le travail parce que il y a de la circulation, c'était compliqué donc du coup les gens qui étaient vraiment là, qui n'avaient pas à Bruxelles étaient vraiment parce qu'ils étaient accrochés à à l'endroit et je croyais que c'était vraiment hyper sympa et le travail était vraiment super, donc on savait pas, on savait pas s'embêter. 5 Min à Bruxelles, c'est impossible donc ils ont ouvert cette nouvelle prison et cette nouvelle prison. Ce qui se passe, c'est que bah en fait. Elle est, euh, elle est, comment dire il déjà ils ont pour moi, ils ont ouvert trop tôt donc ça normalement une prison comme la prison de leuze ou la prison de de Marche-En-Famenne. Elle a été à savoir qu'une prison qui ouvre normalement doit être ouverte en en plus ou moins un an à 2 ans, sans détenu hein, à tourner à vide qu'avec des agents qui tournent, qui stimulent des mouvements. Donc c'est les agents qui doivent faire un petit peu le jouer. Le rôle du détenu et tout ça, ça n'a pas été le cas. Il faut le savoir. Donc voilà et en plus de ça, sans parler des petits tracas qui a aussi avec par contre je je je tiens à préciser l'enregistrement que vous avez c'est pas

utilisé à des fins quoi que ce soit, c'est juste pour votre travail à vous, hein ? On est d'accord ?

00:09:30 Sirine
Oui, oui, oui, bien sûr. Hein ? Pour la la presse ou quoi que ce soit ? Ah non non non, je suis. Non, bien sûr, c'est, ça reste confidentiel et anonyme, y a pas de nom, ne vous inquiétez pas, pas de souci.

00:09:40 Damien- syndic St Gilles
Ça va, c'est important, d'accord OK, donc du coup à Haren ce qui se passe, c'est qu'il y a eu pas mal de de petits couacs genre au niveau bah bêtement maintenant les détenus ils se baladent, ils ont les maintenant les détenu ont une clé qui est sous forme de carte digitale et c'est une clé qui ouvre des portes. Donc maintenant en tant qu agent moi personnellement je suis quelqu'un qui va me baser sur la sécurité. Et ça veut dire que la balle était une des 4 conseillers qui peuvent sortir aller d'un endroit à un autre endroit et donc ça veut dire que on peut être là et se retrouver avec un détenu qui, dans son dos, sans savoir d'où il vient. Donc ça c'est ça. C'est faisable. Donc pour moi c'est déjà pas concevable pour ma part, c'est un exemple. Après, à côté de ça, il faut savoir que le système de base était pas fonctionnel dans le sens où bah y a déjà des détenus qui se retrouvaient à un endroit. Il devait pas aller, ils étaient presque même à la sortie presque en évasion, c'est pas au point du tout. Il y a il y a une carte à un détenu qui ouvre des endroits qui qui est pas censé savoir au vie ouvrir. Et justement, par rapport à ce au niveau, radicalisation, niveau terrorisme, il y a aussi une femme de ménage qui s'est retrouvée dans une cellule d'un radicalisé très dangereux et que c'est pas concevable non plus parce que voilà donc pour vous dire, au niveau sécurité, je crois qu'on est loin, loin, loin d'être à jour. Donc ça c'est pas bon du tout. Alors le 2e côté qui est vraiment néfaste, c'est le fait que bah la le le personnel qui a ils ont fait beaucoup de sélections pour dire venez on cherche des gens d'ailleurs y a beaucoup de campagne en ce moment. La justice est juste tout ça et pour embaucher des gens, il y a d'abord eu des contrats rosetta, donc ce sont des contrats premier emploi, donc des gens qui n'ont jamais mis un pied dans le monde du travail, mais ils vont commencer ces gens-là par directement être mis dans directement BAM dans le pavé, dans une dans, dans la plus grande prison du de Belgique, donc déjà de un de 2. Il faut savoir que Ben, ces gens-là, ils n'ont pas la formation en rosetta, ils n'ont pas de formation comme je les 50 jours, ils sont directement mis sur le terrain. Donc vous ici, demain on vous dit, vous avez réussi, vous commencez, vous allez aller commencer, on vous met là-bas et on va vous donner des une carte ou un bas ou des des clés et dire, voilà, vous devez faire ça ça, ça et démerdez vous un petit peu, mais y a aucune formation derrière donc ça ça devient compliqué. Il y a juste 3 jours pour le principe de dire que voilà, maintenant il y a la Une embauche de de contractuel pour Haren et à savoir que ce sont tous des jeunes qui n'ont jamais mis les pieds dans une prison. Donc on arrive avec des gens qui sont expérimentés, qui se retrouvent avec des gens qui sont inexpérimentés et qui font un peu n'importe quoi et donc du coup c'est pour ça que ça fait un petit peu peur dans le sens où bah il y aura certainement, je ne le souhaite pas mais il y aura vraiment qu'il y aura un problème qu'on en reparlera qu'on dira. On l'avait dit quoi. Mais bon du coup pour l'instant tant qu'il se passe rien tant mieux. Ça roule. Je veux dire donc, mais bon maintenant j'ai des collègues qui ont été visités Haren qui qui ont eu ces jeunes là, qui normalement là quand y a un détenu qui sort de son espace de séjour, c'est, on doit le fouiller pour voir qu'il y a dans ses poches. Il doit passer dans des portiques de détection de métaux, de métaux, au quoi il aurait une âme ou quelque chose, ou bien du métal ou quelque chose dissimulé, que ça soit dans à l'intérieur de lui ou bien quelque part ou il peut pas cacher dans sa bouche ou ailleurs et du coup il sonne et là Ben on voit là-bas les les gens ils font sortir détenus

les fouilles, même pas les gens, ils partent quelque part, ils reviennent après. C'est un peu le foutoir là-bas, donc voilà c'est c'est ma vision aussi de voilà. Après je suis pour l'évolution, je suis pour le changement, je suis pour tout ça, mais il faut savoir que on est on. On n'est pas avec des enfants de cœur, on est avec des gens qui sont quand même là parce qu'il y a eu des problèmes à un moment ou à un autre et du coup, il faut quand même rester rationnel et garder la tête sur les épaules en se disant voilà moi personnellement j'aime pas avoir un détenu dans mon dos sans sans savoir voilà quoi, voyez ce que je veux dire au niveau sécuritaire. Voilà enfin un petit peu mon avis sur Haren maintenant après je ne peux pas non plus vous dire, je n'y ai pas travaillé. Je peux pas vous dire, y a ça précisément, mais voilà, c'est les les choses que je peux vous dire par rapport à ça, c'est ce, c'est ça. Ah oui aussi une chose, c'est que je fais partie de l'équipe d'intervention donc et du coup, ce qui se passe c'est que la la prison d'Haren qui est un peu la taille d'un d'un village, j'ai fait mon recyclage d'intervention avec des gens qui sont à Haren et ils ont expliqué s'appelle le SICAR donc là là-bas la la la le groupe d'intervention c'est le SICAR et eux ils normalement ils doivent être au cœur de la prison pour dire d'intervenir à un endroit où à un autre et ce qui se passe c'est que maintenant. L'endroit le plus stratégique qu'ils ont pour se poser ? Donc il faut pas un bureau quelque part. Il doit être restés à l'extérieur, donc toute la journée, ils attendent qu'il se passe quelque chose et on a besoin d'eux, ils doivent partir, mais il faut savoir que Haren c'est c'est aussi grand que le. La ville de Peruwelz hein ? Donc c'est énorme. C'est grand. Du coup. Voilà donc je vous dis. C'est compliqué dans le sens où c'est pas encore au point sur tout donc voilà.

00:14:11 Sirine
Ok, d'accord, et donc vous avez commencé en 2016, c'est ça ?

00:14:15 Damien- syndic St Gilles
Tout à fait fin 2016 oui.

00:14:17 Sirine
Vous pouvez me décrire un peu les missions que vous avez eu, enfin qu'on les missions officielles qu'on vous a attribué quand vous êtes entré en poste ?

00:14:26 Damien- syndic St Gilles
Bah les missions déjà, c'est l'accompagnement qui commence, donc je veux dire, si on n'est pas là, donc nous c'est le matin, je vais vous faire une journée type, hein, si vous voyez un petit peu. Donc la pause du matin, on arrive au travail. C'est l'ouverture donc déjà la. La première chose c'est l'appel, ça, c'est ce qui est primordial, c'est de savoir compter, de dire Y a autant de détenus présents. Du coup, ça c'est y a toujours l'appel le matin, à chaque changement de pause et plus dans dans les pauses en même temps. Donc ça, c'est le truc qui est primordial après l'ouverture, donc tout ce qui est distribution du café, l'eau chaude après donc du coup le ça d'une prison à l'autre, c'est la remise du courrier ou le relevé du courrier du courrier. C'est des fois ça se fait le matin, des fois ça se fait le soir, ensuite il y a les douches. Une fois que les on en fait les douches des détenus après une fois que les douches sont passées, donc c'est ça l'accompagnement, donc ils ont besoin de nous pour que ça soit des documents, que ça soit pour un rouleau de papier toilette. Ce sera pour quoi que ce soit. On est là pour un relais par rapport pour contacter le greffe, le service social pour contacter, peu importe tout ce qui est ou bien pour prendre des cours aussi donc ils passent par nous et par par le biais de billets de rapport qui doivent remettre. Et voilà donc du coup. La mission enfin, en soi, c'est l'accompagnement. C'est que ça, c'est pour dire,

voilà, on est le relais avec l'extérieur, avec la pour faire quelque chose. Maintenant y a une chose qui est importante, que je tiens à vous dire, c'est pour moi c'est que par rapport au projet de réintégration, c'est que pour moi, il est important qu'une personne, parce que il faut savoir qu'y a des spécialistes, que ils sont réveillés toute la nuit et pour et qu'ils font donc ils font le souk toute la nuit et que après, à 04h00 5 h du matin, ils vont se coucher. Et puis on arrive et ils sont en train de dormir. Donc pour moi je suis du genre à, je les réveille le matin, on donne les médicaments, C'est d'ailleurs ça, c'est une attribution, normalement on peut pas faire mais on doit donner les médicaments. Normalement, doit être accompagné d'un d'une personne de du médical. Même les plaquettes sont sont faites par une personne médicale, elles sont distribuées et contrôlées par le détenu lui-même. Qui dit qu'il valide que ça soit correct après nous voilà par rapport à ça, on n'a plus rien à voir donc, mais du coup du coup je pars sur autre chose. Mais j'étais en train de vous dire avec le le le projet donc de réinsertion, c'est de savoir se lever le matin pour qu'elle soit recherché à mon emploi, pour s'occuper de de démarche, donc ça, ça fait partie vraiment de la base, c'est de pour moi une tournée type de détenus, c'est comme ça, ça doit aller donc le matin on va, nous on commence à 06h00, la pause, Ben on va dire que. On est tous en place, le planning donc l'ouverture et tout ça à partir de 07h00 du matin. Là à 07h00 7 H et demi on se réveille ça que les travailleurs, aussi les les servants qui distribuent avec nous le café qui nettoient les sections qui qui distribuent la nourriture. Donc voilà donc pour avancer dans cette journée. Donc du coup on après l'ouverture à tout ça, il a sorti il y a une sortie du préau préau du matin, il y en a une également l'après-midi, ils ont droit à une sortie, il faut minimum pour la loi de principe, il faut au minimum une sortie par jour dans le préau quand on peut le faire, quand il y a assez d'agent. À Bruxelles, c'est pas trop le problème mais à Tournai, c'est plus problématique dans le sens, c'est une petite prison et des fois il manque de personnel qui fait que le clos c'est pas toujours facile à gérer. Bon maintenant depuis peu on a un service de PCI, donc caméra qui puis qui peut-on fait priorité aux gens qui travaillent les travailleurs et ceux qui vont en cours, qui n'ont pas la possibilité d'aller au préau le matin, on fait en sorte de les mettre au préau de l'après-midi parce que après avoir travaillé toute la journée et que c'est un peu normal qu'il sorte donc voilà tout ça, ce sont des un peu, vous voyez les la le le le. Détenue, motivé est récompensé au final. Parce que voilà quelqu'un qui bouge et qui fait des choses, ça, ça c'est une évolution et c'est, et on sait faire la part des choses de la personne qui veut, qui fait des choses et qui fait pas des choses. Donc voilà donc. Ça, c'est plus propre aux aux fonctionnement quoi donc et après le bon vouloir hein ? Donc moi quelqu'un qui il y a des gens comme moi qui font un peu social, qui enfin, je dis social, mais c'est dans le sens où je parle facilement avec les gens, je vais faire facilement vers la personne et si y a un problème on va en parler facilement. Je vais essayer de résoudre le problème. Et si y en a un qui est là et que il est fermé et que le premier mot quand excusez-moi le vocabulaire mais si jamais on me dit Oh fils de pute dès que j'ouvre la peur là vous savez que voilà Monsieur Ben bonne journée et ça sera le minimum du minimum, Vous voyez ce que je veux dire ? Ça, c'est une question, si c'est du donnant-donnant, quoi c'est, c'est le respect, tout, comment tout est basé sur le respect dans dans ce métier. Donc du coup voilà, c'est pas, c'est pas porté à tout le monde faut le savoir, ça c'est clair donc voilà et alors ensuite bah matin donc prévoir tout ce qui a visite, avocat, visite familiale aussi. Une visite, une le matin, une l'après-midi enfin et il y a un relais parent-enfant qui fait le mercredi après-midi le samedi matin aussi. Enfin voilà, et les visites hors sécurité aussi les VHS donc qui sont accordées une fois tous les 15 jours, une fois par semaine, si je me trompe pas, faudrait que je vérifie, mais ça change tous les mois. Des fois, des fois ça des fois c'est une fois des fois c'est 2 fois. Ça dépend maintenant. Depuis la le Corona, il y a aussi les visites virtuelles donc mais ça c'est une bonne chose même pour les personnes qui pour moi ont leur famille à l'étranger. Je trouve que c'est très

bien qu'ils puissent communiquer quand on est en train de le faire donc c'est un plus donc ça c'est une très bonne chose et du coup Ben voilà le repas et après 12h00 c'est pareil après 12h00 c'est encore une fois donc préaux démarche administrative. Les travailleurs, les, l'école, les filles, à, ils finissent à 16h00. Et puis c'est ça parti, donc voilà. Mais ça, si vous voulez, je peux aussi vous faire parvenir une journée type avec le planning par de la prison de Tournai hein ? C'est la prison de tournée sera pas Bruxelles, mais je peux vous donner un planning d'une journée.

00:19:50 Sirine
Ce serait super ça et euh dans la journée type y a des activités pour les détenus ?

00:19:56 Damien- syndic St Gilles
Les activités alors, ce qui se passe y a le travailleur d'office ? Ils ont activité le matin et et activité l'après-midi. À partir du moment où il y a 2 agents sur la section, s'il y a un agent qui est tout seul, il ne pourra pas ouvrir les activités car il se retrouve avec tous les détenus qui sont les portes ouvertes. Et donc du coup, et dans les ailes en, les activités sont réservées aux travailleurs. Donc à comme je prends pour exemple Tournai vu que c'est, je peux vous expliquer plus facilement que je suis dedans actuellement, donc aller à l'aile des condamnés. Donc qui est l'aile B ? Il y a la la première, la 2e et la 3e, donc à la sur la première ce sont en général tous ceux qui sont punis et sanctionnés, les les aussi les radicalisés qui ont moins accès aux aux activités dans un premier temps ou pour voir comment ça se, comment ça se passe. Surtout au niveau du contact avec les autres personnes. Parce qu'à savoir qu'une personne qui est qu'une fiche terreau est à certains et souvent à séparer d'une autre personne avec une fiche terro, ils peuvent pas être sur le le même côté ou la même section afin de voilà. Maintenant j'avoue que moi j'ai déjà vu qu'il y a eu des améliorations sur chez certains détenus et qui au final, étaient allés au préau avec des autres fichiers terro et c'est l'évolution justement, c'est ça la chose et c'est ça le le positif comme quoi que voilà maintenant on n'est pas là pour dire enfin voilà, nous on est on. On n'est pas devin, vous voyez à quelqu'un si quelqu'un a fait quelque chose, il est là pour le payer et du coup bah en en général on s'occupe pas de ce que la personne a fait. On essaie de de faire en sorte de et on voit des fois une évolution, des fois on en voit pas et et ça c'est pas à nous d'en juger. Quoi qu'il en soit, vous voyez mais du coup pour revenir à à aux activités les activités ici le c'est le soir elles sont de 18h00 à 19h30 en général le soir et c'est une c'est donc c'est à partir du moment où y a 2 chefs qui sont présents sur la section et du coup on ouvre toutes les portes on dit activité. Et là on ouvre les douches, ils peuvent aller de cellule en cellule, c'est pas plus que 4 détenus en cellule, il y a la table de ping-pong, y a baby foot, y a ils prennent leur courrier, ils les douches sont ouverts pour ceux qui veulent aller se doucher même s'ils ont déjà été se doucher du matin. Donc je veux dire voilà, c'est ça, c'est une activité typique, il y en a donc en général l'activité, c'est ce qui est bien, c'est que les tout ce qui est échange en prison d'une cellule à une cellule sont interdits lors lors des activités comme ils vont de cellule en cellule. Bah il y en a qui veulent mettre du son café chez un et chez l'autre. On va pas commencer à contrôler plus si jamais on commence à sentir une odeur de shite ou des choses comme ça, là on va peut-être plus faire attention ou bien voir si on voit passer genre un gros paquet ou bien que des couteaux quelque chose, là on on surveille pour pas que ça arrive, mais en général voilà quoi donc c'est un peu plus cool pour ceux qui sont en régime. Surtout ce sont des condamnés et qui sont là pour purger et que en général ça se passe bien et voilà. Mais bon ici en période de grands congés, moins de monde et il y aura pas de y aura moins d'activité sur le mois de juillet août quoi. Actuellement souvent c'est répétitif. C'est comme ça quoi.

00:22:47 Sirine
Mais ça, c'est du coup pas valable pour l'aile ou c'est un peu plus stricte, c'est ça ?

00:22:52 Damien- syndic St Gilles
Non, non, ce sont que pour les travailleurs. Travailleurs et on a eu une période où justement on a été en surpopulation. D'ailleurs, c'est le cas actuellement, mais on a un peu mieux géré la chose, c'est que on a, on est arrivé un stade, on a dû mettre des prévenus avec les condamnés et re et faire des transferts de prison, en envoyer des condamnés ailleurs pour dire de faire un peu de place. Et voila quoi ? Enfin, je parle toujours en fonction de tournée. On est d'accord parce que c'est il y a des prisons qui font que la préventive y a des prisons qui font que les condamnés et nous du coup c'est une qu'on fait les 2 donc du coup voilà, c'est pour ça que c'est important de le préciser.

00:23:26 Sirine
Et c'est et ça s'est passé comment à Saint-Gilles ?

00:23:30 Damien- syndic St Gilles
Saint Gilles, donc c'est pas l'aille. Elle traite donc activité les activités à Saint Gilles. C'était juste l'aile A qui est l'aile, travailleur, l'aile travailleur les autres les autres les autres, donc elle l'aile B C D et E ils ont cil y a pas d'activité c'est vraiment ? C'était enfin moi, l'aile B, c'était beaucoup du préventif parce que quand ils arrivaient, en général, ça arrivait là. Mais c'était la seule qui était sécurisée, qui était surveillé par les appelle ça le bunker. Là-bas, donc, c'est un un local qui est en dehors de la prison, qui gère tout ce qui est ouverture de porte électronique et c'est un peu plus sécurisé. Les fenêtres étaient plus plus renforcées et tout ça. Donc pour ça, voilà maintenant. Il a, à Saint-Gilles aussi ce qu'il avait, c'était que l'aile B, au fond, c'était. Ah, il y avait aussi les l'espace de cellules nue, il y avait les 4 cellules nues, plus un un box près du bureau du chef quartier. Donc moi, dans dans dans mon quotidien, c'était ça ? C'était là et c'était, c'était. C'était constamment l'interpellation, enfin la confrontation du matin au soir, c'était voilà, c'était, c'était du sport, quoi, et c'est ce qui fait que j'ai appris mon travail correctement et que je peux le faire correctement sur Tournai et que je vais pas commencer tout de suite dans une petite prison et pour moi, ça c'est ma force dans mon travail, c'est mon envie de de continuer de de me développer quoi donc, Voilà. Mais c'est vraiment ça quoi, c'est et alors ? À l'aile B Bah c'était bien, c'était, on est, on était vraiment soudés et et qu'on avait intervention. Bah souvent on était ensemble et ça se passait bien. Et et à partir du moment où nous une bonne intervention, c'est à partir du moment où enfin je parle de ça, parce que quand je suis partie de l'équipe, c'est à partir du moment, il y a aucun blessé. Donc si le détenu va bien, nous on va bien, tout va bien, donc ça c'est nickel. À partir du moment les protocoles sont respectés, que tout s'est passé dans l'ordre et la sécurité, voilà c'est le principal. Maintenant, j'ai vu des choses. Des des détenus qui se calfeutrent bien qui, qui se remplissent d'huile ou d'urine ou de ou de merde et qui viennent dessus et quand vous voulez le prendre, ça ils glissent, ils cassent tout le mobilier de sa cellule, lui forcer des portes. Bah ouais y a un peu de tout, c'est c'est pas une journée n'est pas une autre c'est et il suffit qu'une personne reçoive une mauvaise nouvelle pour dire qu'elle explose et que donc voilà, on est, on est tributaire de ça. Maintenant aussi on est tributaire d'un détenu, tu reviens de y a une mauvaise nouvelle genre, j'ai eu y a pas longtemps un détenu. Son son que son frère est décédé, il ne peut pas assister aux funérailles et du coup, pétage de câble et après ? Avec toute la peine qu'on a aussi pour eux, on comprend, mais voilà, et des fois y a 2 neurones qui se touchent. Ben on en arrive là quoi ça arrive, c'est c'est ça, c'est un peu condenser l'agressivité,

donc voilà, c'est pas évident tous les jours, mais on fait toujours en sorte que ça se passe bien. Donc voilà c'est le principal.

00:26:17 Sirine
Et donc vous avez parlé de vos collègues, vous vous vous entendez bien avec vos collègues ?

00:26:24 Damien- syndic St Gilles
Alors en général, on est soudé, on est une bonne équipe. Maintenant, j'avoue que sur une, on a plus souvent des problèmes avec nos collègues, qu'avec les détenus. À partir du moment où on connaît bien son travail et qu'on est forgé, ça va, mais je veux dire, à partir du moment, c'est une institution où y a beaucoup de personnes qui travaillent. On n'est pas forcément obligé de s'entendre avec tout le monde du coup, mais en général dans le sens du travail, ça se passe plutôt bien. Oui, on fait en sorte que ça se passe bien maintenant, le le fait de se compléter, c'est une force aussi parce que il y a des gens, Ben y a des, y a des gens qui sont baraqués comme moi, qui vont aller plus facilement en contact, il y a des des les gens qui sont plus avec la parole, il y a des gens bah comme comme on disait aussi y a des. Des des. Un détenu va pas réagir la même chose avec un homme qui va peut-être réagir plus plus calmement avec une femme aussi, donc c'est un complément. C'est il y a un peu de tout le fait que ça soit une bonne chose. Maintenant, on n'est pas là non plus pour trop trop insister, ce comme on dit, quand on donne ça, on prend ça. Si jamais on est quelqu'un de trop gentil, qui va par exemple faire les échanges, je vous dis tout à l'heure, c'est interdit. Il y a des chefs qui le font quoi ? Donc voilà. Et puis il y a après y a des abus, des excès, ça arrive aussi des collègues qui eux ont des collègues malheureusement qui ont déjà fait rentrer des de la drogue ou de l'alcool ou des choses comme ça et qui font que voilà donc ça c'est les problèmes. C'est le genre de collègues à qui on a plus trop envie de de côtoyer parce que un détenu qui se drogue où qui prend de l'alcool. C'est un détenu que quand on ouvre la porte on pourrait avoir des problèmes. Ça, c'est c'est un problème, donc voilà mais bon encore heureusement c'est c'est pas une situation qui arrive régulièrement mais ça arrive faut le savoir.

00:28:01 Sirine
Et avec vos supérieurs, ça se passe bien aussi ?

00:28:04 Damien- syndic St Gilles
Oui, en général, il y a une une histoire de confiance, hein, c'est ils voient quand ça se passe bien. Franchement, ils viennent voir sur le terrain ce qu'on enfin. Ils viennent voir que comment ça se passe, quand il y a un mouvement avec beaucoup de détenus, ils sont sur place quand il y a un problème en général on s'en dit enfin, on ouais si pour ça il y a aucun problème à mon contact.

00:28:28 Sirine
Et pour revenir un peu à vos missions, euh. Est-ce qu'elles ont changé depuis votre prise de poste ou c'est resté à la même chose ?

00:28:37 Damien- syndic St Gilles
Le travail en lui-même est le même, que ça soit dans telle ou telle prison, c'est la même chose, non ? L'accompagnement reste le même, mais on se forge au niveau caractère, on se forge un un caractère un peu plus plus pointilleux, on va dire et du coup y a peut être des choses que j'acceptais pas avant que j'accepte maintenant et et vice versa, des choses qui ne passent plus et qui passaient peut-être avant. Donc ça enfin il faut se faire se créer une ligne de conduite comme

on le disait, allez. Comme on disait il y a, il y a une ligne, il y a la la ligne. Si on va un peu trop à droite, un peu trop à gauche, faut faire attention et si on dévie plus on dévie, plus ça va être compliqué et puis on va s'écarter donc le le but c'est de suivre cette ligne de conduite et de et de se de d'y rester accroché en restant soi-même et intègre à soi-même. Et moi personnellement j'ai pas de problème avec ça donc ça va quoi ? Donc je veux dire mais le. Non, il y a, il y a je veux dire, le travail reste le même mais un cas n'est pas un autre hein, vous savez, y a on va pas réagir, on va aller comment dire, on va travailler différemment avec une personne qui allez une personne qui était dans une histoire de drogue ou une personne qui est une histoire de viol, une personne qui est dans 1111 meurtrier, on sait faire la différence. Maintenant, on va faire attention que la personne qui a le genre des viols sur mineurs ou genre de choses, Ben on va faire un peu plus attention avec qui on va le mettre à genre à la douche, ou vous voyez, c'est des genres de choses qu'on apprend en étant sur le terrain on fait attention de pas faire de bêtises. Voilà quoi du coup. Mais bon c'est moins le problème qu'avant. Je trouve ça donc ça ça passe plus crème on va dire donc voilà.

00:30:17 Sirine
Concernant donc, vous avez parlé d'Haren un petit peu là la division comme ça ? Des nouvelles des fonctions, vous en pensez quoi ? Vous pensez ? C'est une bonne idée ?

00:30:25 Damien- syndic St Gilles
Non, du tout. Pour moi, c'est pas une bonne idée.

00:30:28 Sirine
Pourquoi ?

00:30:29 Damien- syndic St Gilles
Parce que justement, je suis un travail. Actuellement, je suis rémunéré par un travail et le fait de diviser ce que moi je fais en 2 en mettant des jambes ça déjà, c'est divisé. Le personnel pour moi déjà c'est faire dire moi je fais ça et moi je fais ça. Alors que un agent pénitentiaire il le fait déjà donc déjà c'est c'est un, c'est une problématique et. et la fonction, la description de la fonction, elle n'est pas claire en soi non plus. Quoi donc ? Non. Donc du coup non, moi je suis totalement contre et je pour moi ça va, c'est pas quelque chose qui va rester dans le temps.

00:31:03 Sirine
D'accord, donc voilà tout à l'heure, vous avez parlé qu'il y a eu des certains soucis avec des détenus pour les détenus radicalisés, vous en avez qui sont plus problématiques que d'autres ?

00:31:15 Damien- syndic St Gilles
Alors. Il y a toujours des détenus qui sont plus problématiques que d'autres. Oui, ça, j'en ai maintenant. Il y a des cas, il faut savoir. Il y a aussi des cas annexés, donc il y a des cas psychiatriques qui sont du coup plus borderline plus a démarré au quart de tour pour un rien, on a la, on a le le gars qui va faire beaucoup de de choses, mais. Moi, la personne que je me méfie le plus, c'est la personne qui va enfin vu qu'on rentre un peu dans le sujet. La personne qui va prendre qui va vivre au minimum, qui va rendre sa télé, qui va lire à chaque fois qu'on va regarder au guichet ? Il est en train de lire le Coran ou bien il lit un livre religieux, ou bien il y a son, il y a un changement donc là, une cellule qui devient toute propre du jour au lendemain que y a plus les les des affiches, des des, des affiches de prière sur les murs ou de ce genre de choses,

ou bien ? Un comportement différent ce que en général je vous dis quand avec les personnes radicalisées en général, ils sont très respectueux de l'agent hein, ça se passe. Le contact est vraiment. En général, c'est, mais on se rend compte. Par contre, il y a donc il y a ça et puis y a le côté aussi ces personnes là vont prévaut et ils communiquent avec les autres. Et puis on voit du changement chez les autres personnes et c'est là, à partir de ce moment-là que nous, on doit signer la la sirène d'alarme en disant il y a un problème, on a vu qu'il parce que nous on les rapports journaliers que je vous expliquais tout à l'heure quand il y a un détenu radicalisé avec les fiches terreau qu'on doit remplir, on doit dire qu'il y a eu un contact au préau, genre s'ils ont fait du sport, ça fait du sport avec un détenu, on doit renseigner quel détenu. Et si on voit un changement chez un tel détenu ? Bah il va être déjà consulté chez la la direction pour voir un petit peu ce qu'il en est pour pour allez, comment dire voir s'il y a s'il y a effectivement un changement ou bien si une attirance après y a un changement du du régime alimentaire qui joue aussi souvent parce que il y a plein de petits détails comme ça qui font aussi, il y a la couleur verte aussi qui revient souvent, c'est c'est des petites choses auxquelles on fait, voilà et la façon de parler et puis voilà enfin la gestuelle aussi. Le fait de comment ils saluent leurs camarades au préau. Enfin, il y a plein de petites choses comme ça qui font que. On fait attention donc je sais pas si je m'égare de la question ou pas là.

00:33:28 Sirine
Du coup, on non du tout.

00:33:31 Damien- syndic St Gilles
Donc voilà, c'est le genre de petites choses que qui qui mettent la puce à l'oreille, -(son fils rentre dans la piece) si tu peux avec ton frère en bas, tu peux descendre. Vas-y.- et du coup et du coup voilà. Je veux dire c'est. Maintenant soit problème plus comme je vous dis, une personne n'est pas une autre. Maintenant quand on a une personne qui a décidé de péter un câble parce que, comme je vous dis une mauvaise nouvelle ou quoi, voilà maintenant. Je pense un petit peu. Enfin, moi j'ai vu des des. J'ai vu d'évolution chez certains, j'en ai vu qui en ont pas eu du tout et j'en ai qui sont je vois de tout en fait donc j'ai vu des gens qui qui sont un petit peu sortis de ça j'en ai vu qui sont qui sont restés dedans et que je crois que on sera jamais rien faire et y en a d'autres par contre que ils ont essayé d'être accrochés et ça a fonctionné. Et puis ça a bien fonctionné après y a aussi l'effet de groupe en prison hein ? C'est aussi le viens avec nous, on va te protéger, tu seras avec nous, il y auras t'auras pas de problème et il y a il y a cette histoire de communauté qui fait que. Ça aide aussi un petit peu aux gens à se raccrocher à un groupe de personnes pour être plus forts et éviter d'avoir des problèmes. Voilà quoi.

00:34:34 Sirine
D'accord et donc tout ce que vous m'avez dit là, ça c'est comme ça que vous identifiez qu'un détenu radicalisé ? Ou alors vous voyez d'autres choses en plus ?

00:34:42 Damien- syndic St Gilles
Bah. Souvent, c'est le changement de comportement, hein. Une personne qui était énervée et qui en général. La première phase, c'est il coupe, il se coupe plus les cheveux, il se coupe plus la barbe, il laisse pousser, il, il ne sortent plus au préau, ils restent en cellule. Comme je vous dis, ils se re, il retire tout ce qui est matériel. Audiovisuel, donc la télé, le, la radio, tout ça, c'est c'est mis de côté et et constamment en train de le de lire, de documenter sur des choses sur que ça soit ça, soit la religion, que ça soit autre chose, hein, parce qu'y a pas que comme je disais tout à l'heure,

il y a aussi la ceux qui adhèrent à une personne ou bien ne serait-ce que pas. Pour en revenir à l'extrémisme avec les personnes qui ont le gars qui a une grosse croix gammée sur son torse ou bien qui a marqué SS 88 ou des choses comme ça, vous voyez ? Et les appartenances à des groupes qui peuvent être néfastes en prison. Et justement, quand un groupe qu'on rencontre un autre groupe, quoi donc ? C'est ce genre de choses qu'on doit faire. Attention aussi quoi. Voilà, c'est important.

00:35:50 Sirine
Et vous pensez que ils présentent plus de de risques que les autres détenus .

00:35:55 Damien- syndic St Gilles
Non pour moi. Pour moi, un détenu reste un détenu, donc je veux dire par là, il y a pas de. Je ne mets pas de degrés dangereux, de dangerosité, je suis là pour faire mon travail. Maintenant, c'est vrai que des fois on y a quand y a un beau bébé qui fait 2 M de haut et qui est, qui est dur parce qu'il fait de la Muscu du matin au soir, on se dit là, si ça pète, c'est voilà. L'humain est fait que on on se dit bon bah voilà, quand on est voilà, on n'est pas non plus des sur hommes hein, et à savoir que nous on est équipés que de nos 2 mains en prison on n'a rien, hein par rapport à ce qu'on pourrait penser, on a juste un bug dans notre poche et tout ce qu'on a hein donc voilà donc du coup par là non Moi, personnellement, ou des fois à l'œil, ça peut être, mais des différences par rapport à une personne, qu'elle soit extrémiste ou qu'elle soit normale, ou enfin que je dire enfin dans désolé, c'est pas le bon terme approprié, je le mot normal. Il n'est pas non que ça soit extrémiste que ça soit. Ou bien une personne, un détenu qui est là pour d'autres faits ? Bah je veux dire, pour moi, il y a la même chose, hein ? C'est pour moi, c'est voilà, c'est. Je peux enfin comment je sais pas comment vous expliquer maintenant, il y a le feeling aussi qui est la avec les détenus aussi. Il y a des y a des détenus qu'on se rend compte. Que y en a qui, c'est des gens qui ça passe, des gens qui ça passe pas et et vice versa. Allez bêtement, il y a un servant avec qui bah le gars il savait pas me voir en grippe. Bah à chaque fois bah c'était mieux que ça soit un collègue, une collègue qui allait et ça c'est avec tout le monde hein. C'est le fil. Les questions de feeling hein ? Je crois que c'est après, je crois qu'on est pas fait tous pour s'entendre non plus donc voilà. Et le fait que quelqu'un qui vient qui est un peu directif, qui dit non, c'est comme ça, c'est comme ça et quelqu'un qui est un peu plus laxiste. Bah des fois ça passe la personnalité de l'agent fait aussi les choses quoi Voilà.

00:37:50 Sirine
Ok, et vous avez parlé tout à l'heure de la journée type du détenu ? Est ce que la la vôtre, elle est différente ? Enfin, vous pourrez les l'expliquer un peu. Votre journée type ?

00:37:59 Damien- syndic St Gilles
Tout à l'heure, j'ai parlé de la journée type d'un agent, enfin du détenu. Enfin ouais bah c'est la non soit c'est la même c'est. À part que nous, on a le le repas entre collègues, je veux dire et que une fois que la fermeture est faite, Ben les cellules sont fermées, on doit rendre les clés et tout est fermé et il y a l'équipe de nuit qui vient, ils ne peuvent pas ouvrir les cellules donc il y a vraiment le côté oui, la différence elle est là quand ils sont en espace de séjour nous après voilà, nous on est, on est sur place mais on on fait les pauses, hein c'est 6-14 14-22 ou bien 8-16 pour ceux qui travaillent en général pour les visites, les mouvements, les pour les, le magasin pour le les cantines tout ça donc voilà quoi. Donc maintenant la journée type, ça est celle que je vous explique. Je vous montrerai comme c'est nous qui ouvrons les portes. Notre journée s'adapte aussi

en fonction, aussi elle se rapproche fort de celle du détenu quoi.

00:38:50 Sirine
D'accord et donc vous avez identifié des facteurs, entre guillemets, pour déterminer, si un détenu est radicalisé, est-ce que vous vous estimez que les vos collègues remarquent les mêmes choses que vous ?

00:39:04 Damien- syndic St Gilles
Souvent on façon, c'est le genre de choses qu'on discute entre nous, hein. Donc, quand on voit quelque chose en général, on dit, Eh écoute, t'aurais t'as pas fait attention, toi, ça, il va dire, Ben écoute justement si je me pose la question à ce moment-là, ce qu'on fait, on fait un rapport d'information à la direction. Pour y voilà, on se rend compte que il y a ce changement là, chez ce détenu où on a observé ça faut peut-être faire attention et du coup, voilà donc en général. Des fois, y a une fouille motivée par la direction pour dire d'aller voir un petit peu ce qui se passe dans la salle pendant que le détenu, sauf quand il est en cellule, on peut même faire la fouille et le demander sortir et faire la fouille de la cellule ou bien quand il est bien, quand il est parti au préau ou quoi aller voir un petit peu si on voit pas, genre des livres un peu bizarres ou ou un changement ou quelque chose qui pourrait taper à l'œil genre enfin moi j'ai déjà vu des notes aussi des fois. Personne qui écrivait que enfin, après je comprends pas, là je ne sais pas lire la là l'arabe, mais je veux dire des choses des fois où et alors du coup on se pose des questions donc on interpelle, on se renseigne et si ça va ça va ça aussi des fois on est amené aussi à prendre des renseignements sur ce qu'on peut voir en cellule tout des fois on peut passer à côté de quelque chose avec la barrière de la, de, la langue aussi ou quelque chose hein ? Pas forcément aussi quelqu'un qui parle. Allez on a beaucoup des pays de l'Est aussi hein, qui qui sont là donc des fois on sait pas lire non plus, c'est c'est compliqué quoi donc voilà.

00:40:20 Sirine
Et vous demander de l'aide à quelqu'un justement pour traduire toutes ces ces notes ou des fois, si vous comprenez pas un comportement, vous demandez de l'aide à quelqu'un ?

00:40:27 Damien- syndic St Gilles
En général, on va si jamais c'est des notes ou quoi, n fait des photocopies. Elles sont envoyées à la direction, la direction, il y a il y a, il travaille avec des des interprètes et déjà et en général aussi, si jamais enfin il y a des détenus, genre des servants, et tout ça avec des gens, des détenus que on va dire, je vais pas dire le mot de confiance que je peux pas dire. Le mot de confiance qu'on peut pas avoir confiance à un réellement mais. Vous m'entendez toujours ?

00:40:51 Sirine
Oui, oui, je vous entends, oui.

00:40:53 Damien- syndic St Gilles
Allô, Allô ?

00:40:54 Sirine
Oui, vous m'entendez ?

00:40:55 Damien- syndic St Gilles

Allô, c'est c'est bon. Bon, je veux dire donc du coup des fois il y a un détenu qui a une origine ou bien qui parle plusieurs langues, on on peut demander de l'aide aussi un détenu et qui va nous dira ça, ça parle de ça et voilà, c'est faisable aussi quoi. L'entraide est de mise aussi, même avec la population détenue.

00:41:12 Sirine
Vous pouvez un peu m'expliquer ? Enfin, vous avez parlé, vous avez travaillé à Saint-Gilles, vous pouvez m'expliquer comment ça s'est passé à l'ouverture et comment ça fonctionne, l'aile, justement ?

00:41:23 Damien- syndic St Gilles
Bah c'est le même principe, donc l'appel le matin on vient, on fait son appel, on regarde les détenus qui sont présents après du coup c'est peut-être plus compliqué dans le sens où les personnes qui sont radicalisées, on les met pas à la douche en même temps avec les autres personnes, on fait ça, on fait ça à part et en général les personnes radicalisées, pas il y en avait qui allaient au préau mais y en a qui allaient au préau individuel, ils sortaient pas, ils sont pas toujours autorisés à aller au parce que x ou x raison ou bien pour des des raisons du dossier dont on n'est pas informé. Ils peuvent des fois ne pas être en contact avec d'autres détenus, hein. Pour voilà quoi ? Pour éviter de de répandre le certaines choses donc, mais je veux dire en outre ça, le fonctionnement, je vous dis la journée, elle reste vraiment, vraiment, vraiment la identique d'une prison à l'autre. Et peu importe le profil du détenu, il y a juste des fois que y a un détenu qui est à séparer de un tel détenu ou à séparer de tous les détenus, ou bien qui doit prendre sa douche seule ou enfin c'est à chaque fois y a y a une fiche qui est comme quand on va à l'hôpital, à l'hôpital. Vous aviez sur le lit une une fiche signalétique qui explique les maladies. Ce qu'il y a et nous, on a un petit peu ça par rapport au fait encore, y a à séparer quelqu'un, ou bien si c'est quelqu'un qui a pris une grosse peine ou qui ou de chaque ça on a informé ou bien il y a une mauvaise nouvelle. On nous informe aussi et on sait comment on doit réagir pour dire que on doit faire en sorte que ça explose pas donc voilà. Mais sinon on je vous comme je vous dis depuis tout à l'heure la journée type, que ça soit à Saint-Gilles ou dans toutes les autres prisons, ça reste la même chose maintenant, à voir à créer des fois à prendre avec des pincettes, en une d'un détenu à l'autre, ou d'une personne à l'autre. Donc voilà.

00:43:00 Sirine
Il y a une prise en charge de déradicalisation ?

00:43:03 Damien- syndic St Gilles
Oui, ça, ça, c'est à la prison de Ittres, donc dans la dans, dans le déradex et d'ailleurs je sais pas quelqu'un vous recontacté que j'avais partagé ou bien vous avez des contacts par rapport à ça ou pas ?

00:43:13 Sirine
Pas oui, j'ai passé un entretien, mais je sais pas si c'est forcément avec vous.

00:43:17 Damien- syndic St Gilles
Ah ouais, d'accord ?

00:43:18 Sirine

Enfin, il y a plein de gens qui m'ont contacté, mais je sais pas d'où ils viennent entre guillemets.

00:43:22 Damien- syndic St Gilles
Vous avez eu des gens de Ittres quand même, c'est ?

00:43:24 Sirine
Pour ça, j'en avais déjà une, mais c'était pas par rapport à Facebook. J'en avais déjà une donc.

00:43:29 Damien- syndic St Gilles
Ça, ça c'est important, c'est vraiment là-bas ou. Ou c'est plus le cœur du sujet et c'est moi, dans le syndicat, j'en ai. C'est ça que j'ai dit. J'ai partagé un peu l'info dans le sens où que je connaissais des agents qui étaient là-bas. Et si si ils savaient passer le message, on sait jamais, c'est tout. C'est eux qui auront plus de qui seraient plus ciblés par rapport à à nous. On en a, mais c'est allez sur. Sur 60 détenus, j'en ai peut-être 3 - 4 sur une section que là-bas, c'est que des sections de ça, donc c'est ça qui est qui est différent au niveau du du travail j'imagine donc voilà, donc ça je serai pas vous le dire en tout cas.

00:44:01 Sirine
Mais en fait quand je me suis entretenu avec la personne de elle m'a pas forcément beaucoup parlé de la prise en charge à Ittre, vous pouvez me l'expliquer un petit peu.

00:44:10 Damien- syndic St Gilles
Ah, j'ai jamais été à Ittre.

00:44:12 Sirine
Et ce que je...

00:44:13 Damien- syndic St Gilles
Ce que je peux vous dire, c'est que c'est, c'est une aile qui est basée sur la réintégration, donc je sais que. Je saurais pas vous dire exactement ce qui est c'est quoi le ? Le fil de conduite à suivre et comment ça je vais pas parler de quelque chose que je ne connais pas mais c'est particulier donc, mais je sais que y a une équipe qui travaille que dans ce ce domaine là et qui sont habitués à ce genre de choses et mais. Nous, ça change pas dans le sens où y a un suivi, j'imagine que ça doit ressembler fort à nous. On a une fiche journalière qu'on doit mettre les contacts avec les détenus avec s'il y a eu visite, la tenue vestimentaire, est-ce qu'il était en djellaba toute la journée, est-ce qu'il était en tenue sportive ? Est-ce qu'il a fait ? On a aussi, enfin je je prends, j'ai une étude qui me passe par la tête, mais on a aussi un un détenu qui était dans la surveillance terro et qui faisait un un entraînement militaire au au préau, hein, et commencer à entraîner plusieurs détenus avec lui, mais vraiment des choses vraiment. Quand on le voyait, on se dit punaise enfin, c'était vraiment comme quand on voit des choses avec une arme qu'on met derrière le et qu'on fait, qu'on rampe et qu'on fait des choses et tout ça. Non, mais je vous dis, là, c'est le genre de choses qu'on a dû informer la direction et qui ont dû mettre une halte là pour éviter que ça se propage. Quoi, ça peut aller très très vite, hein. 1111 pire groupement, un rassemblement, on prend un sportif à gauche, à droite et et puis ça parle et il suffit d'avoir une passion commune, justement le sport pour pouvoir après intégrer quelque chose à un autre discours. Et le changement, donc de nourriture, le changement de ... Et puis allez, c'est quand même engrenage. Enfin, je crois pas que ça ou je vais l'apprendre hein, mais c'est un un engrenage que quand on

voit justement que ça commence, Ben c'est vraiment nous qui devons faire passer l'information pour dire il y a un problème, il se passe quelque chose et c'est très important sinon ça pourrait prendre des conséquences un peu plus amples donc voilà.

00:46:04 Sirine
Et en en termes de plus de réinsertion, y a rien qui met en place pour eux ?

00:46:09 Damien- syndic St Gilles
Ah si hein. Bah si déjà il y a des congés, il y a le fait que les personnes ils puissent aussi bah déjà ils prennent des cours ils peuvent passer leur permis de conduire, ils peuvent avoir leur diplôme donc ça c'est déjà pour la réception c'est bien ils peuvent rechercher un emploi aussi donc du coup ils sont avec le SPS pour chercher et le SAD donc le service d'aide aux détenus qui peuvent faire plein de démarches par rapport à l'extérieur recherche de logement aussi. Si si pour ça il y a quand même pas mal de services qui sont opérationnels au niveau de de de la prison Quoi ça oui.

00:46:37 Sirine
Et c'est, mais c'est pas forcément spécifique à au détenu radicalisé, c'est pour tout le monde ?

00:46:42 Damien- syndic St Gilles
Ah oui, pour tout le monde, bien sûr.

00:46:45 Sirine
Et vous avez un rôle là-dedans ? Enfin, ce que vous pouvez faire concrètement vous ?

00:46:50 Damien- syndic St Gilles
Bah à la recherche non vu que nous, on est on est entre 4 murs, on est enfermé avec eux. Maintenant nous moi le rôle que j'ai, c'est que allez, imaginons qu'il a besoin d'informations pour un numéro de téléphone pour genre, un détenu qui veut, qui doit trouver une adresse, genre qui va demander à une maison d'accueil ou ou quelque part un un lieu d'hébergement, ou bien quelqu'un de la famille ou bien une adresse ? On a l'outil internet pour dire des fois pouvoir enseigner le détenu et qui peut téléphoner en cellule pour essayer de d'avoir des contacts. Maintenant, moi je les conseille souvent de prendre un.., de passer par une assistante sociale qui est d'office plus expérimentée que nous par rapport à ce genre de démarche et qui enfin pour moi, ça coule de source, hein. Voilà, quand on a un problème juridique, on va voir son avocat quand on a un problème avec son logement, on va voir son propriétaire ou bien quelque chose comme ça. C'est un peu le même principe donc donc pour moi je les dirige souvent vers le le SPS et le SAD qui vont qui vont faire des démarches quoi. Tout ce qui est démarche extérieure.

00:47:47 Sirine
Vous avez des contacts avec la famille ?

00:47:51 Damien- syndic St Gilles
La, les seuls contacts qu'on a avec la famille détenue, c'est à lors de la visite, mais après. Non, je veux dire, c'est plus pour ce que je voulais vous dire. C'était par rapport à la pour un numéro de téléphone, genre Vous voyez pour une agence ou bien pour enfin que sais-je ? Je ne sais pas, mais c'est je sais, plus le genre de truc qu'on peut aider, non ? La contact avec la famille bien sûr, il y a, il y a des détenus, genre je peux pas m'empêcher de penser à un détenu qui est là parce qu'il

y a y a assassiné sa, sa compagne et du coup il a sa maman, elle vient tous les jours à la visite donc. Donc c'est une dame, sa maman qui au final a de la sympathie pour nous, avec qui ? Bah limite on va, on va être là. Comment on, on se tutoie tellement que on la voit régulièrement. Elle fait partie de les limites de l'équipe parce que c'est quelqu'un. Mais voilà et et enfin moi je trouve ça dans un sens, c'est bien ce qu'on a, un bon contact avec cette dame là et à côté de ça on a un bon contact avec son fils qui est détenu chez nous et à côté de ça. Bah du coup je pense que pour moi c'est bénéfique dans le sens où bah sa détention est c'est mieux de vivre une détention avec le sourire que que de pleurer tous les jours et de broyer du noir hein donc voilà. Quand on peut faire comme ça, moi je trouve que C'est d'autant plus agréable.

00:49:02 Sirine
D'accord et en termes ? Enfin, le terme radicalisation, ça signifie quoi pour vous ?

00:49:11 Damien- syndic St Gilles
Ben quand il y a quelque chose qui obnubile, une personne, peu importe la chose, mais que ça et que ça peut prendre des conséquences, comme je vous expliquais avec le de communauté de regroupement et de changement radical pour radicalisation, pour moi c'est ça, c'est quelque chose qui vient, qui vient se mettre en plus sur faire prendre une emprise sur la personne.

00:49:37 Sirine
Et à l'inverse, déradicalisation ?

00:49:41 Damien- syndic St Gilles
Ben justement, c'est le fait de pouvoir sortir de cette emprise et de de pouvoir évoluer si je puis dire, pour sortir de de de cet engrenage, de enfin sortir de là, et c'est justement le fait que je dit bah une personne qui va justement récupérer les activités, récupérer un contact social avec les autres sans forcément devoir être avec ceux qui sont du même groupe que lui. C'est voilà, c'est ça l'évolution pour moi des déradicalisation. Pour moi, c'est ça. Maintenant, je vais, je vais pouvoir relire la. La déradicalisation consiste à inverser le processus de radicalisation en changeant les normes fondamentales de l'individu sur le plan idéologique et religieux. Voilà, voici la définition qu'on a, nous.

00:50:25 Sirine
C'est très, très officiel quoi. Mais de ce que vous m'avez raconté, vos collègues ont la même définition, ou alors chacun a sa propre interprétation ?

00:50:35 Damien- syndic St Gilles
Non non, non, ça c'est la même hein, c'est, c'est ça maintenant. Maintenant, nous, on ce qui est bien aussi, c'est qu'on a aussi l'avantage à avoir des collègues qui sont justement de toute différentes ethnies différentes et que des fois, ne serait-ce que même en donc un collègue à moi qui sera musulman va peut être comprendre des fois des choses, voir des choses que nous on aura peut-être pas vu où entendu hein. Donc ça c'est bien aussi quoi ça ? C'est important aussi donc au final quand je reviens au niveau du travail en équipe, bah on se complète hein que ça soit les hommes, les femmes, que ça soit les différentes ethnies, c'est important quand même au final d'avoir peut être tous différents et d'avoir au final. Cet avantage de de pouvoir voir des choses que tout le monde ne verra pas spécialement, quoi.

00:51:15 Sirine
Ok, et vous pouvez un peu qualifier les rapports que vous entretenez avec les détenus radicalisés ?

00:51:22 Damien- syndic St Gilles
Bah ils sont comme les autres détenus, le moi en général, le rapport est bon, il est identique de tous pareil maintenant. Comme je vous dis tout à l'heure, si quelqu'un nous est mauvais poil et et ou bien qui sait pas qui sait, pas me voir en peinture et qui va à chaque ouverture de porte, il va me maltraiter bah mon retour va être aussi que bah je vais je vais pas le regarder avec le sourire hein. Enfin quoique des fois ça marche, on sourit aux gens qui nous insultent, des fois ça les énerve encore plus je veux dire voilà c'est non, c'est le contact de que ça soit un détenu radicalisé ou pas est le même quand on ouvre la porte, on est face avec la personne et on échange. Et justement, le fait de d'ouvrir la porte, de rentrer dans la cellule parce que moi je suis quelqu'un qui est quand même ce qu'on dit souvent, faire attention en sécurité et tout ça. Enfin moi personnellement je mets la sécurité, je rentre dans la cellule, je fais Bonjour, Comment ça va ? Vous voyez, ça fait aussi partie du job, dans le sens où ce sont des gens qui sont entre 4 murs. Mais toute la journée, ça leur fait du bien aussi de pouvoir parler un petit peu. S'évader enfin. S'évader en disant dans la parole, dans la tête et en discutant de d'autres choses, que ce soit de l'information, de de l'information, de la l'actualité ou quoi que ce soit ou même parler de la pluie, du beau temps, Ben ça fait que c'est un petit quelque chose. Dans la journée de la personne quoi. Voilà.

00:52:33 Sirine
Donc vous vous interdisez de dire ou de faire quelque chose en particulier ?

00:52:40 Damien- syndic St Gilles
J'interdis de dire ou de faire quelque chose ?

00:52:42 Sirine
Ouais, vous est-ce que vous vous, par rapport à vous-même, vous vous évitez certains sujets ou alors vous faites pas certaines choses ?

00:52:49 Damien- syndic St Gilles
Bah je rentre jamais dans les sujets, c'est par rapport à ma vie privée, ça c'est un fait donc ça c'est certain et par rapport à la vie privée de mes collègues donc ça c'est un truc que j'ai jamais parlé par quand y aura un détenu donc ça c'est sûr. Après non en soit sur ce qui après si tout ce qui est déontologie, réglementation les choses, les choses qu'on que le détenu doit savoir, voilà maintenant les choses qui sont, bah y a quand même un secret professionnel et et une certaine rigueur à avoir hein par rapport aux choses qu'on doit qu'on peut dire qu'on doit qu'on doit pas dire hein par rapport à par exemple je reviens sur par rapport au jugement d'un d'une personne. Si la personne a fait une chose, on a, on n'est pas censé l'écrire sur tous les toits ou aux autres détenus. Pourquoi la personne est là ? C'est la personne elle-même qui décidera de dire aux autres gens si ce qu'elle a fait ou pas. Quoi vous voyez, c'est toutes des petites choses hein. C'est un respect ça. On revient toujours autour du mot respect, hein. C'est c'est la base hein, donc non et à partir du non, c'est voilà quoi, y a pas de. Je suis en train de rendre compte que j'ai souvent voilà quoi, désolé

00:53:49 Sirine
Beh y a pas de souci !

00:53:50 Damien- syndic St Gilles
Justement non ? Et. Euh, y a pas forcément de nan.

00:53:55 Sirine
Y a pas de différence entre les détenus radicalisés et les détenus classiques. C'est il y a pas trop de changement de comportement ni quoi que ce soit quoi ?

00:54:04 Damien- syndic St Gilles
Non, à part vraiment, il y a eu quelque chose de entre les 2 entre l'agent et le détenu ou il y a eu une bagarre ou bien qui imagine y a quelqu'un m'a déjà mis un coup ou quoi ? C'est clair que je vais être un peu plus réticent, un peu plus froid hein, mais non. Sinon à part ça c'est la même chose. Je vais aller genre Bonjour Michel, café, t'as du courrier et je vais à côté mon Bonjour Monsieur Rachid, vous avez du café, c'est la même chose et et je veux dire, voilà et c'est quelque chose ne va pas, ils ont parlent et c'est exactement la même chose, voilà quoi, c'est non.

00:54:34 Sirine
Ok et pour venir un peu, vous avez parlé tout à l'heure que vous avez déjà vu des personnes qui qui se déradicalisent entre guillemets. Vous pouvez un peu expliquer comment vous le voyez ?

00:54:44 Damien- syndic St Gilles
Bah ça c'est vraiment par rapport à la, on le voit toujours, c'est au niveau du groupe déjà pour commencer et l'état de la cellule donc la quand, quand il y a une évolution. On voit souvent au guichet, on voit que dans la cellule, il y a des choses différentes ou bien qui qui font des choses qu'ils ne faisaient plus quand, quand ils étaient dans dans le côté radicalisé, mais moi c'est vraiment le truc que je remarque facilement. C'est le côté au niveau social où ils sont beaucoup plus ouverts aux autres et à communiquer et pas rester dans son coin ou bien. À h 24 avec la Bible dans les mains, à prier à chaque fois maintenant. Fin ya ya aussi l'appel à la prière aussi qui qui fait aussi que souvent, on remarque des choses aussi qui sont intéressants. L'appel à la prière est interdite en prison, faut le savoir et c'est le genre de choses aussi qu'on qu'on qu'on percute quand si jamais il y a quand même du forcing et tout ça, on se rend compte qu'il a un problème. Ben, c'est genre de chose quand personne ne le fait plus. Quand il a compris ou bien c'est des petits détails qui font que voilà quoi que quand on on visualise, on se rend compte que Ben y a une amélioration ou au contraire que ça dégénère quoi ça s'aggrave ?

00:55:57 Sirine
Et vos collègues, c'est la même chose pour eux ?

00:55:59 Damien- syndic St Gilles
Je l'imagine oui. Enfin, on est en en général, comme on communique beaucoup entre nous. Bah c'est ça. Quand je vous ai expliqué tout à l'heure, quand il y a un changement en général on en parle, on pose la question à au collègue pour dire, Tu t'es rendu compte que que tel il avait fait ça ou bien il y avait ça qui allait mieux, ou bien même quand on fait les rapports journaliers qu'on écrit. Bon on se dit bah Ah Ah t'as vu ? Aujourd'hui il a fait ça. T'as vu aujourd'hui Ah Ben Ouais Ben alors que genre 3 mois auparavant, voire un an auparavant, il en était même pas question

quoi donc c'est là qu'on se rend compte au long terme que il y a des des petites évolutions et et c'est vraiment là qu'on qu'on peut se rendre compte. Maintenant je sais qu'il y a un service justement quand on revient avec le déradex, nous l'affiche journalière, ça part dans dans un service qui gère que ces personnes là et qui examine ça hein ? Donc du coup voilà, et on a aussi une fouille. De la de l'espace de séjour qui est organisé, ça aussi je pas dit, mais toutes les une fois par semaine y a d'office une fouille qui est qui est obligé quand c'est un détenu qui est radicalisé, pour aller voir si on trouve pas des choses qui sont cachées ou quoi ou voilà quoi. C'est aussi un peu.

00:57:04 Sirine
Euh, vous savez comment ça se passe ? À leur sortie de prison pour les détenus radicalisés ?

00:57:09 Damien- syndic St Gilles
Du tout, non, je ne sais pas.

00:57:11 Sirine
Non ? Vous savez pas s'ils sont soumis à des mesures particulières ou alors si ça reste comme les autres détenus ?

00:57:18 Damien- syndic St Gilles
Ça, malheureusement le moi dans le après encore moins avec les personnes. Je n'ai pas de contact après je peux pas vous dire j'imagine personnellement qu'il y a un suivi pour moi. Je crois ce qui est quand même personne est fichée, elle reste fichée et du coup donc je crois qu'il doit avoir certainement des conditions hein certainement, mais je ne vais pas m'avancer sur des choses que un sujet que je sache, je ne saurais pas vous dire, je ne maîtrise pas donc je peux pas vous dire.

00:57:42 Sirine
Oui, pas de souci, ça vous est arrivé d'échanger avec les membres des autres services ?

00:57:50 Damien- syndic St Gilles
Qu'est-ce vous voulez dire par autre service ?

00:57:51 Sirine
Le service psychosocial, le greffe...

00:57:54 Damien- syndic St Gilles
Oui, tout à fait. Nous téléphone, nous pose des fois des questions pour savoir s'il y a une amélioration ou bien si Monsieur est bon et de bonne humeur, ou bien si jamais ouais, si on on coopère comme je vous dis pour ça que même nous on conseille aux détenus d'aller leur rendre visite pour justement pour. Pour avancer dans leurs démarches et pour évoluer. Donc oui, il y a une, il y a une collaboration. Oui, c'est clair tout à fait.

00:58:17 Sirine
Et vous savez si, par exemple, leur conception de bah de tous les termes que je vous ai demandés pour vous, ça change entre des des services alors tout le monde a une compréhension globale, la même compréhension ?

00:58:31 Damien- syndic St Gilles
Ben il y a des gens qui se font un avis d'autres qui s'en font un autre et voilà donc je veux dire mais ça reste en général le comme je vous ai dit. Le fil de conduite reste le même pour l'établissement et les services, et tout, on travaille dans la même optique qui est à la base pour la réinsertion et le fait que tout se passe dans dans le dans le bon ordre et dans la sécurité. Que donc à partir de ce moment où tout avance dans dans ce sens-là ? On travaille tous dans la même direction.

00:58:58 Sirine
Ok. Et et globalement. Vous avez l'impression de pouvoir accomplir votre travail correctement ?

00:59:05 Damien- syndic St Gilles
Tout à fait. Bien sûr, moi, je dire croisé des gens dans la rue, et voilà chef, ça, je suis content. Maintenant, je veux bien, je vais mieux. Il y en a. Donc quand je vois quelqu'un comme ça qui a évolué, qui est sortie, qui est content, qui dira plus jamais tu me reverras chef. Là, ça c'est sûr, je ne reviens plus jamais en taule. Je sais bah super, c'est au moins que t'as t'as imprimé le truc c'est cool. Voilà maintenant à côté de ça, on a des spécialistes qui malheureusement souvent pour. Bah j'ai un exemple hein j'ai un détenu qui était un servant un gars comme ça. Mais il a dit, dès que je ressors d'ici, bah je retombe dans la came. Chef, je le sais, c'est ma, c'est ma vie, c'est la drogue, c'est l'héroïne, c'est ça, donc je suis trop, donc. Ben mingo y a le gars, je l'ai pas vu pendant un mois demi ici, il vient de revenir, il est revenu et a en mode déchet avec des piqûres partout, il y a et y a ça, il y a le gars aussi qui qui va sortir mais qui on sait très bien qui qui va faire tout, des petits délits, qui reviendra donc du coup on a souvent des vraiment dit, y a un bon client et t'as le client qui revient en général ça y en a qui reviennent. Mais on est content dans le sens où, comme je vous dis, il y a j'ai déjà croisé des gens et puis y a pas que des gens que j'ai croisés. Y a aussi des gens que je connais dans ma vie privée. Des fois que je retrouve de l'autre côté de la porte aussi, c'est un truc aussi, hein. Là aussi, c'est aussi particulier dans le sens où bah quand c'est quelqu'un de proche, on informe la hiérarchie pour dire j'ai un contact que je connais cette personne de proche donc du coup en général on a un petit peu écarté ou bien en cas de problème voilà. Allez genre si quelqu'un sait où j'habite que j'ai 2 enfants que j'habite à tel endroit que ils ont un tel école. C'est des informations qui pourraient être échangeables contre d'autres choses. Donc ça, on fait un petit peu attention pour nuire à l'agent je parle hein. Voyez si jamais voilà maintenant à côté de ça ça, allez, j'étais dans un club de tennis de table, on va dire et et j'ai des gens. J'ai un gars avec qui j'ai fait depuis mon jeune âge. Voilà, on se connaît. Bah je lui ai dit, bon ici c'est pas Damien, c'est chef hein ? Donc voilà donc y a pas de problème et on revient toujours sur cette notion du respect que soit la personne qu'on connaît ou pas. On on se base là-dessus. Façon. Une fois que l'agent et le détenu, il y a un respect, ça va. Maintenant, il y a des jours avec des jours sans des jours. Je me réveille aussi de mauvais poil et malheureusement bah je suis moins cool qu'un autre jour. Maintenant, un détenu, des fois il se lève du pied gauche. Ben c'est c'est un peu pour tout le monde pareil quoi. Je veux dire, même pour vous et des fois il y a des jours avec des jours sans mais on fait en sorte que voilà et que rester sur cette notion de respect c'est c'est très bien et non y a ça se passe très bien comme ça.

01:01:31 Sirine
Si vous vouliez changer quoi que ce soit pour améliorer votre quotidien ou celui des détenus, vous feriez quoi ?

01:01:40 Damien- syndic St Gilles
Pour améliorer le quotidien ? Ben moi, dès au niveau je parle pour ma paroisse au niveau de l'état des bâtiments changerait quand même pas mal de choses parce que c'est vraiment vétuste, un point avancé là, ici on a, on est envahi de punaise de lits actuellement à et il y a ça, y a les, les conduites d'eau qui coulent partout, les murs qui sont infestés de champignons, c'est vraiment un niveau un, c'est un des conditions de travail qui sont même pour la voix pour nous les voies respiratoires, l'hygiène et même par rapport aux détenus, je trouve ça vraiment déplorable. C'est vraiment le côté où je mettrai une amélioration, c'est ça ? Et et après moi qui suis assez porté vers l'évolution, ici, on est en plein dans la numérisation de tout ce qui est dossier. Je suis plus pour travailler connecté moi comme ils sont en train de faire avec l'outils Teams, c'est justement qu'il a commencé à être utilisé par par le SPF justice et qui est un très bon outil de travail. Et du coup, moi je suis pour donc l'évolution informatique et l'évolution des bâtiments, ça serait une bonne chose parce que là comme ici, allez je vous dire un bel exemple, on a, ils ont claqué nous à tourner 16000€ de pour mettre 2 baby-foot dans dans le Préau donc, un dans chaque préau. Et je crois qu'y a eu un budget de 10000€ qui a été bloqué pour un gars qui est venu faire des fresques dans le préau et c'est des budgets. Après quand je pose la question en bilan c'est pas la même enveloppe, c'est pas le même budget. OK d'accord, je vais bien le concevoir, mais à côté de ça il y a des douches qui sont pourries, il y a il y a des priorités pour moi qui sont à revoir au niveau budgétaire et au niveau et à à ce niveau-là. Et du coup voilà et moi gardez les les fresques, perso on a des détenus, on a je suis sûr qu'on a, il y en a qui savent faire des graffitis, on aurait pris on aurait acheté la peinture, on aurait pas eu pour 10000,00€. Le détenu aurait été faire les graffitis et on aurait un truc tranquille sans dépenser des grosses enveloppes comme ça. Bon enfin après ça c'est c'est du ressort de la direction et malheureusement on n'est pas c'est pas dans notre pouvoir hein mais bon maintenant on essaie d'avoir ce qu'on peut avoir ici avec les fortes chaleurs par exemple, on nous demande de couper, de couper le, de faire attention, d'éteindre les imprimantes pour pas que ça chauffe, de de fermer les stores et tout ça de faire attention pour la. Mais à côté de ça il y a le chauffage qui est en train de tourner quoi. Donc Vous voyez ce que je veux dire donc du coup y a un moment c'est pas très rationnel hein ? Faut on nous donne des ordres mais. On se dit, Ouais Bon Ben. Et ça, ça reste entre nous, mais c'est Pour information. Quand on est on demande, pourquoi on laisse le chauffage allumé alors qu'il fait 30° ? Ben on vous dit Bah comme le le budget mazout, si on consomme pas beaucoup, bah l'année prochaine on en aura moins, on sera pas chauffé toute l'année ça tombe ok d'accord génial bah cool donc on est en pleine période où on doit faire attention à tout, même nous à la à l'écologie et tout ça. Et finalement on entendait des aberrations pareilles. Je suis Oh là là ça reste entre nous.

01:04:20 Sirine
Oui bien entendu ahaha.

01:04:23 Damien- syndic St Gilles
Donc voilà, non je vous dis, c'est ça, c'est plus sur le côté confort, confort de travail. Que ce soit pour la population détenue ou la population agent.

01:04:33 Sirine
Ok. D'accord, vous avez quelque chose en que vous voulez aborder encore en plus ou vous avez fait le tour de de ce que vous pensez ?

01:04:42 Damien- syndic St Gilles

Non, enfin moi ce que ce que ce que enfin, ce que je veux dire, ce que j'ai vu, de ce que j'ai vu moi à Bruxelles, ce que j'ai vu ici à Tournai, au niveau de la population radicalisée, je vous dis, je trouve ça quand même bien au niveau du suivi, je trouve que c'est une bonne méthode maintenant, des fois je crois que on pourrait être vite dépassé dans le sens où on est quand même pas forcément. On n'est pas parfait donc on sait pas forcément voir un changement, donc c'est ça qui est important d'être, de travailler en équipe pour ça, c'est important pour voir les différents, les différents changements, parce que des fois on peut passer à côté aussi, hein. C'est possible aussi donc donc c'est mais moi je trouve que. C'est un bon outil maintenant, comme je dis l'évolution, si elle serait plus informatisée que sur des des papiers et tout ça pour travailler en direct avec la cellule deradex et la cellule qui gère ça, ça serait pour moi un peu plus aussi au niveau parce que nous, quand on fait ces documents là en tant qu agent, il y a quand même une petite frustration dans le sens, on n'a jamais aucun retour, on a assez, on travaille en sens unique, on donne les infos mais on ne revient pas vers nous si quand on revient vers nous, c'est gens la directrice il dit Ah, il y a eu ça faut faire attention. Mais c'est pas on sait pas exactement et comme ici y a pas longtemps, il y a une personne. Je je dis on voilà, je savais pas et on a on me donne le papier comme quoi il y a un suivi terro et une fiche terro je suis là. Bon je suis bon bah moi j'ai de la prendre donc je savais pas donc donc du coup maintenant on remplit la fiche terro pour cette personne et et bah après moi je comprends parce que une personne qui est manipulatrice et et qui qui fait à chaque fois de parler de choses pour te retourner le cerveau et du coup je dis Ah je comprends un peu maintenant c'est quelqu'un qui peut être balèze pour embobiner les gens, mais bon à côté de ça voilà. Et donc du coup je fiche terro, donc des fois on peut passer à côté, hein ? Voyez lui, c'est pas une personne avec qui j'aurais. J'aurais douté de quelque chose donc bon maintenant. Peut pas être devin non plus, mais sinon non. Et je vais quand même une question à vous poser aussi, c'est par rapport dans vos études, vous faites quoi comme étude ?

01:06:44 Sirine
Je fais des une, des études de criminologie à Louvain-La-Neuve, j'ai fait 3 ans de psycho. Là j'ai fait un master de de criminologie.

01:06:52 Damien- syndic St Gilles
D'accord OK, donc vous touchez bientôt à la fin là alors du coup.

01:06:54 Sirine
, oui oui, enfin non. J'étais censée terminer l'année passée, mais j'ai pris une année supplémentaire. On va dire, du coup, ça devrait être fini pour août.

01:07:01 Damien- syndic St Gilles
Et vous avez déjà été dans un établissement pénitentiaire, alors vous avez déjà travaillé en prison ?

01:07:05 Sirine
Non du tout. J'ai fait un stage au tribunal d'application des peines mais j'ai pas j'ai pas, je me suis vraiment renseignée pour le mémoire à travers les documents, mais c'est vraiment grâce à à vous et aux autres que j'ai interviewé que j'ai une meilleure compréhension de ce qui se passe quoi.

01:07:24 Damien- syndic St Gilles

D'accord, d'accord. Ok Ben moi, j'ai envie de vous dire, hésitez pas à prendre contact, ne serait-ce qu'avec une direction locale. Si vous êtes de la région avec la direction de Mons ou de Tournai ou quoi ou même de ou même de Leuze si vous avez des questions à poser, je crois qu'elles seront-elles seront d'accord de vous rencontrer et de répondre à vos questions aussi hein. Moi personnellement je le tenterai hein, si ça peut vous aider à petit peu.

01:07:42 Sirine
En effet, justement, j'ai contacté un peu toutes les prisons de Wallonie, j'ai eu très très peu de retours. J'ai que des refus donc c'est c'est pas évident quoi.

01:07:50 Damien- syndic St Gilles
Ah désolé bah ouais c'est ouais, Ah bon mais en tout cas ouais c'est moi. C'est des choix d'études que vous avez enfin c'est un choix de travail vers où vous allez. Donc c'est bien c'est bien.

01:07:59 Sirine
Et je voulais juste revenir. Vous avez dit que des fois vous avez pas de retour donc vous estimez qu'il y a un manque de communication, alors ?

01:08:07 Damien- syndic St Gilles
Par rapport au service en lui-même de radicalisation ?

01:08:10 Sirine
Oui.

01:08:12 Damien- syndic St Gilles
Maintenant, j'ai un chef quartier. Enfin, j'ai 1AP, qui a un chef pénitentiaire qui a qui a fait les formations et qui m'a expliqué que le moindre petit détail qu'on écrivait avait son importance. Et nous, ça on sait pas. On sait pas ce qui est donc. Est-ce le manque de formation de ma part ? Mais personnellement, en étant en tournée, je crois pas que je vais faire ce genre de formation, ce que eux en tant que chef d'équipe, ils ont dû être formés par un peu plus. Un peu plus poussé et du coup, il m'a expliqué que il y avait des petites choses qui étaient importantes et que du coup nous on faisait pas forcément, mais je ce qui serait important, c'est de savoir des fois un petit, un petit feed-back, pour dire voilà, c'est c'est ça, c'est positif ça c'est négatif. Ou bien pour voir si on est dans le bon quand même, ce qu'on observe ça c'est c'est la chose que je reproche un peu au système.

01:09:02 Sirine
C'est bon, attendez, je vais couper l'enregistrement.

Coordinatrice de détention 17 Juin 2023 (Haren)			
Description du contexte social de l'agent **CS**	Description généralisée et opinion du poste P	Description et point de vue sur le dispositif (fonctionnement prison) PD	Point de vue sur la prise en charge des détenus VD
• **Parents ouvriers** • **Ne fait pas référence à son milieu social**	• En première ligne pour déceler des indices de radicalisation et les transmettre • En collaboration avec accompagnateurs de détention • Accompagnement dans leurs missions + interactions avec les détenus • Accompagnement à leur rendez-vous • Oriente les détenus vers les bons services	• Estime que les unités de vie sont plus faciles à gérer et plus conviviales (= micro salon = moins de détenus – vivent en communauté) • Unités de vie fixe permet un bon suivi des détenus • La mise en place de cours et d'activités permet de préparer la réinsertion • Considère que la mission des prisons est de satisfaire les besoins du détenu • Les descriptions axées sur la mise en place d'activités et l'autonomie donnent un sens à la peine • Conclut qu'un séjour en prison a un effet de ***« désamorçag***e » de la radicalisation • L'accompagnement des détenus lors des activités est une phase de préparation • Mise en place d'activités centrés sur la prise de conscience des conséquences d'une idéologie déviante	La mission de réinsertion permet au détenu de donner un sens à sa peine
		• Considère que l'unité de vie reste un régime cellulaire • Constate l'inclusion trop récente de la mission de réinsertion en prison ***« la mission de réinsertion n'était pas très visible dans les prisons »***	

Compétence F	Signification des concepts (radicalisation- déradicalisation etc.) C	Interactions avec les collègues RC	Point de vue sur la réinsertion VR
• **Formation théorique cours ULB (islam normatif, pratiques déviantes en islam)** • **Formation sur les courants en islam (accès grâce à sa fonction)**	**Radicalisé :** • Le refus de coopération peut être considéré comme un signe s'il est observé avec d'autres éléments • Ne s'entend pas avec les autres détenus ***« On peut prendre par exemple les gens d'extrême droite qui… au contact des détenus comment a avoir un comportement haineux »*** **Radicalisé :** • Change de régime alimentaire et de physique • Ne ressemble plus à ce qu'il était en rentrant en détention • Peut être très maniaque • Son quotidien est rythmé par la pratique de la religion **« La seule chose qui l'intéresse, c'est s'instruire auprès de livres saints…ils sont levés très tôt… il prit assidûment… c'est même ostentatoire…»** • N'a jamais été confronté à détenu troublant l'ordre carcéral	• Compte sur les équipes spécialisées pour juger la pertinence des informations relatées • Échange ses informations avec l'équipe pluridisciplinaire • Aller-retour d'informations avec la direction pour une compréhension complète des observations • Filtration des informations après réflexion en équipe • Demande des informations à la direction sur le suivi post- détention de certains détenus • Essaye de résoudre les conflits avec ses collègues • Montre un intérêt sur la bonne entente entre collègues • Perçoit les collègues comme une source de soutien. - Entraide avec les collègues pour la pertinence de signes - Importance de la communication	• Passe par l'apprentissage de la langue du pays d'accueil • Les besoins du détenu doivent être comblés ***« le fait de manger, de boire… la famille, les soins… il y a moyen qu'elle se réinsère »*** • Rendu possible par la prise en charge interdisciplinaire (SPS, celex, AJ) o Psychologues formés à la déradicalisation o Suivi des radicalisés et les relations par celex o Enquête psychosociale sur entourage détenu • Perçoit son rôle dans la prise en charge comme une détection des signes de radicalisation • Les activités axées sur les conséquences d'une idéologie déviante servent d'électrochoc

	Le regard des autres influence la pratique ***« on doit sentir que c'est un musulman et il le montre à tout le monde »***		
	Déradicalisé - Semble apaisé - Constate un déclin dans les pratiques rigoureuses de sa religion et les discours **Radicalisé** : • Utilise des parties du Coran pour l'interpréter d'une façon personnelle • Utilisation de la haine qui est très présente en prison • Sentiment d'injustice chez le détenu • Le détenu radicalisé est en recherche de reconnaissance, d'un sens à la vie, et d'être utile • Le détenu étranger présente plus de chances de se radicaliser car il *« n'a rien à perdre »* **Radicalisation** : • N'est pas spécifique à l'islam • Fait référence aux définitions officielles pour définir son attitudes et comportement à l'égard des détenus radicalisés	N'est d'accord avec la définition de la déradicalisation de ses collègues Constate des comportements chez les collègues contraires à sa conception du métier ***« on s'entend bien comme un couple. »*** • Constater des pratiques abusives a déjà mené à des conflits	• Estime que le régime par l'isolation suscite de la haine et de la rancœur • Considère que le régime par isolation est contreproductif • Le focus sur la mission sécurité ne permet pas au détenu de se réhabiliter dans la société actuelle ***« ils sont dépassés par ça, comment vous voulez les insérer ? »*** • Environnement social et familial ***« fait partie intégrante de la déradicalisation »*** • La création d'un lien entre la famille et les SPS par parait fondamentale.

	Radicalisation : • Est déterminé par l'assemblement de plusieurs stéréotypes de l'islam • Est décelé au cours de la détention après une longue période d'observation • Fait référence à d'autres idéologies pour définir le concept • Un évènement traumatique peut expliquer qu'il ***« bascule vers cette radicalisation »*** par une incapacité à le surmonter • Interprète les signes physiques et comportementaux en les attribuant à une raison externe à la radicalisation • Est défini comme un écart aux pratiques normatives d'une idéologie « **Quand *elle devient obsessionnelle. Et qu'on l'interprète de telle manière à ce qu'elle diffuse de la haine, ça devient de la radicalisation. »*** **Radicalisé :** ***« Il refuse de tenir en compte les autres personnes et leurs idéologies. »*** **Déradicalisation** : • Observe une ouverture au contact avec l'autre • Est possible quand la personne tolère l'existence d'une pratique et culture différente à la sienne		

	• Doit être capable de vivre en société en respectant l'organisation gouvernementale ***« C'est la mixité, la diversité, c'est le fait de se mélanger de connaître différentes cultures et de les respecter telles qu'elles soient. »***		

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	Actions/ Comportements A	Identifications des difficultés ID	Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S
• **Adopte une attitude basée sur le respect** • **Ne fait pas de distinction avec le détenu radicalisé** ***« ce sont des personnes comme tout le monde…. Ca reste des personnes détenues »*** • **Ne souhaite pas procéder à une classification du détenu** ***« C'est contre-productif, c'est les pointer du doigt… c'est déjà faire un jugement alors qu'ils sont jugés. »*** • **Estime que la discrimination de personnes issus de l'immigration induit une réclusion entre eux** • **Ont besoin d'une personne avec qui discuter** • **Souligne le fait que le détenu est un être humain comme un autre** ***« Ce sont des personnes comme vous en fait »*** • **Estime que toute situation permettant un échange améliore la relation entre détenu et agent**	• Communique avec les détenus de façon à les apaiser • Ecoute activement et tente de résoudre les difficultés d'ordre administratif • Se montre disponible auprès des détenus • Prépare les détenus pour aller aux activités • Désamorce les situations de conflits en écoutant le détenu • Initie des discussions informelles pour développer la relation avec le détenu • Travaille en collaboration avec l'équipe ***« il faut faire appel aux spécialistes, psychologues… voir leur background »*** • A un esprit critique sur les changements observés avant de les interpréter comme des signes de radicalisation = Procède à une filtration des informations avant de déterminer leur pertinence « ***On note quand même... mais ça ne veut rien dire… toutes ces petites choses l'une à côté de l'autre… à un moment donné, on se pose quelques questions… à ce stade-là, il vaut mieux remonter l'information. »*** • Dit qu'elle améliore la relation avec le détenu en adoptant une attitude amicale	• Le pouvoir exécutif parait être un obstacle à la réinsertion des détenus ***« …que chacun prenne ses responsabilités. L'office des étrangers… en refusant le titre de réfugié. »*** • Constate la discrimination des détenus étrangers ***« Elles sont remises dehors… elles vont tomber dans la délinquance… le fait qu'elle n'ait pas le besoin primaire*** » • Estime que les détenus atteints d'un trouble mentale n'ont pas leur place en prison • L'entourage peut avoir une influence néfaste à la déradicalisation • Constate que les nouveaux agents pénitentiaires ne sont pas correctement formés • Certaines procédures administratives paraissent très longues • Les démarches de réinsertion sont rendues difficilement réalisable par le manque de communication entre les services	• Souhaite impliquer des pouvoirs exécutifs dans la prise en charge des détenus pour résoudre la surpopulation carcérale ***« Les SPF doivent prendre leurs responsabilités*** » • Les agents pénitentiaires devraient suivre une formation approfondie sur les procédures à suivre et l'attitude à adopter avec les détenus, les stratégies de communication

• **Remarque que les rapports agents/détenus modulent la perception de ce dernier** • **Dit qu'elle se montre présente et disponible au moment des activités** • **Perçoit la discussion comme un facteur de retrait des illégalismes** • **Présume que les détenus regrettent leurs actions** • **N'agit pas différemment avec les détenus radicalisés** • **Attitudes du professionnel modulés par les valeurs officielles de la fonction** • **Respecte l'attitude et le comportement du détenu lorsqu'il est conflictuel** • **Montre un intérêt sur le statut juridique du détenu (décision juge etc.**	• Dit qu'elle parvient à remettre en question le détenu sur sa vision de la vie • Discussion formelle pour entretenir la relation avec le détenu • Tente de réinvestir la relation par des discussions informelles lorsque le détenu est fermé • Décèle les signes de déviances • Transmet les observations aux supérieurs même si elles ne paraissent pas pertinentes • Vérifie que les détenus sont en vie • Fait l'appel des détenus plusieurs fois au cours de la journée • Équipe de nuit ne s'occupe que de la surveillance • Assure sa propre sécurité et celles de tout le monde par le respect des procédures • Fouille les cellules	• Manque de moyens financiers et de personnel compétents et qualifiés	
• **Distingue les détenus « manipulateurs » qui doivent bénéficier d'un encadrement et un suivi spécifique** • **Observe un passé commun entre les détenus marqué par l'absence du père** • **Isoler les familles issues de l'immigration provoque un repli identitaire et idéologique**			

S.I. (Cellule Deradex) (12 Juin 2023 – Ittre)			
Description du contexte social de l'agent **CS**	Description généralisée et opinion du poste P	Description et point de vue sur le dispositif (fonctionnement prison) PD	Point de vue sur la prise en charge des détenus VD
• **Père garagiste – mère femme au foyer** • **Pas issue du milieu judiciaire** • **Pas de référence au contexte social**	• Décrit sa journée en fonction du quotidien des détenus • Mission initiale : observation • N'a pas l'impression d'être utile ***« Avec le radicalisé, on ne sert pas à grand-chose, à part ouvrir et refermer les portes. »*** • Détermine que le rôle de l'AP est de faire respecter la loi • Filtre les informations qui sont remontées à la direction	• Affirme que l'ouverture de l'aile déradex a amélioré la communication avec les différents services • Avoir une direction spécialisée dans la radicalisation facilité les échanges • Présume que l'existence du celex force la direction à rendre des rapports complets et donc facilite la communication • Perçoit une évolution positive dans la structure de la prison.	• Complémentarité grâce à l'intervention de plusieurs professionnels • Propose d'apprendre aux détenus à adapter ses pratiques pour qu'elles soient en accord avec la vie en société
		• Considère que le changement de statut de l'agent pénitentiaire est une bonne idée seulement pour les agents qui souhaitent s'investir dans des missions sociales • Considère que la prison est trop laxiste	• Plus de prise en charge spécifique aux détenus radicalisés actuellement ***« Et maintenant, il n'y a pas de grande différence avec un détenu lambda en fait »*** • Témoigne d'une absence de prise en charge systématique du détenu radicalisé • Affirme l'impossibilité de déradicaliser quelqu'un ***« C'est impossible de déradicaliser quelqu'un. On ne peut pas faire partir une idée de quelqu'un. On peut essayer de la faire changer, de la voir autrement, mais on peut pas retirer cette idée. »***

			• Présume l'ineffectivité de la participation de l'agent lors des activités pour cultiver la relation

Compétence F	Signification des concepts (radicalisation- déradicalisation etc.) C	Interactions avec les collègues RC	Point de vue sur la réinsertion VR
• **Formation axée sur la compréhension de la radicalisation et les attitudes à adopter (1 semaine)** • **Formation axée sur la religion permet de comprendre les comportements des détenus et donc de mieux réagir**	**Radicalisé :** • Le profil du recruteur ne se plie pas aux ordres de l'agent • Pour accéder à des « ***avantages*** » le détenu peut parfois compromettre sa pratique rigoureuse de la religion ***« ils se sont pliés un petit peu aux lois de la prison parce qu'ils n'ont pas le choix si ils veulent vivre d'une façon décente et participer à plein de choses au sein de l'établissement.* »** **Radicalisé :** • Le profil du recruteur est perçu comme ayant des croyances très fortes et une idéologie qui rejette l'état belge	• A le sentiment que son expérience est prise en compte par ses collègues ***« On a des assistants sociaux, des psychologues… Ils nous posent énormément de questions sur notre journée. Comment ça se passe avec tel ou tel détenu…*** » • Suppose une compréhension unanime des termes abordés • Assiste à des réunions hebdomadaires pour discuter des détenus • Relève la prise en compte de son point de vue • Ressent la complémentarité entre les professionnels de son équipe • Relate une différence d'approche de la radicalisation qui ne semble pas poser de problème	• Est envisageable si la prise en charge est approfondie • Ne croit pas en l'existence de la déradicalisation • Ne croit pas en la réinsertion car la prison n'a pas d'effet sur le détenu • La déradicalisation existe uniquement dans un objectif politique

	• Observe un très grand changement de comportement chez le détenu en voie de radicalisation • Constate un changement physique vestimentaire et alimentaire stéréotypé • Le détenu ne veut plus être fouillé par une femme • Détermine un discours extrême chez le détenu radicalisé • A trouvé des lectures controversées • Observe une pratique rigoureuse et focalisée sur le sport • Témoigne d'une conflictualité entre détenus radicalisés • Le radicalisé se limite dans ses activités quotidiennes • Evalue la radicalisation d'un détenu par le changement de comportement	***« On a un peu tous notre propre interprétation. En fait, il y a un point commun. Mais autrement, on voit un peu tous les choses différemment. »*** • Pense que le suivi du protocole d'interventions neutralise les attitudes des agents de sorte qu'elle n'ont pas d'influence sur leurs interactions avec le détenu • Rapporte que les relations avec les collègues sont toujours bien passées même lorsqu'ils ont été confrontés à des difficultés • Ne se sent pas exclus des réunions • A l'impression que son savoir est valorisé • A le sentiment de pouvoir compter sur ses collègues • Perçoit les différences de point de vue comme complémentaires.	
	Radicalisation : • Est plus probable si le détenu n'a pas de repère familial et sociaux **« le détenu qui s'est radicalisé en prison c'est un détenu qui se cherche. Peut-être qu'il n'a pas de famille, qu'il n'a pas *d'emploi non plus, qui n'a pas forcément de contacts***	• Constate que ses collègues considèrent la radicalisation comme étant une maladie • Remarque que ses collègues développent une attitude stéréotypée lorsqu'ils sont en fonction	• Pense que les pratiques religieuses du détenu radicalisé ne sont pas compatibles avec la vie en société ***« Si vous prenez votre religion et que vous la suivez à la lettre … Il y aura des complications pour vous dans la vie de tous les jours. »***

	avec les autres détenus, donc il se laisse se radicaliser. » • Différencie les pratiques ostentatoires des détenus radicalisés des pratiques des musulmans • Constate que le quotidien du détenu est structuré par la pratique de la religion • Signale que la radicalisation existe pour toutes les idéologies • Estime que la radicalisation est une idéologie qui part dans l'extrême. • Évoque la dimension politique de la radicalisation **Déradicalisation :** • Pense nécessaire le passage par l'adaptation qui est de faire un compromis entre ses valeurs et la vie en société		• Les seules adaptations observées semblent être un compromis pour rendre la vie en prison plus facile • Estime que le détenu ne sera jamais capable de vivre comme il le souhaite en Europe

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	Actions/ Comportements A	Identifications des difficultés ID	Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S
• **Pas de distinction avec le détenu de droit commun** • **Constate une évolution dans l'attitude du détenu radicalisé** • **Ne perçoit pas le détenu radicalisé comme plus dangereux dans l'établissement qu'un détenu de droit commun** ***« Nous avons eu autant de problèmes au sein de l'établissement avec le droit commun qu'avec les radicalisés »*** • **Souhaite que la détention du détenu se passe sans encombre** • **Estime prendre compte du point de vue des détenus radicalisés** • **Est ouvert à la discussion** • **Ressent une certaine empathie pour les détenus** • **Estime qu'il ne change pas de comportement avec les détenus radicalisés**	• Assiste le détenu dans les tâches quotidiennes • Assure le transfert des détenus dans chaque service • Développe des affinités avec le temps • Assiste le détenu lors de ses démarches administratives ***« Je suis assez ouvert au changement. J'ai plus d'empathie que certains, que d'autres n'ont pas du tout d'empathie et ne veulent rien savoir et ne rien comprendre. »*** • Discute avec les détenus pour apaiser et faciliter les échanges ***« S'il vient à être agressif ou quelque chose, j'aurais peut être plus facile pour pouvoir le maitriser … avec la parole à ce qu'il se calme … les personnes qui ne discutent jamais avec eux auraient plus de difficultés. »*** • Interagit avec le détenu de sorte qu'il n'y ait pas de conflit • Essaye de convaincre les détenus que le seul moyen d'accéder aux activités est l'application des procédures qui assure la sécurité • Explique aux détenus les raisons de certaines procédures pour qu'ils acceptent de s'y soumettre • Demande des renseignements à l'imam pour comprendre le comportement de certains détenus • Se renseigner sur la religion lui a permis de pacifier certaines interactions	• Le système pénal ne fonctionne pas • La politique de déradicalisation ne mise pas assez sur la prise en charge • N'a pas le sentiment d'avoir une influence/rôle sur la prise en charge •	• Estime que l'agent pénitentiaire pourrait avoir un rôle plus important dans la prise en charge • Propose d'engager des éducateurs pour assister le détenu dans sa réinsertion • Propose de changer de système punitif • Souhaite réformer le cadre légal • Recommande de responsabiliser les détenus à propos de leur comportement et les démarches de réinsertion • Conseille la mise en place d'un système où les détenus doivent mériter des avantages/ conforts

• **Évite de juger personnellement le détenu** • **Prend en compte la personnalité du détenu lors de ses interventions**	• Sollicite l'intervention de l'imam pour servir de médiateur • Conseille la psychologue sur l'attitude à adopter avec le détenu. • Poser des questions aux détenus pour essayer de le comprendre		
• **Perçoit ce rapport à la religion comme compliqué à gérer** • **Catégorise les détenus en fonction de leur comportement en prison** • **Le profil du « recruteur » parait le + compliqué à gérer** • **L'instauration d'une relation agent-détenu parait difficile à cause de l'image que véhicule la figure de l'agent** • **Ne semble pas pouvoir faire abstraction de ses croyances personnelles pour entretenir une relation avec le détenu** ***« C'est extrêmement difficile puisque moi, je crois aux lois, ils croient à la religion et ils croient pas aux lois. »*** • **Se sent obligé d'attendre la fin des prières pour amener le détenu à ses rendez-vous**	• S'assure de la sécurité des détenus quotidiennement • Fouille le détenu à chaque entrée et sortie en cellule • Les détenus n'ont pas de contact entre eux (cellule deradex) • Utilise les activités/ avantages comme outil de négociation pour intéresser le détenu à la docilité ***« … et qu'ils mettent de côté la religion à laquelle ils croient pour pouvoir accéder à la salle de sport… »*** • Décrit ses interventions par la gestion des agressions et le maintien de la sécurité ***« Une « intervention » chez nous, beh c'est un détenu qui agresse un agent. »*** → fait référence aux situations dans lesquelles il est fait appel à « l'équipe d'intervention » (usage de la force) • Détermine la radicalisation d'un détenu lors de réunion • Remonte ses observations à la cellule déradex qui déterminera la radicalisation d'un détenu • Adopte une attitude hostile lorsque le comportement du détenu est une entrave au déroulement des procédures		

• **Indique l'impossibilité d'entretenir une relation avec le détenu** • **Cherche à changer la vision du détenu lors de discussions** **« Mais je me permets personnellement d'avoir des discussions sur la religion avec eux et donner mon point de vue. »** • **Est convaincu de l'impossibilité du détenu à se remettre en question** ***« Ils n'auront jamais de doute. Ils sont certains de ce qu'ils sont. Ils sont certains de ce qu'ils font. Ils sont persuadés que c'est eux qui changeront et que tout le monde deviendra musulman à leur manière. »*** • **Conçoit le détenu comme incapable de s'adapter mais seulement de se soumettre** • **A l'impression d'être vu comme un ennemi par le détenu** ***« à partir du moment où un détenu me voit, je suis un obstacle entre lui et la liberté en fait. »***	***« ca se passait très mal parce que ma collègue femme lui parlait mais (il) ne le regardait pas .. il me regardait moi à la place... Il a été obligé parce que si tu réponds pas à ma collègue, je vais pas te répondre non plus. »*** • Doit rendre des rapports d'information quotidiennement • Adopte une attitude de confrontation en montrant au détenu qu'il ne partage pas sa vision de chose		

• **Conçoit les échanges avec les détenus comme un bras de fer**			

Syndic.			
Description du contexte social de l'agent **CS**	Description généralisée et opinion du poste P	Description et point de vue sur le dispositif (fonctionnement prison) PD	Point de vue sur la prise en charge des détenus VD
• **AP depuis 2016 à Saint Gilles dans l'aile stricte (aile B)** • **Est représentant syndical** • **Sa compagne travaille à la prison de Mons (Fonction inconnue)** • **Se sent familiarisé avec l'accompagnement social** • **Changement de fonction pour développer sa carrière**	• A déjà assuré la fonction de chef de quartier • Se rapporte à sa fonction pour évoquer la garantie de la sécurité • Évoque la mission d'accompagnement en premier • Définit ses missions en décrivant le quotidien du détenu • Pas de dissociation entre la description de son travail et le quotidien du détenu • Est une aide pour accéder à quoi que ce soit • Sert de relais pour contacter les services • Fait référence au cadre légal • Peut faire des écarts à la procédure et faire preuve de laxisme envers les détenus qui ne paraissent pas problématiques (travailleurs) • Définit une intervention réussie par l'absence de souci de sécurité • Le seul moment qui distingue la journée du détenu à celle de l'AP est lorsque les détenus sont en espace de séjour, et que les agents restent entre eux	• Système de surveillance facilite le travail des AP • Mise en place de visites virtuelles maintient le lien avec les familles des étrangers • Séparation des catégories de détenus par aile • Effet de dissuasion de la prison sur les détenus • Estime que la prison de Tournai propose un bon suivi et possède une bonne méthode mais peut vite être dépassé par des situations importantes (surpopulation carcérale) • Séparation des fonctions à Haren ne semble pas être une bonne idée • Le dispositif « village pénitentiaire » parait très compliqué à gérer • Haren a ouvert sans être complètement opérationnel • Plusieurs problématiques informatiques et de sécurité • Les nouvelles fonction à Haren ne sont pas claires et diminuent les compétences des AP. • Fct a saint gilles compliqué car doit séparer les détenus radicalisés des détenus de droit commun	• Un lâcher prise sur la sécurité lors des activités est perçue comme une bonne choses • Réinsertion par les congés pénitentiaires, les cours, la recherche d'emploi, SPS SAD etc • Le rôle du AP est d'être une personne ressource pour toutes les démarches du détenu, il les oriente vers les bons services

Compétence F	Signification des concepts (radicalisation- déradicalisation, radicalisé, déradicalisé etc.) C	Interactions avec les collègues RC	Point de vue sur la réinsertion VR
• **Formation radicalisation intégrée dans la formation de base** • **Formation de base d'agent pénitentiaire de 50 jours** • **E-learning actualisés périodiques** • **Semble satisfaits des formations reçues**	**Radicalisé :** • N'utilise pas sa télé, lit souvent le coran, cellule très propre, affiche de prières • Est plus respectueux • Discute beaucoup avec les autres pour recruter • Changement de régime alimentaire • Façon de parler et gestuelle particulière • Coupe ses cheveux, ne coupe plus sa barbe • Ne sort plus au préau, reste en cellule • Retire tout matériel de sa cellule • Se documente sur la religion uniquement **Déradicalisé** • Etat de la cellule différent • Laisse tomber certaines pratiques religieuses • Socialement ouvert aux autres	• La bonne entente entre collègues permet le bon déroulement des interventions ***« On était vraiment soudés et quand on avait une intervention, bah souvent on était ensemble et ça se passait bien. »*** • Équipe soudée • Les différences de personnalité entre collègues est une force car ils sont complémentaires • Bonne relation avec la direction car confiance • La direction vient souvent sur le terrain pour vérifier que tout se passe bien • Discute avec les collègues pour déterminer la radicalisation d'un détenu • S'aide des traducteurs pour enquêter sur les signes de radicalisation • Consensus dans la définition des concepts • La diversité des cultures chez les agents est considéré comme un	• Importance pour le détenu de respecter les heures de coucher et de lever ***« ils font le souk toute la nuit et après, à 4-5 heures du matin, ils vont se coucher »*** • Le détenu doit être capable de réaliser les démarches lors de ses journées • Les cours dispensés pour faciliter la réinsertion sont vus comme quelque chose de positif • L'ensemble du personnel est soudé et adopte un fil de conduite similaire • Le fil de conduite est axé sur la réinsertion des détenus sans mettre de côté la sécurité •

		moyen de mieux comprendre la radicalisation • Utilise le point de vue des collègues pour déterminer la radicalisation des détenus • Entraide entre les différent services pour avoir des informations complémentaires • Conseille d'aller rendre visite aux détenus pour avancer dans les démarches	
• **Expérience d'éducateur dans une maison d'accueil pour sans abri** • **A débuté sa carrière dans un environnement où les interventions sont régulières** • **Développe ses compétences relationnelles et sociales dans des situations critiques (bagarre, conflit entre détenus.)** • **Les missions ne changent pas mais l'expérience modifie la ligne de conduite**	**Radicalisation :** • Fait référence aux symboles d'idéologies extrémistes **Radicalisation :** • Présence du vert • S'explique par une volonté de se protéger un intégrant un groupe • Insiste sur le fait que c'est valable pour tout idéologie • Est présent quand une personne est ***obnubilée*** par une idéologie « **qui peuvent prendre des conséquences** » → forme d'emprise • Les observations deviennent un signe quand accumulation de détails ***Déradicalisation*** • = sortir de l'emprise de l'idéologie • Evolution • Sortie de l'engrenage • Reprendre des activités • Developpe les contacts sociaux	• A plus souvent eu des conflits avec ses collègues qu'avec les détenus	

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	Actions/ Comportements A	Identifications des difficultés ID	Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S
• **Laisser deux détenus radicalisés ensemble ne conduit pas nécessairement à des troubles à l'ordre carcéral** • **Prend en compte et comprend l'état psychologique du détenu et essaye de canaliser** • **Ne fait pas de distinction entre le détenu radicalisé et le détenu de droit commun** • **Certains détenus se détachent de l'influence des recruteurs** • **Les interactions dépendant de la personnalité des agents** • **Demande conseil/ informations à des détenus pour traduire des papiers** • **Certains détenus sont capables de changer de comportement et donc de se réinsérer** • **Ne juge pas le détenu si elle n'observe pas d'amélioration dans son comportement** • **Interagit plus facilement en fonction des affinités**	• Utilise les sorties aux préaux comme système de récompenses (pour les détenus travailleurs) • Essaye de résoudre les conflits par la discussion • Essaye d'améliorer le comportement du détenu • Laisse les détenus circuler librement lors des activités • Ne contrôle pas systématiquement les détenus qui se baladent de cellule en cellule • Prend en compte les faits commis par le détenu pour adapter ses conduites et assurer la sécurité du détenu • Discussion informelles en prenant des nouvelles	• L'absence d'un système de sécurité totalement opérationnel nuit gravement au fonctionnement d'une prison • Un membre du personnel qui n'est pas formé au respect des protocoles est perçue comme une source de danger. • Une prison trop grande est un obstacle au bon déroulement des interventions. • Manque de personnel • Les activités peuvent être annulés si il y a un manque de personnel • Conditions de vie des détenus déplorables • Pas de retour du supérieur sur le travail de AP • Ne sait pas si son travail est bien fait • Frustration quand pas de retour • Manque d'infos par rapport aux dispositions juridiques du terro	• Améliorer les conditions de travail en travaillant dans un bâtiment moderne (Tournai) • Numériser les dossiers • Changer les priorités budgétaires • Mobiliser les compétences des détenus pour les travaux dans la prison • Le travail en équipe serait optimisée si les informations étaient informatisées • Pallie le manque d'information en demandant au chef de quartier de lui expliquer précisément la méthodologie à adopter • La formation du chef de quartait parait plus approfondie et pourrait être proposé aux ap • Mise en place d'un système de récompenses en privilégiant les détenus qui

• **Le détenu en général apparait comme une source de danger dont il faut se méfier** ***« je suis quelqu'un qui va se baser sur la sécurité…et se retrouver avec un détenu dans son dos… c'est déjà pas concevable pour ma part. »*** • **Si le détenu a une attitude agressive, AP se ferme à l'échange** • **Accentue les comportements sécuritaires face aux personnes qui ont un physique plus impressionnant ou un comportement problématique** • **La réaction de l'AP dépend de l'attitudes du détenu** • **Un détenu avec des troubles psychologiques est plus dangereux car imprévisible** • **Se méfie du détenu qui change fortement de comportement car signe de radicalisation** • **Certains détenus ne sortiront jamais de la radicalisation** • **Attitude du détenu influence la réaction des AP** • **Le sentiment d'être respecté va moduler son comportement avec les détenus**	• L'appel des détenus structure la journée de l'agent • Isolation des détenus radicalisés dans une seule aile • Remplis les fiches d'observation à partir de signes considérés comme des indices de radicalités • Accent sur les fouilles si suspicion de radicalisation • Isole les détenus de droit commun pour éviter ***« de répandre certaines choses »*** • Remonte ses observations aux supérieurs par mesure de sécurité ***« c'est vraiment nous qui devons faire passer l'information pour dire s'il y a un problème, il se passe quelque chose et c'est important sinon ca pourrait prendre des conséquences un peu plus amples.. »***		travaillent pour l'accès aux activités ou au préau

Chef quartier (Haren)			
Description du contexte social de l'agent **CS**	Description généralisée et opinion sur le poste P	Description et point de vue sur le dispositif (fonctionnement prison) PD	Point de vue sur la prise en charge des détenus VD
• **A travaillé à Leuze et à Tournai,** • **Chef de quartier à Haren** • **Pas de proches issu du milieu pénitentiaire ou judiciaire**	• En maison d'arrêt • Travaille dans un environnement stressant ***« il y a tellement d'imprévus ici, en plus pour l'instant… Je suis en maison d'arrêt, donc on a des entrants. Il y a beaucoup, il y a beaucoup de mouvements et les détenus sont beaucoup plus tendus qu'en maison de peine. »*** • Préfère travailler en maison de peine • Les seuls moments fixes sont ceux du repas et des préaux • Les interventions figent la prison entière • Mission : dans un premier temps , assurer la sécurité ***« en les empêchant de s'évader, en assurant la continuité de la peine qui a été donnée par la justice et en faisant en sorte qui que quand ils sortent, ils soient pas pires quand ils sont rentrés »*** • Les tâches sont le règlement de problèmes techniques car prison pas opérationnelle	• La fonction d'accompagnateur de détention peut donner son avis pour l'obtention des CP et PS. • En théorie la séparation est perçue comme une avancée • La prison de Leuze est la plus appréciée car meilleurs conditions de détention et moins de problèmes techniques → influencent les interactions • Haren : pas de régime de dispersion • Détenus radicalisés sont mélangés avec les autres empêche un effet de groupe et de sentiment de ***« eux vs nous »*** • La prison a un effet de stopper le processus de radicalisation ***« ça reste en prison et donc ils n'ont pas accès à certaines informations, à certains discours, peut-être à certaines armes aussi qui pourraient les pousser à aller plus loin dans cette voie-là. »*** • La séparation des fonctions est une bonne idée car l'avis des accompagnateurs de détention est pris en compte	• Propose des cours dans le but d'obtenir un diplôme • Entretien avec imam et assistante sociale • Les psychologues et assistants sociaux n'ont pas une vision assez complète du détenu • Le seul avantage de l'isolation des détenus radicalisés est d'éviter le recrutement

	• La journée de l'agent est caractérisée par des mouvements des détenus d'un point à un autre	• Prison de Haren pas encore opérationnelle donc la séparation des fonctions n'est pas encore possible ***« c'est chaotique »*** • Haren : mise en place d'activités possible car pas de personnel ni de local disponible	• Certains agents n'envisagent pas leur mission de réinsertion, • Les pratiques des agents basés sur le racisme est la discrimination est contre-productif • Pas de prise en charge spécifique • N'est pas formée à une prise en charge et n'a pas le temps • Pas de contact avec la famille des détenus • N'a pas le sentiment d'être capable de repérer un détenu qui se déradicalise ***« je ne suis pas sûre d'avoir toutes les clés et et tous les outils pour pouvoir repérer correctement ça. »***

Compétence F	Signification des concepts (radicalisation- déradicalisation, radicalisé, déradicalisé etc.) C	Interactions avec les collègues RC	Point de vue sur la réinsertion VR
• **Formation AP** • **Formation radicalisation 3 parties : A suivi les deux premières parties : compréhension du coran + analyse de détection**	**(formation)** **Radicalisé** • Par des signes physiques (se laisse pousser la barbe) • Par des signes comportementaux ***« être plus assidu dans la prière »***	• Estime que les collègues relèvent les mêmes facteurs de radicalisation • S'aide de l'imam pour déterminer la radicalisation d'un détenu • Malgré les désaccords avec les collègues, sentiment de solidarité • Relation avec la direction se déroule bien car conscience des enjeux sur le terrain • Essaye de s'entendre avec tous les services • S'entendre avec le personnel est un moyen de faciliter l'environnement de travail	• i
	(IP) • Différence de point de vue entre les services • L'interprétation des concepts dépend du contact avec les détenus **Radicalisé** • Arrête de fréquenter les détenus « ***belges »*** pour s'isoler avec les détenus considérés comme radicalisés • Ont une vision ***« très carré de l'islam et qui ont du mal à déroger »***	• La direction prend des décisions qui ne sont pas en accord avec l'opinion des détenus • Les relations entre agents et membres des autres services sont sources de tension • Tous les agents ne souhaitent pas réinsérer les détenus ***« … les prisons en général veulent aider tout le monde et faire en sorte que tous les détenus qui sortent en prison soient moins pire qu'en rentrant, mais c'est pas toujours l'avis des agents. Enfin, il y a quand même beaucoup d'agents dans les prisons qui ne sont pas là pour rendre les détenus meilleurs… Tous les agents ne sont pas dans une optique bienveillante ou professionnelle.*** • Beaucoup d'agents ont des propos racistes et stéréotypés • Les agents qualifiés de racistes ont des pratiques de discrimination envers les détenus qui ne sont pas caucasiens	

	• N'a pas de ***« souplesse »*** ou de ***« tolérance vis-à-vis des autres ».*** ***Radicalisation*** • Dépend de l'interprétation du coran • AP a connaissance des points de divergences et de compréhension des détenus radicalisés ***Déradicalisation*** • Assouplir la lecture du coran • Discutent avec d'autres personnes	***« c'est du « retournes chez toi et tout ce que tu mérites, c'est du pain sec et de l'eau enfermé dans une cage » et leur manières de dialoguer avec eux d'entretenir des des conversations ou de ou de de de leur parler. Ca se ressent très fort, et ça n'aide pas les détenus parce que ça les isole. »*** • Il existe de très grandes différences de point de vue sur la prise en charge les détenus ce qui affecte les relations entre les collègues ***« La majorité (des détenus) reste belge. Après c'est ce que j'essaie d'expliquer à mes collègues… ils ont vraiment du mal à comprendre. »***	

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	**Actions/ Comportements A**	**Identifications des difficultés ID**	**Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S**
• **Un environnement stable avec une routine en place apaise les détenus** • **Conçoit que les conditions de détention sont difficiles à vivre** ***« une cage reste une cage. »*** • **Les détenus radicalisés ne sont pas problématiques car se savent surveillés** • **Les détenus doivent être traités comme les autres**	• Après avoir observé des signes de radicalisation chez un détenu, l'agent utilise l'imam pour estimer si il y a une réelle problématique dans le discours • Essaye d'ouvrir le dialogue avec les détenus radicalisés → discussion informelle • Tente de changer leurs attitudes vis-à-vis d'elle • Pacifie les relations avec les détenus en prônant le respect de leur pratique	• Problème technique • Personnel pas formés • Les services font des erreurs • Les problèmes techniques agitent les détenus • Les technologies de surveillance servent de contrôle des pratiques déviantes des agents	• Former le personnel (capable de réagir correctement face à un détenu agressif) → meilleure intervention, meilleure communication prendre plus du recul, être moins énervé pacifier les interactions) • Tout le personnel doit connaitre les spécificités de la loi sur la prison

• **L'origine ethnique du détenu n'est pas perçue comme un facteur corrélée à la radicalisation** • **Estime avoir la même attitudes avec tous les détenus** • **Les comportements des détenus radicalisés apparaissent comme un facteur influencant les réactions de l'agent** • **Concoit que l'enfance et l'expérience du détenu influence son comportement en prison** • **Les détenus rejoignent les groupes de « radicalisés » par souci de protection** • **La radicalisation des détenus avec un comportement stéréotypée ne dure pas longtemps** • **Se demande si les détenus radicalisés qui renouent des liens avec les autres étaient vraiment inscrits dans ce processus**		***« Dans les vieilles prisons, il y a moins de caméras, les agents sont très Old School et il y a parfois des claques qui se perdent, ce qui n'arrive pas dans une nouvelle prison parce que ben il y a plus de caméras. Les agents se savent surveillés et puis on est dans une autre dynamique. «*** • Le personnel pénitentiaire n'est pas assez professionnel et ne sait pas gérer ses émotions au contact des détenus • N'a pas l'impression que son travail a un impact sur le détenu • Permettre à n'importe qui d'accéder à la fonction d'AP n'est pas une bonne idée • La fonction d'AP demande d'avoir un certain sang froid, ce qui n'est pas à la disposition de tout le monde	• Meilleure communication entre les services
• **Un prévenu est beaucoup plus stressé car son avenir est incertain** • **Les détenus responsables des attentats sont les plus dangereux**	• Surveillance spécialisée des détenus fichés S → répertorie les contacts avec tous les détenus et l'extérieur • Analyse le comportement du détenu pour déceler des signes de radicalisation • Le détenu en voie de radicalisation peut être déplacé dans la prison pour		

• **La gravités des faits commis détermine l'évaluation de la dangerosité des détenus** • **Les détenus les moins dangereux adoptent un comportement stéréotypé** • **Les détenus les plus dangereux tentent de passer inaperçus et se *« fondent dans la masse »*** **« … ceux qu'on pourrait cataloguer ou qui de prime abord sont plus extrémistes en général, ça c'est les nouveaux et qui du coup le sont en vrai un peu moins. »** • **Le détenu peut manipuler le personnel lors des entretiens** • **La racisme des agents amène à des situations de conflits avec les détenus** ***« ya des prises de tête ou des conflits …ça ne se produit pas en face à face, mais il y a des attitudes et des manières de répondre de part et d'autres, hein qui qui peuvent être problématiques… »*** • **Le sentiment de stress influencent les interactions entre détenus et agents** ***« ils (détenus) sont moins énervés pour pas mal de choses et donc ça permet d'être, de faire un un travail plus en étant moins aussi stressé***	minimiser les interactions avec les détenus qui ont une influence		

pour l'agent et donc il y a aussi moins de débordements. »			

D (Leuze)			
Description du contexte social de l'agent **CS**	Description généralisée et opinion sur le poste P	Description et point de vue sur le dispositif (fonctionnement prison) PD	Point de vue sur la prise en charge des détenus VD
• **Père et sœur policiers** • **Son éducation *« à l'ancienne »* a façonné sa vision sur la réinsertion**	• Le système de la prison n'est pas apprécié • Perte d'autonomie et de pouvoir de décision avec le temps • Décrit sa journée type par le quotidien du détenu • La journée de l'AP est rythmée par les mouvements des détenus • AP doit constamment connaître la position des détenus pour assurer la sécurité de tous • Assiste les détenus dans ses démarches • Gérer les interventions et les mouvements des détenus sur la section attribuée Note <u>définit le radicalisé comme incapable de se remettre en question et son point de vue mais l'AP s'apparente à « l'ancienne génération » qui n'est pas dans une optique d' « acceptation de l'autre » typique de la « nouvelle génération »)</u>		• Régime de concentration par l'isolation
		• Toutes les décisions sont prises par la direction • Dans le « nouveau système » les agents doivent être très sociables • Les modes d'engagements sélectifs sont inutiles et très compliqués ***« avant, tu rentrais dans la prison en donnant ton CV… »*** • Les formations sont perçues comme futiles et inutiles → pas d'intérêt • Les formations actuelles ne sont pas en accord avec sa vision des choses • Fonction de la prison = punition à sa prise de poste ***« … les prisons comme la plupart des gens, on voit une prison comme ça doit être une punition pour quelqu'un. »*** • La prison est ***affectée*** par la nouvelle conception de la prise en charge	• Seules les personnes qui sont ***« tout le temps dans l'acceptation de l'autre »*** sont enclines à suivre les formations • Utilise des analogies animalières pour expliquer l'inefficacité de la réinsertion • Les méthodes de déradicalisation ne sont pas efficaces • Les détenus radicalisés ne méritent pas d'être pris en charge • Les activités ne servent à rien • Pas d'intérêt pour la prise en charge • Accent sur les missions sécuritaires • Perte de temps • S'occuper du détenu est une charge **« tous les jours je leur ouvre la porte, je *<u>dois</u> leur donner à manger, je <u>dois</u> discuter avec eux »*** • Discuter avec le détenu est vu comme une obligation **« … même si j'en ai pas envie, je dois d'office discuter un minimum avec eux. »** • Déradicalisation = perte de temps

Compétence F	Signification des concepts (radicalisation-déradicalisation, radicalisé, déradicalisé etc.) C	Interactions avec les collègues RC	Point de vue sur la réinsertion VR
• **Formation de 3 mois à Marneffe (formation de base)** • **Les formations n'apparaissent pas comme un moyen concret d'acquérir des compétences**	• Privilégie sa pratique religieuse aux détriment de l'ordre carcéral • Refus de se soumettre à l'ordre carcéral • Tenue vestimentaire est un trouble à l'ordre carcéral • Refus d'obtempérer avec injonctions AP car état en désaccord avec ses croyances **Radicalisé** • Les meneurs recrutent chez les détenus les + précaires • Forment des groupes de détenus rad. • Pratique ostentatoire en groupe • Refus d'être en contact avec une femme • Changement d'attitudes avec les agents • Dégradation des relations • Application stricte de la religion • Se méfient du personnel pénitentiaire **Radicalisation** • Apparition soudaine de signes religieux	• Convention sur les concepts • Équipe soudée : peut compter sur ses collègues • S'entraident pour gérer les détenus • Discutent beaucoup sur les détenus radicalisés	• Seule la nouvelle génération de professionnels pourra agir sur la réinsertion • Possible seulement pour ceux probables de réinsertion

• **Ses 9 ans d'expériences sur le terrain lui ont appris à voir le détenu tel qu'il est vraiment** • **Son expérience lui donne les qualités pour une meilleure vision de la réalité du terrain**		• Perçoit les membres de la direction comme des personnes naîves et facilement manipulables ***« c'est vite le monde des bisounours, tout le monde est réinsérable, alors que foncièrement… Je ne pense pas que tout le monde soit réinsérable. »*** • La direction n'a pas d'esprit critique • Les pratiques AP sont modulés par l'absence de retour de la direction • Relactions conflictuelles avec la direction	• Tous les détenus ne sont pas réinsérables • La mission de réinsertion n'apparait pas nécessaire, ni utile • Pas la même conception de la réinsertion que le « nouveau système » • Il est inutile d'investir dans la réinsertion • Impossible de réinsérer les détenus qui ont commis des faits graves ***« .. il y a trop d'argent qui sont dépensés pas que pour les radicalisés… pour ma part, c'est une perte de temps d'énergie et une parte d'argent »*** • La réinsertion des détenus est propre à la culture occidentale • Réinsérer = reconditionner aux valeurs occidentales • Il faut beaucoup d'ambition pour croire en la réinsertion • La réinsertion est un but inatteignable « ***faut arriver avec une ambition de dire, genre j'ai envie toujours, je vais travailler là parce que je crois en la réinsertion*** • Est définit comme une position empathique et de recherche d'excuse au passage à l'acte ***« vous êtes… modulés dans un système, dans une idée tu vois ou ou d'être tout le temps dans l'acceptation de l'autre , quel qu'elle soit. »***
	Radicalisé • Assimilation du concept avec celui d'étranger ***« yen a d'autres qui sont simplement reconvertis. Donc même des gens belges de base »*** • Fait la comparaison avec les autres idéologies • Le ***« meneur »*** a une aura qui fascine les détenus		

	• Le meneur parvient à influencer les autres • Croyances sans remise en question **Radicalisation :** • Radicalisation en islam est une forme d'extrémisme comme les autres • Signes plus visible car culture différente • Besoin d'adhérer à une idéologie après un traumatisme • Phénomène sociétal • Causé par un multiculturalisme de masse • Surreprésenté parmi les « étrangers » d'origine « africaine » et de « l'Europe de l'est » ***« C'est une réalité, on le voit… On voit pour moi les répercussion dans le milieu carcéral il y a beaucoup plus de gens allez issus d'autres nations que chez nous… J'en ai la certitude. »*** • Lien entre multiculturalité et islam et radicalisation • Permet d'appartenir à un groupe • Quand sentiment de ne pas appartenir à la société • Pas d'analyse de réflexion **Déradicalisation**		• Dit que le but de l'AP est d'empêcher le détenu de sortir de prison • La réinsertion et déradicalisation ne sont pas rentables pour la société

	• Avoir la capacité de réflexion et de remise en question qui permet de répondre au besoin d'appartenance • Seul le AP peut comprendre la radicalisation		

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	Actions/ Comportements A	Identifications des difficultés ID	Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S
• **Ne fait pas de distinction entre les détenus radicalisés et les détenus de droit commun** • **Sont comparés aux détenus de faits de mœurs** • **Différence avec le tueur en série est le motif**	• Essaye de changer leur conception du monde	• Perte d'autorité ***« … le règlement d'intérieur à faire respecter on n'a aucune décision à prendre… il veut sortir au préau, mais s'il m'a insulté je dois quand même le laisser sortir. Avant non. »*** • Difficile de mettre de côté ses émotions • N'a pas le pouvoir d'appliquer le protocole correctement ***« on te donne pas les moyens, pas répressif, mais autoritaires de pouvoir le faire »*** • Direction n'est pas perçue comme un ressource pour aider AP dans interventions	• Privilégier des « pratiques immorales » (contraire au respect des droits de l'homme) gérer les détenus radicalisés ***« si tu parles d'une manière terre-à-terre et sensé. Après est-ce que c'est moralement correct ou pas correct c'est propre à chacun »*** • Octroyer le pouvoir d'appliquer les sanctions • Pour limiter la radicalisation , il faudrait qu'il n'existe plus de mélange de culture • Sélectionner ceux qui peuvent bénéficier de la prise en charge en fonction des probabilités de récidive

		• Ne peut plus décider du type de rapport qu'il envoie à la direction → enlève les responsabilités • Certains agents sont moins professionnels	• Mettre les détenus dans des conditions de réinsertion • AP formés • Travailler gratuitement

• **Est isolé car perçu comme plus agressif** • **Manipule la direction** ***« … la majorité du temps ce sont que des jeux de manipulation. »*** **« Comprendre ne veut pas dire accepter »** • **Le détenu doit rester enfermé** • **Son éducation « à l'ancienne » module ses pratiques en tant qu'agent** • **Détenu dangereux pour la société** • **Il faut enfermer et isoler le détenu** • **Garder et isoler des détenus radicalisés en prison n'est pas moral mais efficace** • **Les perceptions du détenu sur l'agent influencent les pratiques de ce dernier** • **Les interactions avec les détenus peuvent influencer la conception de la réinsertion** • **Les détenus ne sont pas intéressés par les activités** • **Pas plus dangereux car prévisible** ***« Un radicalisé tu sais bien qu'il a une haine contre toi… »*** • **Perception de la radicalisation influence son comportement** • **N'a plus envie de comprendre les détenus** • **Pourrait adapter ses pratiques si personnellement victime d'attentat** • **Adapte ses réactions en fonction des classification des crimes** • **La différence de culture empêche l'accomplissement de son travail**	• Surveillance accrue du détenu ***« on va avoir des fiches d'observation à remplir au quotidien. Que ce soit même ses habitudes hein, qu'il prie du jour au lendemain ou qu'il crie à la fenêtre pour les détenus ou ce genre de chose. »*** • Justifie le régime de détention par mesure de sécurité • Neutralisation sur le corps du détenu par mesure de sécurité • Les sorties de détenu radicalisé au préau sont individuelles pour limiter la radicalisation ***« au départ, comme un cachot, donc pour éviter tout contact d'autres détenus pour éviter, justement, qu'il les radicalise . »*** • Doit constamment connaître la localisation de chaque détenu • Débute sa journée par le contrôle des détenus • Se limite à l'accomplissement de ses missions • N'interagit pas car pas obligé	• Le manque de professionnelle des agents explique la réduction de l'autorité des agents • Direction ne prend pas en compte l'opinion des AP • Interventions psy et AS trop axées sur les théories • Nouveau système rejette le point de vue des AP	***« Et tu tires à vue si il essaye de se casser… »*** • Proposer des conditions de détention à ceux qui le mérite • Mise en place de mission avec de la psychologie pour les AP qui a de la pratique et le même contexte social • Prendre en compte l'expérience des AP pour les prises en charges

• **La dangerosité est définie par la difficulté à gérer les détenus** ***« il serait peut-être moins dangereux qu'un schizophrène. Tu vois ou tu sais pas sur quel pied danser.***			

Point de vue sur la prise en charge du détenu radicalisé amenant à une réinsertion	Signification des concepts (radicalisation – déradicalisation)	Interactions avec les collègues	Point de vue sur la réinsertion
Influence des croyances personnelles sur la volonté de participer à la prise en charge des détenus - **Importance de l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques à l'agent pénitentiaire** - **Intervention sur les besoins psychosociales des détenus** - **Considération de conditions favorisant la réinsertion (Importance de la familiarisation avec une culture et des valeurs différentes, Influence du régime de détention sur l'attitude des détenus, Importance de la proactivité du détenu, Processus de sélection par la probabilité de réinsertion)** - **Corrélation avec l'idée d'incapacité à atteindre une déradicalisation** ***« le fait de manger, de boire… la famille, les soins… il y a moyen qu'elle se réinsère »*** ***« ils sont dépassés par ça, comment vous voulez les insérer ? »cd*** ***« Si vous prenez votre religion et que vous la suivez à la lettre … Il y aura des complications pour vous dans la vie de tous les jours. » SI*** ***« Avec le le le projet donc de réinsertion, c'est de savoir se lever le matin pour qu'elle soit recherché à mon emploi, pour s'occuper de***	**Intérêt pour les signes comportementaux et physiques stéréotypés** - Pratiques religieuses constantes assidues et ostentatoires - Manifestation d'une attitude asociale ((In)tolérance aux autres cultures, Attitude hostile (Manipulateur),Trouble à l'ordre carcéral , Incompatibilité des croyances avec la vie occidentale, Absence de remise en question) ***« On peut prendre par exemple les gens d'extrême droite qui… au contact des détenus comment a avoir un comportement haineux » cd*** ***« on doit sentir que c'est un musulman et il le montre à tout le monde »cd*** « **Quand** ***elle devient obsessionnelle. Et qu'on l'interprète de telle manière à ce qu'elle diffuse de la haine, ça devient de la radicalisation. » cd*** ***« Il refuse de tenir en compte les autres personnes et leurs idéologies. »cd*** ***« C'est la mixité, la diversité, c'est le fait de se mélanger de connaître différentes cultures et de les respecter telles qu'elles soient. »*** **cd**	**Source de soutien** - Implication de la direction - Apaisement des tensions par la communication - Valorisation des compétences de chaque professionnel - Consensus sur l'interprétation des signes de radicalisation **Source de tension** - Désaccord sur les possibilités de réinsertion - Divergence sur l'interprétation personnelle des concepts et les modes d'intervention - Relations conflictuelles avec la direction ***« On a des assistants sociaux, des psychologues… Ils nous posent énormément de questions sur notre journée. Comment ça se passe avec tel ou tel détenu… » SI*** ***« On a un peu tous notre propre interprétation. En fait, il y a un point commun. Mais autrement, on voit un peu tous les choses différemment. » SI***	

de démarche, donc ça, ça fait partie vraiment de la base » stg ***« Détenue, motivé est récompensé au final. Parce que voilà quelqu'un qui bouge et qui fait des choses, ça, ça c'est une évolution et c'est, et on sait faire la part des choses de la personne qui veut, qui fait des choses et qui fait pas des choses. » stg*** ***« on se forge au niveau caractère, on se forge un un caractère un peu plus plus pointilleux, on va dire et du coup y a peut être des choses que j'acceptais pas avant que j'accepte maintenant et et vice versa, des choses qui ne passent plus et qui passaient peut-être avant » stg*** ***« déjà ils prennent des cours ils peuvent passer leur permis de conduire, ils peuvent avoir leur diplôme donc ça c'est déjà pour la réception c'est bien ils peuvent rechercher un emploi aussi donc du coup ils sont avec le SPS pour chercher et le SAD donc le service d'aide aux détenus qui peuvent faire plein de démarches par rapport à l'extérieur recherche de logement aussi stg*** ***« .. il y a trop d'argent qui sont dépensés pas que pour les radicalisés… pour ma part, c'est une perte de temps d'énergie et une parte d'argent » L***	***« ils se sont pliés un petit peu aux lois de la prison parce qu'ils n'ont pas le choix si ils veulent vivre d'une façon décente et participer à plein de choses au sein de l'établissement.* »si** **Relation entre la radicalisation et la culture étrangère** **Concept universel** **Présence de fragilités psycho socioéconomiques comme facteur de radicalisation** - Utilisation des fragilités émotionnelles comme source de tension - Sentiment d'exclusion de la société ***« le détenu qui s'est radicalisé en prison c'est un détenu qui se cherche. Peut-être qu'il n'a pas de famille, qu'il n'a pas d'emploi non plus, qui n'a pas forcément de contacts avec les autres détenus, donc il se laisse se radicaliser. » SI*** ***« C'est aussi le viens avec nous, on va te protéger, tu seras avec nous, il y auras t'auras pas de problème et il y a il y a cette histoire de communauté qui fait que. Ça aide aussi un petit peu aux gens à se raccrocher***	***« Il y a une une histoire de confiance, hein, c'est ils voient quand ça se passe bien. Franchement, ils viennent voir sur le terrain ce qu'on enfin. Ils viennent voir que comment ça se passe, quand il y a un mouvement avec beaucoup de détenus, ils sont sur place quand il y a un problème en général on s'en dit enfin, on ouais si pour ça il y a aucun problème à mon contact. stg*** ***« Quand il y a un changement en général on en parle, on pose la question à au collègue pour dire, Tu t'es rendu compte que que tel il avait fait ça ou bien il y avait ça qui allait mieux, ou bien même quand on fait les rapports journaliers qu'on écrit. Bon on se dit bah Ah Ah t'as vu ? Aujourd'hui il a fait ça. T'as vu aujourd'hui Ah Ben Ouais Ben alors que genre 3 mois auparavant, voire un an auparavant, il en était même pas question quoi stg*** ***« On était vraiment soudés et quand on avait une intervention, bah souvent on était ensemble et ça se passait bien. » stg*** ***« … les prisons en général veulent aider tout le monde et faire en sorte que tous les détenus qui sortent en prison soient moins pire qu'en rentrant, mais c'est pas toujours l'avis des agents. Enfin, il y a quand même beaucoup d'agents dans les prisons qui ne sont pas là pour rendre les détenus meilleurs… Tous les agents ne sont pas***	

« faut arriver avec une ambition de dire, genre j'ai envie toujours, je vais travailler là parce que je crois en la réinsertion » L *« vous êtes… modulés dans un système, dans une idée tu vois ou ou d'être tout le temps dans l'acceptation de l'autre , quel qu'elle soit. »dl* *« je suis pas du tout persuadée que ce soit une bonne chose…. est-ce que on est là uniquement pour les isoler du reste ou pour les aider eux aussi ? en général les prisons en général veulent aider tout le monde et faire en sorte que tous les détenus qui sortent des prisons soient moins pires qu'en rentrant, mais c'est pas toujours l'avis des agents cq* *« on les encourage à le faire pour qu'ils aient un minimum et qu'en sortant ils soient pas sans rien et c'est plus facile de retrouver un travail quand tu sais lire et écrire. »CQ*	*à un groupe de personnes pour être plus forts et éviter d'avoir des problèmes. » stg* *« (vision) très carré de l'islam et qui ont du mal à déroger » chef quartier* *« N'a pas de « souplesse » ou de « tolérance vis-à-vis des autres ». cq* *« yen a d'autres qui sont simplement reconvertis. Donc même des gens belges de base » dl* *« C'est une réalité, on le voit… On voit pour moi les répercussion dans le milieu carcéral il y a beaucoup plus de gens allez issus d'autres nations que chez nous… J'en ai la certitude. »dl* *«Souvent, t'as un meneur, ils ont une aura dans leurs trucs.. qui arrivent à attirer les gens et profitent.. »dl* *«Je vais l'appeler pendant qu'il fait sa prière, il va pas te répondre.. il en a rien à foutre… moi je vais consider que c'est un non… Non conformes toi au système ici. C'est ma façon de penser »*	*dans une optique bienveillante ou professionnelle. Chef quartier* *« c'est du « retournes chez toi et tout ce que tu mérites, c'est du pain sec et de l'eau enfermé dans une cage » et leur manières de dialoguer avec eux d'entretenir des des conversations ou de ou de de de leur parler. Ca se ressent très fort, et ça n'aide pas les détenus parce que ça les isole. » cq* *« La majorité (des détenus) reste belge. Après c'est ce que j'essaie d'expliquer à mes collègues… ils ont vraiment du mal à comprendre. »cq* *« c'est vite le monde des bisounours, tout le monde est réinsérable, alors que foncièrement… Je ne pense pas que tout le monde soit réinsérable. »dl* *« Mais la direction ce sont eux… qu'ils doivent manipuler... la majorité du temps ce sont que des jeux de manipulation. »*	

Perceptions / attitudes sur le détenu radicalisé PR	Actions/ Comportements A	Identifications des difficultés ID	Solutions envisagées pour résoudre les difficultés S
Orientation des interactions par l'opinion et la personnalité de l'agent - **Assimilation aux autres détenus** - **Considération de la singularité du détenu radicalisé** - **Préjugés mutuels** - **Aversion à l'établissement d'une relation avec le détenu** **Détermination du caractère dangereux du détenu** - **Corrélation négative avec le trouble à l'ordre carcéral,** - **Prévisibilité du détenu radicalisé,** ***« ce sont des personnes comme tout le monde…. Ca reste des personnes détenues »*** ***« C'est contre-productif, c'est les pointer du doigt… c'est déjà faire un jugement alors qu'ils sont jugés. »*** ***« Ce sont des personnes comme vous en fait » cd***	**Prévalence des missions de sécurité** - Actions discriminatoires(Usage du chantage comme moyen d'établir l'ordre carcéral Ségrégation par isolation du détenu radicalisé) - Détection méthodique des signes de radicalisation ***Donc maintenant en tant qu agent moi personnellement je suis quelqu'un qui va me baser sur la sécurité. Et ça veut dire que la balle était une des 4 conseillers qui peuvent sortir aller d'un endroit à un autre endroit et donc ça veut dire que on peut être là et se retrouver avec un détenu qui, dans son dos, sans savoir d'où il vient. Dstg*** **Usage de la discussion comme outil de travail** - Pacification des interactions par écoute active - Modification des croyances et du rapport du détenu avec le monde	**Sentiment d'inefficacité des interventions** - Absence de feedback de la part du supérieur - Perte de pouvoir, d'autorité et non valorisation des compétences de l'agent - Absence d'intervention pluridisciplinaire - Conditions de travail déplorables - Ineffectivité du système pénal et pénitentiaire (procédures longues) - Évoque « l'ancien système » dans le cadre duquel l'agent avait plus de pouvoirs sur le détenu ***« …que chacun prenne ses responsabilités. L'office des étrangers… en refusant le titre de réfugié. »*** ***« Elles sont remises dehors… elles vont tomber dans la délinquance… le fait qu'elle n'ait pas le besoin primaire*** » cd	**Amélioration du dispositif de détention** - Modernisation du système de détention - Fonctionnement de la prison par autonomisation et responsabilisation des détenus - Mise en place d'un système de détention méritocratique - Implication du système pénale et du pouvoir exécutif dans la prise en charge des détenus radicalisés ***« Les SPF doivent prendre leurs responsabilités*** » hh **Amélioration des relations entre les membres du personnel pénitentiaire** - Feedback des supérieurs sur les interventions - Importance de la clarté des missions **Valorisation du rôle de l'AP** - Autonomisation des interventions des agents - Développement des compétences communicationnelles et émotionnelles des agents

« Nous avons eu autant de problèmes au sein de l'établissement avec le droit commun qu'avec les radicalisés » si ***« C'est extrêmement difficile puisque moi, je crois aux lois, ils croient à la religion et ils croient pas aux lois. »*** **« Mais je me permets personnellement d'avoir des discussions sur la religion avec eux et donner mon point de vue.** ***« Ils n'auront jamais de doute. Ils sont certains de ce qu'ils sont. Ils sont persuadés que c'est eux qui changeront et que tout le monde deviendra musulman à leur manière. »*** ***« à partir du moment où un détenu me voit, je suis un obstacle entre lui et la liberté en fait. »*** **SI** **« J'aime pas avoir un détenu dans mon dos sans sans savoir voilà quoi, voyez ce que je veux dire au niveau sécuritaire. » dstg** **« Si jamais on me dit Oh fils de pute dès que j'ouvre la peur là vous savez que voilà Monsieur Ben bonne journée et ça sera le minimum du minimum,… c'est du donnant- donnant, quoi c'est, c'est le respect, tout, comment tout est basé sur le respect dans dans ce métier » dstg**	- Recours aux compétences des collègues pour une meilleure compréhension - Assistance dans la réalisation de démarches administratives ***« il faut faire appel aux spécialistes, psychologues… voir leur background »*** ***« On note quand même... mais ça ne veut rien dire… toutes ces petites choses l'une à côté de l'autre… à un moment donné, on se pose quelques questions… à ce stade-là, il vaut mieux remonter l'information. »hh*** ***« Je suis assez ouvert au changement. J'ai plus d'empathie que certains, que d'autres n'ont pas du tout d'empathie et ne veulent rien savoir et ne rien comprendre. »si*** ***« S'il vient à être agressif ou quelque chose, j'aurais peut être plus facile pour pouvoir le maitriser … avec la parole à ce qu'il se calme … les personnes qui ne discutent jamais avec eux auraient plus de difficultés. »*** ***« … et qu'ils mettent de côté la religion à laquelle ils croient pour pouvoir accéder à la salle de sport… »***	***« maintenant, il y a une évolution. En bien ou en mal ?... pour ma part en mal pour la gestion, parce que c'est nous qui sommes les plus proches. »*** ***« … des fois il manque de personnel qui fait que le clos c'est pas toujours facile à gérer… » dstg*** ***« Dans les vieilles prisons, il y a moins de caméras, les agents sont très Old School et il y a parfois des claques qui se perdent, ce qui n'arrive pas dans une nouvelle prison parce que ben il y a plus de caméras. Les agents se savent surveillés et puis on est dans une autre dynamique. « cq*** ***« … le règlement d'intérieur à faire respecter on n'a aucune décision à prendre… il veut sortir au préau, mais s'il m'a insulté je dois quand même le laisser sortir. Avant non. »dl*** ***« on te donne pas les moyens… autoritaires de pouvoir le faire » dl***	***« il y a d'abord eu des contrats rosette… Ilfaut savoir que Ben, ces gens-là, ils n'ont pas la formation en rosetta, ils n'ont pas de formation comme les 50 jours…son. Donc on arrive avec des gens qui sont expérimentés, qui se retrouvent avec des gens qui sont inexpérimentés et qui font un peu n'importe quoi »stg*** ***-on fait priorité aux gens qui travaillent les travailleurs et ceux qui vont en cours, qui n'ont pas la possibilité d'aller au préau le matin, on fait en sorte de les mettre au préau de l'après-midi dstg*** ***Donc qui est l'aile B ? Il y a la la première, la 2e et la 3e, donc à la sur la première ce sont en général tous ceux qui sont punis et sanctionnés, les les aussi les radicalisés qui ont moins accès aux aux activités dans un premier temps ou pour voir comment ça se, comment ça se passe. Surtout au niveau du contact avec les autres personnes. Parce qu'à savoir qu'une personne qui est qu'une fiche terreau est à certains et souvent à séparer d'une autre personne avec une fiche terro, ils peuvent pas être sur le le même côté ou la même section afin de voilà dgst*** ***'est un bon outil maintenant, comme je dis l'évolution, si elle serait plus informatisée que sur des des papiers et tout ça pour travailler en direct avec la cellule deradex et la cellule qui gère ça, ça serait pour moi un peu plus aussi au niveau parce que nous, quand on fait ces documents là en tant qu agent, il y a quand même une petite frustration dans le***

Et le fait que quelqu'un qui vient qui est un peu directif, qui dit non, c'est comme ça, c'est comme ça et quelqu'un qui est un peu plus laxiste. Bah des fois ça passe la personnalité de l'agent fait aussi les choses quoi Voilà. » Dstg **« … ceux qu'on pourrait cataloguer ou qui de prime abord sont plus extrémistes en général, ça c'est les nouveaux et qui du coup le sont en vrai un peu moins. »** ***« ya des prises de tête ou des conflits …ça ne se produit pas en face à face, mais il y a des attitudes et des manières de répondre de part et d'autres, hein qui qui peuvent être problématiques… »*** ***« ils (détenus) sont moins énervés pour pas mal de choses et donc ça permet d'être, de faire un un travail plus en étant moins aussi stressé pour l'agent et donc il y a aussi moins de débordements. »cq*** ***« … la majorité du temps ce sont que des jeux de manipulation. »*** **« Comprendre ne veut pas dire accepter »dl** ***« Un radicalisé tu sais bien qu'il a une haine contre toi… »l*** ***« Il y a des cours qui sont mis en place .. la majorité n'y vont pas ou même quand ils y vont c'est pour faire du trafic…***	***« Une « intervention » chez nous, beh c'est un détenu qui agresse un agent. »*** ***« ca se passait très mal parce que ma collègue femme lui parlait mais (il) ne le regardait pas .. il me regardait moi à la place... Il a été obligé parce que si tu réponds pas à ma collègue, je vais pas te répondre non plus. »*** ***SI*** ***« On est là pour un relais par rapport pour contacter le greffe, le service social pour contacter, peu importe tout … » stg*** ***« Je parle facilement avec les gens, je vais faire facilement vers la personne et si y a un problème on va en parler facilement. Je vais essayer de résoudre le problème » stg*** ***« Mais c'était la seule qui était sécurisée, qui était surveillé par on les appelle ça le bunker. Là-bas, donc, c'est un un local qui est en dehors de la prison, qui gère tout ce qui est ouverture de porte électronique et c'est un peu plus sécurisé. Les fenêtres étaient plus plus renforcées et tout ça. » dstg***		***sens, on n'a jamais aucun retour, on a assez, on travaille en sens unique, on donne les infos mais on ne revient pas vers nous si quand on revient vers nous, c'est gens la directrice il dit Ah, il y a eu ça faut faire attention. Mais c'est pas on sait pas exactement dstg*** ***Un chef pénitentiaire… qui m'a expliqué que le moindre petit détail qu'on écrivait avait son importance. Et nous, ça on sait pas. On sait pas ce qui est donc. Est-ce le manque de formation de ma part ? Mais personnellement, en étant en tournée, je crois pas que je vais faire ce genre de formation, ce que eux en tant que chef d'équipe, ils ont dû être formés par un peu plus. Un peu plus poussé et du coup, il m'a expliqué que il y avait des petites choses qui étaient importantes et que du coup nous on faisait pas forcément, mais je ce qui serait important, c'est de savoir des fois un petit, un petit feed-back, pour dire voilà, c'est c'est ça, c'est positif ça c'est négatif.*** ***« si tu parles d'une manière terre-à-terre et sensé. Après est-ce que c'est moralement correct ou pas correct c'est propre à chacun »dl*** ***« Et tu tires à vue si il essaye de se casser… » l***

pour tous les coups que ça rapporte à la communauté… »l *« ils sont aussi dangereux que certains… » l* *« il savent qu'ils sont catalogués, qu'ils ont une étiquette… Ils sont très sur la réserve, ils essaient plutôt de se faire discret. » cq* *« il y a quand même des agents dans les prisons qui ne sont pas là pour rendre les détenus meilleurs… Tous les agents ne sont pas dans une optique bienveillante ou professionnelle cq* *il y a une partie des agents peut-être 1/4 quand même hein, qui est qui est quand même très raciste et et très cliché… S(il est un petit peu trop bronzé… c'est du « retournes chez toi et tout ce que tu mérite, c'est du pain sec et de l'eau enfermé dans une cage » et leur manière de de dialoguer avec eux d'en d'entretenir des des conversations ou de ou de ou de de leur parler. Ça se ressent très très fort et ça n'aide pas les détenus parce que ça les isole d'autant plus et ça, les ça les catalogue, alors que ce n'est pas. C'est, c'est pas ni l'objet, ni notre objectif, ni celui de la prison. Cq*	*Quand il y a un détenu radicalisé avec les fiches terreau qu'on doit remplir, on doit dire qu'il y a eu un contact au préau, genre s'ils ont fait du sport, ça fait du sport avec un détenu, on doit renseigner quel détenu. stg* *« Bon, je veux dire donc du coup des fois il y a un détenu qui a une origine ou bien qui parle plusieurs langues, on on peut demander de l'aide aussi un détenu et qui va nous dira ça, ça parle de ça et voilà, c'est faisable aussi quoi. L'entraide est de mise aussi, même avec la population détenue. » stg* *« c'est vraiment nous qui devons faire passer l'information pour dire s'il y a un problème, il se passe quelque chose et c'est important sinon ca pourrait prendre des conséquences un peu plus amples.. »stg* *« on va avoir des fiches d'observation à remplir au quotidien. Que ce soit même ses habitudes hein, qu'il prie du jour au lendemain ou qu'il crie à la fenêtre pour les détenus ou ce genre de chose. » dl* *« au départ, comme un cachot, donc pour éviter tout contact d'autres détenus pour éviter, justement, qu'il les radicalise . » dl*		

Voilà y a y a des prises de tête ou des conflits avec après ça peut être un accent ou enfin Voilà Ben rentre chez toi, qu'est-ce que tu fous ici ? Enfin on t'a pas demandé de venir foutre le bordel dans notre pays mais. Putain mais ferme ta gueule c'est mon pays, je vois pas de quoi tu parles. Enfin tu vois enfin voilà ce ça, ce ce genre de de de de conflit. Cq ***J'ai vu à Leuze des détenus qui ont commencé à fréquenter certains autres détenus radicalisés, radicalisés et qui ont arrêté de parler aux Belges aux détenus belges. Donc voilà parce que et qui enfin voilà, et du coup, qui se sont un peu plus isolés de ces gens-là ? Et ce sont les détenus belges qui nous ont alertés en disant, tiens, c'est bizarre. Avant on discutait, on fumait des clopes ensemble, c'est plus le cas. Il a une attitude bizarre, il m'évite il enfin voilà, après, il se laisse pousser la barbe. J'ai envie de dire, c'est très cliché parce que les détenus les nouveaux radicalisent. Alors les nouveaux radicalisés, les qui qui s'extremisent un peu, sont sont caricaturaux et donc se c'est la barre se rase, le crâne, porte la djellaba alors que les détenus radicalisés, pas parce qu'ils essaient justement de passer inaperçue, de se fondre dans la masse.cq***	***Alors oui des agents qui sont moins professionnels et n'agissent qu'avec leur ressentiment par rapport à la situation et par rapport à la personne, hein, parce que vraiment… dl*** ***Pouvoir discuter de ça peut être du déroulement de la journée. Et comment s'est passé votre visite ? Vous avez été content de voir votre femme, comment va votre fille, mais le fait de pouvoir discuter,*** ***qu'il puisse me regarder dans les yeux et parler simplement, je pense que c'est déjà une bonne chose pour d'arriver à le faire. CQ*** ***Je je suis pas spécialement formée et et j'ai pas le temps de me puisque enfin voilà j'ai j'ai pas le temps de de me consacrer uniquement à eux CQ*** ***Au contact d'autres personnes si elles sont détenues, donc voilà. Elles ont aussi quelque chose à apporter, peut être au contact d'agent également qui ne porte qu'un jugement. CQ***		

Définition des thèmes

Influence des croyances personnelles sur la volonté de participer à la prise en charge des détenus

Ce thème relève de la posture des agents pénitentiaires sur la prise en charge, bien qu'elle ait une influence sur leur relation avec les détenus radicalisés, elle ne déterminera pas totalement leurs interventions. Certains estiment que la prison est trop laxiste et que les conditions de détention sont « trop » agréables pour les détenus radicalisés. D'un autre côté, la prise en charge est orientée sur l'idéologie et son rapport avec le monde extérieur. Considérant la singularité du détenu, ils vont proposer une prise en charge pluridisciplinaire. La prise en charge devrait être axée sur leurs fragilités psychosociales, la difficulté majeure étant son rapport avec « l'autre ». Il apprendrait au fil du temps à tolérer la différence de culture et de religion et vivre en paix dans une société qui ne correspond pas à son idéologie. De plus, on lui offrirait la possibilité de développer les compétences professionnelles nécessaires pour se réinsérer dans la société. Les deux perceptions considèrent l'importance d'acquérir des compétences professionnelles.

Intérêt pour les signes comportementaux et physiques stéréotypés

Pour définir comment ils identifient la radicalisation d'un détenu, ils vont principalement relever un comportement et une transformation de l'apparence très différents de son entrée en prison. D'une part, le détenu dédie son quotidien à la pratique religieuse. Le détenu semble presque obnubilé par les rites. D'autres parts, il y a une volonté de revendiquer à la population carcérale son adhésion à l'islam. Il peut se retrouver à prier dans la cour. D'autre part, il est remarqué une certaine hostilité envers les membres du personnel et les détenus qui ne pratique pas ou pas assez sa religion. Il va s'isoler de tout le monde, de telle façon que l'on pourrait parler d'un repli social. Pour décrire la déradicalisation, ils vont décrire un processus inverse par la disparition de comportements et d'un physique stéréotypé et d'une ouverture au contact avec l'autre.

Relation entre la radicalisation et la culture étrangère

Tout au long des entretiens, les professionnels vont souvent faire référence à l'origine ethnique des détenus. Un point d'honneur est mis pour différencier que la culture n'a pas de relation avec la radicalisation pendant que certains estiment que le conflit de culture amène à une fragilité qui

conduirait à la radicalisation qui serait un moyen de résoudre les conflits internes. La différence de culture apparait comme un réel obstacle à l'établissement d'une relation ou à la compréhension des comportements des détenus radicalisés.

Présence de fragilités psycho socioéconomiques comme facteur de radicalisation

Les fragilités psycho socioéconomiques évoquent le fait que les détenus radicalisés auraient vécu dans un contexte social où la ségrégation était fortement présente. L'isolation dans des quartiers aurait généré un sentiment d'exclusion de la société, dans laquelle le détenu ne se sentait pas accueilli. Plus encore, ils auraient vécu de la discrimination à plusieurs reprises. De ce fait, le rapport avec le monde a été fragilisé et cela a constitué un terreau fertile à l'opposition de « nous vs eux ». Plus encore, les détenus les plus influents utiliseraient cette fragilité pour favoriser l'émergence de la haine chez les détenus influençables.

Source de soutien

Les relations entre les collègues semblent très importantes pour faciliter les interventions. Il apparait que l'équipe s'entend sur les signes à identifier et peuvent s'entraider lorsque l'un d'entre eux a un doute. Le rôle de la direction prend une place importante puisque les difficultés que rencontrent les agents sont plus facilement entendus si la direction va sur le terrain pour soutenir les agents. S'il y a des conflits entres les membres, le recours à la discussion apaise les tensions. La tenue de réunions régulières renforce les liens entre les membres du personnel et la direction car l'opinion de chaque membre est prise en compte, chacun a son point de vue ce qui apporte une complémentarité des informations.

Source de tension

L'équipe peut être confronté à des conflits lorsque l'on retrouve une diversité d'interprétation des concepts. La posture quant à la prise en charge est aussi différente. Certains souhaitent investir dans une réinsertion potentielle tandis que d'autres se focalisent sur la mission sécuritaire.
Il est important de noter qu'il s'agit d'un état d'esprit qu'ils adoptent mais qui ne reflètent pas leurs interventions. Dans cette situation, les agents pénitentiaires ne se sentent pas considérés et leurs opinions ne sont pas valorisées par la direction.

Orientation des interactions par l'opinion et la personnalité de l'agent

Ce thème se rapporte aux valeurs qui définissent les modes d'actions des agents pénitentiaires. Généralement ils vont les assimiler aux autres détenus, et présenter un discours empathique. Ils estiment que chaque détenu radicalisé est différent et vont donc considérer leur personnalité pour interagir. Par exemple, si un détenu semble colérique, ils ne vont pas se sentir visés par « l'attaque ». D'autres adoptent une logique de « nous vs eux ». Les préjugés vont orienter les interactions. La différence de culture et de valeurs apparait être une barrière infranchissable à l'établissement d'une relation, ils montrent peu ou pas d'intérêt à créer un lien. Il y a véritablement la création d'un cercle vicieux, les deux camps ayant des aprioris sur l'autre parti vont se montrer hostile. Cela va renforcer la vision qu'ils ont l'un de l'autre.
Ce thème ne reflète pas les actions des professionnels mais bien la posture qu'ils présentent. On retrouve souvent des contradictions entre le discours et les actions. Il va moduler les interactions mais pas les actions liées aux missions.

Détermination du caractère dangereux du détenu

Peu importe la posture dans laquelle se trouvent les agents, ils vont attribuer une certaine dangerosité à un profil de détenu. Celui s'apparente à un meneur ou à un recruteur qui va avoir tendance à se fondre dans la masse et ne pas poser de souci. Le détenu radicalisé qui a tendance à ne pas se plier à l'ordre carcéral ou à entrer en conflit avec les autres ne sera pas forcément considéré comme quelqu'un de problématique. Il est sous-entendu que si quelqu'un veut vraiment nuire, il se ferait plus discret. En comparaison avec les détenus qui ont un trouble mental, les professionnels vont moins s'en méfier par la prévisibilité de leurs actes. Plus un agent peut anticiper la réaction d'un détenu moins il sera considéré comme quelqu'un de dangereux.

Prévalence des missions de sécurité

Les actions liées à la sécurité prennent plus de place dans le quotidien de l'agent. L'observation de signes de radicalisation constitue leur mission principale. Ils vont avoir recours une méthodologie particulière pour recenser au mieux l'information. Celle-ci s'échange entre les professionnels se filtre, se discute et est envoyé à la direction qui rédigera aussi son rapport. L'étiquette « radical » oriente aussi les modes d'interventions. Pour peu qu'il y ait un changement de comportement, ou un signe de radicalisation, ils sont très vite isolés dans une aile spécifique où les mesures de sécurité sont durcies. D'un côté, on peut les retrouver dans un régime ordinaire même si, bien souvent, ils ont fait l'objet d'une évaluation à leur entrée. Certains assistants de surveillance mentionnent utiliser des stratégies de coercition lorsque le détenu ne coopère pas.

Usage de la discussion comme outil de travail

La mission de réinsertion apparait dans les interactions avec les détenus. Souvent, l'écoute active est utilisée pour calmer les tensions et entendre la détresse d'un détenu. Les stratégies de déradicalisation se concentrent sur la modification du rapport du détenu avec « l'autre ». Ils vont tenter de discuter sur leurs conceptions en expliquant l'impossibilité de vivre paisiblement en Belgique en ayant leur vision de la vie. Lorsqu'ils sont confrontés à une discussion sur l'islam, un document, un comportement particulier qu'ils ne comprennent pas, ils vont se renseigner auprès de l'imam, d'un détenu qui parle l'arabe, ou un collègue qui a plus de connaissance. De l'autre côté, les membres de l'équipe pluridisciplinaire peuvent réquisitionner l'expérience de l'agent pour connaitre un détenu plus en profondeur. Au quotidien, l'agent sert de point relais au différents services mais peut aussi assister le détenu dans la réalisation de démarches administratives.

Sentiment d'inefficacité des interventions

La principale difficulté qu'ils ont rencontrée s'observe dans la réalisation de leurs missions. Ils n'ont pas le sentiment d'avoir une influence sur le détenu radicalisé. Est constaté une perte de pouvoir et d'autorité de l'agent au cours du temps. Ils disposent de très peu de marges de manœuvres pour faire appliquer l'ordre carcéral, tout doit passer par les supérieurs. Ils ne sentent pas leurs compétences valorisées. Plus encore, ils ont l'impression de marcher dans le noir car ils n'ont jamais retour sur leurs interventions. Les conditions de travail sont déplorables, certains travaillant dans des bâtiments plus que vétustes. Lorsqu'il y a un manque de communication, les professionnels ne collaborent pas entre eux, et la prise en charge n'est pas cohérente dans l'ensemble des disciplines.

Amélioration du dispositif de détention

Les gardiens ayant travaillé dans de vieilles prisons demandent à moderniser l'établissement pénitentiaire pour permettre aux détenus de vivre décemment. La mise en place d'un système de sécurité pourrait faciliter les missions liées à la surveillance et contrôler les actions des détenus et des agents.

Aussi, ils vont partir du principe que le détenu radicalisé doit mériter des conditions de vie agréables. Ils vont alors proposer de le responsabiliser en le faisant vivre en autonomie. Il devra travailler dans la prison pour pouvoir assouvir les besoins primaires et accéder à des activités. Les détenus qui bénéficieront d'une prise en charge axée sur la réinsertion sont ceux qui ont une plus grande probabilité de réinsertion et qui se montrent motivés à réintégrer la société. Le milieu pénitentiaire apparait comme livré à soi-même. C'est pourquoi, des agents souhaitent un investissement des pouvoirs exécutifs et du système pénal dans la prise en charge.

Amélioration des relations entre les membres du personnel pénitentiaire

Ceux ayant évoqué des conflits relationnels souhaitent améliorer les échanges et cela avec la direction ou les supérieurs. Ils souhaitent avoir un retour sur leur travail pour savoir dans quel sens orienter leurs interventions. En effet, ils ont le sentiment de travailler inutilement. La définition de leurs missions et les objectifs auxquels ils se rapportent nécessitent plus de précisions sur ce qu'ils doivent faire concrètement.

Valorisation du rôle de l'agent pénitentiaire

La formation des agents est décrite comme très pauvres. Beaucoup de prisons ont recruté des agents inexpérimentés à cause de nouvelles législations. Il apparait plus que fondamental de proposer une réelle formation qui inclurait des compétences communicationnelles et la capacité à gérer ses émotions. Il a été observé que de nombreux agents faisaient preuve d'un manque de professionnalisme au contact de détenu. Cela permettrait à terme de valoriser leur fonction. Ils voudraient aussi que leur avis soit pris en compte lors de réunions estimant qu'ils ont un point de vue du détenu plus proche de la réalité.

Djemel Sirine Août 2023

« Comment le journal de propagande Dabiq s'adresse-t-il aux femmes ?»

Promotrice : Professeure Fabienne Brion

Dans une volonté de connaître les enjeux de la déradicalisation en Belgique, nous avons tenté d'investiguer le milieu pénitentiaire, lieu au cœur de la prise en charge du détenu radicalisé.

Pour mener à bien ce mémoire, nous avons analysé les propos de cinq agents pénitentiaires travaillant dans divers régimes de détention. En utilisant l'analyse thématique, nous avons pu déterminer dans quelles perspectives s'orientent les pratiques des agents pénitentiaires dans le cadre de la réinsertion des détenus radicalisés.